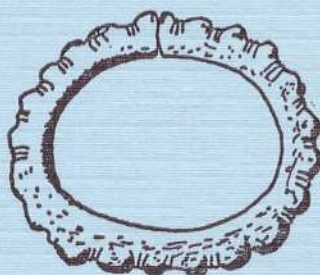




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOVILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE — L'YONNE



SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

LE DECOR MURAL DE L'ORATOIRE SAINT-ETIENNE
LE TOMBEAU ET LE SARCOPHAGE DE SAINT GERMAIN

COULANGES-LA-VINEUSE

LIEUX DE CULTE DE SAINT VINCENT

SENS ET LE SENONAI

L'EGLISE SAINT-SAVINIEN — SES ORIGINES — SON HISTOIRE
LA VILLE ANTIQUE DE SENS - AGEDINCUM
LE BRONZE FINAL ET LES AGES DU FER

LA CHAMPAGNE REMOISE ET CHALONNAISE
LES ACTIVITES ET LA VIE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Ce bulletin a bénéficié, au titre du mécénat privé, du soutien de
EDF GDF SERVICES DE L'YONNE
Le Conseil d'administration exprime à ce mécène ses vifs remerciements

TABLE DES MATIERES

SAXER (Monseigneur Victor)	
Lieux de culte de saint Vincent en France avant l'an Mil	1
LABBÉ (Alain)	
Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II)	
Les fresques de la passion de saint Etienne	
et le texte des Actes des apôtres	13
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Le sarcophage de saint Germain	27
ROUMAILHAC (Jean) et SAUR (Jean-Marc)	
Le tombeau de saint Germain.	
Son histoire de 448 à nos jours	29
LEVISTE (Abbé Jacques). ROCHE (Geneviève-Elisabeth)	
L'église Saint-Savinien de Sens	
L'origine du culte de saint Savinien	41
Présentation historique et archéologique	43
PERRUGOT (Didier)	
Archéologie urbaine et ville antique	
L'exemple de Sens-Agedincum	49
PRAMPART (Jean-Yves)	
Le Nord-Sénonais entre le Bronze final et les Ages du Fer ..	57
MARTIN (Françoise-Magdeleine)	
Coulanges-la-Vineuse : toute une histoire	63
DELAHAYE (Gilbert-Robert)	
Etat de la recherche sur les sarcophages	
en pierre de la Gaule mérovingienne	69
Observations autour des cryptes de Jouarre	73
CARON (Jean-Dominique et Monique)	
Les activités et la vie de notre société	77
La Champagne rémoise et châlonnaise	83
Bibliographie de l'année 1989	89

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S. F. A. Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.15.85.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.
- M. Bernard COLLETTE, inspecteur général des Monuments historiques, Palais National, 77300 Fontainebleau, tél. 64.22.21.85.

Illustration de la couverture : Bracelet à gaudrons; fer massif (Hallstatt).
Villeneuve-la-Guyard (dessin de J.-Y. PRAMPART).

Lieux de culte de saint Vincent en France

avant l'an Mil

par Monseigneur Victor SAXER

En 541, les rois francs Clotaire et Childebert firent une expédition militaire en Espagne pour punir leur collègue d'outre-Pyrénées des mauvais traitements infligés à son épouse et leur sœur à cause de sa foi catholique. Ils firent le siège de Saragosse et furent alors mis en présence du culte local de saint Vincent au cours d'un épisode raconté par Grégoire de Tours (1). Les assiégés invoquèrent le secours de Dieu en portant sur les remparts tout autour de la ville la tunique de saint Vincent. Voyant ce spectacle de loin et ne comprenant pas sa signification, les assaillants crurent à un sortilège maléfique. Ils se saisirent d'un paysan de la ville qui, interrogé, leur déclara : « Ils portent la tunique de saint Vincent et c'est avec elle qu'ils prient le Seigneur pour qu'il ait pitié d'eux ». Pris de peur, ils levèrent le siège, non sans avoir obtenu de l'évêque des reliques de saint Vincent.

Cet épisode contribua à développer mais ne créa pas le culte du martyr espagnol en France. Il lui est en effet antérieur. De plus, il y est extrêmement dense. On a pu dénombrer environ quinze abbayes ou prieurés, quatre-vingts villes, villages ou lieux-dits, quatre cents paroisses, placés sous le patronage ou retenant le nom de saint Vincent (2).

Avant d'aborder l'étude de ces lieux de culte, je veux en signaler une anomalie. C'est leur absence dans l'ancien diocèse d'Auxerre durant le premier millénaire et leur présence très modeste après. Selon le martyrologe de l'Eglise d'Auxerre publié en 1751 avec l'accord de Mgr de Caylus, seules trois paroisses du diocèse se trouvaient alors sous le patronage de saint Vincent : Chastenay, Corvol, Poigny (3).

Cette pauvreté est indirectement confirmée par l'inexistence d'un martyrologe d'Auxerre mentionnant le martyr espagnol. Certes, Mabillon avait cru pouvoir attribuer à la ville celui que contient le *Reginensis* latin 441, du X^e siècle, et que Domenico Giorgi publia en appendice à son édition d'Adon (4). Dom Henri Quentin se rendit compte du mal-fondé de cette attribu-

tion et reconnut dans la compilation un dérivé direct de l'Anonyme lyonnais d'environ l'an 800, augmenté de notices empruntées à la recension auxerroise du martyrologe d'Adon. De plus, ce martyrologe est dit de Fulda dans les catalogues récents de manuscrits (5). C'est pourquoi je me contente de reproduire sans commentaire la notice qu'il consacre à saint Vincent et qui copie presque telle quelle celle du Martyrologe hiéronymien :

XI. Kl. In hispaniis, ciuitate ualentia, passio sci ualerii epi & uincentii diaconi cum sociis suis (6).

Les auteurs du XVII^e siècle qui ont écrit ou visité les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre y localisent un autel médiéval en l'honneur des saints Laurent et Vincent. L'autel est indiqué par la lettre F dans le plan de Dom Cottton conservé par le ms 167 de la Bibliothèque de la ville, daté de 1652. Mgr Séguier visita cet autel le 17 septembre 1636, ainsi qu'en fait foi un procès-verbal publié par Dom Fournier. La description de Dom Cottton pourrait faire penser à un autel carolingien. Il est, en outre, pourvu d'une inscription mentionnant les deux saints titulaires. Elle pourrait avoir eu la même histoire que celles des évêques Censurius, Fraternus et Gregorius, dont les originaux sont du IX^e s. et qui ont été refaites au XII^e, puis plusieurs fois jusqu'au XIX^e s. (7). Si ces suppositions sont exactes, nous aurions là les traces d'un culte auxerrois de saint Vincent antérieur à l'an Mil, ce qui n'aurait rien de surprenant. Encore faudrait-il pouvoir vérifier l'hypothèse.

Après cette parenthèse auxerroise, il faut aborder les sanctuaires de saint Vincent en France au cours du premier millénaire. J'y distingue trois groupes régionaux de masse à peu près égale que j'examinerai successivement et à l'intérieur desquels j'observerai, autant que possible, l'ordre chronologique. Ces groupes concernent la Septimanie, l'axe Rhône-Saône et les régions ouest et nord.



SEPTIMANIE

Le groupe septimanien semble le plus ancien. De toute façon, il est le plus anciennement attesté. Je commence par une inscription datée, ou presque, dont voici le texte :

+ Othia pr(es)b(yster) anno XXXIII /
pr(es)b(ys)t(erat)s sui baselic(am) ex uoto /
suo in hon(ore) s(an)ct(or)um mart(yrum) Vincenti /
et Agnetis et Eulaliae con(s)tr(uxit) et d(e)d(i)c(avit) /
Va(le)ntiniano VI (vel VII) et Avieno (vel Anthemio)
con(sulibus) (8).

Selon la plus ancienne information émanant au XVIII^e siècle de l'ingénieur royal Pierre Garrigues, la pierre se voyait « sur la porte de l'esglise de Régimont, qui est entre Polies et Nissan, qu'on tient estre un des antienes esglizes de tout ce païs ». Mazaugues la signalait en 1823 dans la métairie de Régimont « où elle existe aujourd'hui dans la cour ». En 1856, Le Blant l'avait vue servir de table aux ouvriers. Elle fut ensuite encastrée dans un mur du bâtiment principal de la ferme. Elle est aujourd'hui dans le cloître, selon Henri Leclercq, dans la crypte, selon Henri-Irénée Marrou, de l'ancienne cathédrale de Béziers. De plus, elle est illisible à la fin des dernières lignes, au témoignage de la photo publiée par Marrou. Il s'agit donc de l'inscription dédicatoire d'une église qui disparut sous la Révolution. Elle était située dans le triangle que forment aujourd'hui les communes de Poilhès, Montady et Nissan-les-Ensérune, au pied de l'*oppidum* ibéro-celtique d'Ensérune.

Étant donné l'état actuel de la pierre, il faut se fier en partie aux transcriptions anciennes. On peut hésiter sur la date consulaire. Valentinien III a célébré son 6^e consulat en 450 avec Aviénus, son 7^e en 455 avec Anthémius. Les anciens lecteurs avaient lu : *Valentiniano VI et Anthemio consulibus*. Le Blant s'attendait à lire : *Valentiniano VIII et Anthemio consulibus*. Le chiffre VIII est le moins probable. C'est sans doute pourquoi Marrou a lu VII et Aviénus : *Valentiniano VII et Avieno consulibus*. Pourtant tous les anciens sont d'accord pour lire *anhe...* ou *an...* les lettres initiales du deuxième nom, et jamais *av* ou *au*. Je crains donc qu'on ne puisse sortir d'embarras et préfère m'en tenir à une date conciliatrice : 450-455. A cinq années près, nous sommes dans le vrai.

L'inscription comporte une singularité. A nous en tenir à une lecture ancienne, voici un prêtre qui « dédie » l'église qu'il a construite. Mais que signifie *dedicavit*? A-t-il lui-même procédé à l'acte liturgique de la dédicace? Ou faut-il entendre le verbe en un sens analogique? En procédant au rite, il contrevenait aux canons des conciles. Celui d'Orange, en 441, l'avait expressément réservé à l'évêque diocésain sur le territoire de son diocèse pour empêcher les interventions indues d'évêques étrangers (9). Faut-il raisonner *a fortiori* en excluant aussi les prêtres? Le raisonnement me

semblerait valide. Aussi peut-on penser que l'initiative d'Othia s'est limitée à l'acquisition des reliques et donc au choix des martyrs titulaires. Je ne m'arrête pas au symbolisme trinitaire que Dom Henri Leclercq a vu dans ces trois martyrs, mais plutôt à leur choix. Les deux premiers sont proches dans le calendrier : 22 et 21 janvier. C'est peut-être la raison de leur voisinage dans l'inscription. Cette raison ne vaut pas pour Eulalie, quelle que soit celle qui est visée. Au V^e siècle, il est néanmoins fort probable qu'on n'ait pas pensé à la sainte de Barcelone. C'est pourquoi, en définitive, je préfère croire que le choix s'est fait en fonction des possibilités.

J'ajoute une observation sur la suite du culte de saint Vincent en ce lieu. De la chapelle de Régimont, le patronage du martyr s'est étendu à l'église paroissiale d'Ensérune. Des chartes de 899 et 958 sont là pour l'attester (10).

Je ne m'éloignerai pas géographiquement avec une inscription funéraire dont la portée martyrologique avait échappé à Henri-Irénée Marrou, quand il l'avait signalée dans *Le dossier épigraphique de l'évêque Rusticus de Narbonne* (11). Il s'agit d'une inscription gravée sur les faces antérieure et postérieure d'une table d'autel paléochrétien, aujourd'hui malheureusement disparue. Elle était conçue ainsi :

a. Orate pro me Rustico vestro. b. Altar hoc
mu(nus quond)am Hermetis presbyteri (12).

On s'accorde à y voir les restes du tombeau de Rusticus qui mourut vers 461. Le nom d'Hermès, son archidiacre et successeur, le confirme. Au XVIII^e siècle, l'autel se trouvait encore à sa place originale dans la chapelle Saint-Loup. Mais le patronage de cette chapelle n'est pas primitif. Saint Loup fut associé au XIV^e siècle à saint Vincent qu'il finit par éliminer. Même si la chapelle n'apparaît pour la première fois sous son patronage primitif qu'en 990, il y a de fortes chances qu'il soit aussi ancien que l'aménagement de la tombe de Rusticus. Nous nous trouvons en effet dans un cas tout à fait semblable à celui de Saint-Félix de Narbonne, édifié par Rusticus dans la zone cémétériale nord. Pour sa propre tombe, il préféra un des cimetières sud. Il me semble alors intéressant de savoir que pour son propre monument funéraire il avait choisi, ou Hermès l'avait fait pour lui, le patronage de saint Vincent.

En continuant vers l'ouest, nous rencontrons Saint-Vincent de Carcassonne. Nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur son compte, et beaucoup plus tardivement. Les restes de saint Vincent furent l'objet d'une translation en 863 en l'abbaye de Castres. Le récit en a été fait par Aimoin de Saint-Germain-des-Prés (*BHL* 8644-8646). Il signale qu'ils furent déposés pour une halte dans son église de Carcassonne et que beaucoup de guérisons s'y firent :

In Carcassona, extra urbem, in ecclesia
sub ipsius levitae et martyris veneratione

Christo dicata, daemoniacis infirmisque aliis non paucis curatis (13).

L'église se trouvait donc dans le faubourg. D'après les sources médiévales, c'était dans le bourg Saint-Vincent qui en conserve le nom et dans l'actuel quartier de Trivalle-Haute. Elle disparut complètement pendant le siège de la ville lors de la croisade des Albigeois et fut rebâtie dans le nouveau bourg sur la rive gauche. On n'a pu en retrouver l'emplacement exact. Cette situation topographique, analogue à celle de Saint-Vincent de Narbonne, pourrait donner à penser à une fonction à l'origine analogue et, par conséquent, suggérer une date haute pour l'époque de sa fondation. Mais nous ne pouvons guère aller au delà de ces suppositions.

Plus vers l'ouest encore nous rencontrons l'église Saint-Vincent de Toulouse. Grégoire de Tours nous informe de son existence à propos d'un « miracle » du martyr. Un personnage nommé Antoninus qui, sa vie durant, s'était rendu odieux pour ses crimes, fut enterré par les siens dans un sarcophage qu'ils placèrent dans l'église du martyr. A deux reprises, le sarcophage fut retrouvé le lendemain dans l'atrium. Ce n'est qu'après la répétition du prodige que la famille en comprit la raison : le saint ne tolérât pas la présence du criminel dans son sanctuaire et l'en avait expulsé. Elle laissa donc le sarcophage là où elle le retrouva la deuxième fois (14).

Ce qui nous intéresse dans ce récit, outre le patronage du martyr, c'est qu'il est une nouvelle fois donné à une église cémétériale. Elle devait donc se trouver à l'extérieur de la ville. On ne sait rien de son emplacement (15).

Une dernière notice septimanienne se lit dans le Martyrologe hyéronimien. Elle mentionne l'église Saint-Vincent de Collioure dans ces termes :

XVI. KAL. MAI., 16 AVRIL :

E (1^a part.) ... et in collo liveris vincenti ...

B (med. loc.) ... Uincenti ...

W (med. loc.) ... uincenti ...

XIII. KAL. MAI., 19 AVRIL :

E (ult. loc.) ... caucolibri nt. sci. vincenti.

B (ult. loc.) ... IN SPANIS. Calcoli. Heris. Natale Sci. Vincenti.

W (ult. loc.) ... caucolibri Nat. sci. uincenti (16).

Le commentaire du Père Delehaye se réduit ici à peu de choses. Il identifie le toponyme *Caucolibri* sous ces différentes déformations : c'est la petite ville côtière de Collioure dans les Pyrénées-Orientales. Il n'indique pas pour quelle date il opte et met néanmoins au 19 avril la restitution qu'il propose : *XIII. Kal. Mai. (In Spanis), Caucolibri, natale sancti Vincenti*. Son commentaire tourne alors court. J'essaie d'y suppléer, en m'appuyant sur les propres suggestions du Martyrologe. Le 19 avril, le lemme semble appartenir aux additions gallicanes

qui, comme lui, clôturent habituellement la liste des saints du jour. Le 16 avril, en revanche, il est plus instable à l'intérieur de la première moitié de la liste, ce qui pourrait suggérer une origine antérieure aux additions gallicanes. Quelle solution choisir ? J'avoue mon incertitude, autant sur l'ancienneté que sur la vraie date de la notice. Je préfère donc dater du VI^e siècle sans autre précision l'époque à laquelle elle entre dans le Martyrologe. Un autre problème est celui de l'identité du saint. Bien qu'il ait été pourvu d'une Passion propre (BHL 8656), il s'agit néanmoins du martyr de Valence. Le *Bernensis* pourrait l'avoir compris, puisqu'il accompagne le martyr du toponyme géographique *in Spanis*. Mais dès lors qu'il s'agit du martyr espagnol, sa mention en avril ne peut guère désigner autre chose que la dédicace de l'église locale, accompagnée, comme d'habitude, d'une déposition de reliques. Cette circonstance se vérifie dans le Martyrologe pour d'autres saints et sanctuaires. Duchesne en a relevé quelques exemples (17). Delehaye beaucoup d'autres (18) ; Paul de Puniet a constitué un petit dossier sur la question (19). L'enquête nous amène à nous arrêter çà et là à quelques-unes de ces notices. Celle de Collioure me paraît typique. Dans le dossier que j'ai signalé dans les notes précédentes, les notices qui comportent la mention expresse de la dédicace sont exceptionnelles. Plus rares encore sont celles qui mentionnent la déposition de reliques. Elles expliquent néanmoins ce qui s'est passé dans les cas où ces précisions font défaut. De plus, dans le cas précis de saint Vincent, leur très grand nombre ne se comprend que si l'on admet qu'elles concernent la plupart du temps des consécration d'églises. Malheureusement le toponyme y a souvent disparu. D'où l'intérêt de celle de Collioure où il a été conservé. Il me paraît devoir être souligné car, d'une part, ce patronage local de saint Vincent ne semble attesté nulle part ailleurs, de l'autre il ne semble pas avoir retenu l'attention des historiens, et quand il l'a fait, il n'a pas été correctement interprété (20).

AXE RHÔNE-SAÔNE

Le deuxième groupe se situe le long de l'axe Rhône-Saône et dans le bassin des deux fleuves. Il comporte une bonne demi-douzaine de sanctuaires anciens. Le plus ancien d'entre eux pourrait être la cathédrale Saint-Vincent de Viviers. Elle est en effet mentionnée dans un document dont on est en train de redécouvrir la valeur malgré les aléas de sa transmission manuscrite et imprimée. Il faut en dire un mot avant de parler de l'église.

La Vieille Charte, tel est son nom le plus courant, a été compilée vers 950-951 par l'évêque de Viviers Thomas II, qui avait voulu sauver de la destruction des

témoignages précieux sur les droits et l'histoire de son église. Il a ainsi énuméré ou reproduit, entre autres, des donations qui avaient été faites par ses prédécesseurs. Parmi eux Promotus est nommé deux fois. Dans le catalogue épiscopal, il est désigné comme le premier évêque de Viviers :

Incipit de episcopis Vivariensibus.
Primus episcopus in Vivario Promotus
praefuit qui de Albense Vivario contulit et
Alba vicum appellari voluit.

Ce qui a été traduit ainsi :

Des évêques de Viviers. Promotus fut le
premier évêque à siéger à Viviers. C'est lui
qui transféra (le siège) d'Alba à Viviers et
voulut qu'Alba fût appelé *vicus* (21).

Parmi les donations figurent de nouveau en tête celles que fit Promotus :

Dotavit Promotus episcopus sancti Vincentii villas duas, Clariaco, Cassariae.

C'est-à-dire :

Promotus, évêque de Saint-Vincent, a
donné les deux *villae* de Clariaco et Cassaria (22).

Le titre pris par l'évêque, pour insolite qu'il soit, me paraît significatif de l'époque de transition qu'a été son épiscopat. Promotus a en effet transféré son siège épiscopal d'Alba à Viviers. La décadence du siège primitif était due au moins autant à son éloignement des grands axes de communication qu'aux faits de guerre successifs, dont le dernier avait été le raid wisigothique de 471 : *post depopulationem gothicam*, avait dit Sidoine Apollinaire (23). Promotus le quitta pour Viviers, *castrum* bâti sur un rocher au confluent de l'Escoutay avec le Rhône, vers les années 474-475. Son successeur Thomas II affirme qu'il avait réduit Alba au rang de *vicus* ou village. Son attitude a peut-être été plus diplomatique car Thomas considère le résultat final, tel qu'il pouvait le voir de son temps. Promotus évite de froisser les susceptibilités de ses anciens concitoyens en ne prenant que le titre d'évêque de Saint-Vincent. Il trahit ainsi quel fut dès son temps le patronage de sa nouvelle cathédrale, alors que nous ne le connaissons explicitement qu'à partir du IX^e siècle. A son propos notre curiosité soulève des questions que notre information est incapable de résoudre : la nouvelle cathédrale était-elle une église préexistante, adaptée à son nouvel usage ? Si oui, avait-elle déjà ce patronage ou lui fut-il imposé à ce moment ? Quelle était la fonction antérieure de l'édifice, s'il préexistait ?

De Viviers dépend Saint-Vincent de Cousignac (24). Au VII^e siècle, Alcinus et son épouse Macedonia dotèrent ce sanctuaire rural avec des biens qu'ils possédaient le long du Rhône. La donation est confirmée en 877

dans un privilège de Charles le Chauve. Voici le texte du VII^e siècle :

Ego Alcinus (*sic*) et uxor mea Macedonia
... dotaumus S. Vincentii de Cuisiniaco quod
est constructum super flumen Rhodani usque
ad Bavaras et usque rivum Osonem et Bello
dimidium et in Tricastinensi insula quae
vocatur Argentarias et quae est ad Burgo-
giates superiorem (25).

Nous tenons là un bel exemple, d'une part, de la préexistence au VII^e siècle d'une église rurale en l'honneur de saint Vincent, de l'autre, de la manière dont le culte des saints s'étend de la cathédrale aux églises rurales du diocèse (26).

Un autre monument daté apparaît avec la chapelle funéraire de Pantagatus à Vaison. Elle est attestée par une inscription versifiée de l'an 515. Le défunt y est dit *inlustris titulis meritisque* (v. 1) ; le même *senatoris posuit post cingulum vitam* (v. 19). Parmi les autres vers qui nous intéressent, il y a ceux où nous apprenons que saint Vincent était le patron de la chapelle (v. 6-8) :

Cum sociis paribusque suis Vincentius ambit
hos aditos, servatque domum dominumque tuetur
a tenebris, lumen praebens de lumine vero (27).

Sur le monastère Saint-Vincent de Vienne les témoignages sont de diverses époques et de portée différente. Dès avant 518, une lettre d'Avit de Vienne, adressée au roi burgonde Sigismond, lui fait savoir que la fête du martyr était annuellement célébrée dans la ville : *annuum de S. Vincentii sollemnitate servitium* (28). Ce qui ne signifie évidemment pas qu'un sanctuaire ait alors nécessairement existé à Vienne en l'honneur de saint Vincent. Ce renseignement nous est donné par les Vies de saints, l'une de peu postérieure à saint Avit, l'autre du VII^e siècle. Saint Oyend, l'un des Pères du Jura, avait vécu quelque temps à Vienne dans le monastère Saint-Vincent. Pendant ce séjour il avait pour habitude de se rendre au cimetière des frères voisin. Il faisait cette visite de nuit, chaque jour, même par temps de neige (29). Au temps de l'abbé saint Clair le monastère comptait une cinquantaine de moines (30). De l'existence d'un « cimetière des frères », il ne me paraît pas possible de conclure à celle d'un cimetière paléochrétien (31), car les moines sont habituellement enterrés dans l'enclos du monastère.

A Chalon-sur-Saône, c'est de nouveau la cathédrale qui est dédiée à saint Vincent. L'édifice est attesté par Grégoire de Tours qui y assista aux fêtes de Pâques, le 18 avril 588, à l'occasion d'une ambassade auprès du roi Gontran (32). On attribue la construction de cette église à l'évêque Agricola (532-580). Nous n'apprenons cependant son patronage qu'à l'occasion du concile qui s'y tint en 647-653 : *in Cabilonense urbe in ecclesia*

S. Vincenti... in basilica domni Vincenti (33). Quant aux fêtes liturgiques inscrites dans l'Obituaire-Martyrologe de Chalon au XV^e siècle, on ne peut les considérer comme « locales » (34). Pour la première, le 22 janvier, cela va de soi car elle est universelle. Quant à la translation du 23 septembre, son objet précis semble à mettre en relation avec le transfert à Castres des reliques de saint Vincent; et si ses attestations ne sont pas anciennes et générales, en France au moins elle est largement diffusée au Moyen Âge et ne peut donc se considérer comme propre à Chalon (35).

La parenté géographique et typologique rapproche de la précédente la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon malgré son apparition tardive dans les textes. Car ce n'est que le 1^{er} janvier 743 qu'elle entre dans l'histoire datée et documentée. Ce jour-là, le maire du palais Pépin le Bref renouvelle l'immunité de l'église, détruite l'an précédent par un incendie: elle est dite *in honorem S. Vincentii*. Un diplôme de 814 l'appelle *ecclesia S. Vincentii Matisconensis*. Au IX^e siècle, nous apprenons qu'elle est située *infra muros civitatis Matisconensis*. Après, sa titulature se complique du patronage de Notre-Dame et des saints Gervais et Protas (36).

Le baptistère de Dijon était, au temps de l'évêque de Langres Grégoire (506/7-539/40), attenant à la résidence épiscopale et abritait de nombreuses reliques. Quand il séjournait dans cette ville de son diocèse, l'évêque se levait de nuit pour y aller prier seul. La porte du baptistère, fermée à clef, s'ouvrait et se fermait pour lui d'elle-même. Après ses dévotions, l'évêque allait se recoucher comme si de rien n'était et se levait le matin avec les autres au son de la cloche. Une nuit, un diacre, qui avait remarqué ses déplacements nocturnes, le suivit secrètement et entendit des voix célestes répondre à sa psalmodie. Grégoire de Tours, son arrière-petit-fils, qui par vénération pour lui avait pris son nom pense que ces voix étaient celles des saints dont les reliques se trouvaient au baptistère (37).

Le commentaire de ce récit pourrait être bref car il ne se rapporte que tardivement au culte dijonnais de saint Vincent. Les reliques dont parle Grégoire de Tours sont laissées par lui dans l'anonymat. Elles en sortent partiellement plus tard, quand le baptistère devient une église indépendante sous le nom de saint Vincent. L'édifice est attesté dans une donation de 903/904; le nom du saint apparaît, seulement vers 1150, dans la vie du prévôt Garnier, de l'abbaye Saint-Etienne: *Est alia basilica ... in honore S. Vincentii gloriosi martyris Christi dicata, de qua praedicta beati Gregorii vita scriptum est, quod domus eius baptisterio adhaerebat* (38). On ne peut donc affirmer, étant donné les témoignages, que le patronage dijonnais de saint Vincent soit antérieur à l'an Mil ni surtout paléochrétien. On ne peut pas non plus l'exclure. C'est pourquoi il faut se contenter de laisser l'hypothèse dans l'état où elle est.

Les deux sanctuaires de saint Vincent qui restent à examiner dans le bassin du Rhône sont ceux d'Apt et de Digne. Ce sont aussi les plus mal lotis du point de vue documentaire.

Le premier figure dans une donation qui n'a pu être datée que d'une manière relative avant 1048. C'est l'*ecclesia S. Vincentii* qui me paraît néanmoins beaucoup plus ancienne. Elle est sise *in vallem Domus*. Il en subsiste aujourd'hui une abside romane. Cette *vallis Domus*, l'actuel quartier de Rocsalère, comportait une *terra sanctuaria* qui, de l'avis de Paul-Albert Février, paraît évoquer l'existence d'une nécropole (39). Deux questions peuvent être posées au sujet de l'église Saint-Vincent: est-elle cémétériale? à quand remonte son patronage? Si je dis qu'elle est antérieure à l'an Mil, je ne puis en fournir de preuve. Quant à son caractère cémétériel, il ne ressort pas de la notice que lui consacre Guy Barruol.

Le deuxième sanctuaire est l'*ecclesia S. Vincentii supra Burgum* de Digne. L'identité de son titulaire fait problème car l'hagiographie régionale connaît un Vincent, évêque de Digne (40). Son existence est confirmée par le fait qu'il a assisté au concile de Valence de 374 (41). Le problème est donc de savoir si « l'église Saint-Vincent au dessus du Bourg » est dédiée à l'évêque local ou au martyr espagnol. En raison des données ultérieures de l'histoire culturelle (42), je penche pour une titulature locale et crois pouvoir éliminer cette église de la liste des sanctuaires vincentiens.

RÉGIONS OUEST ET NORD

Les sanctuaires de l'ouest et du nord de la France sont les plus disparates. Différents par leur origine, les influences subies et le contexte dans lequel ils sont nés, ils peuvent néanmoins recevoir une certaine unité du fait que Grégoire de Tours nous les fait connaître huit fois sur treize et que la moitié environ peuvent être mis en relation avec le renouveau qui caractérise le culte de saint Vincent après le siège de Saragosse.

De l'issue du siège malheureux, Grégoire disait seulement que les Francs « rentrèrent chez eux avec un grand butin », *cum magnis spoliis in Galliam redierunt* (43). Au VIII^e siècle, les *Gesta Francorum* anonymes ajoutent deux précisions: Childebart avait demandé à l'évêque de Saragosse, et obtenu de lui, des reliques de saint Vincent et, à son retour à Paris, il avait édifié une basilique en son honneur: *Childebertum quoque postolans, ut ei reliquias beati Vincenti daret. At ille dedit ei multis eius... Childebertus vero Parisius veniens, ecclesiam in honorem beati Vincenti martyris edificavit* (44). La nature des reliques n'est pas précisée par l'Anonyme. Elle l'est au IX^e siècle dans la *Vita Sancti Drocovei* (BHL 2336), due au moine Gislemar de Saint-

Germain-des-Prés. Celui-ci écrit en effet, qu'ayant appris la confiance que les gens de Saragosse mettaient dans la tunique de leur saint patron, le roi en obtint l'étole: *Quod cum relatum esset regi piissimo, flexus ad misericordiam pectore piissimo, a Caesaraugustanis accipiens stolam sancti levitae et martyris in munere gratissimo, una cum fratre se reddidit genitivo solo* (45). Après quoi, ajoute-t-il, la nouvelle église fut consacrée en 549 (46).

A nous en tenir à la lettre de ces récits successifs, on y aperçoit un évident accroissement matériel du butin de guerre des Francs. Malgré son intérêt sans cesse répété pour les reliques des saints et leurs « vertus », Grégoire ne mentionne pas de reliques de saint Vincent dans les dépouilles rapportées d'Espagne. Des reliques, mais de nature non précisée, sont mentionnées par l'Anonyme au VIII^e siècle. En outre, celui-ci raconte à la suite le retour de Childebart à Paris et la constitution de la basilique Saint-Vincent. La *Vita Droctovei* enfin identifie la relique avec l'étole diaconale de saint Vincent. Du point de vue littéraire il y a donc une concrétisation progressive du butin des Francs, puis des reliques de saint Vincent.

Cela ne veut néanmoins pas dire qu'il s'agit d'une création littéraire fantaisiste en tous points. Les différences littéraires peuvent tenir aux différences de point de vue des auteurs. Le silence de Grégoire tient peut-être au fait qu'il a écrit une histoire des Francs et non pas de la basilique Saint-Vincent. Ce qui reste vrai *mutatis mutandis* des *Gesta Francorum*. Gislemar au contraire est moine de Saint-Germain, car tel est le nouveau nom de la basilique depuis un certain temps, et de plus contemporain d'Usuard. Comme tel, il était informé de l'histoire de son abbaye. C'est à ce moment-là qu'on s'y préoccupe d'entourer d'un culte la mémoire de son premier abbé. Usuard inscrit son nom pour la première fois dans le martyrologe (47), Gislemar écrit sa première Vie conservée, signalant qu'une Vie précédente avait été perdue au cours des incursions normandes. A supposer que ce ne soit pas un lieu commun, fréquent en temps de troubles, il se peut que son écrit reprenne des données de la première Vie. Il se fait cependant surtout l'écho de la tradition concernant l'abbé et de la situation cultuelle du temps où il écrit. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la description qu'il donne de l'église fondée par Childebart. Nous verrons de quelle manière le bâtiment peut correspondre à ce qu'il était à l'origine :

Parce qu'elle avait été édifée selon un plan cruciforme, la basilique contenait quatre autels. L'autel principal était en l'honneur de la Sainte-Croix et de saint Vincent martyr. Il renfermait l'étole que le roi Childebart avait rapportée d'Espagne. Dans le bras septentrional se trouvait l'au-

tel des saints Ferréol et Ferjeux. Celui du bras méridional était consacré à saint Julien de Brioude et celui du bras occidental aux saints Gervais et Protas, Nazaire et Celse, et Georges. Du côté sud se trouvait aussi l'oratoire Saint-Symphorien où saint Germain voulut plus tard être enterré, du côté nord, un autre en l'honneur de l'apôtre Pierre (48).

Ce texte peut recevoir un triple commentaire, archéologique, martyrologique et hagiographique. Par son plan, la basilique s'inscrit dans une tradition architecturale bien connue des archéologues paléochrétiens. Saint Ambroise en a créé le type en Occident avec la *basilica apostolorum* milanaise qui date de 386 et en a expliqué le symbolisme dans l'inscription en vers léonins qu'il y fit mettre en 395 (49). On a récemment publié, parmi ses nombreuses dérivations, deux églises qui reproduisent parfaitement le prototype milanais : Saint-Laurent d'Aoste et Saint-Laurent de Grenoble (50). Dans son plan, rien n'empêche donc Saint-Vincent de Paris d'avoir gardé au IX^e son aménagement du VI^e. La vérification archéologique est-elle possible ?

Le martyrologe d'Usuard permet un deuxième contrôle. Au 23 décembre, parmi les innovations propres à son auteur, il comporte deux notices sur les origines de l'abbaye parisienne :

Parisius dedicatio basilicae in honore S. Crucis et S. Vincentii martyris. Et depositio domni Childebarti regis (51).

Il s'agit, comme on le voit, de deux anniversaires conjointement célébrés, et dont le deuxième, au lieu de se trouver dans l'obituaire, a été mis intentionnellement dans le martyrologe, pour souligner le synchronisme entre la dédicace de l'église et la déposition de son fondateur. Selon Jacques Dubois, la dédicace se placerait vers 557-559. Je note que le 23 décembre 557 tombait un dimanche, jour traditionnel de ce genre de cérémonie. Selon Bruno Krusch, le roi mourut le 23 décembre 558. Je dirais plutôt, conformément au martyrologe, qu'on célébra ce jour-là ses funérailles (*depositio*). Dans ces conditions, le synchronisme a été voulu dès l'origine, en ce sens qu'on a choisi le jour de celles-ci en fonction de celle-là. Le martyrologe confirme donc la *Vita Droctovei* au sujet du patronage de l'abbaye. Ce qui n'a rien pour nous surprendre car les deux documents sont de Saint-Germain-des-Prés.

Du point de vue hagiographique enfin, la déposition des reliques dans les quatre autels est parfaitement conforme à ce que nous apprend de leur culte en particulier Grégoire de Tours. Radegonde avait obtenu de Byzance en 569 des reliques de la vraie Croix. Celles des autres saints sont aussi abondamment citées dans l'œu-

vre grégorienne (52). Il faut néanmoins interpréter le texte de Gislemar en fonction d'une chronologie souple, comme le suggère au minimum l'arrivée à Poitiers de la relique de la vraie Croix, à supposer que l'abbaye parisienne ait bénéficié des libéralités de Radegonde. Il est en effet probable que l'installation des quatre autels ne date pas de l'abbatiate de Droctovée, mais corresponde plutôt à un aménagement carolingien. Il n'empêche que les reliques énumérées ont pu se trouver à Saint-Germain dès le VI^e siècle. Depuis qu'ont été trouvées les authentiques de Chelles, des horizons insoupçonnés s'ouvrent à l'historien du culte sur la constitution très précoce de ces trésors de reliques dans les abbayes mérovingiennes (53).

Un dernier détail de la notice extraite de la *Vita Droc-tovei* confirme et précise la datation proposée pour elle. La basilique Saint-Vincent prit le relais de Saint-Geneviève comme église funéraire des rois mérovingiens. Dès le début aussi elle donna un abri à des sépultures non royales. En 558 y fut enterré son fondateur Chilbert ; en 576, l'évêque de Paris saint Germain ; en 584, le fils de Chilpéric et Chilpéric lui-même ; en 585, Clovis II. La même année, un incendie, qui ravagea les faubourgs, épargna Saint-Germain-des-Prés (54). Un récit du *De gloria confessorum*, en nous laissant entrevoir les débuts du culte de saint Germain de Paris, nous fait aussi comprendre pourquoi elle changea de nom :

Le jour qui suivit l'entrée de Chilpéric dans la ville de Paris, un paralytique, qui était assis dans le portique de la basilique Saint-Vincent où repose aussi le corps de saint Germain, fut guéri. Le lendemain matin, alors que le peuple attendait, il rendait grâce au bienheureux évêque. Il arrive en effet souvent que des paralytiques y recouvrent l'usage de leurs membres et les aveugles la vue. Rarement on célèbre sa solennité sans que son intercession ne fasse sentir ses effets (55).

Ce récit prend place dans une série de trois notices concernant des saints de Paris. Il est encadré par une première consacrée à saint Marcel et une troisième à sainte Geneviève (56). Il s'agit donc bien d'un miracle de saint Germain. De surcroît, c'est un miracle daté par une entrée de Chilpéric à Paris. Grégoire de Tours en signale trois, de 561, 576 et 583. Il ne peut s'agir des deux premières car à cette date saint Germain était en vie ou à peine enterré. Il ne reste que la dernière, du 17 avril 583 (57). Le miracle est donc du lendemain 18. Sa fête, en revanche, se célèbre le 28 mai. L'épisode est un des signes de son culte naissant. Celui-ci explique que la basilique Saint-Vincent ait perdu son nom primitif et porte aujourd'hui celui de Saint-Germain-des-Prés.

L'abbaye Saint-Vincent du Mans est en quelque sorte

une filiale de celle de Paris, car son fondateur Domnulus, évêque de la cité mancelle (559-581), avait d'abord été abbé du monastère parisien. Il en avait emporté ou obtenu des reliques du martyr espagnol. Il les déposa dans sa propre fondation, à l'inauguration de laquelle il avait invité saint Germain de Paris, le 6 mars 572. A sa mort, le 16 mai 581, il y fut enterré. Auparavant, il y avait aussi déposé des reliques de saint Laurent, si bien qu'à son titre primitif s'ajouta le nom du martyr romain (58).

On connaît le problème qui se pose au sujet de saint Vincent d'Agen et que je ne peux esquisser ici : pour les uns, il n'est pas exclu (Delehaye) qu'il s'agisse, voire il est sûr qu'il s'agit (marquise de Maillé) d'un dédoublement du martyr espagnol ; pour d'autres (Duchesne, de Gaiffier), c'est un martyr local (59).

Les travaux de Baudouin de Gaiffier ont clarifié — sinon résolu — les problèmes que posent la légende et le culte de saint Vincent dans l'Agenais à partir du VI^e siècle. C'est bien en effet le siècle où l'une et l'autre sont nées dans le contexte de la lutte des Francs contre les Wisigoths d'Espagne et le séparatisme politico-religieux de l'Aquitaine. Un autre résultat de son enquête est négatif mais non moins sûr : il n'y a pas, sur le saint, de témoignages antérieurs au milieu du VI^e siècle. C'est pourquoi, il importe de tenir un compte rigoureux de la chronologie de ceux du VI^e siècle. Le Martyrologe hiéronymien offre le nom du martyr le 9 juin dans les manuscrits pléniers de la seconde famille :

- B (*in fine*) ... Et in Galleis civit. Aginno loco Pompeiaco passio sci. Vincenti martyris.
- W (*ibid.*) ... Et in Gall. Pompeiae mar. Primi et Feliciani.
- C (*ibid.*) ... In Gallia Pompeiaco passio sci. Vincentii martyris.
- L (*ibid.*) ... Et in Gallia Popeiae (*vel* Pompeiae) martyris (60).

Pour les erreurs purement rédactionnelles, je renvoie au commentaire des P. Delehaye et de Gaiffier. Je lui ajoute ceci. La notice est absente de l'unique représentant complet de la première famille (E). Toutefois ceux de la deuxième famille dérivent tout autant de l'archétype de la recension gallicane. Tout au plus peut-on admettre un léger décalage chronologique dans le temps où l'une et l'autre sont détachées du tronc commun. Ce qui met encore l'ancêtre de cette seconde famille aux environs de l'an 600 (61). La notice hiéronymienne localise donc à Pompéjac le martyre de saint Vincent d'Agen. Ce lieu a été identifié avec le Mas-d'Agenais (62). Le témoignage de Grégoire de Tours se rapporte à un événement de 585. C'est l'année où se termina tragiquement l'équipée de Gondovald, lequel, au passage, saccagea la basilique de saint Vincent *quae est infra terminum Agennensis urbis*, avant de périr dans

le siège de Saint-Bertrand-de-Comminges (63). Les deux poèmes de Venance Fortunat sont plus difficiles à dater en raison du flottement qui subsiste dans la chronologie des faits et gestes de leur destinataire. Il s'agit des *Carmina* 8: *De basilica S. Vincentii ultra Garonnam*, et 9: *Item de basilica S. Vincentis Vernemetis* (64). Ils se rapportent à deux basiliques différentes que le Père de Gaiffier identifiait, l'une avec celle du martyr et qui est Pompéjac outre-Garonne, l'autre avec l'église cémentériale *quo sacra membra iacent* et qui est au Mas-d'Agenais. La première avait été gratifiée par Léonce II de Bordeaux d'un toit d'étain, la seconde avait été fondée par lui. Or, de ce personnage, nous ne connaissons guère que deux repères chronologiques: il prit d'abord part, « dans la première fleur de sa jeunesse », au siège de Saragosse en 541, alors qu'il n'était pas encore engagé dans le clergé et loin d'être évêque; ensuite, devenu évêque de Bordeaux, il assista au concile de Paris d'avant 573. Dans les autres circonstances, il est difficile de le distinguer de son prédécesseur, homonyme et oncle Léonce I^{er} (65). Tel est le contexte dans lequel il faut insérer la *Passio S. Vincentii Aginensis* (BHL 8621-8625). Circonstances et déroulement du martyr font de sa victime un saint local: c'est l'évidence que le Père de Gaiffier a bien dégagée. La conclusion est confirmée par l'ensemble du dossier qui concerne le saint au VI^e siècle.

Mais, précisément, c'est un dossier du VI^e siècle au-delà duquel nous ne pouvons aller, au moins dans l'état actuel de la documentation. Le chapiteau mérovingien en marbre des Pyrénées, les colonnes et autres débris architecturaux, le sarcophage anonyme en marbre d'Aquitaine, qui a été daté du VII^e siècle (66), ne peuvent servir à combler le trou de deux ou trois siècles qui sépare les premiers témoignages écrits des faits qu'ils sont censés attester. Cette longue et obscure période est de surcroît celle de troubles, de guerres et d'invasions, favorables à des confusions, des oublis et des méprises. C'est pourquoi reste toujours posé et non résolu le problème des origines: sur quels faits exacts repose le culte de saint Vincent en Agenais? Tant qu'on n'aura pas de preuve écrite ou archéologique de ce culte au IV^e siècle et sur place, il restera toujours possible de l'interpréter comme un avatar de celui de saint Vincent de Valence.

Grégoire de Tours rapporte une série de notices au sujet de saint Vincent qui concernent la Touraine et la région voisine de l'Herbauge. Outre le lien géographique, elles en ont un autre, qui est de se rapporter à un mouvement de reliques de saint Vincent à travers la province. Grégoire attribue à son prédécesseur Eufronius (556-573) la fondation de la basilique Saint-Vincent de Tours et la création d'églises rurales:

Huius tempore basilica S. Vincentii aedificata est. Tausiriaco, Cerate et Orbiniaco vicis ecclesiae aedificatae sunt (67).

De ces fondations rurales, Grégoire en met deux sous le patronage de saint Vincent dans son *De gloria martyrum*. Ce même opuscule mentionne en plus deux autres sanctuaires du martyr. Le plus ancien pourrait être celui de Neuvy-le-Roi (68). L'histoire des reliques de cet endroit est racontée dans le chapitre consacré à saint André (69) et prend son origine au temps où Clodomir fut tué pendant son expédition contre les Burgondes le 21 juin 524 (70). D'une église burgonde incendiée, un Tourangeau réussit alors à sauver des reliques de saint André apôtre et saint Saturnin martyr et il les porta dans son pays à Neuvy-le-Roi qui en était dépourvu. Dorénavant et jusqu'à sa mort, il en célébra chaque année la solennité. Son fils négligea de continuer la pieuse tradition de son père défunt et fut atteint de fièvre quarte durant une année. Il fit le vœu de construire une basilique neuve pour les reliques et guérit sur le champ. Le jour de son inauguration, comme on transportait les reliques de la vieille église dans la neuve, passèrent providentiellement des voyageurs qui s'étaient trompés de chemin et qui transportaient des reliques de saint Vincent. Ils en abandonnèrent généreusement une partie au prêtre de Neuvy qui les déposa dans la basilique nouvelle avec les autres, si bien qu'elle prit le nom du martyr espagnol.

Les autres églises du saint sont mentionnées dans le chapitre spécial que Grégoire lui consacre (71). La première nommée est celle de Bessay-en-Herbauge (72). Elle conservait des reliques du saint martyr et en célébrait la fête par erreur le 21 au lieu du 22 janvier. L'archiprêtre et les fidèles réparèrent leur erreur quand, une année, ils en eurent été avertis par une intervention miraculeuse. Dans la même séquence prend place la mention de Céré, nommée pour la deuxième fois. En effet, des voyageurs, eux aussi porteurs de reliques du martyr, y avaient fait étape et avaient reçu l'hospitalité dans la mesure d'un pauvre homme. A cette occasion furent guéris deux paralytiques et un aveugle. Le troisième et dernier épisode du *De gloria martyrum* est localisé à Orbigny, à peu de distance d'ailleurs du village précédent. L'église du lieu conservait, elle aussi, des reliques du martyr qui furent volées et miraculeusement restituées, à la suite de songes de diverses personnes. Pendant qu'on les ramenait à l'église spoliée, elles guérèrent un malade gravement atteint depuis un an et que les siens avaient amené sur un brancard. Je rappelle enfin un épisode de son *Historia Francorum*, qui concerne aussi saint Félix de Gérone: le mouvement des reliques en Touraine a dû se prolonger pendant l'épiscopat de Grégoire lui-même (573-594), puisqu'il reçut la visite d'un imposteur qui en transportait de saint Félix et de saint Vincent et qui fut démasqué à Paris vers 580 (73).

Avant d'achever la revue des notices gallicanes, je dois faire état de six sanctuaires, attestés seulement

après Grégoire de Tours mais dont l'origine peut être parfois fort ancienne. L'église Saint-Vincent de Cahors figure dans le testament de saint Didier, évêque de la ville (630-655). Ce document de valeur est conservé grâce à la *Vita Desiderii* (BHL 2143, chap. 30) (74). L'église de Clermont-Ferrand est inscrite au *Libellus de ecclesiis Claromontanis*, qui est de la première moitié du Xe siècle (75). Quant à celle de Metz, elle intervient pour la première fois au VIII^e siècle dans une liste d'églises stationnales, avant de reparaître dans des documents du Xe siècle (76). On y célébrait la Quinquagésime, il y a aussi la *cella S. Vincentii* d'Orléans, actuellement église paroissiale Saint-Vincent-des-Vignes : elle est mentionnée dans un diplôme de Charles le Chauve (juin 840-août 843) et de nouveau vers 1029 comme prieuré de Bourg-Dieu (77). Quant au monastère Saint-Vincent de Laon, c'est un de ces monastères épiscopaux qui ont eu parfois le caractère de second siège de l'évêché. Il est attesté comme tel en 923-935, 961 et 978. Je connais à son sujet une notice d'époque carolingienne. Mais son origine est sans doute bien plus ancienne (78). La liste se clôt enfin avec l'*ecclesia S. Vincentii* de Senlis : encore qu'elle ne soit attesté pour la première fois que dans un acte de Philippe I^{er} en 1065, M. Roblin l'estime « très antérieure à la fin du premier millénaire » (79).

Pour résumer ce qui vient d'être dit des sanctuaires de saint Vincent en Gaule, il convient d'abord de faire quelques observations d'ordre chronologique. Si Saint-Vincent de Digne avait été une église dédiée au martyr espagnol, nous tiendrions en elle le plus ancien sanctuaire du martyr espagnol — et cela dans l'absolu. C'est sans doute trop beau pour être vrai. Aussi ai-je préféré voir dans son titulaire un saint local. Ce sanctuaire ayant été défalqué de la liste, les plus anciennement attestés sont alors ceux de Régimont et de Narbonne. Ils semblent devoir leur patronage, non pas certes à l'initiative de Rusticus de Narbonne, mais bien à son influence, au temps où son ressort métropolitain faisait partie de l'Eglise wisigothique d'Espagne. Le voisinage chronologique de sanctuaires géographiquement éloignés : Viviers, Vienne, Vaison, pourrait s'expliquer pour des raisons analogues. Ce qui rend plausible l'origine wisigothique de ce tout premier culte en France du martyr espagnol.

Il est en effet antérieur à l'expédition franque à Saragosse et au contre-coup culturel qu'elle a eu en Francie. A ce dernier se rattachent, directement ou indirectement, les sanctuaires de Paris, du Mans et d'autres encore, plus difficiles à identifier. La possibilité de cette influence reste ouverte pour Tours et même pour Agen. Dans ce dernier cas, il ne faut pas oublier, en effet, que Léonce II de Bordeaux encore jeune prit part au siège de Saragosse.

A partir du VI^e siècle, on voit se constituer des centres régionaux d'où le culte du saint rayonne sur les environs plus ou moins lointains. C'est le cas de Nissanelles-Ensérune qui dépend de Régimont, de Saint-Vincent de Cousignac qui est du diocèse de Viviers, du Mans dont le sanctuaire fut fondé par un ancien abbé de Saint-Vincent de Paris. Il peut en être de même des églises tourangelles en dépendance soit de Tours soit de Neuvy-le-Roi. Des sanctuaires tardivement attestés : Apt, Clermont, Laon, Metz, Orléans, Senlis, pourraient devoir leur création à la même influence venue de Saragosse.

Sur ce canevas chronologique se fixe une typologie des sanctuaires. Il y a d'abord les églises cémétérielles, comme Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Vaison, Tours. Ce sont ensuite les cathédrales de Viviers, Mâcon et Chalon, toutes dans une région bien circonscrite ; mais aussi des églises rurales, à Régimont, Collioure, en Touraine, à Saint-Laurent de Cousignac. Quelques-unes sont monastiques et servent de lieux de sépulture à leurs fondateurs et à leur famille : ainsi à Paris et au Mans. Dans ce classement typologique il faut faire une place à part, sûrement à Collioure, peut-être aussi au Mas-d'Agenais. Au premier endroit, le titulaire est sûrement le martyr espagnol, même s'il a fini par être pris pour un martyr local. Dans cette perspective, il est possible qu'il en soit de même pour Saint-Vincent d'Agen, voire (pourquoi pas ?) pour Saint-Vincent de Digne.

Quoi qu'il en soit, la précocité des sanctuaires gaulois du martyr espagnol explique, non seulement qu'on ait pu finir par oublier l'identité de leur titulaire, mais encore que leur nombre se soit sans cesse multiplié au cours des âges.

V. S.

- (1) **Greg. Tur.**, *Hist. Franc.* III, 29, dans *MGH. Srm.* I (1885), pp. 133-134; trad. fr. de **R. Latouche**, *Grégoire de Tours, Histoire des Francs*, coll. *Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge* (Paris, 1975), I, pp. 170-171. De son côté, **Isidore de Séville**, *Hist. Gothor.*, 41-43, dans *MGH. Aa.* XI, p. 284, donne une version différente de l'expédition franque. Celle-ci se serait soldée par une défaite sanglante que le « père de l'histoire de France » a masquée en retraite honorable sous le couvert d'une intervention divine en faveur de l'ennemi. Sur le siège de Saragosse, cf. **J. Orlandis**, *Zaragoza visigotica* (Saragosse, 1968).
- (2) **M. Rouche**, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région* (Paris, 1979), pp. 312-313, a dressé et commenté une carte des lieux de culte de saint Vincent en France. Elle est certainement incomplète. On pourra s'en rendre compte par mon propre inventaire qui est lui-même loin d'être exhaustif.
- (3) Chastenay : Yonne, arr. Auxerre, cant. Courson-les-Carrières; Corvol, soit Corvol-d'Embernard : Nièvre, arr. Clamecy, cant. Brinon, soit Corvol-l'Orgueilleux : *Ibid.*, cant. Varzy; Poigny, c'est-à-dire sans doute Appoigny : Yonne, arr. et cant. Auxerre. Cf. *Martyrologium S. Autissiodorensis ecclesiae...* DD. Caroli de Caylus ... consensu editum (Autissiodori, 1751), p. 478. Selon une note manuscrite du frontispice de l'ouvrage, l'auteur en est Jean-André Mignot, curé à Auxerre au XVIII^e siècle. **R. Louis**, *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle* (Paris, 1952), ne signale aucune église de saint Vincent à Auxerre.
- (4) **D. Giorgi**, *Martyrologium Adonis...* (Rome, 1745), pp. 656-675.
- (5) **H. Quentin**, *Les martyrologes historiques du Moyen Âge* (Paris, 1908), p. 14, note, p. 222; **P. Salmon**, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane*, IV (Città del Vaticano, 1971), pp. 100-101, n° 307.
- (6) **Vatican**, B. Ap., Reg. lat. 441, fol. 47 v°.
« Le 22 janvier, en Espagne, dans la ville de Valence, passion des saints Valère évêque et Vincent diacre, avec leurs compagnons. »
- (7) **Dom V. Cottton**, *Chronique du très auguste et très illustre monastère de Saint-Germain d'Auxerre*, ms 167 de la Bibliothèque municipale d'Auxerre : la traduction commentée du chapitre 39 a été publiée par **R. Louis et J. Roumailhac**, *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne (B.S.F.A.Y.)*, n° 1, 1984, pp. 29-37, en particulier p. 33 (plan des cryptes), p. 35 et n. 17; **Dom D. Fournier**, *Description des saintes grottes de l'église de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre*, 1^{re} édition 1714, 2^e éd. 1780, 3^e 1846, p. 108; **René Louis**, *Autessiodurum christianum*, op. cit., p. 93, fig. 49; **J.-M. Saur**, « Dans l'église Saint-Germain d'Auxerre, quatre baies à ébrasement du IX^e siècle », *B.S.F.A.Y.*, n° 5, 1988, pp. 23-28 avec (fig. 6) une vue de l'inscription située sur le mur sud de l'oratoire Saint-Laurent; **J. Marilier et J. Roumailhac**, « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) », *B.S.F.A.Y.*, n° 6, 1989, pp. 1-30, en particulier n° 24/1 et 2 (Laurent et Vincent), n° 7/1 à 6 (Censurius), n° 10/1 à 7 (Fraternus) et n° 11/1 à 4 (Gregorius).
- (8) *CIL*, XII, 4311; **Le Blant**, *ICG*, II, 610, pp. 454-455; *DACL*, XI, col. 2515; XII, col. 854; **H.-I. Marrou**, « Le dossier épigraphique de l'évêque Rusticus de Narbonne », dans *Rivista di archeologia cristiana*, XLVI (1970), pp. 346-348.
« Othia prêtre, la 23^e année de sa prêtrise, construisit et dédia la basilique, par suite d'un vœu, en l'honneur des martyrs saints Vincent, Agnès et Eulalie, pendant le sixième (ou septième) consulat de Valentinien et celui d'Avienus (ou d'Anthemius). »
- (9) *Concilia Galliae A. 314-506*, éd. **C. Munier**, dans *CC*, 148, p. 80, can. 9.
- (10) **Griffe**, *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude*, p. 171; *Gallia christiana nova*, VI, Instr., p. 17-18, 76.
- (11) *Loc. cit.*, p. 344; **M. Gayraud**, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle* (Paris, 1981), p. 317.
- (12) *CIL*, XII, 5338; **Le Blant**, *ICG*, II, 618, pp. 472-473; **Marrou**, *Loc. cit.*; **Griffe**, *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude*, I, pp. 54-55; **Sabarthès**, *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, pp. 399-400.
a. « Priez pour moi votre Rusticus. » b. « Cet autel est un don de feu Hermès prêtre. »
- (13) *PL* 136, col. 1020 : « A Carcassonne, en dehors de la ville, dans l'église dédiée au Christ en vénération du saint lévi-te et martyr, beaucoup de possédés et malades furent guéris. »
- (14) **Greg. Tur.**, *G.M.* 88, dans *MGH. Srm.* I (1885), p. 547.
- (15) *DACL* 15 (1953), col. 2468.
- (16) *Act. SS.* Nov. II/1, pp. 45-46; II/2, p. 194 n. 24, 46; p. 198 n. 34.
« En Espagne, à Collioure, anniversaire de saint Vincent. »
- (17) *Act. SS.* Nov. II, 1, p. LXXIV.
- (18) *Act. SS.* Nov. II/2, p. 74 n. 22, p. 180 n. 28, p. 192 n. 62, p. 208 n. 97, pp. 241-242 n. 10, p. 254 n. 49, p. 270 n. 14, p. 291 EXC., p. 300 n. 18, p. 303 n. 34, p. 343 n. 32, p. 353 n. 18, p. 391 ADD., p. 407 n. 25, p. 409-410 n. 17, p. 421 n. 19, p. 486 n. 20, pp. 517-518 n. 25, pp. 520-521 ADD., pp. 532-533 n. 12, p. 560 n. 12, p. 584 n. 1, p. 650 n. 7.
- (19) *DACL* 4 (1920), col. 398-404.
- (20) **J.-P. Kirsch**, *Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum*, coll. *LQ* 7-8 (Münster/W., 1924), p. 194, 224 n. 24.
- (21) **R. Lauxerois**, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherches sur la Cité d'Alba*, coll. *Revue archéologique de Narbonnaise*, Supplément 9 (Paris, 1983), pp. 224-225. Travail fondamental. Il ne rend pas inutiles, mais permet de mieux utiliser, ceux qui l'ont précédé, voire suivi : *Histoire du Languedoc*, II (rééd. **A. Molinier**, 1876), Preuves, col. 414-415; **Duchesne**, *Fastes épiscopaux*, I (1907), pp. 235-237; *DACL* 15 (1953), col. 3141; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. III (Paris, 1986), p. 60.
- (22) **Duchesne**, *Fastes épiscopaux*, I, p. 236.
- (23) **Sidon. Apoll.**, *Ep.* VI, 12, dans *MGH. Aa.* VIII (1887), pp. 101-102.
- (24) Ardèche, arr. de Privas, cant. de Bourg-Saint-Andéol.
- (25) **J. Rouchier**, *Histoire du Vivarais*, 1^{re} éd., p. 596; 2^e éd. I, p. 639; **R. Lauxerois**, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine*, p. 51 et n. 23.
« Moi Alcimius et ma femme Macedonia avons donné Saint-Vincent de Cousignac, (église) construite au bord du Rhône, (dont les terres s'étendent) jusqu'à *Bavarias* et la rivière Ouzon, la moitié de *Bellum* et, dans le Tricastin, l'île nommée *Argentière*, qui est du côté de Bourg-Saint-Andéol. »
- (26) Alcinius doit sans doute se lire plutôt Alcimius en raison de la cacographie Alicinius. C'était le beau-frère de l'évêque Aulus qui n'est pourvu d'aucun repère chronologique dans les *Fastes épiscopaux* de Duchesne, II, p. 238. La charte du VII^e siècle permet de le placer au moins en ce siècle. De plus, ils appartenaient tous à l'aristocratie foncière de la région.
- (27) *CIL*, XII, 1499; **Diehl**, 211; **Le Blant**, *ICG*, II, 402, pp. 218-219.
« Avec ses compagnons et pairs, Vincent habite
Ces murs, protège la maison, sauve son maître
Des ténèbres et donne la lumière issue de la lumière vraie. »

- (28) **Avit.**, *Ep. 79 ad Sigismundum regem*, dans *MGH. Aa. VI/2*, p. 93.
- (29) *Vie de S. Oyend*, 128-129, dans *Vies des Pères du Jura*, éd. F. Martine, coll. SC, 142, pp. 378-379.
- (30) *Vita S. Clari*, 2 (*BHL* 1825), dans *Act. SS. Ian. I*, p. 52.
- (31) *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. III, p. 33.
- (32) **Greg. Tur.**, *H.F. IX*, 20, dans *MGH. Srm. I*, pp. 440-441.
- (33) *Conc. Galliae A. 511-694*, éd. C. de Clercq, dans *CC*, 148A, p. 303, 310.
- (34) *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. III, p. 71.
- (35) *Liber sacramentorum Gellonensis*, 30, éd. A. Dumas, dans *CC*, 159, p. 21; J. Deshusses, *Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits*, 27, dans *Spicilegium Friburgense*, 16, p. 122; V. Leroquais, *Les sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1924), III, p. 423 (index); *Id.*, *Les bréviaires manuscrits... de France* (Paris, 1934), V, p. 330 (index).
- (36) C. Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* (Mâcon, 1864), n° 66, pp. 53-54; n° 53, pp. 46-47; n° 224, pp. 140-141; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. IV, p. 79.
- (37) **Greg. Tur.**, *V.P. VII*, 2, dans *MGH. Srm. I*, pp. 687-688.
- (38) *Vita S. Garnerii praepositi*, éd. G. Valat, *Poursuite privée et composition pécuniaire dans l'ancienne Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1150 à 1200* (Dijon, 1907), seconde partie, p. 16.
« Il y a une autre église... en l'honneur du glorieux martyr du Christ saint Vincent. Dans la Vie du bienheureux Grégoire, il est écrit que sa maison était attenante au baptistère. »
- (39) *Cartulaire de l'Eglise d'Apt*, éd. N. Didier, H. Dubled, J. Barrauol (Paris, 1967), n° LXXVII, pp. 218-228; n° XXIX, pp. 135-137; G. Barrauol, *La Provence romane*, II: *La Haute-Provence* (La Pierre-qui-Vire, 1977), p. 408; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. II, p. 74; A. Blaise, *Lexicon latinitatis Medii Aevi* (Turnhout, 1975), col. 818, *ad verbum sanctuarium*.
- (40) *Vita S. Marcellini Ebredunensis* (*BHL* 5227), dans *Mombritius, Sanctuarium*, II, pp. 130-131; mieux dans *Act. SS. Apr. II*, p. 751.
- (41) J.-R. Palanque, *Les évêchés provençaux à l'époque romaine*, dans *Provence historique*, 2 (1951), p. 111, 135.
- (42) P. Gassendi, *Notitia ecclesiae Diniensis* (Paris, 1654), pp. 44-45, montre que Vincent, évêque de Digne, a été l'objet d'un culte dans son Eglise.
- (43) **Greg. Tur.**, *H.F.*, III, 29, dans *MGH. Srm. I*, p. 126.
- (44) *G.F.* 26, dans *MGH. Srm. I*, p. 284.
« Childebert avait aussi demandé qu'on lui donnât des reliques du bienheureux Vincent. L'évêque lui en remit beaucoup... Rentré à Paris, le roi construisit une église en l'honneur du saint martyr Vincent. »
- (45) **Gislemar**, *Vita S. Droctovei abb. Paris.*, 2, dans *MGH. Srm. III*, p. 540.
« Quand le roi apprit cette nouvelle, il fut enclin à la miséricorde dans un sentiment de grande piété. Il reçut des gens de Saragosse l'étole du bienheureux diacre et martyr en cadeau très apprécié. Avec son frère, il regagna alors le pays natal. »
- (46) *Ibid.*, 16, p. 542.
- (47) Dubois, *Le martyrologe d'Usuard*, p. 82, 192.
- (48) *Vita Droctovei*, 17, *Ibid.*, p. 542.
- (49) *Ambrogio e la cruciforme « romana » basilica degli apostoli nei milleseicento anni della sua storia* (NED Milano, 1986), pp. 22-95, pp. 220-229, pp. 243-244.
- (50) C. Bonnet, R. Perinetti, *Aoste aux premiers temps chrétiens* (Aoste, Musumeci Ed., 1986), pp. 35-44; R. Colardelle, *Grenoble aux premiers temps chrétiens* (Paris, Imprimerie nationale, 1986), pp. 19-58.
- (51) Dubois, *Le martyrologe d'Usuard*, p. 364.
« A Paris, dédicace de la basilique en l'honneur de la Sainte-Croix et de saint Vincent martyr. Et déposition du pieux roi Childebert. »
- (52) *Vraie Croix*: **Greg. Tur.**, *G.M.*, 5, dans *MGH. Srm. I*, pp. 489-490; *H.F. IX*, 42, *Ibid.*, pp. 401-404; **Venant. Fortun.**, *Carmina*, II, 3, dans *MGH. Aa.*, IV, p. 27 ss. – SS. Ferréol et Ferjeux: *G.M.*, 70, p. 535. – S. Julien de Brioude: *V.S.J.*, pp. 562-584. – SS. Gervais et Protas: *G.M.*, 46, p. 519. – SS. Nazaïre et Celse: *Ibid.*, pp. 519-520. – S. Georges: *G.M.*, 100, pp. 554-555. – S. Symphorien: *G.M.*, 51, p. 524.
- (53) V. Saxer, *Les authentiques de reliques de Chelles*, dans *les Rendiconti della Pontifica Accademia Romana di Archeologia*, vol. LXI (1986-1987), pp. 127-147.
- (54) **Greg. Tur.**, *H.F.*, IV, 20; V, 8; VI, 34, 46; VIII, 10, 33, dans *MGH. Srm. I*, p. 152, 204, 305, 319-321, 377, 401-403.
- (55) **Greg. Tur.**, *G.C.*, 88, dans *MGH. Srm. I*, pp. 804-805.
- (56) *Ibid.*, 87-89, pp. 804-805.
- (57) **Greg. Tur.**, *H.F.*, 27, 31, 46, dans *MGH. Srm. I*, pp. 154-155, pp. 194-195, p. 295 et 299.
- (58) Cottineau, *Répertoire des abbayes et prieurés*, II, col. 1730-1731; R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans* (Mamers-Le Mans, 1886), p. 6, 9; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, pp. 337-338; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, t. V (1987), p. 53.
- (59) L. Saltet, « Etude critique de la « Passio S. Vincentii Aginnensis », dans *Revue de Gascogne*, n.s., I (1900), pp. 97-113; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, pp. 142-144; Marquise de Maillé, *Vincent d'Agen et S. Vincent de Saragosse. Etude sur la « Passio S. Vincentis martyris »* (Melun, Librairie d'Argences, 1949); B. de Gaiffier, « La Passion de S. Vincent d'Agen », dans *Anal. boll.*, 70 (1952), pp. 160-161; *Id.*, *Les deux poèmes de Fortunat en l'honneur de S. Vincent*, dans *Etudes mérovingiennes. Actes des journées de Poitiers, 1^{er}-3 mai 1952* (Paris, 1953), pp. 127-134; *Id.*, *Problèmes posés par le dossier de saint Vincent d'Agen*, dans *Colloquio sulla Gallia romana, Roma, 10-11 maggio 1971* = *Problemi attuali di scienza e di cultura*, 158 (Roma, 1973), pp. 131-138; *Id.*, « Notes complémentaires sur saint Vincent d'Agen », dans *Recherches d'hagiographie latine* = *Subsidia hagiographica*, 52 (Bruxelles, 1971), pp. 47-57.
- (60) *Act. SS. Nov. II/1*, p. 77; *II/2*, pp. 311-312.
- (61) *Act. SS. Nov. II/2*, p. XIII; R. Aigrain, *L'hagiographie. Ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, Blond et Gay, 1953, p. 39.
- (62) Lot-et-Garonne, arr. Marmande, ch.-l. de cant.
- (63) **Greg. Tur.**, *H.F. VII*, 35; *G.M.* 104, dans *MGH. Srm. I*, p. 315, 559.
- (64) *MGH. Aa. IV/1* (1881), pp. 11-12.
- (65) Duchesne, *Fastes épiscopaux*, II, p. 61; E. Griffe, « Un évêque de Bordeaux au VI^e siècle: Léonce le Jeune », dans *Bulletin de littérature ecclésiastique* (1963), pp. 63-71.
- (66) M. Vieillard-Troiekouroff, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours* (Paris, 1976), p. 167.

(67) **Greg. Tur.**, *H.F.*, X, 31, xviii, dans *MGH. Srm.* I, p. 534. – Thuré: Indre-et-Loire, arr. Tours, cant. Neuvy-le-Roi, comm. Saint-Paterne. – Céré: *Ibid.*, arr. Tours, cant. Bléré. – Orbigny: *Ibid.*, arr. Loches, cant. Montrésor.

(68) Indre-et-Loire, arr. Tours, ch.-l. de cant.

(69) **Greg. Tur.**, *G.M.*, 30, dans *MGH. Srm.* I, p. 506.

(70) **Greg. Tur.**, *H.F.*, III, 6, dans *MGH. Srm.* I, p. 114.

(71) **Greg. Tur.**, *G.M.*, 89, dans *MGH. Srm.* I, pp. 547-548.

(72) Vendée, arr. La Roche-sur-Yon, cant. Mareuil.

(73) **Greg. Tur.**, *H.F.*, IX, 6, dans *MGH. Srm.* I, pp. 361-363.

(74) *MGH. Srm.* IV, p. 587.

(75) *MGH. Srm.* VII, pp. 456-467; **C. Pietri**, « L'espace chrétien dans la cité. Le vicus christianorum et l'espace chrétien de la cité arverne (Clermont) », dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 66 (1980), pp. 177-209, ne la mentionne pas.

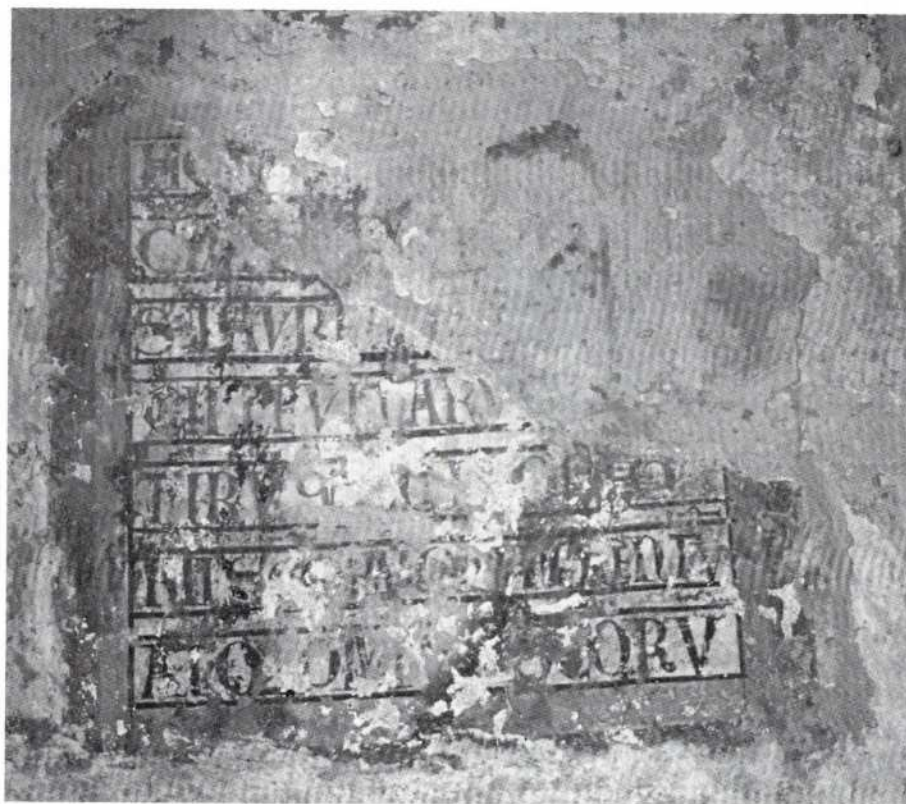
(76) **Th. Klauser**, « Eine Stationsliste der Metzger Kirche aus dem 8. Jahrhundert wahrscheinlich ein Werk Chrodegangs », dans *Ephemerides liturgicae*, 44 (1930), pp. 162-193, repris dans *Gesammelte Arbeiten zur Liturgiegeschichte, Kirchenges-*

chichte und christlichen Archäologie = Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband 3 (1974), p. (22-45) 27; **N. Gauthier**, *L'évangélisation des pays de la Moselle* (Paris, 1980), p. 399.

(77) **Cottineau**, *Répertoire des abbayes et prieurés*, II, col. 2144; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* (Paris, 1980), p. 99.

(78) **R. Poupardin**, « Cartulaire de Saint-Vincent de Laon », dans *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, XXIX (1902), pp. 173-267; **V. Berlière**, « Un manuscrit inédit de Dom Robert Wyard », dans *Revue bénédictine*, XXXVIII (1926), pp. 178-188, XXXIX (1927), pp. 105-128; **E. Lesne**, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. VI: *Les églises et les monastères* (Lille, 1943), p. 23, 26, 409, 445; **V. Saxer**, « La notice *Tantum autem gratiam* (BHL 8634-8636) et les sanctuaires de S. Vincent en Gaule franque », à paraître dans les *Mélanges Jacques Fontaine*.

(79) **Cottineau**, *Répertoire des abbayes et prieurés*, II, col. 3005; **M. Roblin**, « Cités ou citadelles? Les enceintes romaines du Bas-Empire d'après l'exemple de Senlis », dans *Revue des études anciennes*, 67 (1965), p. 387; *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* (Paris, 1975), p. 87.



Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre. Inscription de la dédicace d'un autel en l'honneur de saint Laurent et saint Vincent, lévites et martyrs, de saint Léger, des saints Innocents et de tous les saints (fin du XII^e siècle).

HOC ALTARE CONSECRATUM EST
IN HONOREM SLAURENTII ET SVICENCII
LEVITARUM ET MARTIRUM...

Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (II):

Les fresques de la passion de saint Etienne

et le texte des Actes des Apôtres

par Alain LABBÉ

Depuis qu'en 1927 le Professeur René Louis les a rendues à la lumière*, les fresques de la passion de saint Etienne ont été surtout étudiées du point de vue pictural et stylistique (1), et l'aspect iconographique n'a été que rarement abordé (2), sans doute en raison de l'identification aisée des thèmes qui, en effet, ne comporte aucune difficulté majeure: le sujet de chacun des trois panneaux a été immédiatement reconnu et, dans la suite, toujours bien compris — à une nuance près, nous le verrons. En outre, le fait que la lapidation d'Etienne soit une iconographie particulièrement répandue (3) a pu contribuer à détourner les chercheurs d'une analyse qui pouvait paraître faite d'avance.

Il nous a cependant semblé utile, après avoir dans ces mêmes colonnes abordé les problèmes complexes posés par l'interprétation du décor peint de l'oratoire Saint-Laurent (4) qui jusque-là n'avait pas fait l'objet d'une publication complète (5), d'étendre notre enquête à ces œuvres au contraire bien connues et souvent reproduites. C'est essentiellement à l'étude du rapport entre texte et image que nous nous attacherons ici, en cherchant à préciser la nature de la démarche qui a présidé à l'illustration du texte des *Actes des Apôtres*.

On sait de quel éclat brilla au IX^e siècle la vie intellectuelle à Saint-Germain d'Auxerre; des études récentes permettent de mieux apprécier l'importance de la contribution des maîtres de l'Ecole d'Auxerre et de leurs disciples à la culture de l'Occident carolingien (6). C'est par rapport à ce contexte de haute culture cléricale qu'il convient de situer l'architecture des cryptes, au plan savant régi par une stricte trame modulaire (7) et répondant par une subtile hiérarchisation des espaces aux nécessités de la liturgie et du pèlerinage; plus nettement encore, c'est dans la perspective de la riche tradition de savoir exégétique que, dès cette époque, constituaient les premiers maîtres de l'Ecole d'Auxerre, que doit se placer l'analyse du programme iconographique.

Probablement demeuré inachevé (8) et parvenu jusqu'à nous dans un état lacunaire, celui-ci peut cependant être restitué dans ses grandes lignes; tout indique qu'il procédait d'une conception d'ensemble mûrement élaborée, axée sur les théophanies des absides (9) et

ordonnée en fonction de la disposition symétrique des oratoires où étaient honorés, à l'est, les deux fondateurs du monachisme d'Occident, saint Benoît et saint Martin, et, à l'ouest, les deux diacres martyrs témoins des origines de l'Eglise, Etienne et Laurent. Deux pôles complémentaires étaient ainsi marqués symboliquement dans l'espace des *cryptae inferiores*: à l'est, non loin des escaliers qui les faisaient communiquer avec le chœur de l'église haute, les saints patrons de la vie monastique; à l'ouest, près des entrées par où les pèlerins accédaient au couloir de circulation, les saints diacres qui pouvaient le mieux incarner la pastorale et l'accueil des fidèles et marquer aussi, sans doute sous l'influence de l'évêque Héribold, l'éminence de la hiérarchie ecclésiastique. Une discrète mais ferme volonté d'équilibre entre fonction liturgique et fonction pérégrinale s'exprimait par là dans la répartition même des autels (10).

Il convient de remarquer à ce propos qu'à Centula-Saint-Riquier, dans l'église d'Angilbert achevée soixante ans avant les cryptes de Saint-Germain, une semblable symétrie faisait se correspondre les autels de saint Etienne et de saint Laurent, placés dans les collatéraux de part et d'autre de la nef centrale comme ils l'étaient à Auxerre de chaque côté de la confession, et que leurs emplacements étaient identiques, celui de saint Etienne au nord et celui de saint Laurent au sud. Dans le bas-côté méridional de Saint-Riquier, la similitude avec la disposition adoptée à Saint-Germain d'Auxerre se prolongeait dans la travée suivante, où l'autel de saint Martin faisait suite, vers l'est, à celui de saint Laurent; il n'en allait pas de même dans le bas-côté nord où venait après l'autel de saint Etienne celui de saint Jean-Baptiste (11).

Il faut voir dans l'élaboration de ce grand programme l'expression architecturale et picturale des méditations théologiques des premiers temps de l'Ecole d'Auxerre, et l'on peut avec vraisemblance imaginer que les orientations en ont été fixées par un groupe de clercs érudits réunis autour de l'évêque Héribold. Celui-ci vécut assez longtemps pour voir le commencement et l'achèvement des travaux: il procéda, en 841, à la translation provi-

soire du corps de saint Germain, immédiatement avant l'ouverture du chantier qui la rendait nécessaire; il fut inhumé en 857 dans la *crypta Sancti Stephani* alors que le gros œuvre était déjà terminé depuis un certain temps et que la décoration n'était pas éloignée de l'être (12). Il eut certainement une part décisive dans la conception de l'ensemble et, en l'absence de l'abbé laïc, le comte Conrad d'Argovie, dans la diligente surveillance des travaux (13).

Homme de haute culture (14), il était en correspondance avec les plus grands lettrés de son temps, consultant Raban Maur sur le dogme de l'eucharistie (15), sollicitant de son frère Loup de Ferrières un avis sur un point de lexicologie picturale et recevant en réponse le petit traité du *Quid sit ceroma* (16). L'une comme l'autre de ces démarches témoignent du registre étendu de ses connaissances et de la diversité de ses préoccupations, et toutes deux, dans leur orientation tour à tour théologique et technique, éclairent le rôle qu'il a pu jouer à Saint-Germain pour le choix des thèmes iconographiques aussi bien que par l'attention autorisée qu'il était en mesure de porter à l'exécution des fresques. Est-ce à lui que revient le choix du peintre, le jeune moine Fredilo, compagnon d'Héric et de Remi et élève de Loup, dont on sait qu'il fut chargé d'aller porter à Ferrières la *quaestiuncula* sur le sens du mot *ceroma* (17)? On ne peut l'affirmer, mais la chose est très vraisemblable, d'autant que la date de cette mission coïncide approximativement avec celle que l'on peut raisonnablement assigner au début des travaux de décoration dans les cryptes, peu avant 857 (18).

Les indications qui ont pu être réunies sur la carrière de Fredilo et qui permettent d'entrevoir quelle fut sa personnalité s'accordent parfaitement avec les termes de l'inscription qui, on le sait, nous a conservé sa signature: *FREDILO SO[PHISTA FECIT]* (19). Il est bien un lettré, conscient de sa valeur intellectuelle et fort de son savoir, le peintre qui se désigne lui-même comme *sophista*: « philosophe » ou, plus largement, « savant » au sens que revêt ce mot dans le latin carolingien. Un tel peintre a dû nécessairement être beaucoup plus qu'un simple exécutant, sinon il n'aurait pas fait suivre son nom de ce titre qui, à n'en pas douter, signale la part qu'il a eue à la conception de l'œuvre et à l'orientation de son contenu sémantique. Aux côtés d'Héribald, au sein du cercle que l'on se plaît à imaginer autour de ce prélat érudit, Fredilo a certainement été étroitement associé à l'élaboration du programme et peut-être fut-il chargé de sa formulation finale, avant de lui donner forme picturale.

Bien que cette inscription soit, comme on l'a rappelé récemment, unique dans la France médiévale pour le domaine de la peinture murale (20), il ne nous semble pas qu'il y ait lieu de mettre en doute son caractère de signature autographe (21). Elle se situe, précocement certes, mais logiquement, dans le vaste corpus des inscriptions plus tardives qui intègrent à l'œuvre le nom

de l'artiste, scribe ou sculpteur le plus souvent — tel le *Gislebertus hoc fecit* du tympan d'Autun —, généralement en une brève mention mais aussi parfois, en particulier dans l'Italie des XII^e et XIII^e siècles où plus qu'ailleurs s'affirme l'importance du rôle de l'artiste, sous la forme d'un texte se développant sur une ou deux lignes et invitant implicitement ou explicitement à louer, comme le voulait Nicola Pisano, « dignement la main si bien instruite », *digne tam bene docta manus* (22).

C'est bien la marque d'une *docta manus*, apte à donner à l'œuvre la plénitude de sa forme, qu'il faut reconnaître dans les fresques d'Auxerre. Mais en se qualifiant lui-même de *sophista*, Fredilo a donné à sa signature un caractère particulier, qui la distingue de toutes celles que nous venons d'évoquer. En celles-ci se lisent la satisfaction tirée de l'heureux achèvement d'une tâche bien faite, la certitude d'avoir atteint la perfection dans la maîtrise d'une technique, voire même, pour les plus ambitieuses d'entre elles comme la fière signature du maître Niccolò au tympan de la cathédrale de Ferrare (23), la conscience d'avoir fait œuvre d'art au sens moderne de ce mot. Mais elles ne revendiquent jamais la dimension spécifiquement intellectuelle que Fredilo a tenu à souligner, comme s'il voulait indiquer que, si accompli qu'ait pu être son art de peintre, lui importait surtout en sa tâche le pieux savoir de l'exégète.

Et certes, seul un esprit formé à la pratique de l'exégèse la plus savante et nourri de connaissances patristiques étendues pouvait concevoir la double théophanie inscrite dans le cul-de-four de l'abside de l'oratoire Saint-Laurent, où le visage du Christ auréolé du nimbe crucifère domine, au sommet de la voûte, la scène de l'Adoration des Mages, thème iconographique rarissime qui réunit en une image unique la révélation du mystère de l'Incarnation et du mystère de la Rédemption (24). On reconnaît là la marque d'une pensée à la fois visionnaire et subtile, s'appuyant sur la science scripturaire du disciple de Loup et travaillant dans l'atmosphère culturelle qui vit s'élaborer les commentaires d'Haymon et de Remi. C'est à tout le savoir exégétique accumulé en ce haut lieu de pensée et de prière que Fredilo a prêté le langage du trait et de la couleur pour l'offrir aux regards des pèlerins et enrichir leur démarche, trop souvent attachée à l'étroite matérialité de la dévotion aux « corps saints », des lumières d'une conception plus élevée de la foi chrétienne.



On peut discerner dans ce programme une double orientation dont l'une, purement mystique, telle qu'elle s'incarne dans la savante *theopsis* de l'oratoire Saint-Laurent, ne pouvait guère atteindre le commun des fidèles qu'en une sorte d'éblouissement global, la subtilité de la conception théologique demeurant inaccessi-

ble. L'autre, plus narrative et par là plus directement pédagogique, se manifeste dans le cycle de saint Etienne où, pourtant, Fredilo a su dépasser le point de vue de la simple illustration du texte des *Actes* et faire, là encore, œuvre d'exégète en liant étroitement, à l'instar de ses maîtres, le déroulement du récit à un véritable commentaire pictural continu dégageant de chaque scène le message essentiel.

Comme son symétrique du côté sud, la *crypta Sancti Stephani* comporte quatre travées couvertes de voûtes d'arêtes séparées par des arcs doubleaux qui retombent sur une colonne centrale. L'oratoire proprement dit se limite aux deux travées septentrionales que prolongeait primitivement une abside en hémicycle semblable à celle dont l'amorce se voit encore dans l'oratoire Saint-Laurent, mais l'unité spatiale constituée par le plan centré implicite qui s'organise autour de la colonne, ainsi que la continuité du décor réparti sur les trois parois sud, ouest et nord, annexent de fait à l'oratoire les deux travées correspondantes du couloir de circulation.

La décoration picturale de l'oratoire Saint-Etienne comprend, outre un riche décor végétal stylisé — palmes, couronnes et guirlandes qui couvrent les voûtes ainsi que l'intrados des arcs — et les belles colonnes feintes qui rythment les parois (25), trois grands panneaux semi-circulaires où se déroule, du sud au nord, le récit de la passion d'Etienne. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le cycle n'est sans doute pas complet et il est vraisemblable que le premier et le dernier panneau ont disparu lors des bouleversements subis par les cryptes lorsque, à l'extrême fin du XIII^e siècle, on y implanta les massifs de maçonnerie destinés à supporter les piles du chœur gothique de l'église haute. Le récit devait s'ouvrir logiquement, au sud, par la scène de la prédication d'Etienne (*Actes* 6, 8-10) et se clore, au nord, avec celle de son ensevelissement (8, 2). Manque enfin, disparu avec l'abside détruite elle aussi lors des remaniements de l'époque gothique, l'élément essentiel qui donnait son sens à tout le cycle et qui commandait la répartition des scènes : la théophanie dont l'existence peut être restituée avec certitude (26) et qui, dans le cul-de-four absidal, montrait conformément aux paroles d'Etienne « le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu » (7, 56). La scène de l'extase d'Etienne se trouvait placée exactement en face de l'abside, si bien que, pour les pèlerins qui parvenaient peut-être ici au terme de leur pieuse déambulation autour de la confession (27), les paroles du saint immobilisé dans la contemplation de la vision divine se trouvaient en quelque sorte matérialisées dans l'espace de l'oratoire, comme si elles retentissaient encore sous les voûtes peintes des symboles de la gloire des martyrs.

A la différence de celles de l'oratoire Saint-Laurent, mutilées et malaisément lisibles, les peintures murales de la *crypta Sancti Stephani* sont parvenues jusqu'à notre temps dans un remarquable état de conservation, qui s'explique par le fait qu'elles furent de bonne heure

recouvertes par un badigeon, à une date qu'il est difficile de préciser mais que l'on peut avec vraisemblance situer au moment des incursions normandes de la fin du IX^e siècle, sans doute peu avant le raid de 887 (28). Les fresques ne sont donc restées exposées à la fumée des cierges et des lampes et aux effets des variations atmosphériques que pendant un peu moins de trente ans, ce qui explique l'exceptionnelle fraîcheur qui fut unanimement admirée au moment de leur découverte.



Alors que le panneau de l'extase d'Etienne et celui de la lapidation sont pratiquement intacts, la scène de la comparution devant le Sanhédrin a toutefois beaucoup souffert dans sa partie inférieure lors du percement de la porte qui fait communiquer le bras nord du couloir de circulation avec la confession, percement que l'on a longtemps daté de la fin du XIII^e siècle et qui semble bien être plus ancien (29). Même ainsi amputée, la scène est parfaitement lisible et permet de mesurer pleinement la minutieuse attention et la profonde intelligence du texte qui caractérisent tout le cycle. Le peintre a illustré ici le moment précis où, après son arrestation (*Actes* 6, 12) et l'audition des « faux témoins » qui l'accusent d'avoir prononcé « des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu » (6, 11 ; 6, 13-14), Etienne répond à la question du Grand Prêtre : « Cela est-il vrai ? » (7, 1) (30).

Fredilo, avec le sens de la composition efficace et immédiatement éloquente qui est l'un des traits les plus frappants de son art, a dans cette scène résumé la puissance du Sanhédrin en la personne du seul Grand Prêtre siégeant accompagné d'un second juge debout. En réalité, le Grand Sanhédrin (31) comprenait soixante-et-onze membres, qui se réunissaient sous la présidence du Grand Prêtre en exercice. Fredilo n'ignorait nullement la composition de cette assemblée, mais il a choisi cette forme de présentation du récit pour concentrer l'attention sur la question du Grand Prêtre et sur la réponse d'Etienne. A l'inverse, dans la scène suivante, il a disposé autour du saint en extase un groupe de neuf personnages, non pas tant pour donner une idée plus exacte de l'effectif nombreux du Sanhédrin que pour souligner l'intensité dramatique d'un moment d'extrême tension où seule importait l'expression de la réaction collective des juges.

En outre, en opposant si vigoureusement à la figure du Grand Prêtre assis celle d'Etienne debout et en insistant sur l'échange de la question et de la réponse, Fredilo a implicitement mis en relation cette scène avec celles de la comparution du Christ devant Caïphe et devant Pilate, soulignant ainsi la dimension essentielle de ce passage des *Actes* qui fait de la passion d'Etienne une *imitatio Christi*. Dans la vie et la mort du proto-martyr se répètent en effet en abrégé les principales

étapes de la vie terrestre du Christ : comme lui, Etienne opère « des prodiges et des signes remarquables parmi le peuple » (6, 8), avant de susciter, comme lui, l'hostilité et la délation parmi ceux avec qui il « entr(e) en discussion » et qui s'avèrent « incapables de s'opposer à la sagesse et à l'Esprit » (6, 9-10), puis de comparaître comme lui devant le Sanhédrin, enfin d'être comme lui supplicié par ceux que la Providence a voulu laisser sourds à son message pour que la vérité en soit plus tard pleinement révélée.

Fredilo a clairement mesuré toute l'importance de ce passage, l'une des plus longues notices des *Actes* (6, 8-8, 1), qui inscrit la passion du protomartyr dans la double perspective de la révélation évangélique et de la tradition judaïque (32). En effet, Etienne n'est pas seulement le premier des martyrs de la foi chrétienne ; il s'affirme aussi, dans le long discours qu'il prononce devant le Sanhédrin (7, 2-53), comme le continuateur des prophètes de l'Ancien Testament. Rien n'est plus significatif à cet égard que la place qu'il fait à Moïse dans son propos, Moïse contre qui il était accusé d'avoir « blasphémé » (6, 11) et dont il rappelle la mission et les vicissitudes, lui consacrant la partie la plus importante de son discours (7, 20-44) qui prend alors le tour passionné et véhément de la grande tradition prophétique de Jérémie et d'Ezéchiel, Moïse qu'il présente implicitement comme une préfiguration du Christ, en particulier en 7, 25 : « Il pensait faire comprendre à ses frères que Dieu, par sa main, leur apportait le salut ; mais ils ne le comprirent pas ».

De ce point de vue, ce passage des *Actes* marque une étape importante aux origines de l'un des courants majeurs de l'exégèse chrétienne, qui s'attachera avec une subtilité toujours croissante à mettre en correspondance les figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, tout comme, à sa suite et inspiré par elle, l'art médiéval multipliera les œuvres mettant en parallèle l'ancienne et la nouvelle Loi, revenant en particulier avec prédilection sur la représentation de Moïse comme précurseur du Christ (33). Dans ce cycle conçu comme essentiellement narratif, Fredilo n'a développé aucun de ces thèmes, mais il a marqué toute l'importance du discours qui les contient en donnant à la figure d'Etienne la stature monumentale qu'on lui voit aussi bien devant le Grand Prêtre que dans la scène suivante, où il domine si noblement ses juges exaspérés.

Car le contenu du discours d'Etienne a été, avec une parfaite fidélité au texte, réparti entre les deux panneaux : c'est à la seule première partie de ce véritable panorama du destin d'Israël, au ton d'abord purement historique et objectif (7, 2-22), que correspond la première scène, tandis que l'illustration de la partie « prophétique » se trouve en quelque sorte confondue avec celle de la vision divine qui ainsi, dans l'image comme dans le texte, la prolonge et l'éclaire en retour. Ainsi s'explique, dans le premier panneau, la parfaite sérénité de l'attitude d'Etienne comme de celle du Grand Prê-

tre : celui-ci siège avec une calme majesté et, face à lui, Etienne étend les mains en un geste d'explication qui exprime le caractère simplement démonstratif de ses premières paroles. Seul mouvement dans l'immobilité qui règne en cette scène, le geste de la main du juge debout derrière le Grand Prêtre exprime l'étonnement et, déjà, la défiance que suscitent les propos d'Etienne.

Le peintre a donné au premier nommé d'entre les Sept une svelte et radieuse jeunesse, traduisant en termes picturaux les mots qui, dans les *Actes*, pouvaient permettre de lui prêter un visage. L'idée de la beauté d'Etienne s'est imposée à la lecture du passage qui, en 6, 15, précède immédiatement la question du Grand Prêtre, mais qui paraît se rapporter surtout à la vision divine de 7, 55-56 (34) : « Tous ceux qui siégeaient au Sanhédrin avaient les yeux fixés sur lui et ils virent son visage comme le visage d'un ange ». Cette notation, associée à celle de 6, 8 où Etienne est montré « plein de grâce et de puissance », fournissait la matière d'un « portrait » et pouvait l'orienter dans le sens où l'a compris Fredilo.

A vrai dire, c'est dans l'ordre spirituel que le texte situe le sens de ces deux passages qui, en outre, ne donnent aucune indication quant à l'âge d'Etienne. La plupart des artistes du Moyen Âge en ont retenu, à l'instar de Fredilo, l'idée d'une beauté juvénile qui correspondait à l'âge habituel des diacres dans l'Eglise de leur temps et qui est devenue l'un des traits dominants de l'iconographie stéphanienne (35), alors que le récit de la désignation d'Etienne et de ses compagnons chargés comme lui du « service des tables » suggérerait plutôt qu'il s'agissait d'hommes faits : « Cherchez (...) parmi vous, frères, sept hommes de bonne réputation, remplis de l'Esprit et de sagesse (...) » (6, 3). L'association vieillesse-sagesse, si répandue dans la pensée médiévale, ne l'a pourtant pas emporté sur la resplendissante jeunesse qui, seule, a paru convenir à ce visage d'ange.

Les traits d'Etienne subissent d'ailleurs, de l'une à l'autre des trois fresques d'Auxerre, une singulière altération, comme si ce visage se dépouillait sous nos yeux de sa beauté terrestre pour n'être plus, dans la scène de la lapidation, qu'un dur profil tendu vers la *manus divina*, pure et presque abstraite expression de l'élan de l'âme, tandis qu'à l'instant de la vision divine, les yeux agrandis et fixes, il semble n'être qu'un regard, visage sans âge d'où la contemplation de la théophanie aurait retiré toute vie, dévorant beauté et jeunesse, effaçant même l'individualité. A ce portrait d'âme qui se précise ainsi à mesure que se défait le portrait physique, le traitement des mains participe avec éloquence : belles, déjà, dans l'ample mouvement qui accompagne le début du discours d'Etienne, on les voit d'une scène à l'autre devenir plus fines et plus déliées, jusqu'au geste ultime, à l'instant de la mort. Ces longues mains élégantes et expressives sont l'un des traits caractéristiques de la manière de Fredilo, qui permet notamment de lui attribuer avec certitude la figure du mage agenouillé dans

la partie la mieux conservée de l'Adoration de l'oratoire Saint-Laurent, confirmant ainsi l'unité de conception et d'exécution du décor des cryptes (36).

Face à Etienne debout, le Grand Prêtre est assis à gauche sur un siège sans dossier, tenant en main un long sceptre terminé par un pommeau arrondi, attitude et attribut qui dérivent du type adopté par les peintres de manuscrits pour les portraits des souverains carolingiens. Cette image de majesté se rapproche surtout des portraits de Charles le Chauve, en particulier de celui qui figure dans la Bible dite de Vivien, ou première Bible de Charles le Chauve, dans la page célèbre où l'on voit Vivien, abbé de Saint-Martin de Tours, remettre au roi le manuscrit exécuté pour lui par le *scriptorium* du monastère (37). L'attitude du juge placé debout derrière le siège du Grand Prêtre est très proche de celle des deux dignitaires qui, dans cette enluminure, se tiennent de part et d'autre du trône royal. Le sceptre que tient le Grand Prêtre est exactement semblable à celui que l'on voit aux mains de Charles le Chauve dans cette même scène et que l'on retrouve aussi dans le portrait de Lothaire I^{er} trônant placé en tête des Évangiles copiés pour lui à Saint-Martin de Tours (38). Ce type de sceptre se voit encore, parmi les *regalia* exprimant la continuité de l'idéologie de la *renovatio imperii*, dans le portrait d'Otton II entouré des Nations de l'Empire provenant du *Registrum Gregorii* de Trèves (39).

C'est au même courant pictural que se rattache le cadre architectural de la scène, résumé par un grand arc au cintre surbaissé retombant sur des colonnes aux beaux chapiteaux ioniques. L'évocation du prestige palatin s'y trouve condensée, comme autour des portraits de Charles le Chauve de la Bible de Vivien, du *Codex Aureus* des Évangiles de Saint-Emmeram de Ratisbonne (40) ou de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs (41), dans la forme qui pouvait le mieux l'exprimer, cette voûte chargée de signification cosmique dont l'art officiel du Bas-Empire romain avait fait l'un des thèmes majeurs de la symbolique du pouvoir (42), et dont l'art de cour de l'époque carolingienne a multiplié les représentations. Attitudes, attributs et décor attestent en cette scène les relations qui ont pu exister à cette époque entre la peinture de manuscrits et la grande peinture monumentale dont les fresques d'Auxerre sont, au nord des Alpes et à cette date, le témoin unique (43). De multiples affinités relient ainsi l'art de Fredilo à celui de l'Ecole de Tours et, plus largement, au groupe d'œuvres qui se rattache aux prestigieuses commandes de Charles le Chauve.

Ici, la voûte feinte épouse exactement la courbure de la voûte réelle et les chapiteaux peints établissent un dialogue subtil avec le chapiteau sculpté, ionique lui aussi, qui reçoit au centre de la *crypta* la retombée des arcs. L'imbrication savante de cette architecture feinte dans les volumes de l'architecture tridimensionnelle devait être plus frappante encore à l'origine, quand les colonnes en trompe-l'œil rythmant la partie basse des murs, qui ne sont conservées qu'à l'ouest et au nord, se

répétaient au sud sous la scène de la comparution. Une complexe architecture d'illusion se développait alors sur la paroi, lui conférant l'ambiguïté d'un double niveau et d'un double sens en la définissant à la fois comme clôture et comme ouverture, puisque l'ordre inférieur appartenait à l'espace de l'oratoire tandis que l'ordre supérieur s'inscrivait dans celui du palais du Grand Prêtre, à Jérusalem (44).

Le cadre palatin s'imposait logiquement à Fredilo pour la localisation de cette scène. En effet, bien que le texte des *Actes* ne donne en ce passage — non plus qu'en 4, 5-15 et 5, 21-41, lors des comparutions successives de Pierre et de Jean, puis des Apôtres au complet — aucune précision quant au lieu où s'assemblait le Sanhédrin, il lui suffisait pour le situer de se reporter au récit que les Évangiles donnent du procès de Jésus. Si les témoignages de Mathieu (26, 57-59), de Marc (14, 53-55), de Luc (22, 54-55 et 66-67) et de Jean (18, 13-16) diffèrent quelque peu sur la chronologie des événements, ils s'accordent sur le fait que le Sanhédrin siégeait alors dans le palais du Grand Prêtre, résidence d'Hanne et de Caïphe, situé non loin de l'angle sud-ouest de l'enceinte de Jérusalem.

C'est donc tout naturellement que la salle où se réunissait le Sanhédrin a pris ici la forme de l'*aula regia* d'un palais carolingien, semblable à celles d'Aix-la-Chapelle et d'Ingelheim, dont l'hémicycle absidal abritant le trône se résumait symboliquement, pour les peintres qui l'évoquaient, dans l'orbe majestueux de la voûte. Il se peut aussi qu'à un autre niveau de lecture cette architecture évoque également celle du Temple, implicitement associé à la personne du Grand Prêtre et tel que l'art médiéval l'a souvent représenté, sous cette même forme en ce cas évocatrice non du cadre palatin mais de l'espace ecclésial. Fredilo a pu jouer sur cette polysémie du symbolisme de la voûte, comme les peintres du *Codex Aureus* de Saint-Emmeram et de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs l'ont fait pour souligner, par l'assimilation du baldaquin aulique au *ciborium* liturgique, la sacralité du pouvoir impérial.

Riche de sens en son apparente simplicité, profondément pénétrée de l'esprit du texte, particulièrement révélatrice des démarches de pensée qui permettaient à un artiste lettré du IX^e siècle de se représenter les lieux et les usages de la Jérusalem des temps évangéliques, cette scène nous imposait un examen attentif. Par ailleurs, il nous a paru nécessaire de consacrer cette assez longue notice à celle des fresques du cycle qui est restée jusqu'ici la moins étudiée et, en raison de son état de conservation comparativement médiocre, la moins souvent reproduite; à celle aussi, hélas!, qui nous semble avoir le plus pâli depuis sa découverte — ainsi qu'on peut le vérifier en comparant l'état actuel au relevé effectué par Yperman en 1927 (45) — et le plus souffert du progressif affaiblissement des tons que près de vingt années d'examins minutieux et répétés nous permettent de mesurer.





Fig. 1. — Etienne devant le Sanhédrin (photo J. Bris).



Fig. 2. — L'extase d'Etienne (photo Fr.-M. Martin).



Fig. 3. — La lapidation d'Etienne (photo J. Bris).



Fig. 4. — Lapidation de Moïse. Rome, mosaïque de Sainte-Marie-Majeure (photo A. Labbé).

Sur la paroi occidentale se déploie la composition qui formait, face à l'autel et à la théophanie de l'abside, le point culminant du cycle. C'est là, sous ce panneau où s'inscrit le message essentiel du récit de la passion d'Etienne, que Fredilo a choisi de placer sa signature, répartissant les vingt lettres de l'inscription entre les deux tailloirs des impostes qui, de part et d'autre de la fresque, reçoivent les retombées des arcs (46). Il marquait ainsi l'importance de cette scène qui correspond, dans le texte des *Actes*, à la seconde partie du discours d'Etienne et au moment où, en extase, il reçoit l'illumination de la vision divine. C'est donc sous ce titre de « vision divine », ou comme l'« extase d'Etienne », qu'il convient de présenter l'œuvre et non, comme on l'a fait en quelques ouvrages, sous le nom d'« arrestation d'Etienne » ou ailleurs, de « prédication ». Ces titres sont à l'évidence en contradiction avec le caractère de la scène et avec la chronologie du récit des *Actes* que Fredilo a si scrupuleusement respectée : comme la prédication (6, 8), l'arrestation se situe beaucoup plus tôt, avant la comparution devant le Sanhédrin, en 6, 12, où il est dit que les accusateurs, désignés plus haut en 6, 9, « ameutèrent le peuple, les anciens et les scribes, se saisirent d'Etienne à l'improviste et le conduisirent au Sanhédrin ». Il n'y a donc aucune ambiguïté quant à l'identification de cette scène dont M. René Louis avait dès le moment de sa découverte reconnu le véritable sujet (47).

Fredilo a placé Etienne debout au milieu de ses juges, réunissant en une image unique le moment où son discours se fait le plus véhément — « Vous aviez reçu la Loi promulguée par des anges, et vous ne l'avez pas observée. » (7, 53) —, provoquant la colère de ses auditeurs — « Ces paroles les exaspérèrent et ils grinçaient des dents contre Etienne. » (7, 54) — et celui où, brusquement (48), il se conclut par la révélation de la théophanie. Le geste d'Etienne, mains écartées du corps, largement ouvertes et à demi levées, exprime le rapide enchaînement des paroles du discours à celles de l'extase : il est proche encore du geste oratoire et démonstratif de la première scène, tout en s'immobilisant dans une attitude comparable à celle des orants de la peinture paléochrétienne, mains levées dans l'adoration et la prière. Ici comme dans la scène de la comparution et avec plus d'éloquence encore, c'est aux mains que revient l'essentiel de l'expression psychologique, en un saisissant contraste qui oppose les longues mains ouvertes d'Etienne à celles de ses juges dont plusieurs, déjà, se crispent sur les pierres de la lapidation.

Tous les visages des juges sont tournés vers Etienne, tous les corps se tendent vers lui, exprimant ce qui dans un instant va suivre : « tous ensemble, ils se jetèrent sur lui » (7, 57). Il est beau que Fredilo ait ainsi immobilisé ce mouvement à l'instant précis où il va s'accomplir, mais n'est pas encore accompli : aucune main encore ne s'est posée sur Etienne, comme si la lumière émanant de la vision divine l'isolait entièrement et, dans la

contemplation de l'ineffable, le préservait assez longtemps pour lui permettre d'en révéler la splendeur. C'est alors que résonnent les paroles qui mettent au paroxysme la fureur des juges, ces paroles qui ont porté dans les siècles la gloire du premier des martyrs, ces paroles que Fredilo a voulu faire retentir aux oreilles des pèlerins de Saint-Germain pour leur signifier, très haut au-dessus de la dévotion aux corps saints, la transcendence du Père uni au Fils : « Voici que je contemple les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » (7, 56)

Pour les juges qui, déjà menaçants, l'entourent, il y a là un blasphème intolérable à un double titre : en affirmant qu'il voit Dieu et en le nommant, le Dieu transcendant qui ne saurait impunément être ni vu ni nommé, Etienne heurte de front l'une des conceptions religieuses fondamentales du judaïsme. Dans le même temps, il rappelle les mots mêmes de Jésus, devant le Sanhédrin : « Vous verrez le Fils de l'homme siégeant à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel. » (Marc 14, 62), paroles qui avaient été considérées, bien que le nom de Dieu en soit omis, comme blasphématoires et à ce titre accueillies avec le geste rituel d'horreur que prescrivait en pareil cas la tradition : (alors) « le Grand Prêtre déchira ses vêtements (...) » (Marc 14, 63). Sur ce point encore, l'*imitatio Christi* est complète car les paroles d'Etienne suscitent une réaction comparable : « Ils poussèrent de grands cris, en se bouchant les oreilles. » (*Actes* 7, 57).

Il est significatif qu'en s'attachant à l'illustration de la seconde partie du verset — « (...) tous ensemble, ils se jetèrent sur lui (...) », plus dramatique et potentiellement plus riche d'effets plastiques, Fredilo ait écarté ce geste que l'on rencontre ailleurs dans l'iconographie stéphannienne, en particulier sur la face principale de la chaise romane de Gimel, où l'attitude des juges se bouchant les oreilles est rendue avec un réalisme quelque peu anecdotique qu'évite au contraire la fresque d'Auxerre (49). Par ce choix, il a manifesté ce sens du monumental qui donne à chacun des panneaux du cycle une puissance sans rapport avec leurs dimensions réelles, relativement modestes, ce sens aussi de l'essentiel qui lui fait, comme peintre et comme exégète, privilégier les traits les plus profondément signifiants. En concentrant l'attention sur le moment où les juges scandalisés se saisissent déjà des pierres qui seront les instruments du martyre, Fredilo a souligné un autre parallèle tacitement établi entre la Passion du Christ et celle d'Etienne, qui fait écho au passage où, en Jean 10, 31-33 (comme déjà en 8, 59), Jésus accusé dès ce moment de blasphème se voit menacé d'être lapidé : « Les Juifs, à nouveau, ramassèrent des pierres pour le lapider. » (10, 31). Sur un autre plan et en relation avec la perspective mosaïque où se situe aussi le discours d'Etienne, ce traitement de la scène invite à rapprocher le geste des juges des menaces proférées contre Moïse, Josué et Caleb lorsque le peuple refusait d'entrer en

Canaan: « Toute la communauté parlait de les lapider. » (*Nombres* 14, 10). Attentif aux multiples niveaux de sens du texte qu'il illustre, le peintre lettré a ainsi fait converger implicitement tous les thèmes qui, dans les *Actes*, mettent en relation les temps évangéliques avec les temps prophétiques.

En annonçant aussi précisément, dès ce dernier moment du discours devant le Sanhédrin, la lapidation qui va suivre, le peintre a également souligné que, dans leur indignation, les juges eux-mêmes vont participer à l'exécution d'une sentence qu'ils n'ont pas même pris le temps de prononcer, tant le blasphème leur semblait patent: « Tous ensemble, ils (...) l'entraînèrent en dehors de la ville et se mirent à le lapider. » (*Actes*, 57-58). C'est donc à ce double titre que Fredilo a eu soin de donner aux juges le même vêtement que l'on voit au Grand Prêtre dans la scène précédente — tunique blanche et manteau de pourpre aux pans agrafés ensemble par une fibule — et qu'il a placé aux mains de deux d'entre eux un sceptre analogue à celui du Grand Prêtre: il entendait à la fois marquer ainsi la continuité qui relie les deux scènes et mettre en évidence le caractère collectif que revêtait la lapidation dans la tradition judaïque.

Car désormais, nulle autre voie ne s'ouvre devant Etienne que le châtement que la loi juive prévoit pour le blasphème, tel que l'a institué la parole même du Seigneur: « Alors le Seigneur adressa la parole à Moïse: « Fais sortir du camp celui qui a insulté; que ceux qui ont entendu imposent leurs mains sur sa tête et que toute la communauté le lapide. » (*Lévitique* 24, 13). Cette insistance sur la nature collective de ce mode d'exécution, qui fait que tous participent au châtement sans pour autant que personne, à l'instant de la mise à mort, n'entre en contact avec le coupable ainsi rejeté de la communauté, est souligné aussitôt après: « Celui qui blasphème le nom du Seigneur sera mis à mort; toute la communauté le lapidera (...) » (24, 16) et se retrouve aussi dans les *Nombres*, en termes analogues, à propos d'un cas de violation du sabbat: « Cet homme sera mis à mort; toute la communauté le lapidera, en dehors du camp. » (15, 35). Il est plus que probable que Fredilo s'est imprégné du sens de ces passages pour situer le supplice d'Etienne dans son exact contexte religieux et juridique.

En cette composition qui se plie si harmonieusement à la « loi du cadre » et qui dispose les dix figures sous le cintre de la voûte avec une belle symétrie annonciatrice de l'ordonnance des grands tympans romans, un puissant contraste oppose l'agitation des juges à la parfaite immobilité d'Etienne. Le visage a pris, dans la contemplation de la *theopsis*, une expression de gravité plus mûre; le caractère juvénile subsiste, mais des ombres se creusent qui sont comme les stigmates de la vision divine. On retrouve ces traits dont la beauté extérieure s'altère, à l'instant où elle se dépasse elle-même pour devenir pure spiritualité, dans la fresque de l'abside mé-

ridionale de San Benedetto de Malles (50), où la figure en pied d'Etienne, bien qu'appartenant à une tout autre tradition picturale, exprime avec des moyens comparables l'extrême et presque douloureuse concentration de l'extase. Ce n'est qu'alors que se révèle pleinement le sens de l'indication donnée en 6, 15: « (...) ils virent son visage comme le visage d'un ange », dont Fredilo a retenu dans la première scène le sens littéral en le traduisant en termes de beauté physique et qui prend ici sa signification plus profonde, qui ne regarde que l'âme.



Au mur sud, depuis la probable disparition de la fresque qui devait illustrer le récit de l'inhumation d'Etienne — « Des hommes pieux ensevelirent Etienne et lui firent de belles funérailles » (8, 2) —, le cycle s'achève avec la scène de la lapidation. Fredilo a suivi les *Actes* avec la même scrupuleuse attention à la lettre du texte que nous lui avons reconnue dans les deux premiers panneaux, avec la même profondeur de lecture aussi, qui lui permet d'exprimer, comme peu d'artistes ont su le faire au cours de la longue histoire de ce thème dans l'art d'Occident, le message et les promesses contenus en cette mort exemplaire. A gauche les remparts et la porte de Jérusalem indiquent que, conformément aux prescriptions du *Lévitique* et des *Nombres* et comme au temps d'Israël au désert qui le rejetait en dehors du camp, le supplice a lieu à l'extérieur de l'enceinte de la ville: « (ils) l'entraînèrent en dehors de la ville et se mirent à le lapider » (7, 58); au centre, sous la grêle des pierres lancées par ses bourreaux, Etienne « fléchit les genoux » (7, 60); à droite, la main divine surgit de la nuée pour accueillir l'âme du saint, à l'instant où il prononce l'invocation de 7, 59: « Seigneur Jésus, reçois mon esprit. »

Tout est dit, avec une grande économie de moyens, en une claire image immédiatement lisible, bien faite pour émouvoir les pèlerins, et avec ce sens très sûr de la composition dont témoignent aussi les deux premières fresques, mais qui atteint ici sa plus haute réussite, en une savante ordonnance toute d'oppositions et de contrastes. Fredilo a divisé le panneau en deux parties approximativement égales et entièrement antithétiques que sépare la longue ligne oblique tracée par le corps incliné d'Etienne: à gauche, l'espace de l'événementiel, tout de violence; à droite, l'espace mystique où tout est paix, ordre et silence. Tandis que les éléments narratifs se regroupent derrière Etienne en une composition très dense, pleine de mouvement, aux formes anguleuses et heurtées, il n'a devant lui qu'un grand vide bleuté, à la mesure de l'infini où il entre et où l'accueille la *manus divina*, longue, fine, aux doigts d'une surnaturelle souplesse, répondant au geste d'offrande qui, mieux que ne le ferait un phylactère, dit les paroles de l'invocation: « Domine Jesu, suscipe spiritum meum! »

En ce déséquilibre délibéré, qui oppose à l'agitation du monde de douleur l'immobile clarté de l'éternelle vie, Fredilo, en qui l'artiste inspiré l'emporte encore, ici, sur l'exégète, a su trouver l'une des images les plus saisissantes qui soient de la victoire sur la mort. Est-ce pour ménager cet effet puissant qu'il a omis la figure de Saul? Celui qui deviendra, après l'illumination du chemin de Damas, l'inlassable missionnaire de la foi chrétienne assiste en effet au supplice d'Etienne: « Les témoins avaient posé leurs vêtements au pied d'un jeune homme nommé Saul. » (7, 58). Cette rapide notation témoigne, dans les *Actes*, du souci de situer à ce moment les prémices de la conversion de Paul, alors persécuteur zélé (8, 3; 9, 1-2), et de la rattacher à l'impression reçue lors de la mort du premier des martyrs. Ce verset ouvre ainsi, en un texte jusque-là rétrospectivement tourné vers la Passion du Christ et la tradition mosaïque, une perspective d'avenir annonçant le temps prochain de la mission de Paul qui fera sortir la communauté du cadre du judaïsme où, au moment du supplice d'Etienne, elle est encore strictement contenue.

On s'explique mal que Fredilo, si attentif à toutes les résonances du texte, ait négligé cette dimension essentielle qui fait du récit de la mort d'Etienne une page charnière au sein des *Actes*, reliant l'Eglise de l'Evangile à celle de la conversion des Nations. On se l'explique d'autant moins que l'on trouve ailleurs la figure de Saul régulièrement associée à l'iconographie stéphanienne, aussi bien dans les représentations cycliques comme celle de la châsse de Gimel que dans les compositions centrées sur la seule lapidation, comme le grand bas-relief de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, l'une comme l'autre beaucoup plus tardives il est vrai. La comparaison avec cette dernière œuvre permet peut-être de proposer une amorce de réponse à cette question. Le relief comporte deux registres qui unissent étroitement la passion d'Etienne à la théophanie. La lecture du registre supérieur ne va pas sans une certaine difficulté et a donné lieu à deux interprétations différentes qui, du moins, s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'une représentation de la vision d'Etienne. La première, qui suppose une illustration littérale du texte, voit au milieu du registre supérieur le Christ dans une mandorle tenue par deux anges, tel que le décrit la vision du protomartyr: « debout à la droite de Dieu », l'image du Père apparaissant en buste dans une nuée. La seconde reconnaît au contraire dans la mandorle, occupant la place habituellement réservée au Christ, Etienne porté au ciel par les anges et accueilli dans la nuée par le Christ bénissant. Cette lecture suppose un glissement iconographique tout à fait exceptionnel, dont l'examen n'entre pas dans le plan de la présente étude (51). Quelle qu'en soit l'exacte nature, le registre supérieur est le lieu de la théophanie, point qui seul importe à notre propos. Le registre inférieur est consacré à la scène de la lapidation dont les bourreaux, plus nombreux qu'à Auxerre, occupent la plus grande partie. Selon une disposition caractéristique de l'ico-

nographie stéphanienne, ils sont placés à gauche, comme dans la fresque de Saint-Germain et, à peu près à la même date, à Saint-Vincent-au-Vulture (52).

L'exacte symétrie recherchée par Fredilo ne se retrouve pas dans le bas-relief de Saint-Benoît-sur-Loire, où le corps ployé en avant d'Etienne, fléchissant les genoux comme le précisent les *Actes* en 7, 60, se trouve placé nettement à droite de l'axe de symétrie. A l'extrême droite on reconnaît Saul dans le personnage debout, immobile, qui fait face à Etienne. Sommaire-ment indiqués, les vêtements posés à ses pieds permettent de l'identifier, et l'attitude de spectateur que lui a prêtée le sculpteur correspond exactement à la formulation du texte, qui implique que Saul assiste à la lapidation mais n'y participe pas. Alors qu'à Auxerre Etienne est seul devant Dieu, il se trouve ici placé au côté de Saul sous la gloire divine du registre supérieur, comme si la conversion de celui-ci était déjà acquise, ou plutôt comme si la Providence en traçait la voie, selon l'axe vertical marqué par la hiérarchisation des deux registres, en une perspective faisant coexister présent et futur.

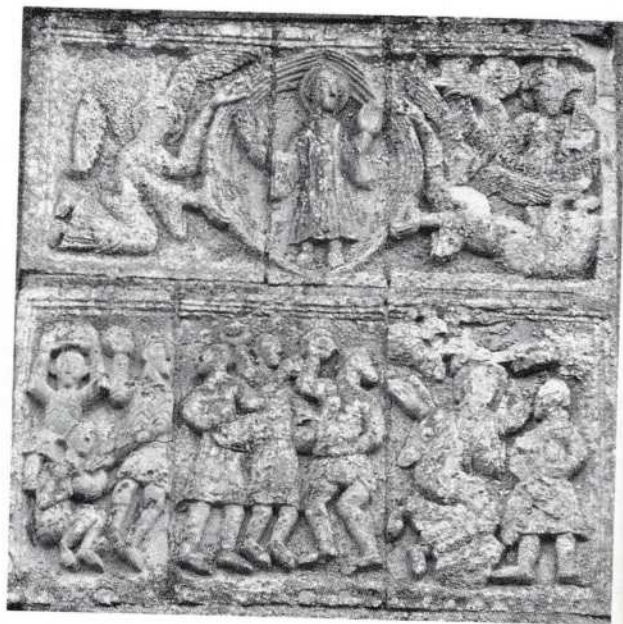


Fig. 5. — Lapidation et Vision divine d'Etienne. Saint-Benoît-sur-Loire, bas-relief de la face nord de la tour-porche.
(photo J.-M. Saur)

Cette disposition permettait de situer dans l'ordre symbolique une anticipation qui, dans une présentation narrative des faits, aurait en quelque sorte forcé le sens du texte. C'est peut-être là qu'il faut situer la raison qui a dissuadé Fredilo d'inclure Saul dans la fresque d'Auxerre, ou du moins de l'y faire figurer ailleurs qu'à la place que lui assignait la logique du récit, c'est-à-dire en un point intermédiaire qui ne fût ni l'espace des bourreaux ni celui de la présence divine, mais un lieu neutre où inscrire la préfiguration de la conversion non

encore accomplie. Or une telle place ne se trouvait nulle part dans l'ordonnance qu'il avait adoptée en fonction du déroulement linéaire du cycle et de l'emplacement de la *theopsis* au terme de celui-ci, dans l'abside. La composition d'Auxerre est en effet fondamentalement différente de celle de Saint-Benoît-sur-Loire : dans le relief de la tour-porche, l'opposition entre la violence terrestre et la paix céleste s'écrit verticalement, jouant sur la superposition des registres, tandis qu'à Auxerre elle s'exprime horizontalement, dans le contraste opposant les deux moitiés du panneau, de part et d'autre du corps d'Etienne en qui s'opère le passage de l'événementiel à l'éternel.

Il n'y avait en ce dualisme aucune place qui convînt à Saul, qui ne pouvait figurer ni aux côtés des bourreaux ni au-delà de cette intangible frontière, et l'on peut — certes sans preuve, ni suffisants points de comparaison, étant donné la rareté des représentations cycliques conservées dans l'iconographie stéphanienne de haute époque —, l'on peut supposer que Fredilo a préféré la cohérence picturale et conceptuelle de l'œuvre au strict exposé des faits, quelle qu'ait pu être sur ce point la perte de sens subie par le texte, ainsi privé de l'une de ses dimensions, et non la moindre. Peut-être aussi — mais là encore, on se doit de demeurer sur le terrain de l'hypothèse —, peut-être a-t-il délibérément choisi de situer la passion d'Etienne dans son seul contexte christologique, ce qui s'accorderait bien avec ce que l'on sait de l'orientation du programme iconographique des cryptes (53).

Le geste des bourreaux, bras haut levé, main refermée sur la pierre, est exactement semblable à Auxerre et à Saint-Vincent-au-Vulturne, et c'est le même encore que l'on retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire comme, par la suite, dans la majorité des représentations de la lapidation d'Etienne. Cette attitude caractéristique, où d'œuvre en œuvre se répètent trait pour trait la même inclinaison du bras, la même flexion de l'avant-bras, soulignées par le même drapé du vêtement, suppose l'existence d'un schéma iconographique constitué antérieurement aux œuvres que nous connaissons, schéma qui remonte peut-être au V^e siècle, lorsque la découverte miraculeuse du corps d'Etienne par le prêtre Lucien donna son essor au culte du saint. Il est difficile d'en juger car les plus anciennes représentations conservées du protomartyr ne sont pas des cycles narratifs mais des figures en pied, comme celle de l'arc triomphal de Saint-Laurent-Hors-les-Murs où Etienne, jeune, imberbe, tenant un livre, figure parmi les saints auprès du Christ trônant sur le globe du monde (54). On retrouve la postérité de ce type dans la fresque de Saint-Benoît de Malles comme, bien plus tard, vers 1200, au trumeau du portail occidental de la cathédrale de Sens (55).

L'absence de représentations cycliques conservées antérieures à l'époque carolingienne ne permet pas de situer exactement l'archétype qui a imposé à l'iconogra-

phie stéphanienne ses structures récurrentes et, en particulier, le geste caractéristique des bourreaux. On peut toutefois se demander, tant les similitudes sont grandes, s'il ne faut pas voir l'un des modèles possibles de cet archétype perdu dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure représentant la lapidation de Moïse (*Nombres* 14, 10), œuvre du V^e siècle (56) qui a pu inspirer, au moment où elle s'est constituée, vraisemblablement en ce même V^e siècle et probablement à Rome, l'iconographie de la lapidation d'Etienne. L'attitude des bourreaux, leur localisation à gauche de la scène, tandis que Moïse, Josué et Caleb se trouvent à droite, devant la tente de l'Alliance, enveloppés par la nuée divine, apparaissent en effet comme autant de traits qui préfigurent l'ordonnance où va se fixer de façon presque invariable la représentation du supplice du protomartyr. Cette filiation s'expliquerait d'autant mieux que le texte des *Actes* contient, on l'a vu, d'explicites références mosaïques et que le récit de la lapidation d'Etienne se réfère implicitement à la lapidation de Jésus préfigurée par celle de Moïse.

L'une des particularités iconographiques remarquables de la lapidation d'Auxerre réside dans l'expressivité en quelque sorte psychologique que Fredilo a prêtée à l'architecture de Jérusalem. Il n'a certes pas innové dans le choix des éléments architectoniques qui résument ici la ville : la tour et la porte ont été, tout au long de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, les signes par excellence qui condensent symboliquement la puissance de la cité et en fixent les traits dans l'imaginaire. Dans cette perspective cavalière, ces éléments essentiellement symboliques s'assemblent cependant avec un certain réalisme qui donne à Jérusalem les remparts et les tours des enceintes où, au III^e siècle, avaient dû s'enfermer les villes de Gaule et qui abritaient encore la réalité urbaine de l'Occident carolingien. L'étroit *castrum* d'Auxerre, resserré autour des églises du groupe cathédral, devait au temps de Fredilo montrer une semblable silhouette (57).

Ce type de représentation où l'évocation symbolique recoupe partiellement le reflet schématisé du réel n'est pas exceptionnel, et d'étroites affinités relient la Jérusalem d'Auxerre aux vues cavalières de villes fortes des manuscrits de l'Ecole de Reims, particulièrement virtuose dans la représentation de l'architecture (58). Le rendu de l'appareil des remparts, les majestueuses dimensions de la porte, autre incarnation du grand symbolisme de la voûte, et surtout le traitement des tours sont autant de traits qui invitent à des rapprochements précis avec le Psautier d'Utrecht (59) et avec le feuillet détaché provenant des *Evangelies* de Saint-Florin de Coblenz, aujourd'hui conservé à Düsseldorf (60). Sur ce point encore, les relations entre la peinture monumentale et l'art du *scriptorium* sont clairement lisibles, et confirment la filiation qui rattache la manière de Fredilo à celle des grands ateliers travaillant pour les plus riches commandes ecclésiastiques et princières.

L'implantation diagonale des tours quadrangulaires par rapport à la ligne du rempart et leur importante surélévation au-dessus de celui-ci sont sans doute les traits qui relient le plus nettement la Jérusalem de la lapidation aux manuscrits rémois, selon une convention qui se retrouve encore dans les représentations de Rome et de Jérusalem de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs (61).

Tandis que ces dernières montrent une organisation spatiale répétitive et un trait alourdi qui n'évoquent que de loin l'exquise et inventive légèreté des architectures de l'Ecole de Reims, Fredilo a adopté un angle de vision qui renouvelle ces formes conventionnelles et les oriente en fonction du tracé qui ordonne la composition. Celle-ci s'inscrit en effet dans une trame oblique où les lignes directrices de l'architecture font écho à celles que tracent les corps d'Etienne et de ses bourreaux (62). Il a ainsi suggéré un espace complexe où les formes retrouvent l'acuité du graphisme rémois, et où tours et murailles s'échelonnent en une âpre succession de saillants et de rentrants. Leurs dures arêtes, et les multiples diagonales des bandeaux soulignant les étages des tours, rejoignent dans la forme comme dans le sens les rudes profils des bourreaux, leurs mains crispées, leurs bras tendus dans le geste de mort, et s'opposent à la ligne au contraire souple et flexueuse du dos d'Etienne.

Le tracé oblique déforme le quadrilatère pourtant approximativement régulier de l'enceinte et dresse la ville, comme à flanc de pente, en une silhouette heurtée dont les tensions formelles participent à l'antithèse constitutive de la scène. Entièrement différente des stables cités de la Bible de Saint-Paul-Hors-les-Murs, cette ville construite sur le biais et sur l'angle dit dans sa forme même l'hostilité et la violence. Par le seul jeu des volumes et des lignes, Fredilo a ainsi donné de la Jérusalem des *Actes*, divisée, conflictuelle, brûlante de passion religieuse, l'image la plus suggestive : ville sainte entre toutes, la ville de David et de Salomon, dont l'arc monumental de la porte résume la sacralité, mais ville aussi des clameurs et des haines, ville aride et dure des délateurs et des arguties sectaires.

Combien terrestre, cette Jérusalem asymétrique et anguleuse, dont l'image s'oppose radicalement à celle, toute d'ordre et de symétrie, où l'art du haut Moyen Age a fixé la représentation de la Jérusalem céleste. Celle-ci s'inscrit toujours dans une forme géométrique pure (63), qu'il s'agisse du plan carré traduisant fidèlement les dispositions décrites par la vision de Jean (*Apocalypse* 21, 16) ou, plus rarement, du tracé circulaire sans doute inspiré par le plan de la rotonde du Saint Sépulcre (64) et certainement marqué par l'influence des représentations cosmographiques (65). Qu'elles soient régies par les conventions de la perspective cavalière ou par celles de la perspective cartographique (66), ces images sont toujours dominées par une rigoureuse symétrie où tours et portes s'ordonnent avec une régularité exprimant la perfection de l'ordre divin. En donnant au contraire à la Jérusalem de la lapidation l'obliquité d'un plan délibérément perturbé par le désaxement, Fredilo a implicitement opposé, avec une subtile maîtrise du langage des formes architecturales, les passions de la Jérusalem historique à la resplendissante et immuable sérénité de la Jérusalem eschatologique.

Tout concourt ainsi à donner à l'illustration des *Actes* sa plus grande efficacité pédagogique en même temps que sa plus haute dimension spirituelle. En ces trois fresques, pas un détail qui ne témoigne d'une profonde intelligence du texte, toujours situé dans la perspective d'une exégèse scripturaire aux vues amples et profondes, texte à coup sûr lu, relu, médité verset après verset et que l'on devine répété encore, de cœur sinon de bouche, au moment même où la main traçait sur l'enduit des parois le pur ovale du visage d'Etienne devant le Sanhédrin, son geste d'orant au milieu des juges, ses mains ouvertes dans l'offrande. Quelles qu'aient pu être les données reçues de la tradition iconographique antérieure, qui sûrement fixait déjà l'ordonnance générale des scènes, Fredilo les a repensées et reformulées avec la sobre éloquence du geste et la poétique de l'espace qui pouvaient le mieux mettre en lumière tous les niveaux de sens du texte et en capter les multiples résolutions.

A. L.

* A l'occasion de son quatre-vingt-quatrième anniversaire et en témoignage de filial attachement, le présent article est dédié à notre maître le Professeur René Louis qui, au matin du 6 septembre 1927, fit réapparaître à la lumière le visage d'Etienne en extase.

(1) Voir la *Bibliographie* donnée en note 1 de l'article cité *infra*, n. 4.

(2) La seule étude iconographique vraiment approfondie a été donnée par M. René Louis dans son *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, pp. 69-80 ; l'article que nous avons cosigné avec Madeleine Hardy en 1982 (« En marge du conflit entre Charles le Chauve et Girart de Vienne. Loup de Ferrières, Remi d'Auxerre et le peintre Fredilo », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, t. I, pp. 121-169), reflète les précisions que, sur plusieurs points, il a apportées à sa pensée.

(3) Voir L. Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955, t. III, 1, pp. 444-455, et, de préférence car plus rigoureux et mis à jour, E. Kirschbaum, *Lexikon der christlichen Ikonographie*, Rome-Fribourg-Bâle-Vienne, 1968-1970, t. VIII, pp. 396-403.

(4) « Dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (I) : les peintures murales de l'oratoire Saint-Laurent. Le palmier et l'Adoration des Mages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 6, 1989, pp. 31-46 ; nous abrégons ici la référence de cet article sous la forme : I, 1989.

(5) Mises au jour en 1954, ces peintures ne sont pas mentionnées dans *Autessiodurum christianum* (...), paru deux ans auparavant. M. René Louis les a présentées à la Société nationale des Antiquaires de France, en des communications orales dont Henri-Paul Eydoux a donné le résumé autorisé dans sa *Résurrection de la Gaule*, Paris, 1961, pp. 54-55, repris avec des observations nouvelles dans « En marge du conflit (...), pp. 144-149.

(6) Voir les *Actes*, à paraître, des VII^e Entretiens d'Auxerre (6-9 septembre 1989), *L'Ecole carolingienne d'Auxerre de Murethach à Remi (830-908)*, sous la direction de D. Iogna-Prat.

(7) Voir J.-M. Saur et J. Roumihac, « Les cryptes de Saint-Germain. Leur évolution pendant neuf siècles depuis le primitif oratoire de Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 3, 1986, pp. 41-56, et n° 4, 1987, pp. 29-47.

(8) Nous avons indiqué les raisons qui nous portent à croire à cet inachèvement en I, 1989, pp. 42-43.

(9) *Ibid.*, p. 34.

(10) *Ibid.*, p. 35.

(11) Voir C. Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980, pp. 56-59.

(12) Voir I, 1989, pp. 42-43.

(13) *Ibid.*, n. 63.

(14) Loup de Ferrières reconnaissait à son frère Héribaldi *altissimum divinumque ingenium*, « une intelligence profonde et divine »; voir Loup de Ferrières, *Correspondance*, éd. L. Levillain, Paris, 1935, t. II, pp. 110-111.

(15) Voir « En marge du conflit (...) », p. 136.

(16) La copie la plus ancienne de cet opuscule se trouve dans le manuscrit latin 12949 de la Bibliothèque Nationale (fo 38 v°, 39 r° et v°); sur son attribution à Loup de Ferrières, voir C.H. Benson, « The Authorship of *Quid sit ceroma* », dans *Classical and Medieval Studies in Honour of Edward Kennard Rand*, New York, 1938, pp. 1-7.

(17) Voir « En marge du conflit (...) », pp. 129-134, et I, 1989, n. 67.

(18) *Ibid.*, p. 43 et n. 69.

(19) N° 4 du *Corpus* des inscriptions des cryptes, dans l'article de J. Marilier et J. Roumihac, « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre (857-1857) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, 6, 1989, pp. 1-30.

(20) M. Robert Favreau a souligné le caractère exceptionnel et isolé de cette inscription dans sa présentation du dossier épigraphique de Saint-Germain, lors des VII^e Entretiens d'Auxerre de septembre 1989.

(21) L'analyse paléographique de l'inscription, au tracé soigné mais souple et cursif, dépourvu de réglure et en cela différent de celui des autres inscriptions peintes au IX^e siècle dans les cryptes, évoque très nettement l'autographe, contrairement à l'hypothèse formulée dans « En marge du conflit (...) », pp. 158-159.

(22) Sur les signatures d'artistes au Moyen Age, voir E. Lefèvre-Pontalis, « Répertoire des architectes, maçons, sculpteurs, charpentiers et ouvriers français au XI^e et au XII^e siècle », dans *Bulletin Monumental*, 1911, pp. 423-468, et les récentes réflexions contenues dans l'importante étude de R. Favreau, « Fonctions des inscriptions au Moyen Age », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, XXXII, 3, juillet-septembre 1989 (pp. 203-232), pp. 217-218.

(23) *Ibid.*, p. 218; sur cette inscription, voir D.M. Robb, « Niccolò: a North-Italian Sculptor of the Twelfth Century »,

dans *Art Bulletin*, 12, 1930, pp. 374-420, et R. Jullian, *L'éveil de la sculpture italienne. La sculpture romane en Italie du Nord*, Paris, 1945, pp. 114-116.

(24) Nous maintenons ici, peut-être temporairement, l'interprétation exposée dans « En marge du conflit (...) », p. 144, et reprise en I, 1989, pp. 33-34. Toutefois, lors d'une récente conversation, M. François Héber-Suffrin nous a fait part des observations qui l'amènent à proposer une interprétation toute différente dans le *Catalogue*, à paraître, de l'exposition « Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne » qui se tiendra en 1990 à Saint-Germain d'Auxerre. Nous avons pu vérifier sur place l'exactitude d'une partie au moins de ses conclusions; afin de ne pas déflorer cette intéressante découverte, nous nous bornons ici à renvoyer à son article, en attendant d'en discuter éventuellement le contenu dans une publication prochaine.

(25) Voir I, 1989, p. 40, fig. 7.

(26) *Ibid.*, p. 34.

(27) Le fait que le récit en image commence au mur sud, vraisemblablement avec la scène perdue de la prédication d'Etienne, se poursuit par celle de la comparution occupant la dernière travée de cette même paroi sud et se déroule ainsi d'est en ouest nous semble indiquer que, au moins lorsque l'affluence des pèlerins rendait nécessaire l'établissement d'un sens obligatoire de circulation autour de la confession, celle-ci devait s'effectuer à partir de l'accès méridional des cryptes, du côté de l'oratoire Saint-Laurent, et se terminer au nord, les fidèles se trouvant ainsi arriver, avant de quitter les *cryptae inferiores*, face à la fresque de l'extase d'Etienne, incontestablement conçue comme le point culminant du cycle.

(28) Voir R. Louis, *Autessiodurum christianum* (...), p. 44.

(29) Les observations de M. le chanoine Jean Marilier portant sur l'appareil et la manière de layer les pierres tendent en effet à suggérer une datation « haute », faisant remonter ce percement au XI^e ou au XII^e siècle; elles corroborent les conclusions auxquelles sont parvenus MM. Jean-Marc Saur et Jean Roumihac (cf. n. 7 *supra*) dans *B.S.F.A.Y.*, n° 4, p. 42, « L'escalier de la confession », et n° 3, pp. 53-54: ils y donnent les raisons qui les ont conduits à dater de la fin du XI^e s. le percement de la cage de cet escalier; cette datation nous semble incompatible tant avec le chanfrein que présente l'ouverture qu'avec la moulure en accolade du linteau, mais les pierres ont évidemment pu être retaillées après coup, et en ce cas plutôt au XV^e siècle qu'au XIII^e.

(30) Nous utilisons le texte de la Traduction Œcuménique de la Bible (T.O.B.), édition intégrale, Paris, 1988, tout en nous réservant le droit de modifier en quelques passages certains mots à la tonalité par trop moderne; nous avons tiré grand profit des excellentes notes de cette édition.

(31) Il convient de distinguer le Grand Sanhédrin comptant soixante-et-onze membres, qui siégeait à Jérusalem, des petits sanhédrins locaux répartis dans le pays et qui ne comprenaient que vingt-trois membres choisis parmi les notables de la synagogue; voir T.O.B., notes pp. 2315 et 2331.

(32) Voir à ce sujet notre notice, « Peinture et exégèse à Saint-Germain d'Auxerre: les fresques de la passion de saint Etienne et la tradition judaïque », dans le *Catalogue* de l'exposition 1989 du Centre d'Etudes juives de l'Université de Paris Sorbonne (Paris, 4-6 décembre 1989), sous la direction de M. Mentré, à paraître en 1991.

(33) C'est notamment, pour s'en tenir à un exemple particulièrement célèbre, cette même pensée qui a guidé Suger dans l'élaboration du savant programme iconographique des vitraux du déambulatoire de Saint-Denis.

(34) Voir *infra*, note 48.

(35) Voir L. Réau, *loc. cit.*; cette tradition iconographique s'est prolongée sans changement jusqu'au XIX^e siècle inclus, comme en témoigne par exemple la belle toile d'Alexandre-

Denis Abel de Pujol, *Saint Etienne prêchant l'Evangile* (Salon de 1817), Paris, église Saint-Thomas-d'Aquin; voir **B. Foucard**, *Le renouveau de la peinture religieuse en France (1800-1860)*, Paris, 1987, pl. 1. Nous remercions amicalement M. Eric Berthon d'avoir attiré notre attention sur cette œuvre.

(36) Voir I, 1989, p. 43, n. 9 et *supra*, n. 24.

(37) Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 1, f° 423 r°. Sur la valeur du décor architectural de ces portraits comme expression privilégiée de la symbolique du pouvoir, voir notre étude, *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*, Paris-Genève, 1987, pp. 443-453.

(38) Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 266, f° 1 v°.

(39) Chantilly, Musée Condé, n° 15654; voir notre *Architecture* (...), pp. 460-462.

(40) Munich, Bayerische Staatsbibliothek, clm. 14000, f° 5 v°.

(41) Rome, Pinacothèque de Saint-Paul-Hors-les-Murs; outre le portrait officiel qui figure en tête du manuscrit (f° 1 r°), il convient de prendre également en compte le « portrait » de Salomon placé au début du Livre des Proverbes (f° 188 (CLXXXV) v°), qui est en quelque sorte un portrait symbolique de Charles le Chauve; *ibid.*, pp. 449-453.

(42) *Ibid.*, pp. 357-373.

(43) Aucune comparaison directe n'est possible avec les fresques de Saint-Maximin de Trèves, exécutées après 883, ni avec celles de Saint-Pierre-les-Eglises, du début du Xe siècle; quant au groupe alpin formé par les peintures de Malles, de Müstair et de Mistail, il est clair qu'il appartient à un domaine stylistique différent, essentiellement tourné vers l'Italie.

(44) Le décor de l'oratoire Saint-Laurent, plus simple, présentait cependant de semblables effets d'architecture feinte; il n'y subsiste plus, dans le couloir de circulation, que de très faibles traces des colonnes en trompe-l'œil, mais le palmier s'y détache toujours comme dans l'ouverture d'une baie fictive; voir I, 1989, pp. 40-41.

(45) Voir **R. Louis**, *Autessiodurum christianum* (...), fig. 36.

(46) Le tailloir de droite a été entièrement bûché à une date inconnue, si bien que seule la première partie de l'inscription est encore lisible.

(47) Voir **R. Louis**, *Autessiodurum christianum* (...), p. 72.

(48) En ce passage des *Actes* se devine l'imbrication de deux couches textuelles différentes: le discours d'Etienne suspend brusquement le récit de la comparution en 7, 1 et s'interrompt de façon tout aussi abrupte en 7, 53, si bien que la notation de 6, 15 décrivant le visage d'Etienne « comme le visage d'un ange » doit en fait être rattachée à la révélation de la théophanie, en 7, 55-56, et non au discours qu'elle précède immédiatement.

(49) Eglise paroissiale de Gimel (Corrèze), provenant de l'église Saint-Etienne de Braguse. Voir **M.-M. Gauthier**, *Emaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, I, *L'époque romane*, Paris, C.N.R.S., 1987, pp. 94-96 et pl. 301.

(50) Voir **J. Hubert**, *L'Empire carolingien*, Paris, 1968, pp. 21-24.

(51) La première de ces interprétations a été exposée dans « En marge du conflit (...) », pp. 142-143; la seconde, déjà formulée par Dom Jean-Marie Berland (voir notamment sa « Présentation des vestiges anciens et objets d'art préromans conservés dans l'abbaye [de Fleury] », dans *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Auxerre, 1975, pp. 403-412), a fait l'objet d'une démonstration solidement argumentée de M^{lle} Eliane Vergnolle dans son ouvrage, *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Paris, C.N.R.S., 1986, pp. 108-110, démonstration qui ne dissipe cependant pas complètement à nos yeux la difficulté qu'il y a à admettre la substitution d'Etienne au Christ dans la mandorle.

(52) Voir **R. Louis**, *Autessiodurum christianum* (...), p. 80 fig. 44; « En marge du conflit (...) », fig. 12.

(53) Voir I, 1989, pp. 34-35.

(54) Voir **F. Gerke**, *Spätantike und frühes Christentum*, Baden-Baden, 1967, trad. fr., *La fin de l'art antique et les débuts de l'art chrétien*, Paris, 1973, pp. 80 et 234. Cet ensemble, exécuté vers 590, marque une étape importante dans l'évolution de l'iconographie des martyrs; comme si souvent par la suite, Etienne y est symétriquement associé à Laurent; sur cette association dans l'iconographie romaine, *ibid.*, pp. 23-235.

(55) Voir **W. Sauerländer**, *La sculpture gothique en France*, 1140-1270, Paris, 1972, pp. 97-99.

(56) Voir **H. Karpp**, *Die frühchristlichen und mittelalterlichen Mosaiken in Santa Maria Maggiore zu Rom*, Baden-Baden, 1966, pl. 118.

(57) Voir **R. Louis**, *Autessiodurum christianum* (...), pp. 24, en particulier pp. 10-12 et fig. 2.

(58) Voir **N. Duval**, « La représentation du palais dans l'art du Bas-Empire et du haut Moyen Age d'après le Psautier d'Utrecht », dans *Cahiers archéologiques*, 15, 1965, pp. 21-254, et **S. Dufrenne**, *Les illustrations du Psautier d'Utrecht. Sources et apport carolingien*, Paris, 1978.

(59) Utrecht, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, *Scrip. lat. 100*, 484; voir en particulier f° 25 v°.

(60) Düsseldorf, Landesbibliothek, B. 113.

(61) Voir en particulier f° 2 v°; l'image de la ville y présente le même plan hexagonal que dans certaines pages de la première Bible de Charles le Chauve: voir par exemple f° 386 v°.

(62) Sur ce schéma de composition, voir **J. Hubert**, *L'Empire carolingien*, p. 11.

(63) Voir **F. Héber-Suffrin**, « La Jérusalem céleste dans les Évangiles de Saint-Médard de Soissons. Problèmes de perspective et d'iconographie », dans *Du VIII^e au XI^e siècle: réflexions monastiques et cultes en Lorraine et en Bourgogne*, Cahiers du Centre de Recherches sur l'Antiquité tardive, 2, 1981, pp. 109-120; **M.-T. Gousset**, *Iconographie de la Jérusalem céleste dans l'art médiéval du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, Université de Paris Sorbonne-Paris IV, 1978; **M. Menant**, « L'image de la Jérusalem céleste dans l'iconographie des IX^e et XII^e siècles », dans *Jérusalem, Rome, Constantinople. L'image et le mythe de la ville*, Actes du Colloque du Centre d'études médiévales de Paris-Sorbonne (Paris, 1984), t. 1, réunis par D. Poirion, Paris, 1986, pp. 17-31.

(64) Voir **C. Heitz**, *L'architecture religieuse carolingienne* (...), pp. 210-214. Cette hypothèse vaut surtout pour la Jérusalem céleste vue en plan de l'Apocalypse de Valenciennes et de l'Apocalypse de Saint-Amand, mais aussi pour la Jérusalem circulaire, bien plus tardive (entre 1120 et 1140), du *Liber primus* de Gand (Gand, Bibliothèque de l'Université, cod. 92, f° 65 v°), vue en perspective cavalière.

(65) Les douze cercles concentriques de l'Apocalypse de Saint-Amand (Paris, Bibliothèque Nationale, ms. nouv. lat. 1132; f° 33 r°), correspondant aux douze assises de la Jérusalem sainte (Ap. 21, 14), s'ordonnent selon un schéma tout comparable à celui qui régit la représentation annulaire des ciels de la cosmographie médiévale; voir à ce propos les Actes du Colloque *Observer, lire, écrire le ciel au Moyen Âge* (Orléans, avril 1989), sous la direction de B. Ribémont, paraître en 1990.

(66) Voir **M. Mentré**, « Représentations de villes en perspective cartographique dans des peintures antiques, tardives et médiévales, notamment mozarabes », dans *Etudes de numismatique et d'archéologie médiévales*, Actes du 110^e Congrès national des Savantes (Montpellier, 1985), Paris, C.T.H.S., 1985, pp. 409.

Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre

par Gilbert-Robert DELAHAYE et Jean ROUMAILHAC

Le sarcophage le plus en vue des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre est assurément celui de l'évêque Germain lui-même. Nous avons déjà eu l'occasion de le décrire et d'indiquer qu'il s'agit, à n'en pas douter, d'un sarcophage du Bas-Empire romain (1).

Description

Ce tombeau est composé d'une cuve et d'un couvercle taillés dans le même matériau : une pierre gréseuse. La cuve mesure 220 à 221 cm de longueur, 84 cm de largeur à la tête et 72 cm de largeur au pied, 76 cm de hauteur à la tête et 75 cm au pied.

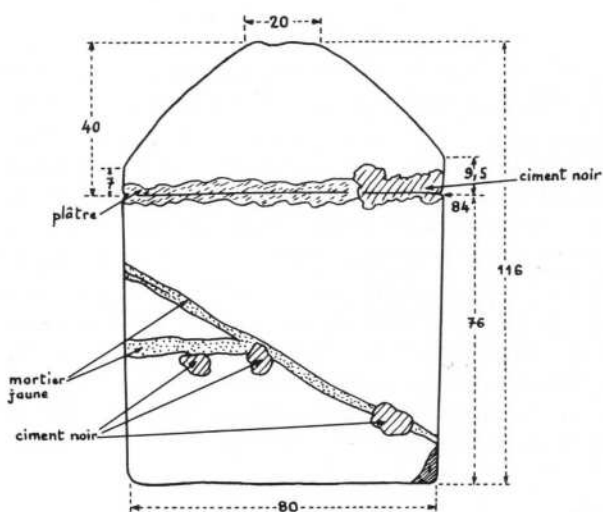
Le couvercle, quant à lui, a une longueur de 228 cm, tandis que sa largeur est de 84 cm à la tête et de 79 cm au pied. Il est à deux pans obliques avec un bandeau sommital plat. On constate donc que ce sarcophage n'est pas de plan strictement rectangulaire, mais légèrement trapézoïdal. Cette caractéristique a déjà été observée sur d'autres sarcophages gallo-romains découverts à Paris (2), Meaux (3), Melun (4), Amiens (5) et Strasbourg (6).

A la différence des autres sarcophages que l'on peut encore voir de nos jours dans les cryptes, que ce soit ceux de certains évêques qui furent les successeurs immédiats de Germain et qui se trouvent dans les deux cabicules nord et sud, ou celui de saint Marien, ou celui de l'évêque Héribold, ou encore les sarcophages mérovingiens trouvés sous la branche orientale du couloir de circulation, qui sont tous, selon la tradition constante qui perdura du VI^e au VIII^e siècle, orientés tête à l'ouest et pied à l'est (7), le tombeau de Germain est disposé pied à l'ouest et tête à l'est.

Cette disposition ne peut manquer de surprendre, d'autant plus qu'il est assuré, au témoignage d'Héric, que ce sarcophage de Germain était déjà occidenté au IX^e siècle (8). L'explication de cette singularité est fournie par Dom Victor Cotttron, moine mauriste qui écrit, après 1635 (9) et avant 1652, année inscrite de sa main au frontispice de sa *Chronique [...] du monastère de Saint-Germain d'Auxerre*, dans le commentaire du « dessin du plan des cryptes » (qu'il donne à la page 599 de sa *Chronique*) : « Le n° 1 indique le tombeau de saint Germain, placé sous une voûte. A l'heure actuelle, la tête du tombeau est tournée vers l'orient mais, avant qu'il ait été extrait du caveau qui est au-dessous, cette

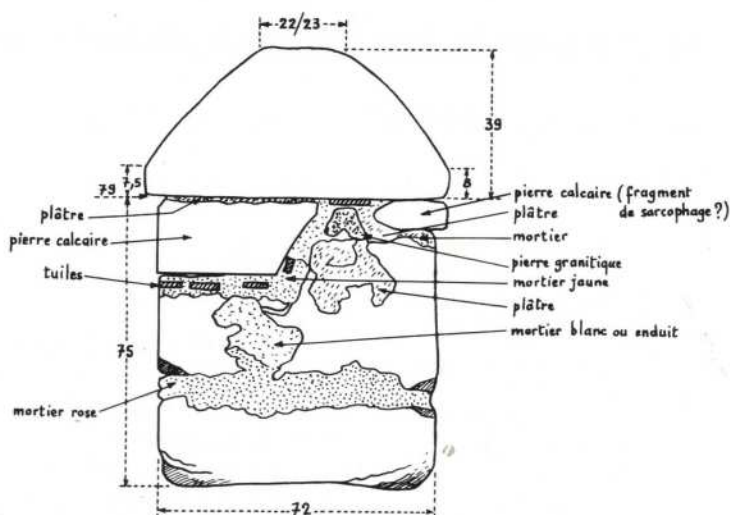
tête, de même que les autres objets que l'on voit en cet endroit, était tournée vers l'occident » (10).

Or l'abbé Lebeuf rapporte (11) que le sarcophage fut extrait de la fosse en 1635 et placé le 18 septembre (et les pieds à l'est) là où il se trouve encore aujourd'hui. C'est donc cette année-là que les Mauristes « orientèrent » le sépulcre de Germain qui, dans la fosse, était demeuré « occidenté », comme il l'était à l'époque de Charles le Chauve.



Sarcophage de saint Germain (tête).

Ce sarcophage, comme nous avons déjà eu l'occasion d'en faire état, a été endommagé anciennement et à plusieurs reprises. On relève, en effet, des traces de réparations successives ayant eu pour but de colmater des fissures voire de reconstituer des parties manquantes. C'est surtout aux extrémités que ces traces de restaurations, plus ou moins habiles, sont particulièrement visibles. Du côté de la tête, on voit que le scellement du couvercle sur la cuve a été fait au plâtre et qu'une réparation (particulièrement inesthétique) de cet aménagement a été réalisée ultérieurement au ciment noir. Une fissure en diagonale de l'extrémité de la cuve, réparée à l'aide d'un mortier jaune, a reçu des compléments en ciment noir. Du côté du pied, les réparations sur la cuve sont sensiblement plus importantes. Une bonne partie de la paroi d'extrémité a été reconstituée (assez médiocrement). Une première réparation, effectuée à l'aide d'un mortier rose, a consisté à reboucher une cassure, apparemment assez large (entre 5 et 10 cm), située vers



Sarcophage de saint Germain (pied).

le tiers inférieur de la cuve, parallèlement au fond. Une deuxième réparation, faite à l'aide d'un mortier jaune, paraît avoir consisté à remplacer des parties manquantes du haut de la cuve par des fragments d'autres pierres. C'est ainsi que l'on peut voir deux blocs de calcaire (peut-être des fragments de sarcophages) et un bloc de pierre granitique. Dans le mortier jaune ont été placés plusieurs morceaux de tuiles d'environ 1 cm d'épaisseur. Un enduit ou mortier blanc est venu ensuite recouvrir partiellement les mortiers rose et jaune. Le scellement du couvercle sur la cuve a été fait au plâtre, comme au pied. Un peu de plâtre a aussi été appliqué sur le mortier jaune.

Typologie

Ce sarcophage est d'une grande simplicité puisqu'il ne comporte aucun ornement, à la différence de certains sarcophages contemporains dont le couvercle est doté d'acrotères dans les angles. Peut-être cela traduit-il une volonté du défunt. Ce tombeau, en pierre gréseuse, comme il a été dit, est donc une œuvre d'importation. Il est assez grand (2,20 m de longueur), ce qui en fait, malgré son absence de décor, un objet de qualité et sans doute de prix, tout à fait adapté à un personnage comme Germain. De tels sarcophages, avec des couvercles à deux pentes existent aux Alyscamps d'Arles, notamment près de l'église Saint-Honorat. Il ne fait donc apparemment pas de doute que le sarcophage considéré soit une création du V^e siècle et qu'il ait pu accueillir la dépouille du saint évêque d'Auxerre lorsqu'elle fut déposée, le 1^{er} octobre de l'année 448, dans l'oratoire placé sous l'invocation de saint Maurice d'Agaune.

G.-R. D. et J. R.

(1) Delahaye (Gilbert-Robert), « Sarcophages des cryptes du cloître de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 17-28.

(2) Petit (Michel), *Les nécropoles gallo-romaines de Laon*, thèse multigraphiée, volume « Texte », pp. 145, 185 et 200. Il s'agit de deux sarcophages mis au jour dans la partie antérieure de la nécropole Saint-Marcel, répertoriés B 14 et B 50.

(3) Delahaye (Gilbert-Robert), « Note sur un sarcophage en pierre conservé au musée de Meaux », dans *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, n° 34, 1977, pp. 87-90.

(4) Le Blay (Jean-Claude) et Delahaye (Gilbert-Robert), « Un sarcophage trapézoïdal gallo-romain découvert à Melun », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 22, 1981, pp. 97-99.

(5) Van Dorselaer (A.), « Les nécropoles d'époque gallo-romaine en Gaule septentrionale », dans *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, t. X, 1956. Cité par M. Petit, supra.

(6) Staub (A.), « Les cimetières gallo-romains de Saint-Basle », dans *Bulletin pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 2^e série, vol. 11, 1879-1880, p. 114. Cité par M. Petit, cf. supra.

(7) Delahaye (Gilbert-Robert), « Sarcophages des cryptes... », art. cit., *B.S.F.A.Y.*, n° 4, cf. supra note 1.

(8) Roumilhac (Jean), « Dans la confession de l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre: la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* », *B.S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(9) Pour la justification de ce *terminus*, cf. infra n. 11.

(10) Louis (René) et Roumilhac (Jean), « Le Chronicon de Dom Victor Cottin. [...] Le plan des cryptes de Saint-Germain en 1652 », *B.S.F.A.Y.*, n° 1, 1984, pp. 29-38, en particulier p. 32. « Les autres objets » auxquels l'auteur fait allusion sont les tombeaux, d'une part, de saint Loup, évêque de Troyes, de la Haute Bourgogne et, d'autre part, de saint Tiphaine, évêque de Troyes et de saint Romain, successeurs de Germain.

(11) Lebeuf (abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1^{re} édition, in-4^o, tome I, Paris, 1743, p. 80. Texte reproduit dans l'article cité supra n. 7.

Le tombeau de saint Germain d'Auxerre dans les cryptes de l'abbaye Saint-Germain

Son histoire du 1^{er} octobre 448 à nos jours

par Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

I — DONNÉES FOURNIES PAR LES SOURCES

Le 1^{er} octobre 448, Germain fut déposé, selon sa volonté, dans un oratoire d'assez petites dimensions (1), qu'il avait fait édifier au nord d'Auxerre, sur une colline qui lui appartenait en propre, et qu'il avait placé sous l'invocation de saint Maurice et de ses compagnons de la légion thébaine, martyrs d'Agaune (2).

L'abbé Jean Lebeuf indique que le cercueil de cyprès — qui avait reçu son corps embaumé à Ravenne, sur l'ordre de l'empereur Valentinien III et de sa mère Galla Placidia — fut porté depuis la cathédrale jusqu'à Saint-Maurice, où il fut placé dans un « tombeau de pierre » (3).

Nous n'en saurons pas plus sur l'ordonnance de cette sépulture pendant un siècle. En effet, si Héric attribue, dans ses *Miracula*, l'agrandissement de l'oratoire à la reine Clotilde, épouse de Clovis (4), il ne fait aucune allusion à l'aspect de la sépulture. Il rapporte cependant (5) que Clotaire, exécuteur testamentaire de sa mère Clotilde, ordonna d'élever au-dessus du tombeau un dais (*freda*) recouvert d'or et d'argent. Pour sa part, l'abbé Lebeuf précise que c'est « étant devenue veuve » (donc après 511) que Clotilde « fit jeter les fondements d'une grande église » (6). Il rapporte ensuite un passage du *De Gloria confessorum* où Grégoire de Tours relate qu'un certain Nunninus put, vers le milieu du VI^e siècle, frapper de la lame de son épée la pierre qui se trouvait sur le vénérable sépulcre et en détacher un éclat (7). Il en conclut logiquement que « le tombeau n'était point encore enfoncé bien avant dans la terre ».

On peut rapprocher cette conclusion de celle, analogue, à laquelle arrive Madame le professeur Luce Piétri à propos du sarcophage de saint Martin, à Tours (8) : « la cuve funéraire demeurait à demi enfouie dans le sol qu'il fallut creuser, pour l'en extraire, lors de la translation ordonnée [...] par Perpetuus ».

D'ailleurs, sans quitter la Bourgogne puisqu'il s'agit du tombeau de saint Benigne à la cathédrale de Dijon, le chanoine L. Chomton (9), se référant lui aussi à Grégoire de Tours (ainsi qu'aux gestes de l'arrière-

petit-fils de celui-ci, Grégoire évêque de Langres), exprime l'opinion suivante : « l'ensemble des détails le prouve, ce tombeau, par une exception honorifique, n'avait pas été enterré ; il avait été posé de manière à rester très apparent ».

En 840, Conrad I^{er} d'Argovie, abbé laïc de Saint-Germain, passa toute la nuit en oraison devant le tombeau du confesseur, à la veille d'une opération à un œil, que les chirurgiens devaient réaliser *ferro cauterioque*. Or l'état de l'œil s'améliora subitement et Conrad « dépoussa aussitôt sur le sépulcre sacré de magnifiques bracelets d'or » (10).

Cette description précise des faits conduit à penser que, en 840, le tombeau était toujours accessible.

En reconnaissance pour ce miracle, Conrad décida d'agrandir la basilique de Clotilde. Avec l'accord de Charles le Chauve qui venait de gagner la bataille de Fontenoy, la translation du sarcophage, en un autre endroit (qui n'est pas précisé) de l'abbaye, eut lieu le 28 août 841.

Le tombeau regagna la confession, totalement réaménagée, « le saint jour des Epiphanies », 6 janvier 859 (11). Les textes que nous connaissons ne fournissent malheureusement aucune description précise des lieux, ni dans un cas ni dans l'autre.

Par contre, il ressort de plusieurs passages des *Miracula* que « Germain lui-même avait son tombeau à l'extrémité occidentale de la confession » (12), donc à un endroit différent de celui du sépulcre primitif, qui est l'objet de la présente étude. C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point, renvoyant le lecteur à l'étude qu'a fait paraître l'un de nous dans un précédent bulletin (13).

Nous savons par les « Gestes des abbés » que l'abbé Lothaire, fils de Charles le Chauve, fit confectionner une châsse revêtue d'or et de pierreries (14), mais aucun texte n'indique que le corps du saint y fut immédiatement déposé.

A une date qui n'est pas exactement connue, mais dont le *terminus ad quem* se situe logiquement au prin-

temps de 887 (15), la crainte des Normands fit cacher le corps du saint dans le sol (et du même coup la châsse dans laquelle il avait été probablement placé). Le silence d'Héric (dont nous ne connaissons aucun écrit postérieur à 875) est compensé par un texte précieux, écrit probablement peu de temps après 887 mais qui nous est parvenu dans un martyrologe copié au monastère de Corbie au XII^e siècle, par le moine Névelon (16).

Nous en donnons la traduction suivante, mise au point après une discussion avec M. le professeur René Louis: « [...] comme une terrible invasion de païens répandait la terreur, on creusa *plus* profondément (*altius*) le terrain et le *sépulcre* du confesseur souvent nommé fut fixé très solidement au cœur de la terre avec un ciment très résistant; et, par dessus ce tombeau, on plaça *un autre* sarcophage où sont contenus des morceaux du cercueil de cyprès dans lequel le corps de celui-ci [Germain] fut jadis transporté depuis Ravenne ».

C'est aux environs de 930 que les reliques de Germain réapparaissent, dans un texte figurant dans l'appendice I aux *Miracula* (17). La reine Emma, épouse de Raoul de Bourgogne (923-936), vint implorer saint Germain de la guérir. Son vœu ayant été exaucé, « elle fixa de ses propres mains, au moyen de clous, deux merveilleux colliers au frontal de la châsse de saint Germain, du côté des pieds... »

En 1015, un grand concile se tint à Héry, à 10 km d'Auxerre, en présence du roi. L'évêque Hugues de Chalon refusa d'y faire porter « les reliques de cet homme incomparable » (18).

Peu avant la conquête de l'Angleterre, en 1066, par Guillaume (19), un moine de Saint-Germain ouvrit la châsse et déroba le majeur de la main droite du saint (20).

La nouvelle du forfait se répandit immédiatement: « Aussitôt, après que tous les frères en eurent délibéré, le corps de l'évêque est déposé dans un lieu tel (et disposé de telle sorte) qu'il ne puisse être ni vu ni approché sans le consentement de plusieurs personnes; le sarcophage est en effet entouré de toute part par un mur solide, une seule porte de fer permettant d'accéder au lieu où l'on honore celui qui repose » (21).

Entre le milieu du XI^e siècle et celui du XVI^e siècle, plusieurs textes (22) montrent que l'histoire de la châsse se confond avec celles de l'abbaye et de la cité d'Auxerre: mises en gage, restitution due aux bons offices du pape Urbain V, participation à des processions.

Rien n'indique que pendant ce demi-millénaire la châsse ne soit pas restée dans le même « lieu entouré de toute part par un mur solide ».

« Mais, en 1567, sur la fin du mois de septembre [...] la châsse de saint Germain tomba [...] entre les mains des Huguenots » (23). Depuis lors, sa trace a été perdue... mais pas celle du sarcophage.

Dom Fournier fait état (24) de « relations de témoins oculaires »; elles indiquent que quelques fidèles rapportèrent, « le dimanche de l'octave de Pâques de l'année suivante 1568 », des cendres avec quelques ossements. « On les enferma dans le tombeau où le corps du saint avait déjà reposé pendant plus de 400 ans ». Il ne dit malheureusement pas où se trouvait le tombeau.

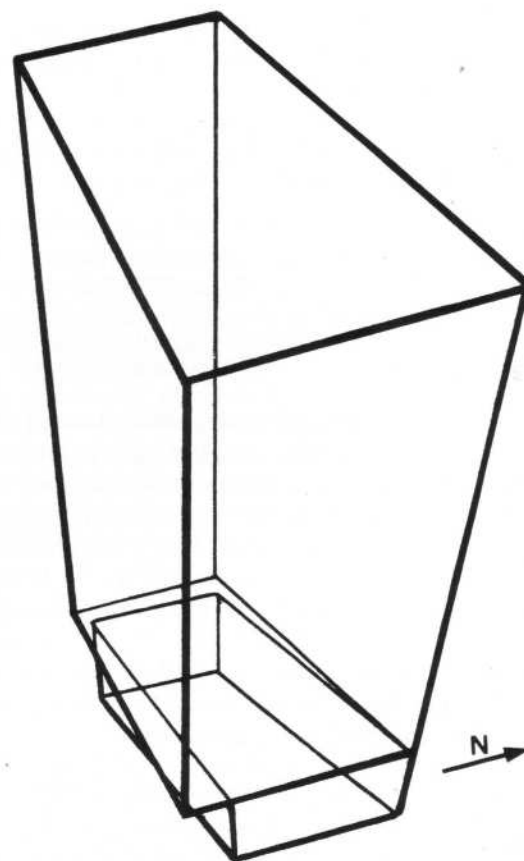


Fig. 1. — Les deux fosses du tombeau, vues depuis le sud-est. (dessin Jean-Marc Saur)

Le 2 novembre 1634, Mgr Dominique Séguier procède, à la demande des moines, à une visite de reconnaissance de reliques. Au cours de celle-ci, il s'avance jusqu'au tombeau de saint Germain « au fond duquel, à dix pieds environ de profondeur sous l'autel de cette même chapelle [la confession] nous avons aperçu un très antique et grand sarcophage de pierre, d'une cer-

taîne pierre rare et remarquable, couvert d'une pierre de même nature, taillée en forme de voûte; ayant fait enlever ce couvercle, nous avons vu, dans la partie haute et distincte de ce sarcophage, qu'il contenait beaucoup de cendres et, aussi, un petit os et beaucoup de fragments ou particules d'un autre sarcophage en bois... » (25).

Pour l'abbé Lebeuf (26), il ne fait aucun doute que ce grand sarcophage de pierre soit celui « dans lequel la chaise de saint Germain avait été cachée à la fin du IX^e siècle ». Il ajoute (27) ces indications précieuses: « Ce tombeau, qui paraît avoir été autrefois cassé en plusieurs pièces, fut ôté de ce caveau l'an 1635 et placé, le 18 septembre, derrière l'autel qui porte le nom de saint Germain dans les grottes: et, afin de le rendre plus visible, on détruisit alors l'autel du nom de « tous les Saints » qui était à l'endroit où aboutissent les pieds de ce tombeau » (28).

L'emplacement du tombeau n'a pas, à notre connaissance, changé depuis 1635.

II. — OBSERVATIONS FAITES IN SITU

Observations et mensurations ont été faites au cours de nombreuses séances de travail du Groupe d'Etudes de Saint-Germain, tenues depuis une dizaine d'années jusqu'en 1989.

En ce qui concerne le sarcophage, nous renvoyons à l'étude que notre confrère Gilbert-Robert Delahaye publie dans ce même numéro (29).

Pour ce qui est de la fosse, elle est constituée, en première (et grossière) approximation, par un parallélépipède de 2,3 m de longueur, 1 m de largeur et 3 m de profondeur (fig. 1). Elle est surmontée d'un voûtain sur lequel est posé le sarcophage.

Il convient néanmoins de dire, de façon plus précise, que cet ensemble comporte en fait deux fosses que nous appellerons dans la suite « supérieure » et « inférieure ». Les axes de ces deux fosses sont différents: ils font respectivement, avec l'axe A de la confession carolingienne (30), un angle d'environ 5 et 7 degrés vers le nord-est (fig. 2b).

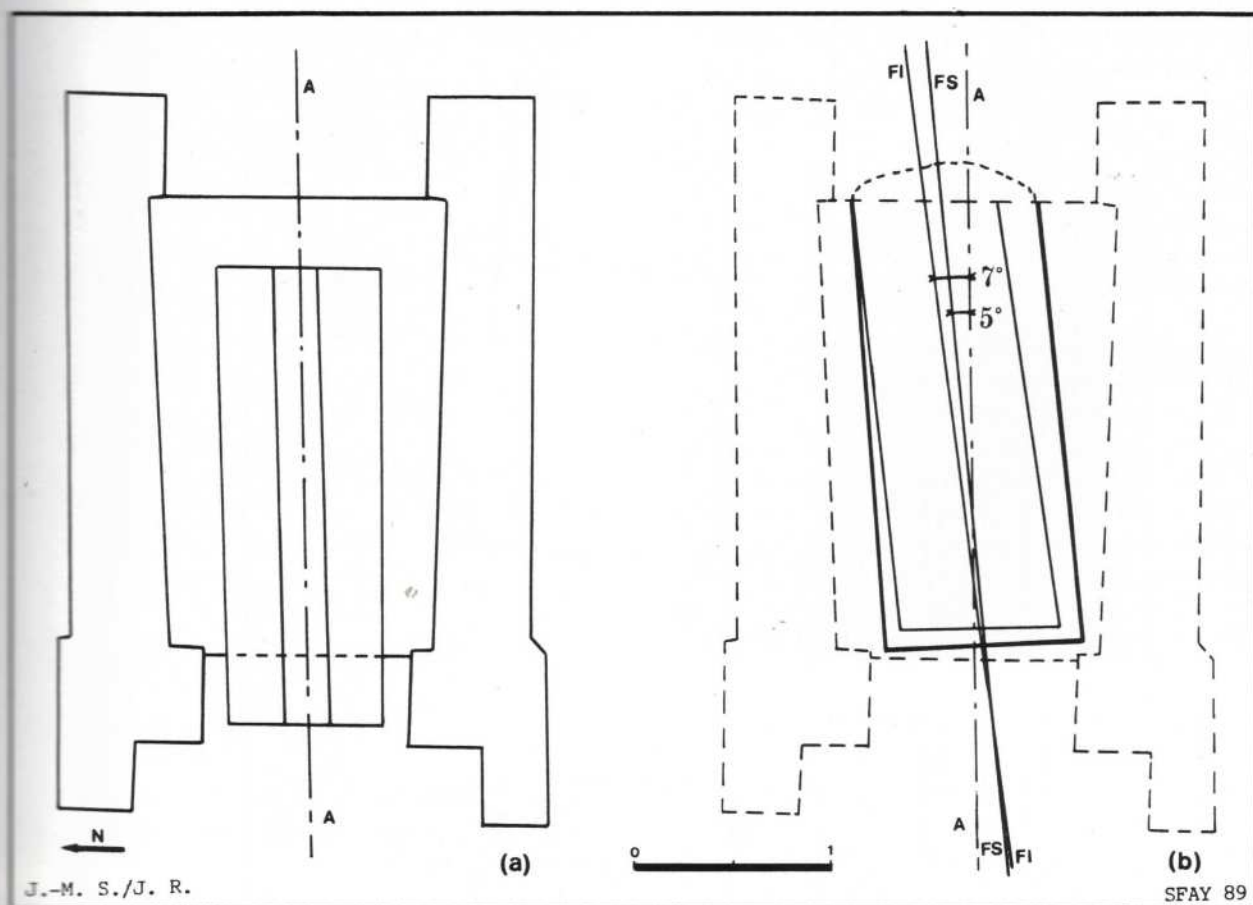


Fig. 2. — Le tombeau vu de dessus:
(a) le sarcophage posé sur le voûtain; (b) l'inclinaison des fosses inférieure et supérieure par rapport à l'axe A.

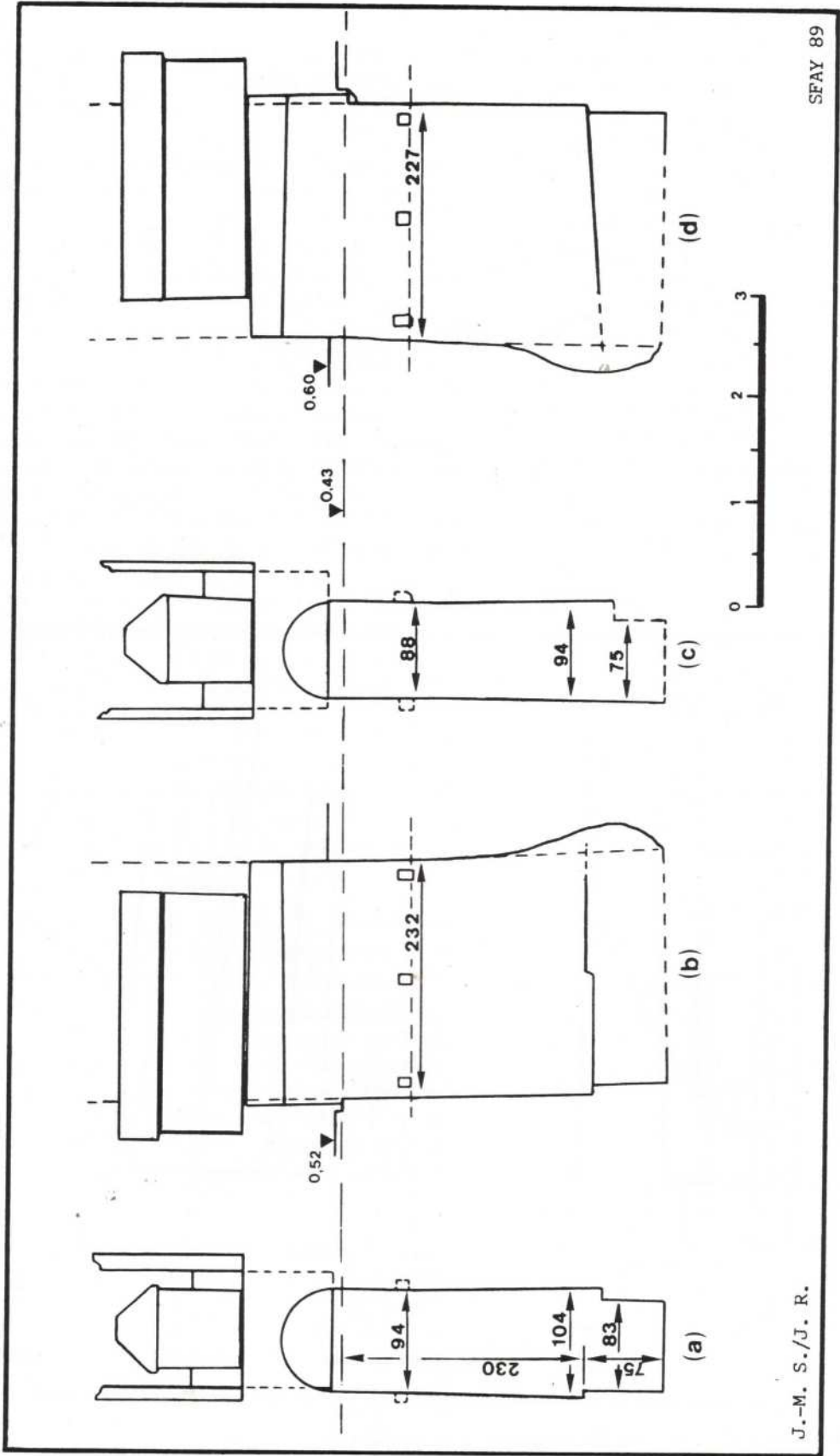


Fig. 3. — Les quatre faces du tombeau, vues de l'est (a), du sud (b), de l'ouest (c) et du nord (d).

J.-M. S./J. R.

SFAY 89

Les quatre faces (fig. 3) de chacune des deux fosses sont revêtues d'un mur de parement maçonné. Dans chacun des murs nord et sud sont disposés, à une profondeur d'environ 60 cm, une série de trois trous de boulin, alignés horizontalement et à l'intérieur desquels subsistent des résidus ligneux provenant des extrémités de poutres qui y furent insérées. A partir de ce niveau, les deux murs de la fosse supérieure s'évasent, tant vers le haut pour rejoindre les deux extrémités de l'arc du voûtain, que vers le bas ; il résulte de la non verticalité de ces parois que la section horizontale de cette fosse supérieure est constamment variable : elle a approximativement la forme d'un trapèze dont la grande base (largeur à l'ouest) varie de 0,94 à 1,04 mètre, la plus petite (largeur à l'est) de 0,88 à 0,94 mètre et dont la hauteur (longueur de la fosse) est de 2,3 mètres ; sa profondeur, évaluée par rapport au niveau + 0,43 m du sol carolingien de la confession (31) est aussi de 2,3 m. Compte tenu de l'irrégularité constante de la fosse, c'est avec prudence que nous formulons l'hypothèse que cette dimension de 2,3 m pourrait avoir été initialement de 6,5 pieds carolingiens (32).



Fig. 4. — La partie supérieure de la paroi occidentale : (1) le mur de parement. — (2) le rocher naturel. — (3) dalle subsistant du niveau carolingien. — (4) vestiges du mortier, support du dallage carolingien. Photo Jean-Marc Saur

A la partie supérieure des murs nord et sud, sur une hauteur de 70 à 90 cm, subsistent des traces d'enduit peint : il semble que, par endroit, il s'agisse des bouillons d'une draperie.

La partie inférieure de la maçonnerie du mur oriental a été volontairement détruite sur une hauteur de 1,2 m et la paroi creusée d'une vingtaine de centimètres vers l'est.

La partie supérieure de la maçonnerie du mur occidental est, elle aussi, partiellement détruite, laissant apparaître le rocher (fig. 4) ; à son sommet, côté sud, subsiste en porte-à-faux un élément de dalle qui semble bien être le dernier vestige visible du niveau carolingien de la confession.



Fig. 5. — La fosse inférieure, extrémité occidentale.

Photo Jean-Marc Saur

La fosse inférieure (fig. 5) a une profondeur qui semble être de 70 à 75 cm selon les endroits. La partie visible du fond semble constitué tantôt par le rocher naturel, tantôt par un béton ; mais on ne pourra en donner une description plus précise qu'après déblaiement.

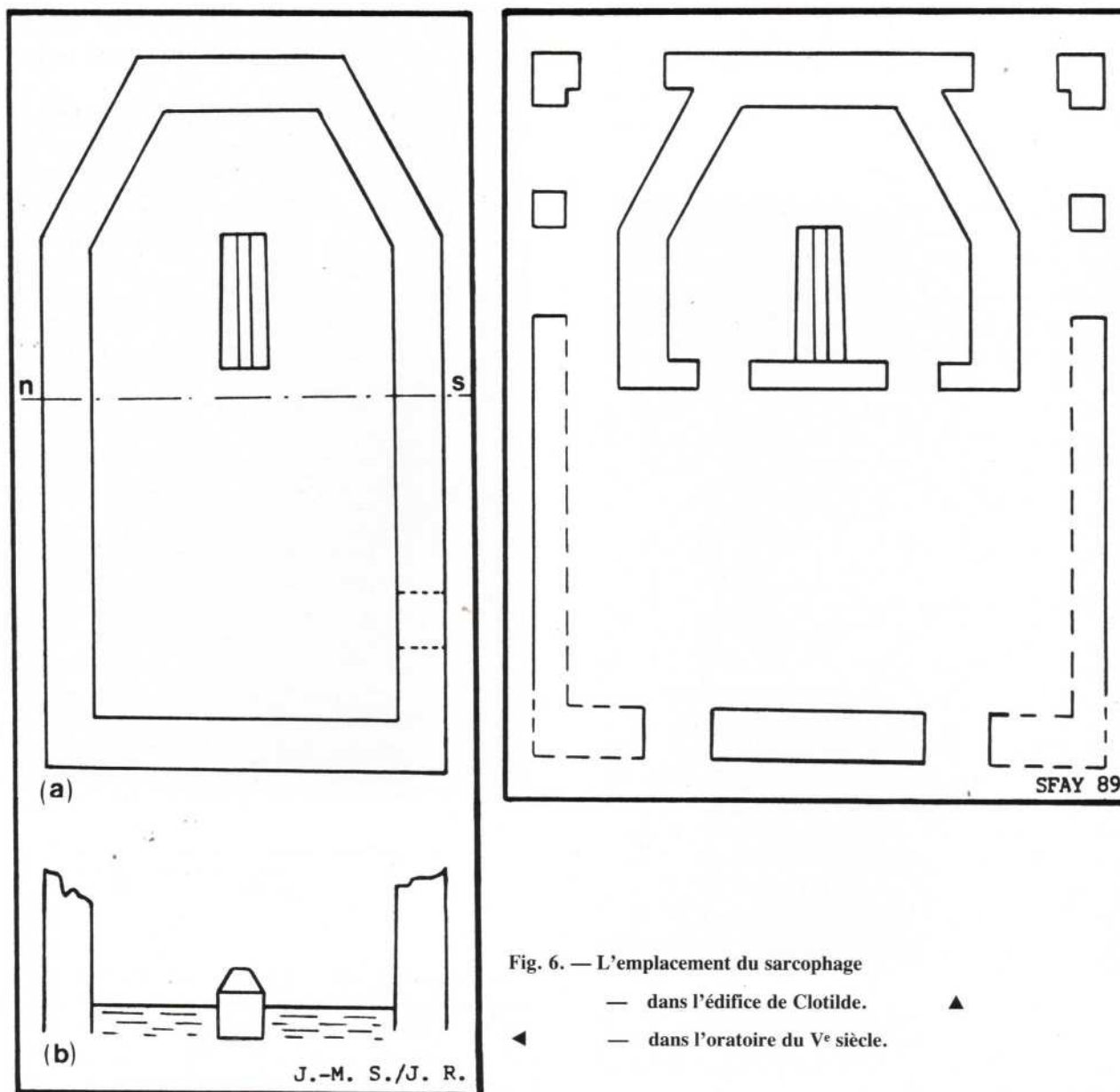
ment des matériaux qui s'y trouvent actuellement. Sa section horizontale est, elle aussi, un trapèze d'approximativement 2,3 m de hauteur dont la grande base (à l'ouest) mesure 0,83 m et la petite 0,75 m. Les trois parois subsistantes sont revêtues de murs de parement, celle de l'est étant totalement détruite.

Le voûtain, construit au-dessus de la fosse, débord de celle-ci côté ouest (fig. 2a) ; il a une longueur de 2,29 m (soit 7 pieds de roi) (32) et, à son sommet, une épaisseur, variant d'ouest en est, de 28 cm à 35 cm. Cependant, le plan de pose supérieur présente de l'ouest vers l'est un défaut d'horizontalité de 5 cm, qui semble bien avoir été voulu pour compenser la différence de hauteur relative du sarcophage qui devait y être déposé.

III. — INTERPRÉTATION DES SOURCES ÉCRITES ET DES OBSERVATIONS RÉALISÉES

● Du 1^{er} octobre 448 au 28 août 841

La fosse dans laquelle le sarcophage de Germain placé de 448 à 841 avait une profondeur très inférieure à ce qu'elle est actuellement puisque le couvercle moins était facilement accessible. Comme la hauteur l'ensemble cuve plus couvercle est de l'ordre de 1,15 nous pouvons estimer à un mètre environ la profondeur initiale de la fosse. Dès lors, les vestiges d'enduits peints qui subsistent en partie haute, sur une hauteur d'environ 90 cm au-dessus de la naissance de l'intrados



voûtain de 1635 pourraient, sans que cela soit une certitude, remonter à cette époque.

Nous proposons ici (fig. 6) une restitution de l'emplacement du sarcophage de Germain, d'abord dans le primitif oratoire du V^e siècle, puis dans l'édifice agrandi par Clotilde; après les embellissements réalisés par cette dernière, il se trouva séparé de la nef par le portique oriental nouvellement édifié, qui isola le corps saint dans l'abside devenue ainsi, selon l'expression de Grégoire de Tours parlant de Martin, *absida corporis*; l'accès se faisait par les deux ouvertures nord et sud.

L'évocation du fait divers dont Nunninus fut le héros nous a donné l'idée, il y a plusieurs années, d'examiner la face supérieure de la pierre, taillée en bâtière, qui sert actuellement de couvercle au sarcophage. Elle est en parfait état, à l'exception de deux petites cavités, situées l'une et l'autre sur le bandeau sommital, du côté des pieds; elles sont toutes deux de forme irrégulière, la plus petite ayant 9 cm de long sur 5 de large, la plus grande 17 cm sur 10 et 5 cm de profondeur. Cette dernière, toute proche de l'extrémité (elle commence à 24 cm seulement) a un profil nettement dissymétrique et donne l'impression que l'éclat manquant a pu être extrait par un engin contondant et allongé, manié par un droitier qui se serait trouvé au pied du sarcophage.

Or c'est à l'est du tombeau, c'est-à-dire du côté des pieds puisque le corps était occidenté, que les dévôts se tenaient jusqu'en 841. Sans vouloir affirmer que cette cavité soit le résultat du coup porté par Nunninus (ce qui ne pourra, probablement, jamais être démontré), nous avons voulu signaler cette particularité qui nous a semblé intéressante et qui mériterait sans doute une étude plus approfondie.

• De 887 au plus tard à 930 environ.

Le texte du Martyrologe de Corbie nous apprend que, à cause de la terreur que faisaient régner les Normands, le corps de Germain fut caché (au plus tard au début de 887), au cœur de la terre. L'interprétation que nous donnons de ce texte, peu différente dans son ensemble de celles de l'abbé Lebeuf (33), d'une part, et de M. René Louis (34), de l'autre, s'appuie sur de nombreux (et malaisés) relevés métrologiques, ainsi que sur des observations, le tout fait *in situ* et à plusieurs reprises. Nous renvoyons le lecteur aux figures 1, 2 et 3.

À la verticale de la fosse de 448, profonde d'un mètre, le sol fut creusé « plus profondément » (*altius*): l'emploi de ce comparatif conforte notre conclusion précédente, selon laquelle le sarcophage était initialement posé sur un sol déjà « creusé » — et non sur le dallage même de la confession.

Comme on peut le constater encore aujourd'hui, la profondeur de la fosse fut portée à trois mètres environ. Le tombeau (*sepulcrum*) du confesseur y fut descendu et fixé (*insitum*) très solidement au cœur de la terre par un ciment très résistant.

Que comportait ce « tombeau »? A coup sûr un sarcophage, puisque le narrateur indique que l'on plaça, « au-dessus de celui-ci » [le tombeau], « un autre sarcophage »; on peut imaginer (suivant en cela la pensée de l'abbé Lebeuf et celle de M. René Louis) que le sarcophage inférieur abritait la châsse offerte par Lothaire et dans laquelle les restes de Germain avaient été transférés; mais ceci demeurera une hypothèse logique tant que nous ne connaissons aucun texte qui l'indique expressément.

Ce sarcophage était-il celui que nous voyons aujourd'hui dans les cryptes? A cette question, la réponse ne peut être que négative pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, les dimensions de la fosse inférieure ne permettent pas d'y loger la cuve du sarcophage — et moins encore son couvercle dont la longueur (et par endroit la largeur) sont supérieures à celle de la cuve.

Par ailleurs, l'auteur insiste sur le fait que le tombeau fut « fixé très solidement aux veines de la terre par un ciment très résistant ». Le mode opératoire pratique restera sans doute toujours du domaine de l'hypothèse; il faut toutefois noter, sans solliciter aucunement le texte, d'abord que l'auteur emploie le verbe *insere* (dont le sens premier est « greffer » et dont l'acception figurée est « unir intimement »), ensuite qu'il utilise deux superlatifs absolus pour décrire l'union intime que l'on réalisa entre le sarcophage et « les veines de la terre ».

L'emploi de ces termes, à la fois précis et très appuyés, nous conduit à une interprétation très voisine de celle de l'abbé Lebeuf (35) quand il écrivait: « ... lorsqu'on eut bien maçonné la surface du couvercle de ce tombeau et qu'on l'eut figuré comme si c'eût été du roc... ». Nous pensons, en effet, que le sarcophage a été scellé dans le roc avec le ciment et que, à l'aide d'un béton réalisé à partir des matériaux provenant du terrain excavé, on a constitué une dalle de couverture dont l'aspect était proche de celui des veines du terrain naturel.

Il nous semble donc illogique de penser que les parois de la fosse supérieure aient pu être revêtues, dès ce moment, de murs de parement maçonnés, comme elles le sont de nos jours. L'idée qui a guidé les aménageurs de ce dispositif, destiné à leurrer les Normands, semble avoir été de redonner à cette partie de la confession un aspect analogue à celui qu'elle avait avant 841, époque où, au fond d'une fosse peu profonde, le sarcophage reposait sur le sol naturel.

Nous pensons donc que, les murs de cette fosse ayant été conservés jusqu'au niveau — 1 m environ, on réalisa, depuis ce niveau jusqu'à — 2,3 m, un béton de roche naturelle; c'est sur ce massif qu'on remplaça enfin, dans la position qu'il occupait jusqu'en août 841, le sarcophage qui avait, pendant quatre siècles, abrité le corps de Germain; mais dans ce nouveau dispositif, il était devenu un cénotaphe destiné à servir de leurre pour les Normands (fig. 7).

Si ces hypothèses sont exactes, on conçoit que lorsqu'on voulut, au début du X^e siècle, « élever » les reliques dans l'église haute, il fallut casser ce solide béton qui faisait corps avec le couvercle du sarcophage, voire avec la cuve. Ils furent alors plus ou moins endommagés et cela pourrait expliquer pourquoi il n'est plus question de ce sarcophage dans les textes postérieurs.

• De 911-936 à 1064-1066.

Le continuateur des *Miracula* (qui écrivait au début du XI^e siècle) nous apprend qu'un demi-siècle plus tard environ, les reliques de Germain se trouvaient dans une châsse, accessible à la reine Emma, épouse de Raoul de Bourgogne qui régna de 923 à 936; ce témoignage date donc de 930 environ. C'est la première fois que le corps de Germain apparaît enchâssé; aucun texte ne s'oppose à ce que cette châsse fût celle offerte par Lothaire; cette possibilité vient à l'appui de l'hypothèse selon laquelle c'est la châsse de Lothaire, abritant le corps de Germain, qui fut cachée à trois mètres sous terre.

Quoi qu'il en soit, avant de pouvoir « élever » les reliques de Germain, il avait fallu d'abord extraire le cénotaphe de la fosse, puis casser le massif de béton et ouvrir le sarcophage inférieur. Il est logique de penser, en l'absence de texte, que la destruction de ce dispositif de protection, complexe et long à mettre en œuvre, n'a pas été réalisée avant que les Normands n'aient plus été à craindre, donc après 911, année où fut conclu le traité de Saint-Clair-sur-Epte, entre Charles le Simple et Rollo.

• De 1064-1066 à septembre 1567.

Quels renseignements le texte de l'*Histoire du monastère de Selby*, écrite en 1174, nous fournit-il? Après le vol du majeur de la main droite de Germain par le moine Benoît:

- le corps de Germain ne peut plus être ni vu ni approché sans le consentement de plusieurs personnes,
- le sarcophage est déposé dans un lieu entouré de toute part par un mur solide
- et auquel une seule porte de fer donne accès.

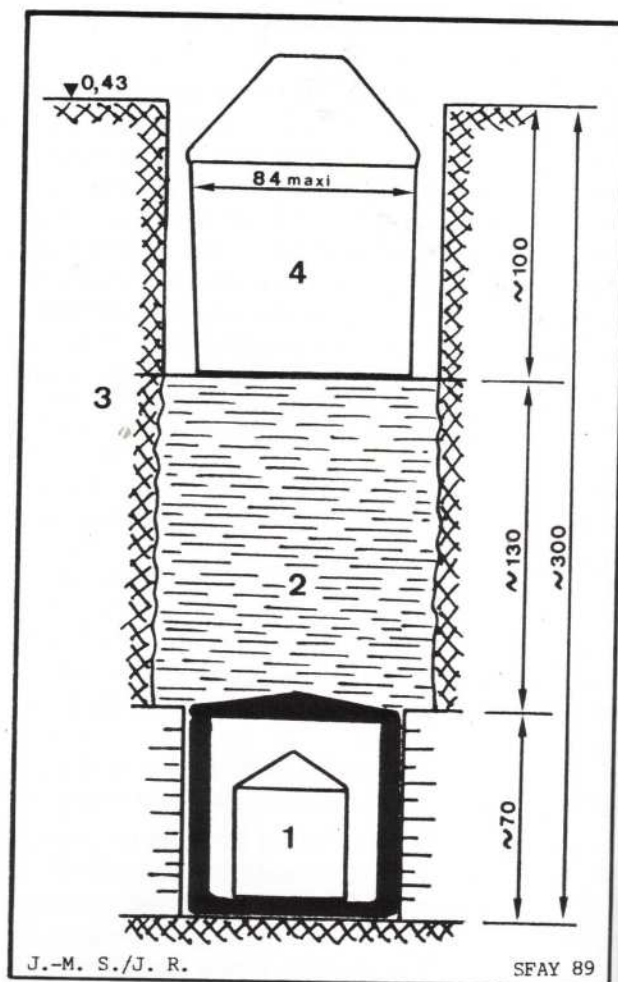


Fig. 7. — Le tombeau d'après le Martyrologe de Corbie.
1 — Châsse de Lothaire (?) contenant le corps de Germain et abritée dans un sarcophage.
2 — Béton de roche naturelle.
3 — Roche naturelle.
4 — Sarcophage cénotaphe.

Quelle date attribuer à l'événement? L'abbé Lebeuf (36) parle de « l'an 1050 », tandis M. René Louis (37) penche pour une date située « vers 1069 ». Or Labbe indique (38) que, si le monastère de Selby fut fondé en 1069, c'est en 1064 que Galterus fut élu abbé de Saint-Germain (et béni par Gaufridus, évêque d'Auxerre, aux Nones de Juillet); il ajoute que c'est du temps de Galterus que Benoît emporta avec lui, en Angleterre, un doigt de Germain. L'histoire du monastère de Selby est plus précise et indique que c'est « peu avant la conquête de l'Angleterre par Guillaume » (soit peu avant septembre 1066) que ce forfait fut commis. On peut donc, selon ces sources, situer cet événement entre le début de l'année 1064 et septembre 1066.

Mais en quel « lieu » le corps saint avait-il été mis en sûreté? L'abbé Lebeuf (39) écrit « dans un lieu muré »,

sans se prononcer sur la nature de ce lieu. M. René Louis affirme (40), de son côté, que « le corps fut à nouveau enfermé dans le caveau souterrain », c'est-à-dire dans la fosse.

Nous adopterons cette dernière opinion mais au terme d'une assez longue interprétation des textes et de nos observations. Cette réflexion nous est apparue indispensable car la fosse se trouve dans la confession. Or, dans son état actuel, cette dernière est loin de répondre à la description rappelée plus haut ; en effet, elle comporte trois ouvertures à l'est (les deux couloirs qui contournent la fosse et le portique central) et une au nord ; de plus, vers 1064, la *fenestella confessionis* (c'est-à-dire la petite fenêtre, percée dans le mur ouest de la confession, par laquelle on pouvait voir le sarcophage) pouvait encore exister.

On nous accordera qu'il a été possible, sans difficulté, d'obturer cette dernière. Pour ce qui est des deux couloirs, le Mauriste dom Cottton (41) indique que « le petit couloir que l'on voit de chaque côté du tombeau de saint Germain fut [ré]ouvert et creusé dans le massif du mur aux alentours de l'année 1633 ». Dans une note écrite vers 1980 et parue dans les *Mélanges René Louis* (42), l'un de nous exprimait l'avis que l'obturation de ces couloirs avait été réalisée à la fin du XIII^e siècle, quand on construisit l'église haute actuelle. Quelques années plus tard (43), à l'issue d'études menées depuis 1980, nous suggérions qu'une partie des structures de ces couloirs pouvait remonter au XI^e siècle, cette hypothèse n'étant d'ailleurs pas incompatible avec la précédente. Le texte de l'*Histoire... de Selby* nous conduit aujourd'hui à penser que cette obturation a pu résulter, dès 1064-1066, du vol du doigt de Germain.

Mais pour que l'obturation fût complète du côté oriental, il était nécessaire de boucher également le portique oriental du tombeau ; nous ne connaissons aucun texte qui fasse état de la chose, mais une observation attentive de l'intrados et des piédroits de ce portique montre que l'enduit présente des aspects différents dans ses moitiés ouest et est ; de plus, ses deux impostes nord et sud ont été bûchées ; il n'est pas impossible que ceci constitue deux indices de l'édification d'un mur qui aurait rendu le portique aveugle.

Comme il fallait, néanmoins, pouvoir pénétrer dans la confession, la cage de l'escalier nord aurait alors été percée et munie de la « porte de fer ». Cet escalier, nous en avons publié une étude partielle en 1986 (44). Nous en avons conclu que le mur nord avait été percé au XI^e siècle et que les constatations que nous avons faites nous semblait constituer un ensemble « révélateur de modifications profondes [intervenues à cette époque] dans l'utilisation des cryptes en général et de leur partie la plus sacrée : la confession ».

Cette reconstitution de l'état de la confession au milieu du XI^e siècle, qui s'appuie sur des observations et des mesures faites *in situ*, satisfait à toutes les indications précises que le texte fournit ; en effet :

- par la « seule porte de fer » — que nous imaginons à claire-voie car il fallait assurer une aération — on ne pouvait voir le corps de l'évêque, qu'il fût déposé à l'emplacement qu'il occupa primitivement ou à celui qui fut le sien de 859 à 887,
- on ne pouvait, non plus, l'approcher sans l'accord de plusieurs personnes si la porte possédait plusieurs serrures différentes dont les clefs étaient réparties,
- enfin, « le lieu » était entouré de murs de toute part.

Disons pour terminer qu'il n'est toutefois pas exclu qu'après le grand incendie de 1064 (ou celui de 1075), qui nécessitèrent l'un et l'autre de grands travaux, le corps saint ait été transféré temporairement en un autre endroit du monastère.

● Septembre 1567.

Rien n'indique que, sauf pour participer à des processions par exemple, la châsse ne demeura pas en ce lieu jusqu'en septembre 1567, où « la châsse de saint Germain tomba [...] entre les mains des Huguenots » écrit l'abbé Jean Lebeuf. Il n'indique pas l'endroit où elle se trouvait et ne souffle mot du sarcophage.

● Après Pâques 1568.

Ce sarcophage, nous avons plus haut que c'est dom Fournier qui, en 1714, en fait mention (la première depuis 1174, date de la rédaction de l'histoire du monastère de Selby) d'après « des relations de témoins oculaires » : on renferma dans le sarcophage de Germain, après le dimanche de l'octave de Pâques 1568, des « cendres et quelques ossements » abandonnés par les Huguenots. Néanmoins, là encore, l'endroit où se trouvait le sarcophage n'est pas indiqué.

● Deux novembre 1634.

Cette localisation, c'est l'évêque Dominique Séguier qui en donne une description précise dans le procès-verbal (45) rédigé à la suite de la visite de reconnaissance de reliques qu'il effectua à la demande des moines Mauristes (auxquels Saint-Germain avait été confié en 1629), le 2 novembre 1634. Il fit ouvrir « un très antique et grand sarcophage de pierre », situé au fond du tombeau de Germain « à dix pieds environ de profondeur ».

En l'absence d'indications contraires, nous pensons que ce sarcophage a toute chance de s'être trouvé au

même endroit en 1567 et 1568 car, au cours des soixante années qui séparent ces dates de l'arrivée des Mauristes, la vie religieuse ne fut pas assez active à Saint-Germain pour que des remaniements importants puissent y être intervenus, en particulier dans les cryptes.

En tout cas, le procès-verbal précise que les moines présentèrent comme « preuves » à l'évêque deux textes très antérieurs au XVI^e siècle, les *Gestes des abbés* et un *Martyrologe* de l'abbaye de Corbie « dans lesquels il était question de ce sépulcre et des reliques qu'il contenait ». Dominique Séguier dit explicitement les avoir « examinés et lus en entier » (46).

Maintenant que nous savons, par un témoignage direct (et non suspect), où se trouvait un sarcophage que rien n'interdit de considérer comme celui où Germain fut déposé en 448 (47) et que, par ailleurs, rien n'indique qu'il ne s'y trouvait pas déjà en 1568, nous avançons l'hypothèse suivante, qui nous semble plausible : c'est aussi probablement en cet endroit, c'est-à-dire dans la fosse creusée avant 887, que, vers 1064-1066, la châsse de Germain fut déposée, à l'intérieur du « très antique et grand sarcophage de pierre ».

Ce raisonnement nous conduit à penser que c'est à l'occasion de la déposition du corps saint que l'on revêtit les parois de la fosse supérieure, restée jusque-là dans l'état brut résultant de la destruction (au début du X^e siècle) du massif de béton qui protégeait la fosse inférieure contre les Normands.

Mais nous avons vu précédemment que, pour des raisons purement géométriques, le sarcophage ne pouvait entrer dans la fosse inférieure ; par contre, il a été possible de le déposer à une profondeur voisine de 2,30 m au-dessous du dallage de la confession ; si l'on suppose par ailleurs l'existence d'un muret de protection contre les chutes dans la fosse (qui pouvait être de faible hauteur), on arrive à la « profondeur de 10 pieds environ » (soit 3,20 m environ puisqu'il s'agit de pieds de roi) dont fait état le procès-verbal de la visite de 1634.

Grâce au témoignage écrit et contemporain de Louis-Noël Damy, nous savons que c'est le 18 septembre 1635 que le sarcophage fut placé « derrière l'autel de Saint-Germain dans les grottes ». Cet autel (qui figure sur le dessin de dom Cottion (48) que nous avons publié) était situé dans la confession, au centre du mur oriental ; le célébrant étant tourné vers l'est, « derrière l'autel » doit s'entendre « à l'est de l'autel », c'est-à-dire là où le sarcophage se trouve encore de nos jours, trois siècles et demi plus tard.

Nous compléterons l'histoire de ce tombeau par deux remarques.

Le mur maçonné oriental de la fosse a été démoli, de toute évidence volontairement, sur une hauteur de l'ordre du mètre et sur une profondeur d'une vingtaine de centimètres.

C'est certainement lorsque les opérateurs se sont trouvés, en 1635, devant le problème pratique posé par l'extraction de la cuve qu'ils imaginèrent, pour améliorer l'accès, de démolir, du côté des pieds (c'est-à-dire à l'est), une partie du mur de parement afin de pouvoir soulever l'une des extrémités du sarcophage.

Les panneaux de tête et de pied de la cuve du sarcophage ont été brisés (et réparés) à plusieurs reprises ; ces dégradations ont pu, certes, être le fait des Huguenots en 1567, mais aussi des révolutionnaires français, mais encore d'innombrables « chercheurs de trésors » du XIX^e siècle (et même du XX^e), à une période où, jusqu'en 1927, l'accès aux cryptes, laissées dans un absolu abandon au témoignage du professeur René Louis, était totalement libre.

IV. — CONCLUSION

En exploitant dans le détail des textes déjà connus, mais aussi les indications fournies par les nombreuses observations et relevés géométriques que nous avons faits *in situ* pendant ces dix dernières années, nous avons réalisé ce travail au cours de séjours fréquents et prolongés dans les cryptes, pour faire progresser la connaissance de l'histoire du tombeau de saint Germain, pendant un millénaire et demi, de 448 à nos jours.

Il nous a été possible de reconstituer l'évolution de ce tombeau (avec quelques zones d'ombre) et de mettre en évidence que, deux courtes périodes mises à part (de 841 à 887 et des environs de 930 jusqu'en 1064-1066), le corps du saint évêque d'Auxerre reposa, pendant un millier d'années, à l'endroit même que Germain avait désigné — et ce, malgré les avatars de l'histoire et les transformations très importantes subies par l'édifice primitif.

De cette histoire mouvementée, nous avons bien conscience de ne pas avoir éclairé suffisamment un certain nombre de points. Notre espoir demeure cependant — analogue en cela à celui de l'anonyme qui relata, vers l'année 900, la raison de l'existence des deux sarcophages du tombeau de Germain —, sinon « d'éviter toute ambiguïté aux générations futures », du moins, plus modestement, de rendre leurs recherches plus aisées.

Cette étude est le résultat d'un travail collectif, mené au sein du Groupe d'études de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre de notre société. Il est donc juste d'associer aux deux auteurs, qui demeurent seuls responsables des idées exprimées dans ce texte, les noms de nos collègues Gilbert-Robert Delahaye, Jean Bris et Alain Labbé, ainsi, bien entendu, que celui de M. le professeur René Louis qui fut l'initiateur, voici près de quinze ans, des études que notre société poursuit, depuis lors, à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

J. R. et J.-M. S.

BIBLIOGRAPHIE

Duru = Duru (abbé Louis-Maximilien), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre et Paris, 1863, tome II. Les *Miracula sancti Germani autissiodorensis* y occupent les pages 114 à 189. Nous nous référons à cette édition qui est la plus accessible et reproduit celle des Bollandistes.

Cottron = Cottron (Dom Victor), *Chronique du très auguste et très illustre monastère de Saint Germain d'Auxerre*, (en latin), 1652. Ms. 167 de la bibliothèque municipale d'Auxerre.

Labbe = Labbe (R.P. Philippe), *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum*, 1657, tome I.

Fournier = Fournier (Dom Dominique), *Description des saintes grottes... de Saint-Germain d'Auxerre*, Max. Quantin éd., Auxerre, 1846. Nous nous référons à cette troisième édition (plus accessible), dont le texte est identique à celui des deux premières (1714 et 1780) et qui fournit aussi le *Procès-verbal* des deux visites faites par Mgr Dominique Séguier en 1654 et 1636.

Lebeuf = Lebeuf (Abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, Challe et Quantin éd., Auxerre, 1848, tome I^{er}.

Louis = Louis (René), *Autessiodurum christianum, Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952.

Chomton = Chomton (Chanoine L.), *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1900.

Pietri = Pietri (Luce), *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle, naissance d'une cité chrétienne*, Ecole Française de Rome, 69, 1983.

Theurillat = Theurillat (R.P. Jean-Marie), *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, des origines à la réforme canoniale (515-830)*, thèse de l'Ecole des chartes, publiée dans *Vallesia*, Sion, 1954.

B.S.F.A.Y. 1 = *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984; bulletin annuel dont les numéros 1 à 7 sont parus de 1984 à 1990.

Delahaye et Roumailhac = Delahaye (Gilbert-Robert) et Roumailhac (Jean), « Le sarcophage de saint Germain dans les cryptes carolingiennes d'Auxerre », *B.S.F.A.Y. 7*.

Hardy et Labbé = Hardy (Madeleine) et Labbé (Alain), « En marge du conflit entre Charles et Girart de Vienne: Loup de Ferrières, Remi d'Auxerre et le peintre Fredilo », *Mélanges René Louis*, 1982, pp. 119-169.

Louis et Roumailhac = Louis (René) et Roumailhac (Jean), éd. et trad. de *Chronique du... monastère de Saint-Germain d'Auxerre*, de Cottron (cf. *supra*), chapitre 39, pp. 596-607, « A propos de Conrad, prince et abbé laïc de ce monastère, de l'agrandissement de cette basilique et de la construction des cryptes », dans *B.S.F.A.Y. 1*, 29-37.

Roumailhac = Roumailhac (Jean), « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre: la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani d'Heric* », *B.S.F.A.Y. 2*, 17-22.

Saur et Roumailhac = Saur (Jean-Marc) et Roumailhac (Jean), « L'évolution des cryptes de Saint-Germain d'Auxerre durant neuf siècles, depuis la construction du primitif oratoire par Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 », *B.S.F.A.Y. 3*, 41-56 et *B.S.F.A.Y. 4*, 29-47.

NOTES

- (1) Duru, 132, XXXVII et *B.S.F.A.Y. 3*, 48, fig. 6a.
- (2) Pour tout ce qui concerne saint Maurice, on consultera la thèse de l'Ecole des chartes du R.P. Jean-Marie Theurillat.
- (3) Lebeuf, 76.
- (4) Duru, 133, XXXVIII. (5) *Ibid.*, XXXIX.
- (6) Lebeuf, 77.
- (7) Duru, 134, XLI.
- (8) Pietri, 508.
- (9) Chomton, 57 et suiv.
- (10) Duru, 159, LXXXVII. (11) *Ibid.*, 166, CI.
- (12) Louis, 42 et n. 21.
- (13) Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 2*.
- (14) Labbe, 569.
- (15) C'est au début de l'année 887 que les Normands se présentèrent devant Auxerre. A l'automne précédent, Charles le Gros les avait autorisés à remonter la Seine à la condition qu'ils épargnent Paris; il leur livrait, par là-même, la Champagne et la Bourgogne.
- (16) Louis, 43 et n. 28 qui fournit le texte du ms. B.N. lat. 17 767, f° 16 v°.
- (17) Duru, 198.
- (18) Lebeuf, 253.
- (19) Duru, 212, VIII. (20) *Ibid.*, 210, IV.
- (21) *Ibid.*, 211, VII.
- (22) Lebeuf, 81 et suiv. (23) *Ibid.*, 83.
- (24) Fournier, 44.
- (25) *Ibid.*, 103; traduction due au professeur René Louis.
- (26) Lebeuf, 85. (27) *Ibid.*, 85 et n. 1, p. 86.
- (28) En fait, l'autel de tous les saints était situé du côté oriental du tombeau; il se trouvait donc près de l'emplacement

actuel du panneau de tête du sarcophage.

- (29) Delahaye et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 7*.
- (30) Saur et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 3*, 43 et fig. 1, 2 et 3.
- (31) Saur et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 4*, 34 et fig. 18 et 19.
- (32) Saur et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 3*, 44 et fig. 3 ainsi que 53 et fig. 10 et 11. Dans cette étude, nous avons mis en évidence l'emploi, dans la construction des cryptes à diverses époques, de quatre unités de longueur: un pied « romain » de 297 mm, un pied « carolingien » de 353 mm, le pied « de roi » de 325 mm, ainsi qu'un pied de 343 mm utilisé au XI^e siècle.
- (33) et (35) Lebeuf, 79.
- (34) Louis, 43 et n. 28.
- (36) Lebeuf, 80.
- (37) Louis, 45 et n. 36 (qui fournit le texte de Duru, 211).
- (38) Labbe, 594.
- (39) Lebeuf, 80.
- (40) Louis, 45.
- (41) Cottron, 604 et 605.
- (42) Hardy et Labbé, pp. 119-169, n. 26.
- (43) Saur et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 3*, 53-54 et fig. 10, 11 et 12.
- (44) *Idem*, *B.S.F.A.Y. 4*, 42 et fig. 28.
- (45) et (46) Fournier, 103.
- (47) Delahaye, *op. cit.*, (29). « Il ne fait donc apparemment pas de doute que le sarcophage considéré soit une création du V^e siècle et qu'il ait pu accueillir la dépouille du saint évêque d'Auxerre... ».
- (48) Louis et Roumailhac, *B.S.F.A.Y. 1*, 33, qui reproduit le f° 599 du ms de Cottron. L'autel de saint Germain est désigné par le repère A.

L'église Saint-Savinien de Sens

L'origine du culte de saint Savinien

par M. l'abbé Jacques LEVISTE

La découverte de ce monument, bien orienté et situé à distance de la rue, ancienne voie romaine de Sens à Troyes, au milieu de terrains et de jardins, nous surprend. Sa façade est simple et nue. Une atmosphère toute particulière nous saisit en pénétrant dans l'édifice. Habitues aux voûtes à croisées d'ogives, nous sommes étonnés par cette nef dépouillée sous sa voûte de bois portée par de hauts murs au matériau modeste noyé de mortier, percés d'arcs en plein cintre d'une grande sobriété. A la croisée du transept, deux fortes colonnes à l'appareil régulier et aux chapiteaux évasés soutiennent deux arcs cintrés. Le chapiteau du nord au décor de feuillage nous livre l'origine de cette construction : au XI^e siècle, Baudoin, maire de l'abbaye voisine de Saint-Pierre-le-Vif, et Pétronille son épouse, firent rebâtir l'édifice.

Le sanctuaire est surélevé parce que construit sur une crypte carrée, de petites dimensions, voûtée en plein cintre. De vénérables inscriptions nous disent que cette terre sénonaise a été fécondée par le sang des martyrs. Il n'y a point de reliques dans l'autel, contrairement aux règles liturgiques les plus anciennes, puisque la tradition affirme que la pierre a été arrosée du sang du premier pontife martyr. Une tache brune porte le sceau d'un archevêque de Sens.

Tout laisse penser que nous sommes ici dans un haut lieu de la foi et qu'avant de choisir, au cœur de l'ancienne ville gallo-romaine, un lieu favorable à la fondation d'une prestigieuse cathédrale, les chrétiens ont vécu ici, au berceau de leur première communauté, au milieu des tombeaux.

Toutes proportions gardées, comment ne pas songer à la modeste sépulture de l'apôtre Pierre, au milieu des tombes patriciennes, sous l'actuelle basilique du Vatican ? Nos pères, étrangers à la critique historique moderne, avaient justement établi des liens étroits entre le cœur de la chrétienté et ce sanctuaire sénonais.

Durant des siècles, on a lu à la messe des saints Savinien et Potentien, considérés comme les apôtres du diocèse, le passage de l'évangile de saint Luc, au chapitre X, où le Seigneur envoie, deux par deux, soixante-douze disciples pour aller évangéliser les nations. La sé-

quence de la solennité précisait que nos pères dans la foi avaient été envoyés par le bienheureux Pierre « *a beato Petro missos* ». Tout donnait à l'Eglise sénonaise une origine apostolique. En chemin, ces disciples s'étaient partagés la besogne et tandis que Savinien et Potentien se dirigeaient vers Sens, Eutrope, leur compagnon, gagnait la lointaine Saintonge. C'est ce qui nous vaut aujourd'hui, en notre cathédrale, une chapelle et un beau vitrail Renaissance consacrés à l'apôtre de Saintes, vénéré comme un compagnon de nos premiers évêques, du nombre des soixante-douze disciples.

La critique historique est intervenue et a ébranlé de si belles traditions !

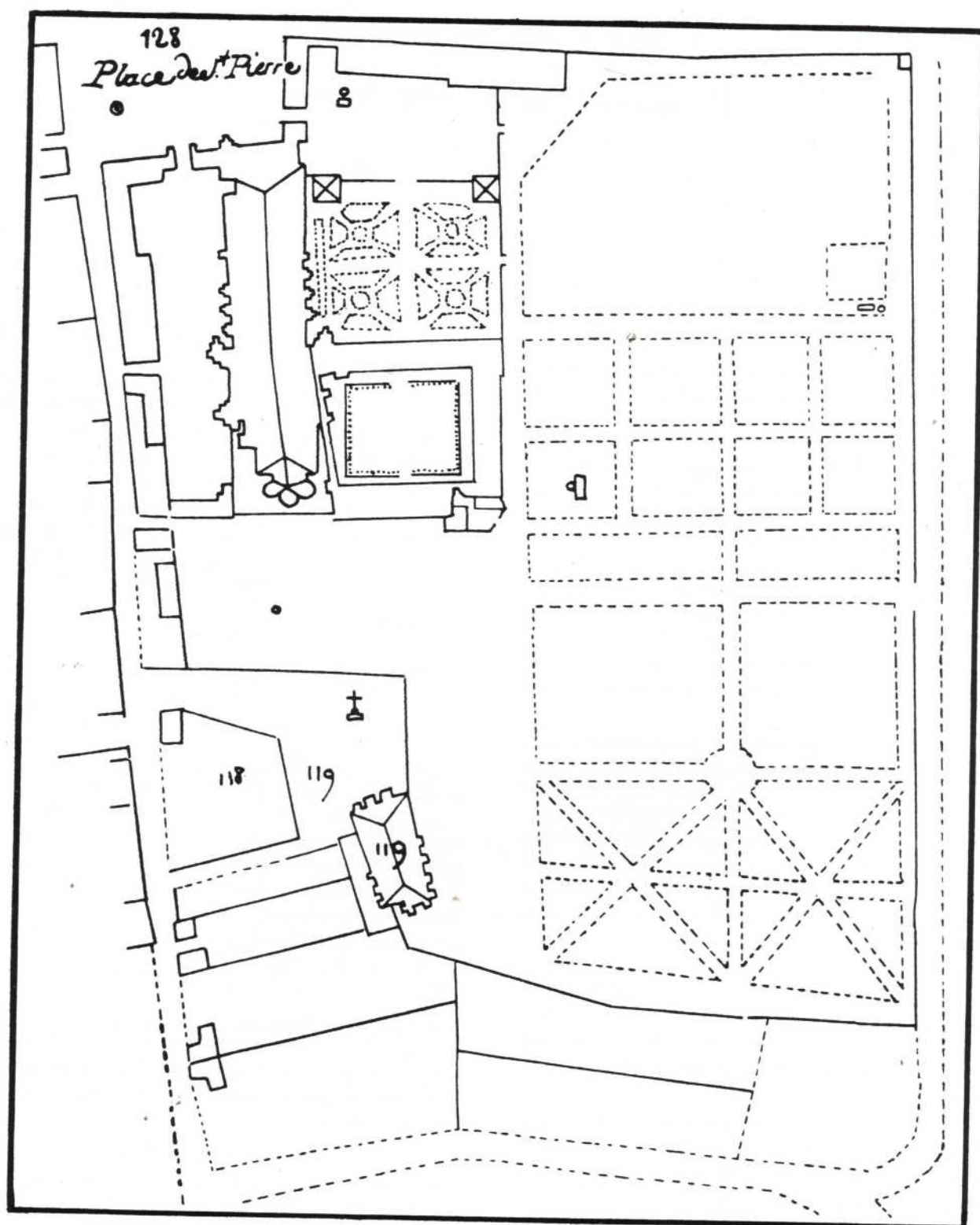
Il faut l'avouer, le culte de nos saints Savinien et Potentien n'apparaît qu'en 847 avec la découverte et la translation de leurs corps par l'archevêque Vénilon.

Qu'il y ait eu à Sens une communauté chrétienne dès le III^e siècle, c'est presque une certitude puisque la glorieuse sainte Colombe, patronne de la ville de Sens, subit le martyre vraisemblablement à la fin de ce siècle, au cours de persécutions sporadiques. Son culte, qui allait se répandre dans toute l'Europe, était déjà fermement établi au VI^e siècle au point que la jeune martyre fut inscrite au martyrologe hiéronimien. Hélas !, cette célèbre liste des martyrs de la Gaule ignore les noms des saints fondateurs de l'Eglise sénonaise.

Si Savinien et Potentien avaient appartenu au groupe des premiers disciples, leur culte se serait imposé et leurs noms nous seraient connus par des témoignages anciens. Pourquoi faut-il attendre si longtemps avant de trouver leurs traces ?

Si sainte Colombe fut tellement populaire et si son culte a tant marqué, c'est sans doute qu'à l'époque de son martyre il y avait une communauté chrétienne à Sens.

Si Théodechilde, la petite-fille de Clovis, put fonder vers 550, près du martyrium de saint Sérotin, une abbaye qui deviendra célèbre et où elle souhaita reposer, c'est qu'on vénérât bien, en cet endroit et à cette époque, les premiers martyrs chrétiens.



Implantation relative de l'église Saint-Savinien (119) par rapport à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif (128).
Carte de Gondet (Archives départementales de l'Yonne, H.233 bis)

Mais, il faut le reconnaître, l'origine de notre communauté chrétienne est certainement plus tardive que les temps apostoliques, sans doute la fin du III^e siècle, et la personne de nos premiers pontifes martyrs beaucoup plus modeste !

La communauté chrétienne primitive a pu s'établir discrètement vers le champ des tombeaux, près du cimetière gallo-romain qui sera utilisé durant plusieurs siècles, et en particulier à l'époque mérovingienne.

C'est là que fut bâti un sanctuaire dédié au Saint Sauveur, près d'un martyrium. C'est là que fut érigé plus tard le sanctuaire dédié à saint Savinien qui va désormais représenter le premier apôtre de Sens, et martyr.

La ville de Sens, si riche en vestiges de monuments gallo-romains, n'a pas retrouvé jusqu'ici de traces du christianisme pour cette époque. On a voulu voir les restes d'un baptistère dans la belle mosaïque gallo-romaine des cerfs, découverte au numéro 200 de la rue de la Résistance, et maintenant présentée dans la salle souterraine du musée de Sens. Dans un baptistère l'élément essentiel est l'eau, en référence au psaume 41 et au célèbre répons de la nuit pascalle : « *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum...* », « comme un cerf altéré cherche l'eau vive, ainsi mon âme te cherche, toi, mon

Dieu ». Or, dans notre mosaïque l'élément essentiel, le symbolisme de l'eau, est totalement absent. Nous voyons des cerfs broutant des tiges disposées dans un vase, étrange référence au symbolisme baptismal ! La représentation des cerfs sur les mosaïques est assez courante. S'il y avait eu un baptistère à l'endroit de la découverte de cette mosaïque, on aurait dû en trouver des restes et son souvenir aurait été pieusement conservé comme le prouve, ailleurs, la tradition.

La communauté chrétienne de ce temps était encore inexistante ou trop modeste pour avoir pu construire un baptistère aussi important et aussi riche en cet endroit.

Mais revenons à notre église Saint-Savinien : l'étude archéologique de ses structures, réalisée par Mademoiselle Geneviève Roche après Monsieur Joseph Perrin, va nous révéler d'intéressantes constatations qu'éclaireront nos chroniques locales. La reconstruction du XI^e siècle a repris des éléments plus anciens sur un site déjà utilisé à l'époque mérovingienne.

Dans la simplicité de ses structures, la basilique Saint-Savinien est un monument vénérable, précieux pour l'archéologie et l'histoire et, j'ose le dire, pour notre foi.

J. L.

L'église Saint-Savinien de Sens (XI^e siècle)

Présentation historique et archéologique

par Geneviève-Elisabeth ROCHE

L'église Saint-Savinien de Sens (Yonne) présente un intérêt majeur pour l'histoire de la ville de Sens, la topographie chrétienne des cités de la Gaule¹ et, enfin, pour l'architecture romane.

En effet, si bien des points de son histoire demeurent obscurs, on notera :

- son implantation dans un faubourg de la *Civitas Senonum*, à proximité des arènes gallo-romaines, ce qui soulève, bien sûr, le problème de la première communauté chrétienne de cette ville ;
- la liaison étroite qui existera avec l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif, fondée au VI^e siècle à proximité ;
- la datation précise du début de la construction de l'édifice actuel (1068), apportée par les témoignages concordants des chroniques locales, qui permet dès lors

à cet édifice d'être un point de repère chronologique pour ceux de la région.

Le texte qui suit est extrait d'un Mémoire de maîtrise préparé à l'université de Paris-X, sous la direction de Monsieur Carol Heitz, en 1980.

L'église actuelle remonte donc, pour sa plus grande partie, à la seconde moitié du XI^e siècle, époque de reconstruction d'une église plus ancienne (847), qui avait elle-même remplacé un édifice placé — à une date indéterminée — sous le vocable du Sauveur.

Une chronique anonyme de la fin du XI^e siècle, recopiée par le Célestin Bureteau au XVI^e siècle, est d'une importance capitale : rédigée par un témoin oculaire des

travaux de reconstruction, elle nous révèle la succession des édifices mis au jour qui s'ensuit : un hypogée à peintures (pouvant remonter au VI^e siècle) et des « fondations plus anciennes » ; l'aménagement des terrains alentour fait apparaître en outre de nombreuses inhumations *ad sanctos*, phénomène fréquent à l'époque mérovingienne, plus rare à l'époque carolingienne (sauf pour certains dignitaires et religieux).

Il semblerait d'ailleurs que l'église ait été construite à proximité (ou dans l'enceinte) d'une nécropole gallo-romaine, comme le suggère la découverte d'un fragment de stèle funéraire (la route de Sens à Troyes, ancienne voie romaine, s'appelait « Voie des Tombeaux »).

Il n'est donc pas interdit d'avancer comme hypothèse de travail — dans l'attente de fouilles archéologiques dans ce périmètre — l'implantation d'une église selon une géographie cimétériale, comme à Saint-Pierre-l'Etrier d'Autun, par exemple. Cette hypothèse peut être renforcée par l'existence, à une cinquantaine de mètres de l'édifice actuel, d'un oratoire dédié à saint Sérotin (compagnon martyr de Savinien) qui a pu prendre le relais d'une *cella* commémorative. Cet oratoire fut intégré à l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif (*Vivus* = *vicus*?), fondée par Théodechilde, petite-fille de Clovis et nièce de sainte Radegonde de Poitiers, vers 550 ; cette abbaye, ainsi que l'oratoire, ont disparu à la Révolution.

Par ailleurs, les études les plus récentes permettent de situer la christianisation de Sens à l'extrême fin du III^e s. ou au début du IV^e siècle.

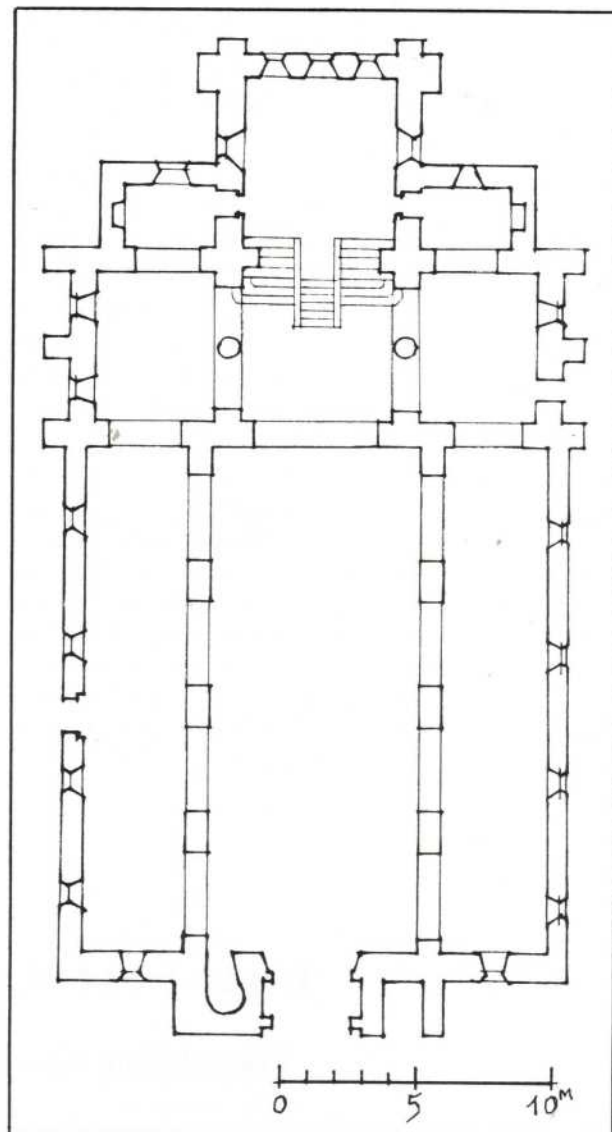
En 847, l'archevêque de Sens Wénilon opère la translation des corps de saint Savinien et de ses compagnons à l'abbaye Saint-Pierre, fait reconstruire l'église et en change le vocable : saint Savinien succède au Sauveur.

En 992, l'archevêque de Sens donne l'église Saint-Savinien à l'abbaye Saint-Pierre pour que les revenus servent à l'entretien des moines ; ceci explique que ce soit le maire de l'abbaye qui soit chargé de la reconstruction en 1068 ; la colonne nord du transept porte son nom, ainsi que celui de sa femme : *Vir clarius Balduinus et Petronilla uxor ejus han [c basilicam reedificaverunt?]*.

En 1079, l'édifice est achevé puisque l'abbé Gerbert de Saint-Pierre-le-Yif y est enterré. En 1093, un grave incendie ravage l'abbaye et l'église Saint-Savinien, ce qui donne probablement lieu à une reconstruction partielle, comme peut en témoigner la nette reprise de maçonnerie visible sur les murs goutterots de la nef, entre les grandes arcades et les fenêtres hautes.

Le XIII^e siècle voit la construction du deuxième étage du clocher, qui s'ajoute alors de baies de style gothique.

Cet embellissement est attribué généralement à deux abbés de Saint-Pierre-le-Vif : Hugues du Plessis-les-Eventés (1200-1221) ou Geoffroy de Montigny († 1281).



Plan de Saint-Savinien de Sens.
Dessin de P. Rousseau (d'après Schneider)

En 1567, les troupes du prince de Condé incendient l'église ; c'est alors que les bas-côtés sont suffisamment endommagés pour être condamnés (ils ne seront rétablis qu'en 1845, au nord, et 1860, au sud). Des textes d'archives (Archives départementales de l'Yonne) nous révèlent, au XVII^e siècle, une campagne d'entretien et de consolidation de l'édifice.

Abandonnée en 1790, l'église fut rachetée par Simon Blanchet en 1796 et rendue au culte en 1797.

Après quelques vicissitudes, une vaste campagne de presse lancée par Petit de Julleville en 1844, ainsi que la création de la Société Archéologique de Sens, allaient permettre la remise en état de l'édifice, qui s'échelonna

depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'en 1915. L'église fut classée Monument Historique en 1862.



Saint-Savinien, vue générale depuis l'est.

Etude archéologique

L'orientation de l'édifice est légèrement infléchie dans le sens nord-ouest/sud-est, inflexion qui a pu être déterminée par le tracé de l'ancienne route de Sens à Troyes. L'ensemble du bâtiment s'inscrit dans un rectangle de 36 m sur 18 m environ.

Ce qui frappe en premier le visiteur, c'est l'harmonieuse combinaison des masses de l'édifice, malgré un réhaussement de la toiture de la nef.

On pénètre dans l'église par un petit porche, postérieur probablement à la première campagne de 1068, comme en témoigne le décor de l'arc de la porte d'entrée, dont l'extrados s'orne d'un tore ; ses éléments doublent chacun un ou deux claveaux ; c'est une des seules moulures de l'église.

La tourelle d'escalier, extérieure, permettait autrefois l'accès au clocher lorsque la nef était planchée ; elle a été remaniée.

La nef, de quatre travées, s'ouvre sur le transept par un arc triomphal à double rouleau, fourré, soigneusement appareillé selon un principe fréquent au XI^e siècle : on a utilisé des claveaux rectangulaires, la courbe de l'arc étant obtenue par les joints, qui sont triangulaires.

Elle communique avec les bas-côtés par quatre grandes arcades en plein cintre retombant sur des piles rectangulaires massives ; les murs goutterots sont percés, en hauteur, de petites fenêtres hautes, dépourvues de moulurations, légèrement ébrasées. La construction de ces murs est faite, comme le reste de l'édifice d'ail-

leurs, en moellons d'assez petite taille, noyés dans un bain de mortier, procédé courant au XI^e siècle et qui permet d'utiliser les matériaux locaux. L'emploi du mortier en couche épaisse présente trois avantages certains : une économie de temps et de matériaux (les ouvriers n'ont pas besoin de dresser les parements des pierres, car le mortier remplira les parties creuses) ; le mortier peut avantageusement remplacer la pierre dans beaucoup d'angles et de jointures mal dressés ; enfin, l'emploi du mortier en couches épaisses fournit la rigidité nécessaire à des matériaux de médiocre valeur constructive. Cependant, un édifice bâti selon cette technique ne peut s'élever qu lentement, afin de laisser au mortier le temps de durcir et d'éviter qu'il ne s'écrase



Arc triomphal donnant sur le chœur.

sous la pression des assises supérieures. Ce procédé est très fréquent dans la région, pauvre en matériaux de construction : crypte de Saint-Séverin de Château-Landon, Saint-Martin de Cortrat, Notre-Dame de Melun, Saint-Cydroine ainsi que les clochers des églises de Maillot, de Courtenay, de Pannes et de Triguères (Loiret). Ceci permet également, le cas échéant, d'utiliser avantageusement des éléments provenant d'édifices antérieurs : briques, claveaux, fragments de sarcophages...

Pour assurer l'équilibre d'une telle construction, les piles doivent être volumineuses ; ce genre de support est

Archéologie urbaine et ville antique

L'exemple de Sens-Agedincum

par Didier PERRUGOT, docteur en archéologie

L'importance archéologique de Sens n'est plus à démontrer, au regard des différents vestiges que son sous-sol livre depuis déjà plusieurs siècles. Les travaux de ces vingt dernières années ont cependant permis de porter à notre connaissance une foule d'informations qui conduisent à reconsidérer le problème des origines de la cité, son développement à l'époque romaine, l'existence d'importants monuments méconnus...

Depuis longtemps, érudits locaux et chercheurs qualifiés se sont intéressés à l'archéologie et à l'histoire de la cité sénonaise. Depuis 1844, la Société archéologique de Sens a fait connaître régulièrement par son bulletin les résultats de multiples enquêtes et recherches de terrain, qui constituent aujourd'hui un acquis précieux en matière de documentation. Ces résultats ont été à l'origine de la réalisation par Augusta Hure d'un ouvrage, *Le Sénonais gallo-romain*, paru de 1935 à 1946 à Auxerre dans le bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne. Cependant, depuis 1946, les mentalités en matière d'archéologie ont changé : des lois ont été promulguées, rendant possible l'exploitation plus rigoureuse et scientifique du patrimoine archéologique menacé de destruction. C'est ainsi qu'à Sens de nombreux et nouveaux chantiers de fouilles ont été ouverts au travers du sous-sol de 1959 à nos jours. Ces différents travaux sont à l'origine des connaissances nouvelles sur la cité que nous allons exposer ici. Naturellement, d'autres compléments seront fournis par les travaux ultérieurs, qui viendront utilement s'ajouter à ceux que nous avons réunis. Cet essai est le début d'une synthèse qui demeurera en perpétuel devenir.



Aux origines de la ville antique

La ville de Sens est localisée dans la zone de confluence de la Vanne et de l'Yonne, immédiatement au nord de ce confluent. Au début de l'époque romaine il n'en était pas ainsi car cette zone de confluence avait l'aspect d'un immense delta formé de multiples ruis-

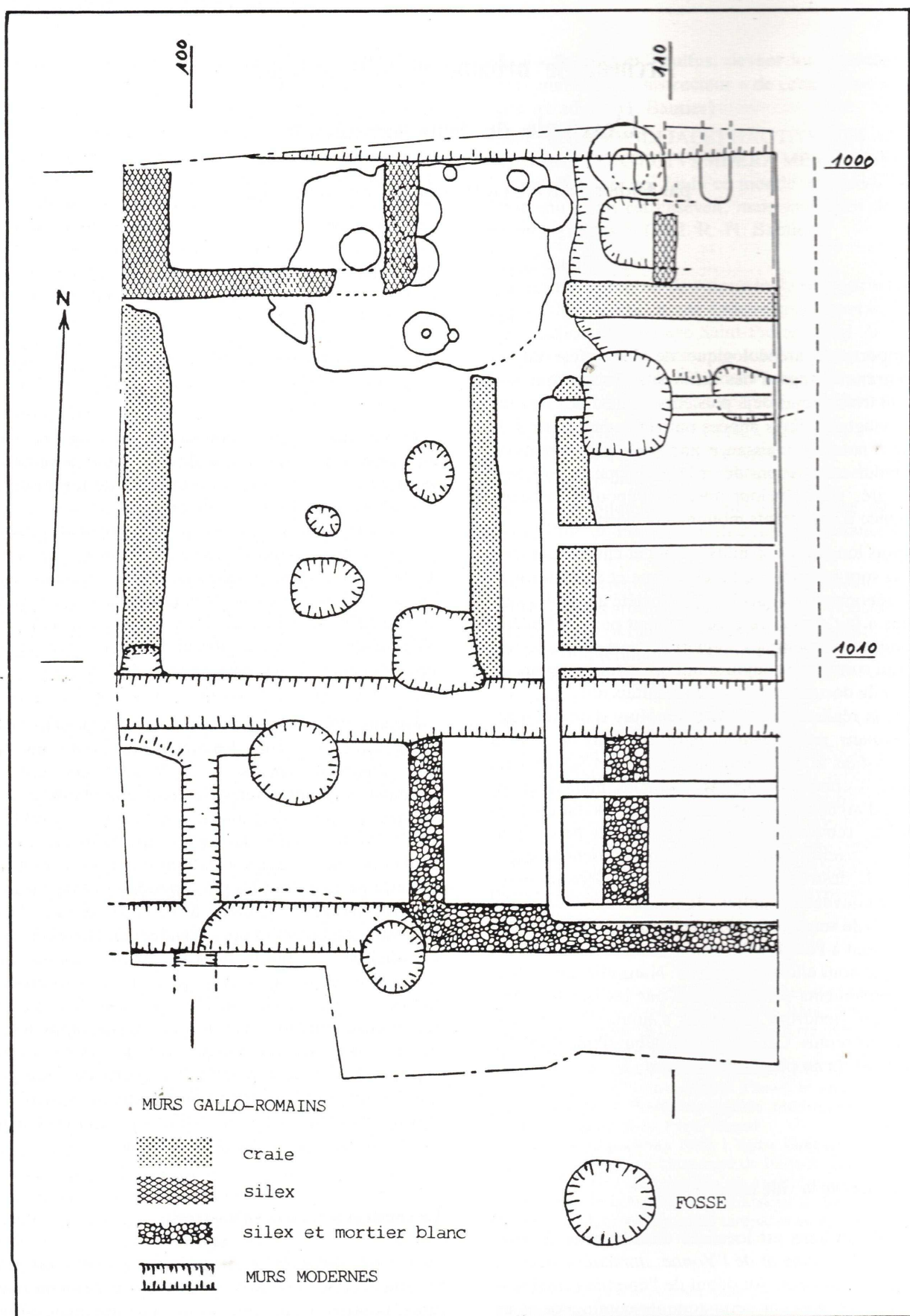
seaux et marécages, le tout se développant du sud au nord sur plus d'un kilomètre à l'emplacement de la future cité antique.

Le problème d'une occupation préurbaine s'est posé à diverses reprises sans que des solutions raisonnables aient pu être retenues. On a imaginé un moment que Saint-Martin-du-Tertre avait pu correspondre à l'ancienne cité gauloise, en raison notamment des découvertes de cette époque faites dans les années 1980 sur la hauteur qui domine la vallée de l'Yonne à cet endroit. D'autres découvertes de même nature ont été faites aussi à Saint-Julien-du-Sault en 1983 (1). Les origines d'*Agedincum* pouvaient-elles ne se retrouver qu'au travers des restes de quelques habitats de hauteur occupés durant la période troublée de la guerre des Gaules ?

Depuis 1983, un pas décisif a été franchi dans notre connaissance à ce sujet. En diverses occasions, des vestiges d'habitats datant de la Tène Finale ont été retrouvés sous les niveaux les plus anciens de la ville antique, en particulier sous le boulevard des Garibaldi, au 12, Cours Tarbé et dans le quartier Saint-Paul. C'est d'ailleurs dans ce dernier endroit que les témoignages de cette période sont les plus abondants et de nature à prouver que la cité gauloise avait là son centre. Parmi les vestiges recensés et qui s'étendent de façon continue sur plus de 150 mètres de long, figurent en effet les restes d'un atelier monétaire qui a produit des bronzes frappés et des potins attribuables aux Sénons (2). L'existence d'une occupation gauloise sur le site même de Sens est donc acquise avec certitude. On ne sait rien cependant de la période qui suit la guerre des Gaules et qui s'étend jusqu'aux débuts de la romanité à Sens. Les travaux récents apportent surtout des éclaircissements sur les origines de la cité gallo-romaine.

La construction de la ville ouverte

Le vaste delta de la Vanne a fait l'objet d'un remblaiement systématique à l'aide de nombreux matériaux (grès, poutres ; terre) pour constituer une plate-forme destinée à supporter les constructions. A la suite de ce



Atelier céramique des Sablons. Plan d'ensemble des vestiges gallo-romains dans la partie fouillée en 1987.

remblaiement, il faut supposer qu'un vaste quadrillage a été mis en place pour déterminer la place des rues, celle des principaux monuments... Cette idée du quadrillage général de la cité avait été exprimée très tôt par Augusta Hure qui reconnaissait dans certaines rues actuelles le souvenir des axes antiques. Notre archéologue avait alors élaboré, à l'aide de plans anciens, un plan général de la trame des voies. Ce travail a depuis été repris et étendu par Pierre Pinon en 1977 (3). On ne sait pourquoi Pierre Parruzot et Jean Nicolle ont abandonné cette idée première dont il n'est plus du tout fait mention dans leurs travaux respectifs (4) des années 1970-1980. Tout au plus mentionnent-ils l'existence de deux ou trois chaussées à Sens, dont une tracée de façon inattendue.

Les fouilles ont permis de vérifier en partie l'idée première d'Augusta Hure, notamment en identifiant quatre nouveaux *decumani* (5) et trois *cardines*, rendant possible l'élaboration d'un plan urbain primitif (fig. 1). On a vérifié que la structure de ces rues était la même à peu près partout. Toutes sont en effet formées par une accumulation de couches construites, faites de sable et de silex, parfois de grès, le tout se développant sur une largeur de 10 m environ. De part et d'autre, on constate la présence de trottoirs de circulation de quelques mètres de largeur, ce qui autorise à penser que les chaussées avaient une emprise de l'ordre de 20 m. L'écoulement des eaux de ruissellement était assuré dans la plupart des cas par des caniveaux en bordure de trottoir recouverts d'un plancher de bois. Dans d'autres cas, on a aussi observé l'existence d'égouts (rue Beaurepaire et rue de Laurencin) avec même un croisement de ces derniers. L'intervalle entre les *cardines* est, sauf exception, de 110 m; entre les *decumani*, il serait le même, sauf dans le forum où il atteint parfois 150 m.

Les rechargements périodiques de ces chaussées autorisent à leur assigner une longue durée d'utilisation depuis la date de leur construction qui ne semble pas antérieure aux années 50 de notre ère. Cette chronologie va dans le sens de ce que nous savons par ailleurs sur l'occupation primitive de la cité à l'époque romaine. En effet, partout où il a été possible d'atteindre le sol naturel à plus ou moins grande profondeur, les témoignages les plus anciens ne sont pas antérieurs à cette date. Même les deux principales nécropoles, celles des Chaillots et celle de la rue d'Alsace-Lorraine, n'ont pas livré de sépultures antérieures au milieu du premier siècle. On s'en rend compte à partir de la fouille récente de l'atelier céramique des Sablons (fig. 2) qui n'a pas livré de témoignages de production antérieurs aux années 50 (6).



Les vestiges rencontrés à Sens pour la période du I^{er} siècle et du II^e siècle tendent à attester l'existence de

constructions en dur mais aussi celle de bâtiments plus légers en bois, pisé et torchis. On remarque aussi des zones dépourvues de constructions. La densité de construction et, par là même, celle de la population semblent donc avoir été assez inégales selon les endroits, ce qui est assez étonnant quand on songe que, dès le II^e siècle, la ville s'était dotée d'un grand aqueduc de 16 km de long allant capter dans la vallée de la Vanne l'équivalent de 23 000 m³ d'eau par jour. A l'entrée de Sens, cet ouvrage se divisait en deux branches pour permettre l'alimentation du quartier de l'amphithéâtre et celle du cœur de la ville antique.

Jusqu'en 1988, on ne connaissait vraiment qu'un seul des monuments publics de la ville antique, l'amphithéâtre situé au nord-est. A l'extérieur de la ville, au sud du confluent actuel, se trouvait aussi un immense ensemble architectural connu sous le nom de « la Motte du Ciar », en fait peut-être les restes d'un grand sanctuaire. Le problème de la localisation du forum restait entier.

Selon Vitruve, c'est au point de rencontre du *cardo* principal et du *decumanus* principal de la cité qu'est établi le Forum. Augusta Hure avait imaginé de le situer à l'emplacement de la cathédrale car, d'après elle, c'est là qu'avait toujours battu le cœur de la cité. Aucune preuve n'était venue à l'appui de cette théorie, même si dans ce secteur avaient été trouvés divers restes architecturaux antiques. Et, en effet, les fouilles effectuées à l'aplomb sud de la cathédrale en 1981-1982 (7) n'ont rien livré qui fasse songer à l'existence d'un centre monumental à cet endroit. Il en est de même pour celles de 1987 sous le marché couvert actuel.

Les travaux que nous avons conduits depuis 1988 ont au contraire apporté la preuve que le centre monumental se situait à plus de 200 m de là, entre la cathédrale et l'Yonne. En effet, on peut imaginer la localisation du Forum entre la Grande Rue et la rue Charles-Leclerc d'une part, la rue Beaurepaire (*cardo*) et le quai Jean-Moulin, d'autre part. Là, se développerait dans le sens est-ouest un ensemble mesurant environ 210 m par 110 m et comprenant trois parties principales : à l'est, le temple, desservi par un *cardo* secondaire et établi sur un podium de plus de 25 m de largeur, des boutiques au long de chaussées latérales, dont quelques-unes révélées en 1982, et une basilique, probablement située vers l'ouest. Immédiatement au sud de ce complexe, se trouvait un autre ensemble qui se développait en deux parties selon une même orientation mais sur une largeur plus grande, de 150 m. Ce nouvel ensemble complète le premier : il est divisé en deux parties égales grâce à une *cardine*. La partie orientale renferme les restes d'un monument construit en grand appareil, une aire bétonnée et de nouvelles boutiques. La partie occidentale a livré des restes imposants, un édifice de plan basilical mesurant plus de 35 m de longueur, des restes de

dallage calcaire pouvant se développer sur plus de 100 m de longueur et des traces d'activités économiques et artisanales (entrepôt, travail du fer et du bronze), le tout apparemment construit dans les tous premiers temps du II^e siècle. Enfin, immédiatement à l'ouest de ce grand centre monumental de cinq hectares, se trouvaient des thermes importants ornés de marbres et de mosaïques (8).

En dehors de ce centre monumental, il faut encore signaler l'existence de fondations d'un édifice construit en grand appareil, rencontrées à la porte d'Yonne (9). Il est permis de le mettre en rapport avec le Forum (basilique?).

Au II^e siècle, après une période de destructions, Sens voit s'élever de multiples constructions qui révèlent le développement d'une aristocratie locale riche. Cette phase est représentée un peu partout par de nombreux édifices, en particulier des *villae* comportant des salles sur hypocauste, des sols bétonnés, dallés ou couverts de mosaïques, des murs revêtus d'enduits peints polychromes, parfois plaqués d'une ornementation de marbre et de calcaire.

Tout cela est attesté par les découvertes de ces quinze dernières années, qui s'ajoutent aux trouvailles anciennes. D'imposants vestiges ont été étudiés aux 9, 12 et 18 cours Tarbé, rue Charles-Michel, rue Champbertrand, boulevard Maupéou, Grande Rue, rue des Orfèvres... Ce luxe apparent rend compte de l'importance de la ville qui, à cette époque, se développait sur environ 1 700 m par 1 700 m.

Les événements de la fin du III^e siècle auront raison de cet état de fait et conduiront au repli de l'habitat à l'intérieur de la muraille gallo-romaine. A propos de cette dernière, les avis ont changé au fil du temps. A. Hure attribuait sa construction à la fin du III^e siècle mais d'autres opinions ont été émises pour rajeunir cette datation, en particulier celle de F. Biton qui annonçait les débuts du IV^e siècle et enfin celles de Jean Nicolle et Pierre Parruzot proposant le tout début du V^e siècle. Nous sommes en mesure de revenir sur ces propositions afin de nous ranger à l'opinion d'Augusta Hure qui proposait le III^e siècle. En effet, force est de constater que les arguments avancés par les deux plus récents archéologues, P. Parruzot et J. Nicolle, ne résistent pas à la critique. Ils ont pris comme point d'appui pour leur datation l'ensemble thermal fouillé hâtivement à l'ouest du centre monumental et dont une partie des constructions avait été englobée dans le rempart lors de sa construction. Or, pensaient-ils, ces thermes fonctionnaient au IV^e siècle. Rien de tout cela n'est en fait confirmable dans la mesure où, lors des fouilles de ces thermes, aucun élément chronologique précis n'est venu à l'appui de la démonstration. Au contraire, ces thermes auraient plutôt fonctionné au III^e siècle. Enfin,

force est de reconnaître que, à part quelques témoins isolés datant du IV^e siècle et retrouvés extra muros, aucune autre découverte n'est venue confirmer une occupation soutenue de la ville ouverte au cours de ce siècle.

Tout ceci montre le peu de fondement des datations proposées. En revanche, notre fouille du 12 cours Tarbé, comme celle toute récente de la rue de l'Epée ont révélé des cardines abandonnées lors de la construction du rempart de la ville, soit à cause de la réorganisation interne du système viaire (rue de l'Epée), soit à cause du rempart lui-même qui transforma en impasse la chaussée du 12 cours Tarbé. Or, dans les deux cas, les fossés de drainage de ces chaussées avaient été définitivement comblés dans le courant du III^e siècle. Le rempart ne peut donc avoir été construit que dans le courant du III^e siècle, peut-être vers la fin de ce siècle ; les travaux à venir devront le préciser.



En conclusion, notre connaissance a progressé de façon décisive et précise. Hier, l'on s'interrogeait sur la localisation du Forum ; aujourd'hui, on connaît l'existence d'un grand centre monumental à Sens, dont les dimensions ne laissent de surprendre. La datation du rempart soulevait des problèmes qui sont en grande partie résolus. Enfin, sur l'origine même de la cité et la mise en place d'un réseau de voies de circulation déterminant des îlots destinés à accueillir des constructions, les résultats acquis dépassent nos espérances puisqu'elles permettent de proposer un plan de la ville antique que nous nous efforcerons de compléter en fonction de l'avancement de la recherche en matière d'archéologie urbaine.

D. P.

(1) Pour Saint-Martin-du-Tertre, fouille de Marc Barbier et Jean-Yves Prampart. Pour Saint-Julien-du-Sault, fouille de Didier Perrugot.

(2) Quartier Saint-Paul, fouille de Jean-Pierre Sarrazin. Voir le catalogue : *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, notices 171, 172, 173 et 184, Arnay-le-Duc, octobre 1989.

(3) Pinon (P.), « La persistance des trames urbaines d'origine romaine », dans *Géographie historique des villes d'Europe occidentale*, tome II, *Espaces sociaux et paysages urbains*, Paris, 1986, pp. 22-39.

(4) Parruzot (P.), *Sens*, Colmar, 1971. — Nicolle (J.), « Sens », in *Actes d'un Congrès Caesarodunum : Les cent villes qui ont fait l'Occident*, 1982.

(5) *decumanus* (pl. *decumani*) et *cardo* (pl. *cardines*). Dans une ville romaine, un *decumanus* était une voie est-ouest et un *cardo* une voie nord-sud. Au croisement du *cardo* principal (ou *cardo maximus*) et du *decumanus* principal, se trouvait le forum.

(6) Fouille de l'auteur (1987).

(7) Fouille de Marc Barbier, puis de Yves Roumegoux.

(8) Fouille récente de P. Parruzot (1970).

(9) Fouille de Jean Nicolle dans les années 1950.

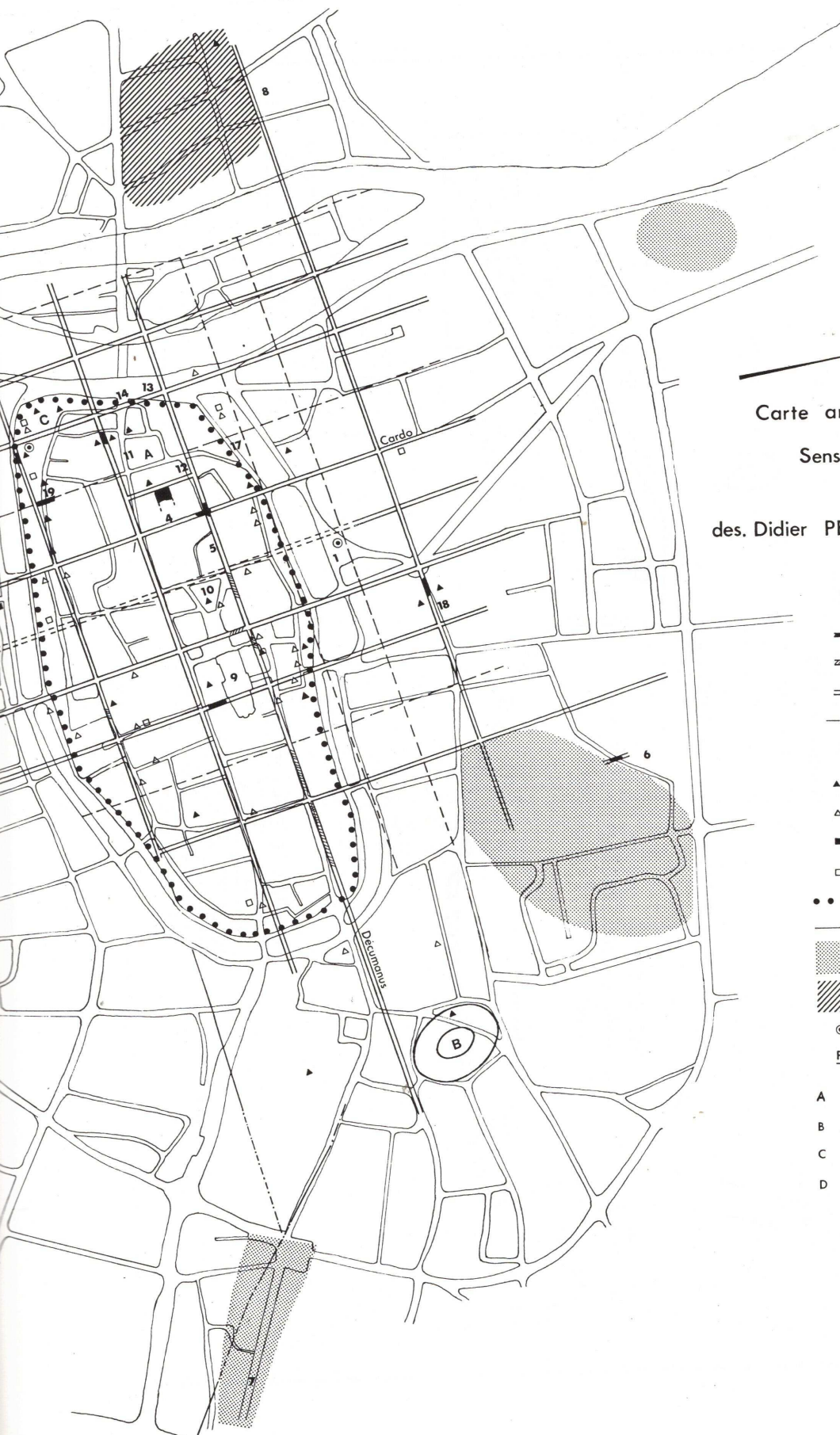


Les Sablons (photo Perrugot).

LÉGENDE :

- 1 – Boulevard des Garibaldi
- 2 – Cours Tarbé
- 3 – Quartier Saint-Paul
- 4 – Rue Beaurepaire
- 5 – Rue de Laurencin
- 6 – Les Chaillots
- 7 – Rue d'Alsace-Lorraine
- 8 – Les Sablons
- 9 – La cathédrale
- 10 – Le marché couvert
- 11 – Grande rue
- 12 – Rue Charles-Leclerc
- 13 – Quai Jean-Moulin
- 14 – Porte d'Yonne
- 15 – Rue Charles-Michel
- 16 – Rue Champbertrand
- 17 – Boulevard Maupéou
- 18 – Rue des Orfèvres
- 19 – Rue de l'Epée





Carte archéologique de
Sens antique

des. Didier PERRUGOT - fev. 1990

Voirie

- section reconnue ap. 1957
- section reconnue av. 1957
- tracé probable
- tracé hypothétique

Autres vestiges

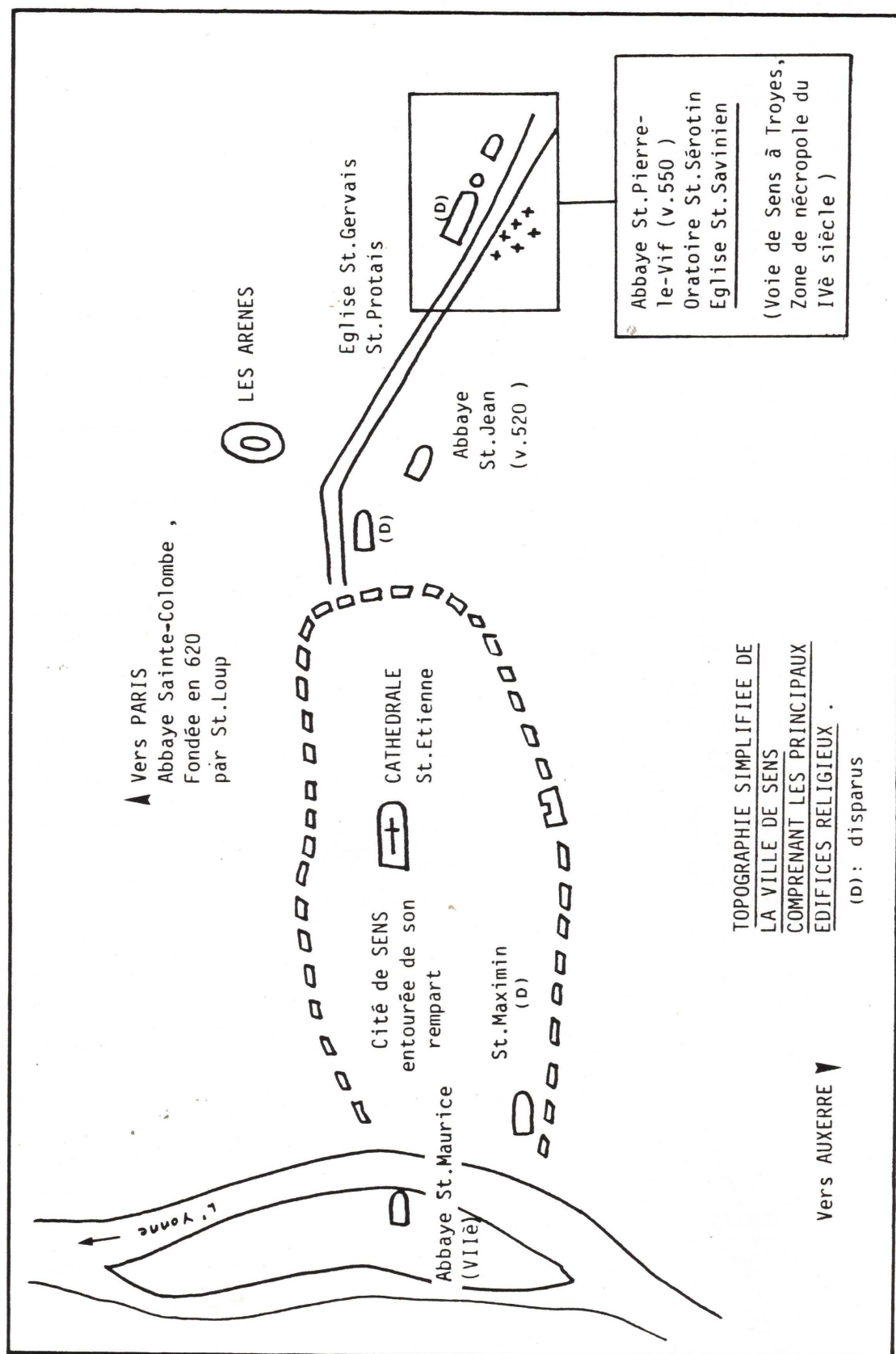
- ▲ observation de mur(s) ap. 1957
- △ " " " av. "
- mosaïque découverte ap. 1957
- " " " av. "
- • • • • enceinte du castrum
- — — — — aqueduc
- nécropole
- /// ateliers de potiers

⊙ vestige pré-romain

PRINCIPAUX MONUMENTS

- A Forum
- B Amphithéâtre
- C Thermes
- D Sanctuaire ou/et thermes de la motte du Ciar

0 100m 200m



Le Nord-Sénonais entre le Bronze final et les Ages du Fer

par Jean-Yves PRAMPART

Le Sénonais, en sa partie septentrionale, a livré de nombreux vestiges de toutes les époques protohistoriques, mais certaines périodes ressortent plus que d'autres : hasard des découvertes ou occupation plus ou moins importante ?

En 1984, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur le problème « du passage du Bronze Final au I^{er} Age du Fer dans le Nord-Sénonais » : la rareté du Hallstatt typique était frappante alors que le Bronze Final et La Tène étaient abondamment représentés. Mais de récentes découvertes ont, depuis, apporté de nouvelles précisions.

Nous axerons nos observations sur la vallée de l'Yonne, dans ses 35 derniers kilomètres, juste avant son confluent avec celle de la Seine où d'ailleurs les mêmes faciès se rencontrent, ce que met en évidence la carte présentée (figure 1). Plus de 60 sites du Bronze Final à La Tène y sont indiqués : dépôts (du Bronze Final), habitats et surtout nécropoles. En fait les vestiges de diverses périodes peuvent être étroitement juxtaposés, voire même mêlés.

Les dépôts

Ils sont trois à Cannes-Ecluse (6), deux à Villethierry (54 et 55), un seul à Evry (15), datant des Bronze Final I et II. A Grisy-sur-Seine (63), à des épingles du Bronze Final II, s'ajoutaient des bracelets caractérisant le Hallstatt.

Les habitats

Le Bronze Final est représenté une fois à Cannes-Ecluse (6), deux fois à Saint-Denis-lès-Sens (31 et 34), deux fois à Vinneuf (58) où l'habitat (56) était accompagné de sépultures.

Au Premier Age du Fer, à Villeneuve-la-Guyard (51), c'est un village hallstattien, typiquement vixéen. A Granchette (29), près d'un fond de cabane, une

sépulture avec bracelet de fer évoque cette même époque.

On rencontre La Tène ancienne et moyenne à Bazoches (4), à Courtois (13). Parfois ces habitats sont accompagnés de sépultures de la même civilisation : au « Bas des Renardières » à Pont-sur-Yonne (25).

Curieusement, La Tène Finale fournit essentiellement des habitats et bien souvent — est-ce une coïncidence ? — des vestiges plus anciens s'y mêlent.

A Villemananche, en deux points assez voisins de la vallée de l'Yonne, on trouve :

— un monument funéraire du Bronze Final associé à une « ferme gauloise » au « Champ de l'Eau » (48), occupation qui se poursuit d'ailleurs à la période gallo-romaine ;

— un habitat du Bronze Final avec des vestiges de La Tène Finale entourés de fossés à « Malvoisine » (49).

A Saint-Martin-du-Tertre, l'immense habitat de La Tène Finale (36) renferme des sépultures de La Tène Ancienne.

Les sépultures

1^o *Bronze Final typique* : Il s'agit en général de cimetières à enclos circulaires, entourant soit des incinérations (Bronze Final I, II, IIIa), soit des inhumations (Bronze Final IIIb). Ainsi à Fontaine-la-Gaillarde (61), Nailly (23), Villemananche-« Vieux Cimetière » (47), Saint-Denis-lès-Sens-« Arche du Crôt » (32), Sens (39).

2^o *Passage Bronze Final-Hallstatt* : Parfois une continuité entre ces périodes à Marolles (19), à Misy (32). Cette occupation peut se prolonger à La Tène : Châtenay-sur-Seine (8 et 9), Michery-« Climat de Gouverne » et « Tête de la Pierre » (21), Villeneuve-la-Guyard (50), site dont nous allons parler en détail plus loin.

3^o *Hallstatt typique* : Les sépultures caractéristiques de cette période étaient assez rares, souvent mal connues car anciennement découvertes : Paron (24), Saint-Martin-du-Tertre (35). Les enclos peuvent être

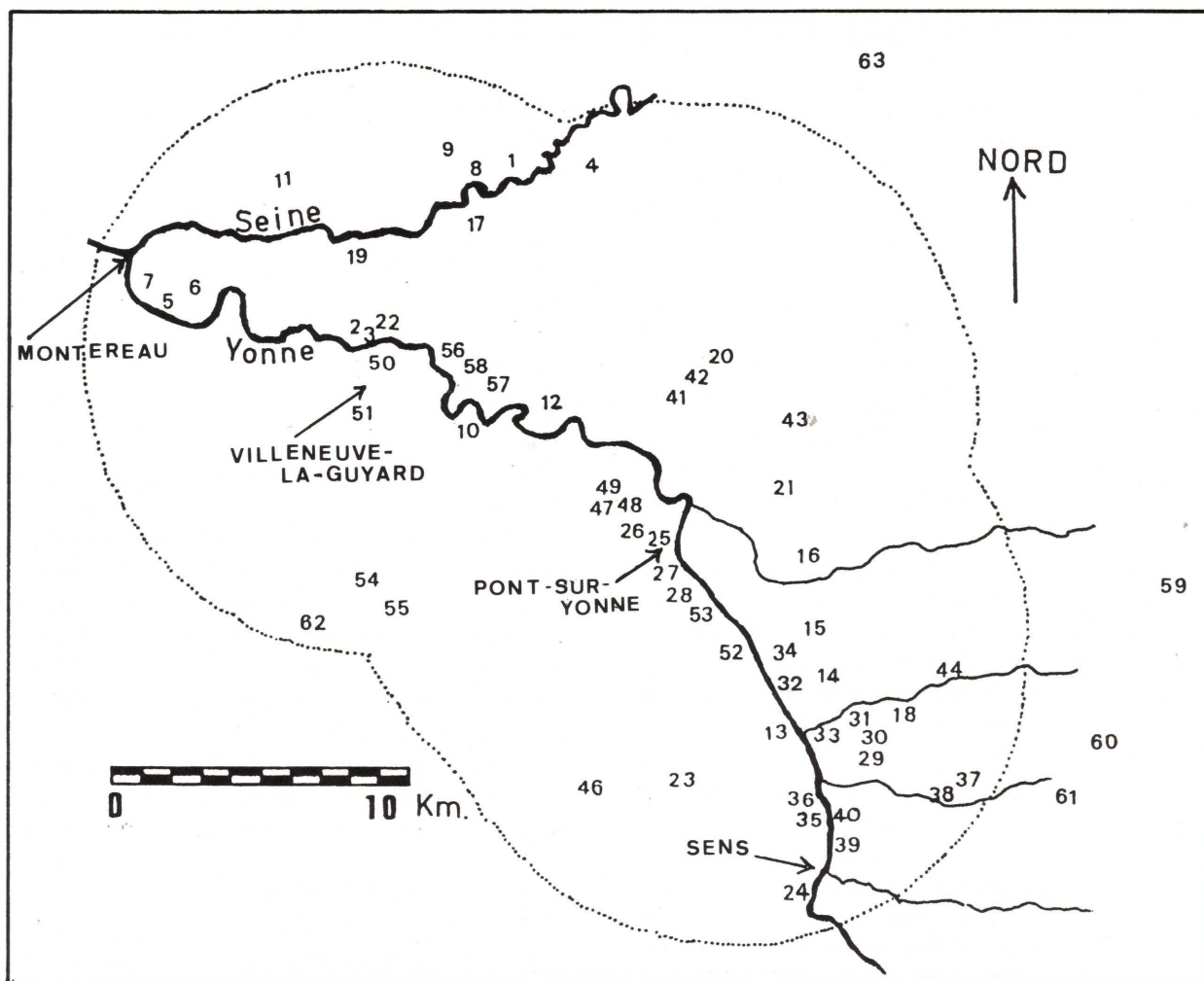


Figure 1

circulaires ou quadrangulaires. Il peut s'agir de tumulus: La Postolle (59), certains ne sont pas encore fouillés: Villethierry (62).

4° *Passage Hallstatt-La Tène*: A Serbonnes-« La Créole » (41). Les vestiges du I^{er} Age du Fer sont très discrets par rapport à ceux de La Tène ancienne. A Cuy (14), il s'agit d'un voisinage avec La Tène moyenne.

5° *Nécropoles gauloises*: Certaines ont gardé des traces du I^{er} Age du Fer, ainsi à Fontaine-la-Gaillarde-« La Grande Chaume ». D'autres sont plus typiques (les périodes Tène ancienne-Tène moyenne étant souvent confondues). Les enclos sont maintenant quadrangulaires: Barbey (2 et 3), Cannes-Ecluse (5 et 7), Chaumont (10), Courcelles (11), Courlon (12), Gisy (16), Jouancy (18), Saint-Denis-lès-Sens-« Granchette » (30), Saligny (38), Vinneuf (57).

Les passages dans les nécropoles de La Tène moyenne à La Tène finale sont bien plus rares, par exemple à Fontaine-la-Gaillarde-« La Grande Chaume » (60).

Les lacunes semblent monnaie courante, ainsi:

6° *Le Bronze Final côtoie La Tène ancienne* ou même directement *La Tène moyenne*: à Gravon (17), Michery et Serbonnes-« Champ-Rabot » (20 + 42), Pont-sur-Yonne-« Beaujeu » (28), Soucy (44), Villeperrot-« Haut des Longues » (52).

7° *Autres rapports encore plus éloignés*:

— A Pont-sur-Yonne-« Derrière les écoles » (27), les deux époques de La Tène sont associées à diverses phases du gallo-romain.

— A Sergines (43), on passe de La Tène au Mérovingien.

— A Villeperrot-« Colline de 17 Villes », une nécropole médiévale s'étend, plus de 1 000 ans plus tard, sur un site de La Tène moyenne (voire ancienne).

8° *Des traditions* ont marqué encore plus longtemps les esprits:

— A Villemanoche-« Vieux Cimetière » (47), les mérovingiens ont évité de se faire inhumer sur l'emplacement d'un enclos du Bronze Final.

— A Pont-« Beaujeu » (28), les médiévaux ont détourné leur fossé pour ne pas atteindre un monument de La Tène moyenne.

— A Villeperrot-« Haut des Longues » (52), sur le cadastre actuel, le chemin qui part de la colline boisée vers l'emplacement de la nécropole, vient donc du « Gallat » et se nomme « chemin de la femme morte ».

Conclusion

Un peu grâce à l'étude des habitats, bien plus avec celle des emplacements des nécropoles et des coutumes funéraires, le passage du Bronze Final au Premier Age du Fer et celui de ce dernier à la période de La Tène apparaissent comme étant progressifs. Les traditions du Bronze influencent beaucoup le Hallstatt qui a eu du mal à montrer son identité avant d'être submergé par La Tène ancienne. Le tout, en général, recouvert par La Tène moyenne. Tout au long de cette protohistoire, comme d'ailleurs par la suite jusqu'à la période carolingienne, on est passé sans catastrophe d'une époque à l'autre, avec de curieuses et remarquables augmentations de la population au Bronze Final et à la limite de La Tène ancienne et de La Tène moyenne. Anthropologiquement on reste avec le même type physique, soumis culturellement à des influences venant toujours de l'est.



Parmi tous les exemples cités, nous avons choisi de développer en annexe un des trente enclos de la nécropole de Villeneuve-la-Guyard, montrant ainsi comment les observations faites sur le terrain peuvent, peu à peu, amener à des conclusions du genre de celle exprimée ci-dessus.

Nécropoles et habitats de « Prépoux » et des « Falaises de Prépoux » à Villeneuve-la-Guyard. Site n° 50 ($x = 654500$, $y = 73500$, $z = 53$).

Il s'agit cette fois d'un site de plaine alluviale située, en moyenne, à 500 m au sud du lit de la rivière, à un ou deux mètres au-dessus du niveau actuel de l'eau. Cependant, cette zone de graviers devait être relativement salubre, si l'on se fie à l'incroyable accumulation de vestiges découverts là. Sur environ 5 à 6 hectares explorés, camps, villages et même sépultures néolithiques se succèdent puis, du Bronze Final à La Tène Moyenne, des nécropoles ont livré au moins 104 sépultures (de 1937 à 1988), enfin des habitats ont défiguré certaines zones funéraires (cabanes et silots de diverses époques, en particulier de La Tène Finale et même gallo-romaine).

C'est la phase « nécropole » qui retiendra notre attention car elle s'étend du Bronze Final I à La Tène

Moyenne, montrant un passage très progressif du Bronze au Premier Age du Fer et, pour l'instant, moins net du Hallstatt à La Tène; cependant, le sauvetage n'étant pas totalement terminé, nous ne pourrions pas parler en pourcentages ni en statistiques, mais seulement citer quelques faits parmi les plus typiques.

On distingue ainsi une dizaine d'incinérations et trois inhumations du début du Bronze Final, un bien plus grand nombre d'incinérations du Bronze Final IIB-IIIa, une dizaine d'incinérations sans doute du Bronze Final IIIB, une plus sûrement du Hallstatt, puis des inhumations: quatre du Premier Age du Fer, six avec un mobilier pouvant également se rencontrer à La Tène Ancienne, une quinzaine sans mobilier, mais souvent récentes relativement aux autres, comme elles sans doute de l'Age du Fer, un groupe de quatre enfin de la limite La Tène Ancienne-La Tène Moyenne. Vingt-sept enclos circulaires et cinq quadrangulaires sont associés à certaines de ces tombes. La position relative de ces vestiges ne correspond pas à une localisation évoluant au fil des époques: Premier Age du Fer aux deux extrémités, Bronze Final II ou III un peu partout, La Tène Ancienne-La Tène Moyenne dans la zone la plus riche en Bronze Final I-II, etc...

Mais quand peut-on commencer à parler de Celtes parmi tous ces vestiges dont une grande partie se compose d'incinérations et d'enclos circulaires du Bronze Final? Voici quelques indices qui montrent leur installation, à l'origine fort insidieuse.

- L'incinération n° 43 n'était composée que d'une seule urne (en 43, fig. 2) qui semblait n'avoir été placée que dans un trou juste à sa mesure, entre 0,4 et 0,6 m de profondeur. A priori, rien ne la distinguait des autres incinérations du Bronze Final, assez nombreuses dans cette zone de la carrière. Elle contenait les restes incinérés d'un enfant, accompagnés d'un petit anneau de bronze, d'une canine de chien (ou de loup) qu'une perforation avait transformée en pendentif et... d'une petite masse oxydée de fer; le vase, qui évoquait le Bronze Final IIIB, devient ainsi hallstattien; il ressemble à ceux trouvés à « La Tête de La Pierre » à Michery (site n° 21) et au tumulus de La Postolle (une quinzaine de kilomètres encore plus loin vers l'est).

- De lourds bracelets de fer massifs, à gaudrons (en E, fig. 2) caractérisent trois inhumations de Hallstatt, bien séparées dans la nécropole:

- a) Une paire de ces bracelets à chaque poignet d'une frêle femme d'un certain âge (squelette A), inhumée à 0,75 m sous le niveau du sol actuel, dans une fosse orientée à peu près nord-sud (azimut du crâne: 193°), au centre d'un enclos circulaire de 12,5 m de diamètre externe, présentant vers le sud-est une entrée large de 5,7 m!

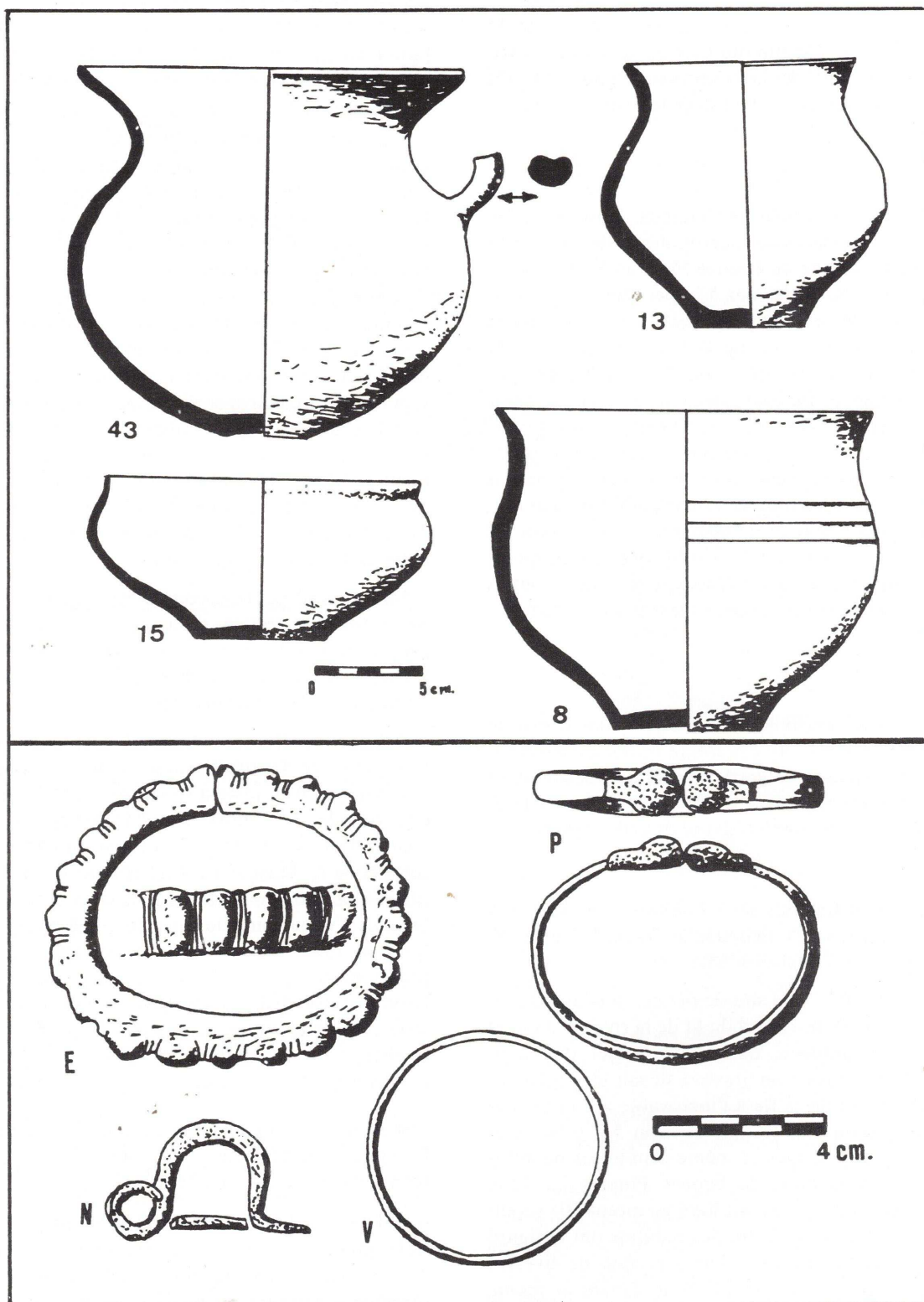


Figure 2

b) La sépulture E, située à 175 m à l'est de la précédente, occupait presque le centre d'un enclos quadrangulaire à angles arrondis ne présentant son fossé que sur trois côtés (tendant vers une forme de fer à cheval ouvert sur le nord). Fosse orientée relativement nord-sud (azimut du crâne: 163°), renfermant, à 0,6 m sous le sol actuel, les restes d'une femme d'une quarantaine d'années ayant, à chaque poignet, le bracelet de fer caractéristique. Le squelette était entouré et recouvert d'important blocs de grès et de calcaire. Au-dessus du crâne, un bloc perforé naturellement était disposé de façon à ce que la défunte puisse regarder le ciel par l'axe du trou!

c) A 60 m à l'est-sud-est de cette dernière sépulture, se trouvait, bien axée dans le centre d'un enclos quadrangulaire, une fosse de $2,95 \text{ m} \times 0,9 \text{ m}$, profonde de 0,6 m sous le sol actuel. Là gisait un homme de 1,75 m (squelette X, voir figure 3). Le long du fémur gauche, non loin du genou, un bracelet de fer donnait l'impression d'avoir glissé depuis le poignet à 0,35 m de là (azimut du crâne: 185°).

● Dans l'enclos carré a-b de 22 m de côté externe (voir fig. 3), une succession d'interventions semble s'être déroulée selon l'ordre suivant:

1° Inhumation de X, pour qui le monument semble avoir été inauguré.

2° 2,5 m à l'ouest de X, installation de l'incinération 65, peut-être quasi contemporaine, en tous cas peu profonde (0,4 m sous le sol actuel, donc éventuellement dans le même tertre). Aucun mobilier mais un ciste de pierres contenant les os brûlés; le bloc de grès formant couvercle présentant une perforation tout à fait analogue à celle qui caractérisait la sépulture halstattienne E.

3° Dans le fond de la branche ouest du fossé, recouvert par les strates du comblement, donc au début ou peu de temps après la phase initiale du monument, fut inhumé un jeune homme Z, hélas! sans mobilier mais recouvert de blocs de grès.

4° Bien plus tard, dans la branche sud, en K, fut enterré, dans la partie supérieure du comblement, un enfant d'environ 2 ans.

5° Sur la zone périphérique de l'aire interne, du côté nord-est, à une profondeur bien inférieure, cinq squelettes reposaient sous des amas de pierres. L'un d'eux, un enfant, était muni d'une paire de bracelets de bronze (en V, figure 2).

Ces éléments ainsi que le squelette K présentent une disposition en couronne qui évoque les grands enclos de La Tène du « Bas des Renardières » (Pont-sur-Yonne), de « Gringalet » (Sergines), etc... D'autant plus qu'une palissade a été établie sur le côté interne du fossé a-b

alors que ce dernier était en fin de comblement; ne tenant pas compte de l'entrée alors peu décelable, il pouvait s'agir d'un mur soutenant un tertre rénové et relevé (fosses R à V, bien moins profondes que X).

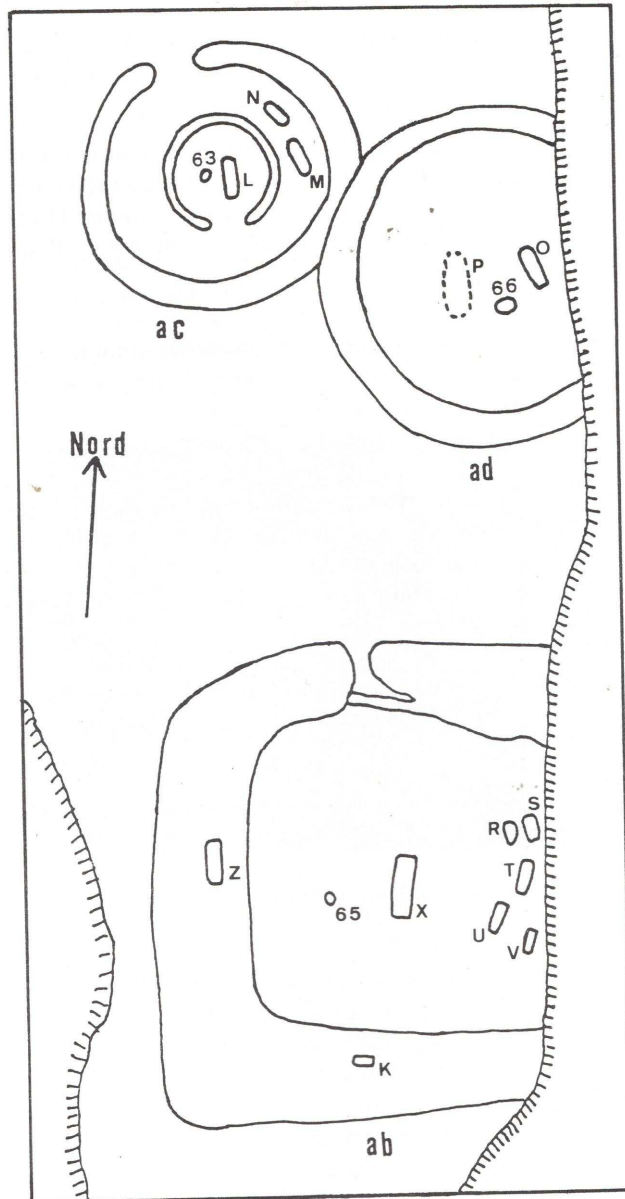


Figure 3

● Cette association « incinération-inhumation », au centre de l'enclos a-b, se retrouve assez souvent dans la nécropole:

1° Dans un ensemble découvert près du bord interne d'un vaste enclos circulaire (g), où un vase du Bronze Final IIIb (en 13, fig. 2) contenant les cendres d'un enfant côtoyait une incinération en pleine terre, composée des restes d'un autre enfant, le tout à moins d'un mètre d'une inhumation enfantine sous de grosses pier-

res dans une fosse nord-sud (azimut: 177°).

2° Dans le groupement « inhumation D-incinération 15 » où le vase cinéraire du Bronze Final IIb (en 15, fig. 2) se trouvait au-dessus d'un squelette sans mobilier avec un azimut de 177°.

3° Dans un autre groupe comparable, 8 + F, où l'urne (en 8, fig. 2) contenant les cendres, était posée sur l'avant-bras gauche de l'inhumé (azimut 165°).

4° Dans le centre de certains enclos, ces couples sont un peu plus espacés: c'est le cas de « l'incinération 63 + l'inhumation L », de « l'incinération 66 + tombe O ou P », dans deux monuments mêlés, dont nous allons parler maintenant.

- La figure 3 nous montre cet ensemble complexe:
 - ad: Deux enclos l'un dans l'autre, le plus axial, au moins, plus récent que ac.
 - ac: Deux enclos concentriques avec entrées opposées.
 - L, M, O: Squelettes anonymes, sans mobilier.
 - 63: Incinération non datable car très arasée (les fonds d'au moins trois vases).
 - N: Tombe d'enfant avec une fibule de fer du début de La Tène Ancienne.

— P: Squelette de femme sous de très grosses pierres; le crâne, séparé de la mandibule, était déposé sur la poitrine; au poignet gauche, un bracelet de bronze du Hallstatt Final.

— 66: Incinération du Bronze Final IIb-IIIa.

Puissent des tessons, encore à étudier, du fossé a-d ne pas compliquer le problème de succession des événements! Mais le passage du Bronze Final à La Tène Ancienne est bien là.

● Signalons, caractéristiques de La Tène, les quatre squelettes découverts dans les fouilles anciennes et qui évoquent tout à fait ce qui se présente habituellement sur la craie... Enfin, un très grand enclos (fossé de 6 m de large) rappelle ceux du « Bas des Renardières », de Sergines, du « Haut des Longues »..., mais aucune sépulture n'a pu être trouvée sur son aire interne; il est vrai que le tertre devait s'élever bien au-dessus du sol actuel.

Dans cette grande nécropole de Villeneuve-la-Guyard, si le passage Bronze Final-Hallstatt semble se faire insensiblement, nous n'avons que peu d'éléments pour affirmer qu'il en fut de même entre Hallstatt et La Tène; mais rien n'interdit de le penser et le voisinage observé sur le site serait plutôt un argument en faveur de cette filiation.

J.-Y P.

Coulanges-la-Vineuse

toute une histoire...

par Françoise-Magdeleine MARTIN

Coulanges-la-Vineuse se situe en Basse-Bourgogne, à 13 km au sud d'Auxerre, sur le versant occidental de la vallée de l'Yonne et à 193 m d'altitude. Ce bourg est le centre de l'une des meilleures terres de la région auxerroise. Il doit ce privilège à sa situation : son territoire d'un millier d'hectares environ s'inscrit dans la zone jurassique supérieure, d'où la nature principalement calcaire des coteaux qui entourent le village, favorisant ainsi le développement de la vigne, support essentiel de l'économie de la région depuis toujours et qui couvre 70 hectares. Par contre, aucun cours d'eau ne traversant le territoire et les couches argileuses imperméables étant à une assez grande profondeur sous des couches de roches dures, il a toujours été difficile de creuser des puits pour l'alimentation en eau du pays. Il est étonnant de constater que Coulanges a traversé les siècles, toujours préoccupée par des problèmes dus à l'eau et au vin !

Les références connues sur lesquelles nous nous appuyons pour reconstituer l'histoire du pays remontent au XII^e siècle. Nous pouvons cependant supposer que l'étymologie du nom provient de l'installation de colonies romaines peu après la fondation d'Auxerre.

Les colonies sont établies là où le sol favorise le plus la culture de la vigne, sur les coteaux exposés au midi. Ainsi de petits groupes d'habitations forment ensuite des hameaux, tels « le Chêne » ou « la Baroche » détruits pendant les guerres du XV^e siècle. La configuration actuelle du bourg provient du XIII^e siècle, époque à laquelle, enrichie par le commerce des vins, la petite ville devient l'objet de convoitises et doit se fortifier pour se défendre.

En 1772, la question de la démolition ou de la restauration des portes et des murailles se pose ; après 1789, les vieilles portes voûtées dites « d'en haut » et « d'en bas » sont remplacées par quatre piliers, identiques à ceux de Saint-Bris, Cravant et Vermenton.

Hippolyte Ribière a pu encore remarquer au début du siècle dernier quelques vestiges des remparts de la place forte mais, aujourd'hui, les pans de murs, les débris des onze tours avec meurtrières, les fossés à moitié comblés ont disparu. Cependant, une base de

tour apparaît au travers des ronces et quelques jeunes Coulangeois semblent bien décidés à la dégager et à la faire renaître. Nous ne pouvons que les encourager et les aider à vouloir ainsi se pencher sur le passé de leur village natal.



Fig. 1. — La base de la dernière des onze tours des remparts, sur le boulevard Livras.

Si le sol ne garde pas de traces apparentes des anciens murs des habitations, le sous-sol est, quant à lui, très bien conservé et les souterrains qui s'étendaient sous toute la ville et faisaient communiquer le château, l'église et d'autres édifices ont été réutilisés comme caves. Il ne reste donc rien de l'habitat originel du pays au sol. Mais quelques vestiges plus tardifs donnent actuellement un certain charme nostalgique au pays : quelques façades et fenêtres du XV^e siècle ainsi qu'une belle demeure bourgeoise du XVI^e ornée de cariatides, occupée maintenant par la bibliothèque municipale.



Après ce bref aperçu situant le pays géographiquement et historiquement, nous allons traverser les siècles à pas de géant, citer quelques événements marquants de la vie du pays et énumérer les hommes qui ont participé au destin et au développement de Coulanges.

L'histoire écrite de Coulanges commence en 1196 par le refus de l'évêque Hugues de Noyers de donner l'investiture au curé nommé par l'abbesse de Saint-Julien d'Auxerre, qui détient le patronat de Coulanges. La petite ville devient aux environs de 1200 propriété des comtes de Joigny, de la famille de Sainte-Croix, et le restera jusqu'au XV^e siècle.

La plus ancienne charte d'affranchissement connue date de 1279 et est octroyée par Jehan comte de Joigny. Coulanges devient ainsi ville franche, bourgeoise et organisée en commune. En 1365 est accordée une nouvelle charte, d'un intérêt considérable pour le pays car elle accorde le droit « politique » de participation aux affaires de la communauté. Nous devons ce geste fort louable à Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon, seigneur de Coulanges. Cet homme de grande bonté y fonde, le 13 décembre 1377, l'hôpital de Saint-Vincent, sous le pontificat de Grégoire II. Il existe toujours dans les archives de la commune un mémoire sur cette fondation, suivi d'une pétition de ses administrateurs adressée le 20 avril 1851, par l'intermédiaire de Monsieur le préfet de l'Yonne, à Messieurs les présidents de la République, de l'Assemblée Nationale et du Conseil d'Etat, ainsi qu'au ministre de l'Intérieur. L'hôpital a disparu mais la chapelle est toujours visible.

C'est probablement aussi à Philippe de Sainte-Croix que nous devons, à la fin du XIV^e siècle, la construction d'une église dont seul subsiste le clocher que nous connaissons actuellement. A la mort du vénérable évêque, la ville revient au chevalier Jehan de Sainte-Croix puis passe en 1405 à Humbert de Lireu, chambellan du duc de Bourgogne.

En 1408 et jusqu'en 1634, Coulanges devient propriété des seigneurs de Chastellux: Claude de Beauvoir, maréchal de France, chambellan de Jean sans Peur, est à la tête du pays. Sous cette seigneurie, la ville va connaître cinq sièges ou escalades: en 1435, 1568, 1587, 1589 et 1594. Entre-temps, Coulanges est ravagée par les troupes de Louis XI, en 1477. Entre 1600 et 1614, Jeanne de Chastellux apporte en dot les terres de Coulanges lors de son mariage avec Jean de Giverlay, seigneur du fief de Chastres-lès-Coulanges. Enfin apparaît la famille de Villefranche, par Claude de Saint-Phalle.

Le 21 mars 1676, Catherine de Villefranche, née Sabel de Chastellux, assiste à un violent incendie qui dévore en partie l'église, 170 maisons, 22 pressoirs et coûte à la cité 250 000 livres. Cet incendie est sans aucun doute l'événement le plus connu de tous. Il est entré dans la légende par une anecdote: Madame de Villefranche fit verser sur les flammes trente feuilletes (soit 40 hectolitres) de vin de ses caves... ceci par manque d'eau! Puis, avec le concours des évêques d'Auxerre, Nicolas et André de Colbert, cette femme généreuse aide de son mieux à réparer le désastre.

En 1682, Madame de Villefranche laisse la seigneurie au sieur du Housset, chancelier du duc d'Orléans. Madame du Housset devenue veuve en 1686, la transmission se fait à André Le Fèvre d'Ormesson, conseiller du roi. Sa fille porte la succession en mariage dans la maison d'Aguesseau en épousant le seigneur Henri-François d'Aguesseau, jurisconsulte, chancelier au Parlement, mêlé aux luttes du Jansénisme et connu pour s'être opposé à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*. Il vend les terres dotales de sa femme en 1712 à Jean de Contaud, époux de Marguerite de Polastron; on peut voir l'épitaphe de cette dernière (1785) en l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre.

Les biens de ce dernier seigneur, comme ceux des Chartreux de Basseville, du prieuré de Saint-Marien, de l'hospice de Coulanges, sont vendus comme biens nationaux.



Le 14 décembre 1789, un décret réorganisant les municipalités donne au chef de tout corps municipal le titre de maire.

Le premier maire élu à Coulanges est l'abbé Jacques Tingault, prêtre janséniste, curé de la paroisse depuis 1745. Il reste maire jusqu'à sa mort à l'âge de 83 ans, le 21 octobre 1792. Depuis cette date et jusqu'en 1989, dix-neuf maires se succèdent. Parmi eux s'est distingué tout particulièrement Livras, fils d'un tonnelier, élu vers 1848. De son mandat nous reste en fait l'image pour ainsi dire actuelle du pays. En effet, une grande campagne de salubrité publique est lancée. Les rues sont nivelées, l'écoulement des eaux domestiqué et les fossés comblés et remplacés par le magnifique boulevard planté de tilleuls qui entoure le pays. Ce lieu de promenade privilégié est apprécié aujourd'hui des personnes âgées venues élire domicile au foyer intercommunal situé à l'emplacement de l'ancien château.

Nous ne pouvons omettre d'évoquer quelques personnages remarquables natifs de Coulanges. Tout d'abord, au XIV^e siècle, Maurice de Coulanges, prieur de la maison de Nevers, distingué par Charles V dont il devient le confesseur et auquel il administre les derniers sacrements le 16 septembre 1380. Il devient le confesseur de Charles VI, puis pénitencier du pape Clément VII. La mort le surprend le 16 janvier 1394.

Au XVI^e siècle, Drouin ChauCARD, estimé par l'évêque Jacques Amyot, devient chanoine et clerc de Saint-Etienne d'Auxerre en 1563. En 1580, il est titulaire de la sous-chantrie de cette même église en plus des cures de Couloutre et de Fulvy. Il dresse un inventaire de tous les titres du chapitre d'Auxerre et meurt en 1612.

Au XVII^e siècle, François Rousseau, épris d'aventure, part chercher fortune dans les pays orientaux; à

son retour, mettant à profit ses souvenirs de voyage aux Indes, il fabrique la cire à cacheter. Madame de Longueville en présente des échantillons au roi Louis XIV et à la cour avec succès.

Au XVIII^e siècle, Romuald Le Muet, provincial des Frères de la Charité et savant mathématicien ; ses travaux sur la quadrature du cercle et l'aiguille aimantée sont publiés grâce à l'insistance des amis de cet homme trop discret.

Des personnages célèbres passèrent ou séjournèrent à Coulanges. Jeanne d'Arc s'arrête au pays le 30 juin 1429 après avoir couché à Test Milon chez Antoine de Prie. Elle venait de Gien et se rendait à Reims via Auxerre. Coulanges est tenue par les Bourguignons qu'elle craint ; alors elle demande aux habitants de « se donner au Roy », ce qu'ils font avec sincérité et loyauté ; aucun texte ne parle de combat, mais seulement de reddition au roi. Jeanne pénètre dans la ville et va déjeuner dans la maison dite encore actuellement « maison de Jeanne d'Arc ». Le récit du passage de la Pucelle à Coulanges a été confirmé par Monsieur Maurice Vachon, docteur ès-lettres, qui a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat sur Jehanne la Pucelle en octobre 1985.

Par ailleurs, Coulanges et sa voisine Vincelles sont honorées de la présence en leurs murs de deux femmes de lettres et d'esprit, Mesdames de Sévigné et de Staël. La première séjourne à Coulanges et la seconde à Vincelles d'où elle décrit ainsi le pays qui nous intéresse aujourd'hui : « Un horizon d'échalas et une rivière qui ne coule point ».



Cette citation pertinente nous amène tout naturellement à aborder le problème de l'eau à Coulanges et sur son territoire. Effectivement, le pays ne possède aucune rivière et seulement trois sources insuffisantes : Le Grouet, le Vaux Gland et la Fontaine d'Etable.

Dès 1516, les habitants lèvent un impôt sur chaque pièce de vin sortant de leur territoire dans le but de financer des recherches qui se révèlent infructueuses. Puis, en septembre 1705, d'Aguesseau fait appel à Couplet, de l'Académie des Sciences. Après de vaines recherches, des travaux sont entrepris afin que soit amenée l'eau de la source du Grouet, située à l'ouest du pays. Le 21 décembre 1705, Coulanges en liesse entonne un *Te Deum* afin de fêter l'heureux événement : l'eau entre dans la ville.

En 1777, la première fontaine installée dans la ville, dénommée « Fontaine du Bellay », voit graver sur son frontispice la devise suivante : *Utile dulci*(*), [elle joint] l'utile à l'agréable ; elle est accompagnée d'une gravure sur pierre représentant Moïse faisant jaillir l'eau du

rocher entouré d'un cep de vigne. Cette fontaine a été restaurée récemment.

Bien des essais poétiques paraissent sous la plume d'érudits locaux, mais l'eau ne coule pas comme souhaité. Mal entretenues, les conduites se dégradent et les habitants découragés en abandonnent totalement la maintenance. L'abbé Tingault s'adresse alors à l'abbé Bossut, membre de l'Académie royale des Sciences, inspecteur des machines et ouvrages hydrauliques, qui dirige les travaux de réfection à partir du 23 septembre 1777. Une fois encore, les travaux peuvent être exécutés grâce au prélèvement sur le vin récolté.



Fig. 2. — La fontaine du Bellay (détail).

Par Hippolyte Ribière, nous savons qu'en 1851 les fontaines sont parfaitement tenues mais les sources appauvries. En 1852, Livras fait venir l'abbé Paramelle, « hydroscope », qui creuse plus profondément le sol en Varroux et au Grouet. Le résultat est insignifiant et les recherches sont abandonnées en Varroux. On s'attache donc à restaurer les conduites du Grouet, à construire un réservoir et à poser des bornes-fontaines. A la suite d'un accident de terrain, une source très claire jaillit du rocher le 5 février 1865, à trois cents mètres du pays ; mais, par suite de différends entre le Conseil municipal et le maire, la source est abandonnée. En 1877, de nouvelles citernes sont creusées et les lavoirs du Vaux Gland et de la Fontaine d'Etable construits. En 1912, Coulanges possède quatre puits communaux, une cinquantaine de citernes particulières et la source du Grouet. En 1913, la municipalité confie à Pijalkowski, architecte à Auxerre, la mission d'établir un projet d'adduction d'eau entre la vallée de l'Yonne et Coulanges au moyen d'un groupe moto-pompe électrique. Les stations de pompage installées aujourd'hui permettent d'oublier l'appellation de « Coulanges la Sèche », mais à quel prix !



Le pays s'étant formé autour de la vigne et non près d'une source comme il est courant, nous allons évoquer maintenant le « sang de Bacchus ».

Les Gallo-Romains créent une région viticole en plantant le « César » ; plus tard le « Pinot » aura les honneurs de la table des rois... et des empereurs de Russie. Vers 1200, 114 arpents de vigne sont dénombrés. En 1412, Jehan de Sainte-Croix offre à Charles VI 10 muids de vin de « pinot ». Mais, au XVI^e siècle, les guerres de religion sévissent et entraînent le pays dans la misère. La culture de la vigne est abandonnée, puis reprise au XVII^e siècle grâce au courage des Coulangeois. Courtépée rapporte que Monsieur Fagon, premier médecin du roi Louis XIV, se déclare en faveur des vins de Coulanges et « en 1680, il détermina ce prince à quitter l'usage du vin de Champagne pour celui de Nuits, de Coulanges et de Migraïne ». Un vieux dicton s'énonce ainsi : « Heureux les rois qui les boivent tous les trois ». A la veille de la Révolution, le « franc pinaut » a fait la gloire et la fortune du pays mais le « Gamet » tend à le supplanter, étant d'un meilleur rendement quantitatif.

Le pays prospère et des grappes de raisin ornent la porte de l'église et blasonnent certaines maisons d'échevins. Puis, au XIX^e siècle, le pays connaît un moment critique et le vin perd sa réputation par suite de l'implantation de nouveaux cépages. Toutefois, le vignoble est en pleine prospérité lorsqu'en 1896 la totalité du vignoble coulangeois est détruite par le phylloxéra et l'oïdium. Il faut greffer un cépage français sur un porte-greffe américain. L'avenir de la vigne est incertain. C'est alors que se produit l'extension de la culture céréalière et la plantation des cerisiers. Coulanges devient un pays de polyculture avec le vin, le blé, le lait et les cerises. Les maisons se groupent pour former des petites fermes ; ainsi se présentent-elles en 1989.

Afin de parfaire la description de Coulanges-la-Vineuse, il faut situer le pays démographiquement. Le chiffre numérique de la population oscille du XII^e siècle à nos jours de deux mille environ (au Moyen Age) à mille actuellement. Nous savons de façon précise qu'en 1789 le pays comptait mille quatre cent soixante dix-huit âmes.

En 1790, Coulanges devient chef-lieu d'un canton regroupant Coulanges-la-Vineuse, Escolives, Gy-l'Evêque, Jussy, Migé, Val-de-Mercy, Vallan, Vaux, Vincelles ; elle dépend du district d'Auxerre.

Cet exposé ne serait pas complet sans l'énoncé du texte publié dans le *Répertoire archéologique du Département de l'Yonne*, publié en 1868 sous les auspices de la Société des Sciences historiques et naturelles et rédigé par Max Quantin, archiviste de l'Yonne.

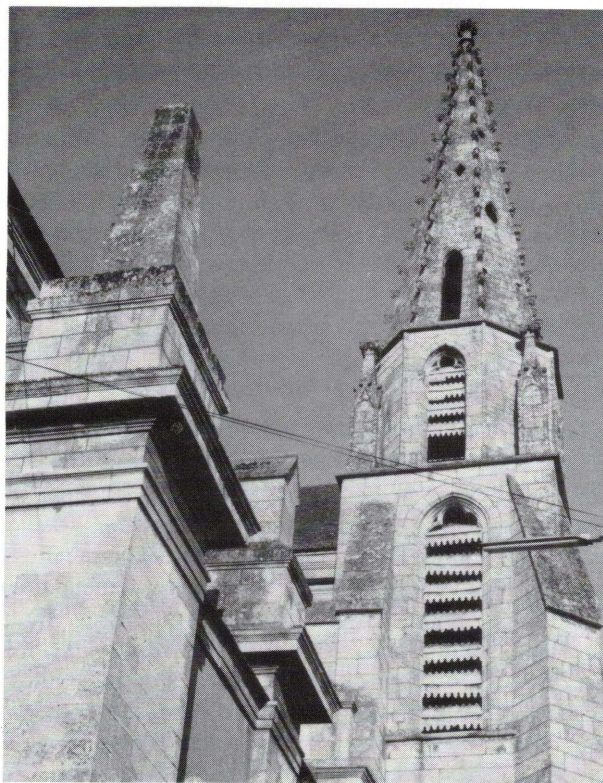


Fig. 3. — Clocher de l'église Saint-Christophe (fin XIII^e s.).

« Coulanges-les-Vineuses. Moyen Age. Reste des murailles de la fortification du bourg, flanquées autrefois de onze tours aujourd'hui démantelées. Les bâtiments du château, dénaturés. — Clocher à droite de l'église, de style ogival de la fin du XIII^e siècle, à flèche octogone élancée, en pierre, et orné sur les arêtes de choux saillants. — Fenêtres du XV^e siècle dans quelques maisons ; et belle maison de la fin du XVI^e siècle ornée de cariatides (1). — Dans une chapelle dite de Saint-Vincent, beau tableau sur bois du XV^e siècle représentant l'Annonciation (2).

« II – Epoque moderne. Eglise paroissiale de Saint-Christophe construite aux frais des habitants, de 1737 à 1742 sur les plans de Servandoni. Edifice d'ordre dorique à trois nefs, lourd et massif, formant rectangle (voyez dessins, Bull. Soc. des Sciences de l'Yonne, t. IV). Longueur dans œuvre, 37,90 m ; largeur des nefs et du sanctuaire avec ses chapelles, 19,10 m ; hauteur de la voûte, 16,80 m. Sur le maître-autel une « descente de croix », peinte par Paulmier, de l'académie de Saint Luc, d'après Beau ; et sur un autre autel, « les Pèlerins d'Emmaüs », par Desportes. Dans la sacristie, chasuble rouge et violette, avec crucifix, datée de 1608 ; rochet en guipure du XVII^e siècle. — Petits édicules élevés en 1705 sur trois points du bourg où jaillissent les fontaines découvertes par Couplet, de l'Académie des Sciences.

— Au climat de Saint-Pierre, vestiges d'anciennes construction. »

(1) Cette belle maison renferme l'une des premières bibliothèques municipales du département, créée par arrêtée du 3 janvier 1880 et installée ici depuis 1965. Très beau plafond peint à l'eau et à la colle avec des ocres de la région (ocres jaune, rouge et blanc des ocre-ries d'Auxerre). Travail fin de la Renaissance intéressant par sa situation : maison isolée dans un petit village. Peinture en camaïeu réalisée rapidement, équilibrage des poutres assez rustique. Peintures exécutées par une équipe itinérante de peintres italiens qui se déplaçaient dans la région (ex. château d'Ancy-le-Franc). Description des motifs : sur la partie centrale, côté porte, scènes mythologiques et, côté bibliothèque, scènes allégoriques.

Dans une niche est placée une petite vierge tombée de la façade aux cariatides.

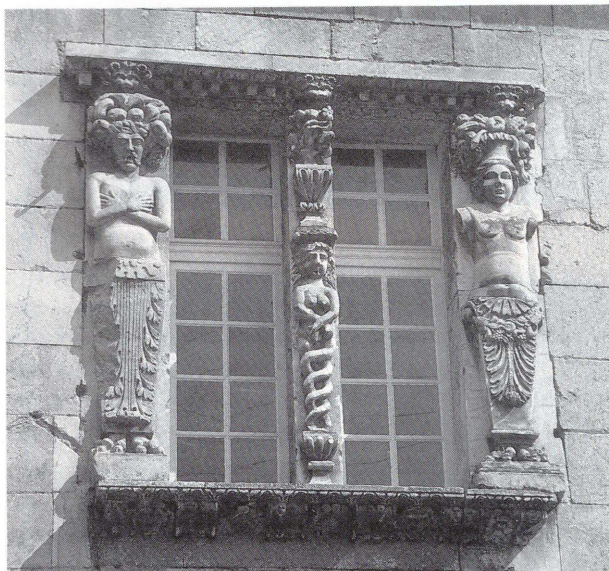


Fig. 4. — La maison aux cariatides (détail), fin XVI^e s.

(2) Questions autour du tableau sur bois du XV^e siècle. Il est d'auteur incertain : Jean Van Eyck, Van Der Weyden, Memling, Hugo Van Der Goes, Melchior Broederlam ou encore Bouts ?

Ce panneau nous paraît toutefois plutôt inspiré de « l'Annonciation » de Roger Van Der Weyden (1399-1464).

Nous ne pouvons quitter Coulanges-la-Vineuse sans honorer le Musée du Vieux-Pressoir, créé avec la participation des habitants. Ce pressoir à abattage est une pièce monumentale qui date de 1757 et a été remis en état avec amour et habileté par son « conservateur » Monsieur Gérard Petit. Cet homme a effectué un travail remarquable de restauration ; emporté par son

élan, il a également accumulé quantité d'objets utiles au travail de la culture et de l'élevage. Ces outils habituels ou rares sont sortis des greniers, des granges et des caves et sont maintenant remis en état et installés au-dessus d'une cave qui a appartenu à un établissement religieux, réputé remonter au XI^e siècle ; elle a été récemment reconvertie en lieu de convivialité prêt à accueillir les visiteurs.



Vis du pressoir à abattage (1757).

Que toutes les personnes qui, directement ou indirectement, m'ont aidée par leurs documents, souvent sortis de leur enfance, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. Elles se reconnaîtront. Cette synthèse de la rubrique coulangeoise sera, je l'espère, le point de départ d'une étude plus approfondie et par conséquent longue car, à première vue, si le sujet est vaste, les sources bibliographiques sont aussi clairsemées que celles qui alimentent notre pays !

F.-M. M.

(*) *Utile dulci* : ces deux mots latins qui, littéralement, signifient « l'utile à l'agréable » nous rappellent que lorsque la fontaine fut érigée, le latin était une langue encore bien vivante ; nombreux étaient, en effet, ceux qui comprenaient à quoi deux mots comme ceux-ci faisaient allusion, même hors de leur contexte.

Car il s'agit, en fait, des deux derniers mots d'un vers du poète latin Horace, extrait de son *Art poétique* :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Il a remporté chaque point [c'est-à-dire « tous les suffrages »] celui qui a joint l'utile à l'agréable.

On peut comprendre que c'est la nouvelle fontaine qui mêle l'utile à l'agréable.



Fig. 7

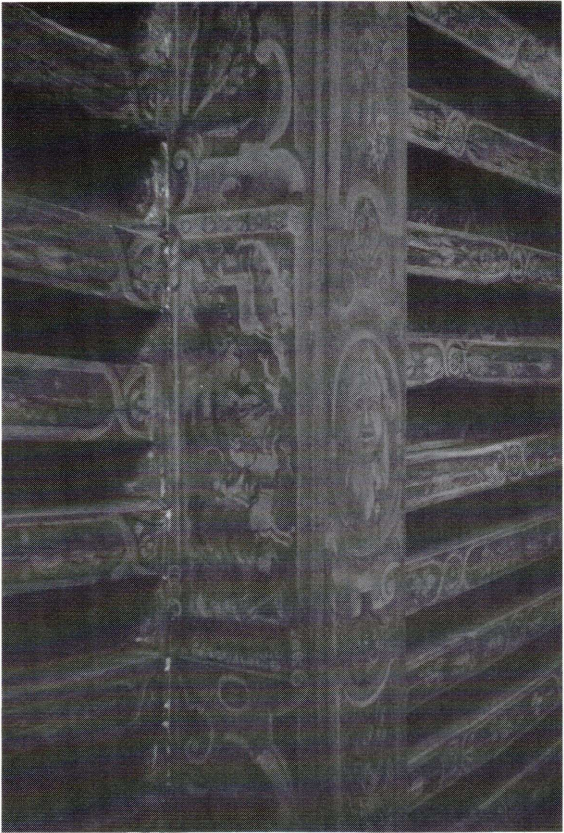


Fig. 9

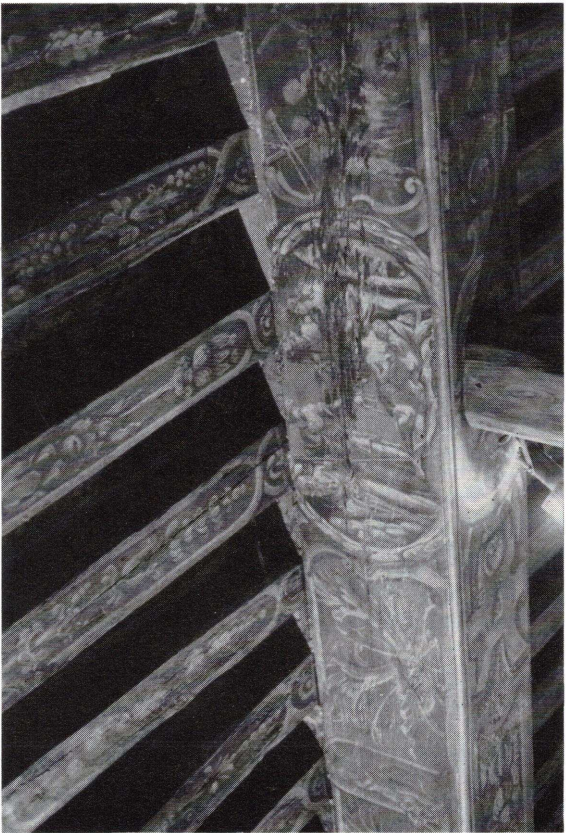


Fig. 6

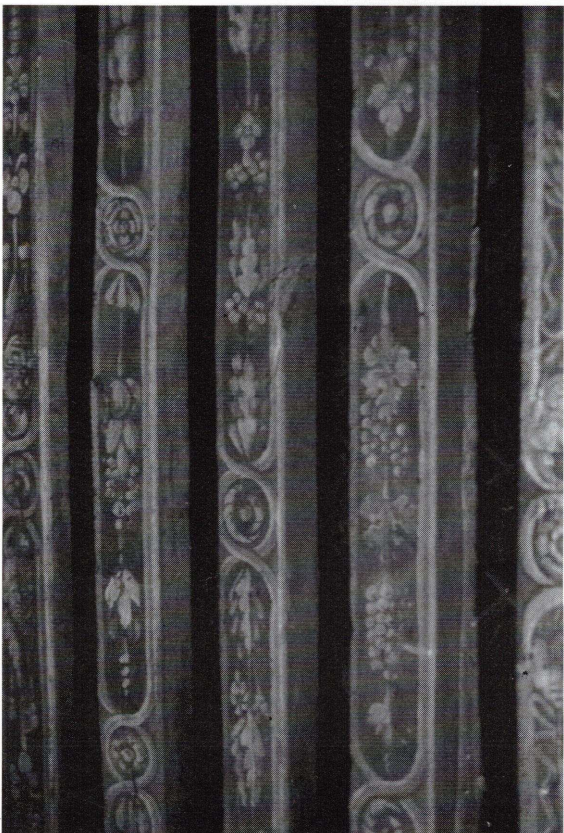


Fig. 8

Coulanges-la-Vineuse: plafond Renaissance, peint en camaïeu, de la salle principale de la maison aux cariatides.
(Les photos illustrant cet article sont de l'auteur)

État de la recherche sur les sarcophages de pierre de la Gaule mérovingienne

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Le temps des précurseurs

D'innombrables sarcophages mérovingiens de pierre ont été étudiés depuis le XVIII^e siècle. Toutefois, ces études se bornaient le plus souvent à une description et à une analyse du décor. Les questions relatives à la fabrication et à la diffusion de ces objets n'étaient que rarement abordées. A cet égard, il faut reconnaître à l'abbé Guignot, curé de Quarré-les-Tombes (Yonne) à la fin du XIX^e siècle, le mérite d'avoir été un précurseur puisqu'il s'attacha, dans son ouvrage consacré en 1895 aux sarcophages rassemblés autour de son église, à identifier l'origine des pierres dans lesquelles ils étaient taillés (1). De la même manière, il tenta de justifier les raisons socio-économiques d'un tel rassemblement de tombeaux. Même si sa théorie de l'entrepôt n'est plus recevable (on sait qu'il s'agit bel et bien d'une nécropole), la démarche était intéressante car elle ne considérait plus seulement les sarcophages comme des objets isolés mais les envisageait dans une perspective de produits commercialisés.

L'étude de l'abbé Guignot avait pourtant des limites ; elle n'envisageait pas l'aire de diffusion des sarcophages étudiés — cela pour la raison particulièrement simple que son auteur n'avait pas défini le type auquel appartenaient les tombeaux étudiés et n'en avait pas reconnu les critères.

Quelques types de sarcophages aux caractères très marqués avaient pourtant déjà été identifiés. C'était le cas pour ceux du Poitou, auxquels le Père Camille de la Croix avait consacré une étude en 1886 (2).

La recherche contemporaine

Il faudra néanmoins attendre les Journées d'archéologie mérovingienne tenues à Poitiers en mai 1952 pour voir Mlle Denise Fossard proposer un début de classification des sarcophages et une carte de répartition (3). Ce travail novateur fut d'emblée reconnu comme tel et, à ce titre, fréquemment cité en référence. Comme c'est généralement le cas des œuvres pionnières, celle-ci, malgré le progrès qu'elle introduisait, contenait en elle-même ses limites ; la typologie demandait à être poursuivie et affinée car certains critères pris en compte dans la carte de répartition pouvaient s'appliquer à des sarcophages de plusieurs types. C'était le cas, par exemple, pour le décor de croix multiples, qui concerne aussi bien

les sarcophages de type « nivernais » que ceux « à bandes de stries gravées d'obliquité alternée » (associé dans ce cas au palmier crucigère).

Mais, à cette époque, se mettait en place une structure de recherche formée de membres du « Groupe d'études pré-romanes » constitué autour de M. André Grabar, au séminaire de celui-ci, à la V^e Section (Sciences religieuses) de l'Ecole pratique des Hautes Etudes (4). Sous l'impulsion de M. Jean Hubert, ces historiennes de l'art entreprirent l'inventaire des monuments sculptés du haut Moyen Age et notamment des sarcophages, très fréquemment décorés.

Leurs travaux relatifs aux sarcophages provenant des plus anciennes églises de Paris devaient les amener à s'intéresser à la fondation de celles-ci. Les papiers laissés par Théodore Vacquer, premier « Inspecteur des fouilles de la Seine » au milieu du XIX^e siècle, sur les vestiges archéologiques mis au jour lors des grands bouleversements haussmanniens, les dossiers de la Commission du Vieux Paris et les collections lapidaires du Musée Carnavalet leur fournirent la base d'une publication qui fait toujours autorité (même si certains aspects appellent des correctifs à la lumière des découvertes plus récentes) sur *Les anciennes églises suburbaines de Paris (IV^e-X^e siècles)* (5). L'un des chapitres de cette œuvre collégiale, dû à Mlle Denise Fossard, concernait « Les sarcophages mérovingiens de Paris ». Cet article, en raison de la rareté des études sur le sujet, fut pendant de longues années la référence imposée pour quiconque s'intéressait aux sarcophages du haut Moyen Age exhumés dans le bassin parisien. Toutefois la classification, fondée sur les critères déjà utilisés en 1952, limitait la portée de cette étude. La même imprécision déjà signalée précédemment à propos du décor de croix multiples s'y retrouvait à nouveau.

D'autres chercheurs commençaient, eux aussi, à publier des inventaires. Citons, parmi d'autres, les travaux de M. Jean Favière sur *Les sarcophages antiques du Cher* (6), dont certains étaient paléochrétiens et d'autres hauts-médiévaux, de M. Bernard de Gauléjac sur *Les Sarcophages mérovingiens ornés du Nivernais* (7) ou le dénombrement des sarcophages décorés de croix multiples tenté par Dom Jean-Marie Berland, moine de l'abbaye de Fleury, à Saint-Benoît-sur-Loire, à propos d'un tel sarcophage mis au jour dans son monastère (8).

Pour sa part, Mme Vieillard-Troïekourov, mettant à profit la documentation recueillie au cours des missions

effectuées pour le *Recueil général des monuments sculptés... pendant le haut Moyen Age*, était en mesure d'éclairer certains aspects de la sculpture funéraire médiévale, notamment certaines survivances mérovingiennes dans un type de sarcophages (à trois pans sur la face supérieure) répandu dans l'ouest et le centre de la France (9).

Parallèlement aux travaux de l'équipe du *Recueil...*, nous avons nous-même, dans la décennie 1970, été amené à rechercher les aires de diffusion de certains types de sarcophages pour éclairer nos propres découvertes. D'emblée, nous avons tenté de définir les caractères propres à chaque type en nous fondant sur la morphologie de la cuve et du couvercle, sur la nature du matériau, sur la manière dont celui-ci est taillé (en particulier à partir des traces laissées par les outils) et, enfin, sur le décor (10). L'établissement de cartes de répartition nous a tout naturellement conduit à nous intéresser aux problèmes de diffusion à partir des aires de production et aux aspects économiques et sociaux liés à la production (11). Dans l'étude de la diffusion, nous avons été précédé par M. Jean-François Baratin, auteur d'une très pertinente étude sur l'origine de la pierre des sarcophages mérovingiens du Loiret (12).

D'autres chercheurs, intéressés par les problèmes de production et de fabrication ont poussé l'étude des problèmes d'extraction de la pierre et de la taille des sarcophages. A cet égard, on retiendra particulièrement les contributions de M. et Mme Claude et Jacqueline Lorenz et de Mme Annie Blanc (13) sur plusieurs carrières poitevines et diverses aires de production bourguignonnes. Le transport, notamment par voie fluviale et maritime, a, quant à lui, été abordé par Mme Marie-Lise Quessot-Lemoine, auteur de recherches sur les nécropoles mérovingiennes du Poitou, de la Charente et de la Vendée (14).

Les questions d'inventaire traitées par le Groupe d'études pré-romanes ont débouché, depuis 1978, sur la publication de quatre volumes du *Recueil général des monuments sculptés en France (IV^e-X^e siècles)*. Le premier volume, œuvre de Mlle Fossard et de Mmes Vieillard-Troïekouff et Chatel, consacré à *Paris et son département*, est paru en 1978 (15). Il a été suivi, en 1981, d'un deuxième volume, dû à Mme Chatel, inventariant les sculptures haut-médiévales d'*Isère, Savoie et Haute-Savoie* (16), en 1984, d'un troisième, traitant de deux départements d'Ile-de-France, *Val-d'Oise et Yvelines* (17), rédigé par Mmes Vieillard-Troïekouff et Chatel et par M. Jacques Sirat, et, en 1987, d'un quatrième, consacré à la Haute-Garonne, et dû à MM. Marcel Durliat, Christophe Deroo et Maurice Scelles (18). Plusieurs autres volumes sont d'ores et déjà en préparation.

Enfin, pour être exhaustif, il convient d'indiquer que plusieurs auteurs de synthèses locales ou régionales ont,

en différentes circonstances, été amenés à consacrer des notices, voire même un chapitre particulier aux sarcophages de pierre du haut Moyen Age. Le premier cas est illustré par le catalogue des *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet* (19) de MM. Patrick Périn, Philippe Velay et Laurent Renou, le second par l'ouvrage de M. Edward James: *The Merovingian Archaeology of South-West Gaul* (20).

Ainsi voit-on que, outre des publications ponctuelles sur divers sarcophages isolés, se dessinent trois courants de recherche. L'un se voue à l'inventaire, un deuxième tente de mieux cerner les questions typologiques et le troisième se préoccupe des aspects techniques et économiques liés à la production et à la diffusion. Si l'on ajoute que certains chercheurs évoluent de l'une à l'autre de ces trois orientations, faisant profiter chacune des enrichissements des deux autres, on peut raisonnablement augurer d'une avancée prometteuse des connaissances relatives à ce mode d'inhumation.

G.-R. D.

(1) Guignot (Abbé), *Essai sur Quarré-les-Tombes. Ses sarcophages et sa station préhistorique*, Tours, 1895.

(2) Croix (Père Camille de la), « Cimetières et sarcophages mérovingiens en Poitou », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1886, pp. 256-298.

(3) Fossard (Denise), « Répartition des sarcophages mérovingiens à décor en France », dans *Etudes mérovingiennes. Actes des Journées de Poitiers, 1^{er}-3 mai 1952*, Paris, 1953, pp. 119-126 + 5 planches hors texte.

(4) Hubert (Jean), Préface du premier volume du *Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Age (IV^e-X^e siècles)*. *Paris et son département*, Paris, 1978, par Fossard (Denise), Vieillard-Troïekouff (May) et Chatel (Elisabeth).

(5) Troïekouff (May), Fossard (Denise), Chatel (Elisabeth) et Lamy-Lassalle (Colette), « Les anciennes églises suburbaines de Paris (IV^e-X^e siècles) », dans *Paris et Ile-de-France (mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France)*, t. XI, 1960, pp. 17-282.

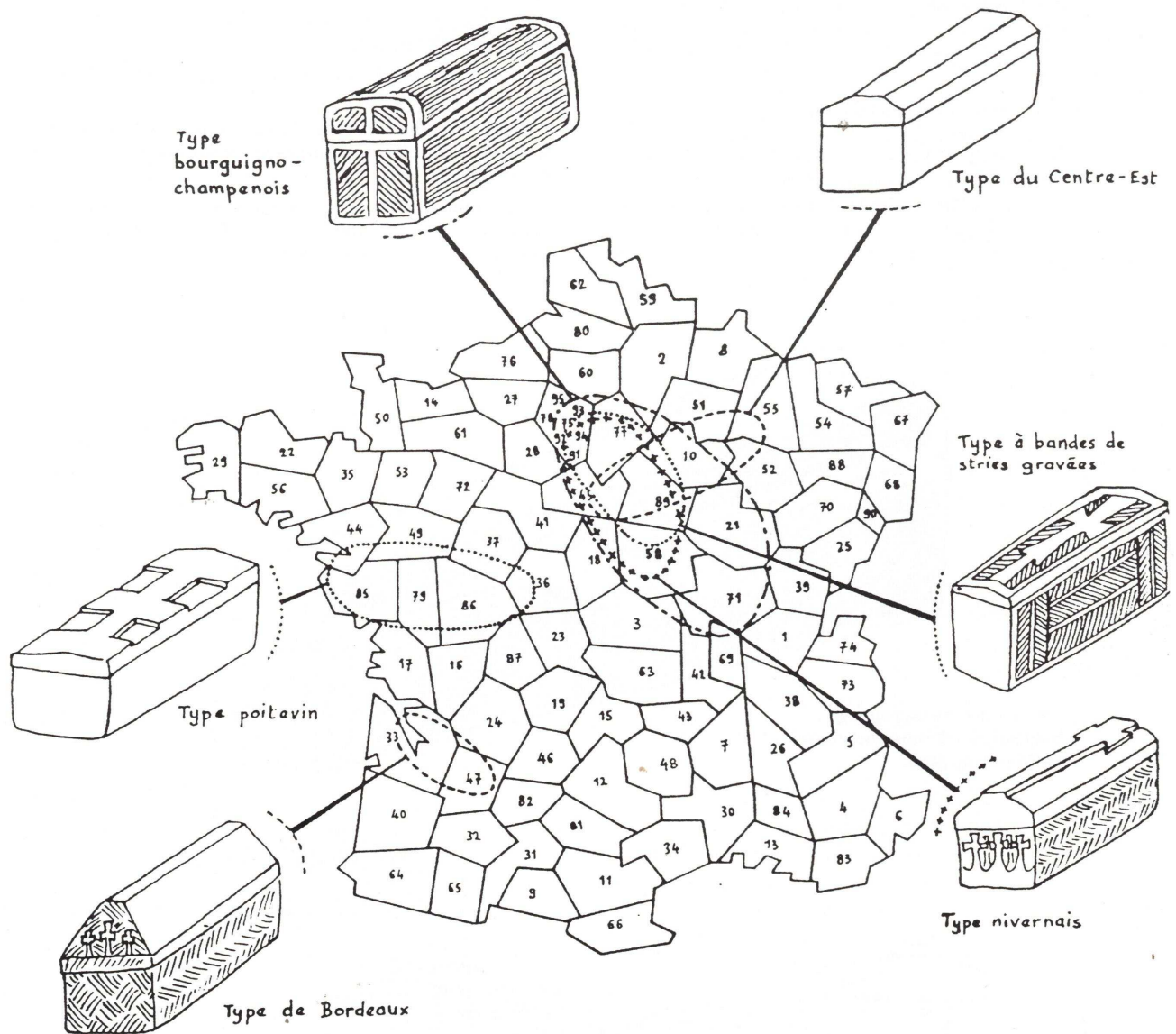
(6) Favière (Jean), « Les sarcophages antiques du Cher », dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, janv.-mars 1955, pp. 40-54.

(7) Gauléjac (Bernard de), « Sarcophages mérovingiens ornés du Nivernais », dans *Actes du 88^e Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1963*, archéologie, pp. 161-167.

(8) Berland (Dom Jean-Marie), « Le sarcophage mérovingien à croix multiples de Saint-Benoît-sur-Loire », dans *Revue archéologique du Centre*, n° 15-16, 1966, pp. 195-208.

(9) Vieillard-Troïekouff (May), « Survivances mérovingiennes dans la sculpture funéraire du Moyen Age », dans *Art de France*, n° 1, 1961, pp. 264-269.

(10) Delahaye (Gilbert-Robert), « Aspects de l'économie du haut Moyen Age en Gaule: les sarcophages de pierre mérovingiens décorés exhumés à Paris », dans *Paris et Ile-de-France*, t. 32, 1981, pp. 185-235; du même, « Les sarcophages méro-



G.R. DELAHAYE -
1986

Les types de sarcophages de pierre mérovingiens identifiés et localisés.

vingiens de pierre découverts à Paris », dans *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, Paris, 1985, pp. 689-699.

(11) **Delahaye (Gilbert-Robert) et Louis (René)**, « Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux », dans *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés savantes, Caen, 1980, archéologie*, pp. 275-295; et **Delahaye (G.-R.)**, « Aspects économiques et techniques de la production et de l'utilisation des sarcophages de pierre pendant le haut Moyen Age », dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age*, colloque, Rennes, 2-6 mai 1983, pp. 894-905.

(12) **Baratin (Jean-François)**, « Les sarcophages ornés ou non du Loiret. Origine des matériaux », dans *Actes du 98^e Congrès national des Sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973, archéologie*, pp. 181-190.

(13) **Lorenz (Claude et Jacqueline)**, « Les carrières de sarcophages mérovingiens de la basse vallée de l'Anglin (départements de l'Indre et de la Vienne) », dans *Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale*, C.N.R.S. édit., Paris, 1983, pp. 331-361 ; et **Blanc (Annie) et Lorenz (Claude)**, « Essai de détermination des roches et des provenances des sarcophages mérovingiens de pierre du musée Carnavalet », dans

Collection mérovingiennes du Musée Carnavalet, op. cit., pp. 699-706.

(14) **Quessot-Lemoine (Marie-Lise)**, « A propos des nécropoles mérovingiennes de Poitou-Charentes-Vendée : la question du transport des sarcophages de pierre hors de leur zone de fabrication », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° 1, 1979, pp. 58-64.

(15) Bibliothèque nationale édit., Paris, 221 p. et CXXVI planches.

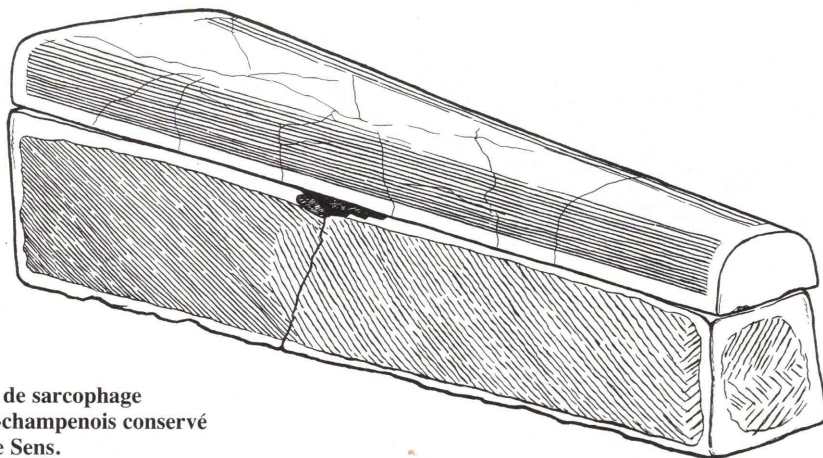
(16) Bibliothèque nationale édit., Paris, 138 p. et LXXVII planches.

(17) Comité des Travaux historiques et scientifiques édit.,
126 p. et LXXI planches.

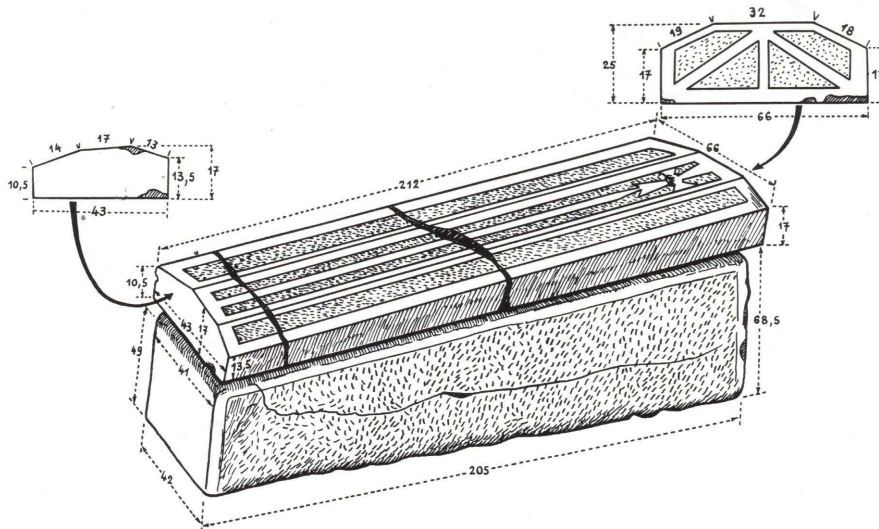
(18) Comité des Travaux historiques et scientifiques éd., 187 p. et CXLIX planches.

(19) **Périn (Patrick)** avec la collaboration de **Velay (Philippe)** et **Renou (Laurent)**, *Collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, Paris, 1985, 861 p.

(20) **James (Edward)**, *The Merovingian Archaeology of South-West Gaul*, 2 vol., Oxford, 1977. Voir notamment les chapitres « The Decorated Sarcophagi of Poitou ».



Un exemple de sarcophage bourguigno-champenois conservé au Musée de Sens.



**Exemple de sarcophage
du Centre-Est: le sarco-
phage de saint Vigile,
conservé à la cathédrale
Saint-Etienne d'Auxerre.**

Observations autour des cryptes de Jouarre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Rappelons que deux niveaux de sarcophages, séparés par un sol de mortier, avaient été mis au jour. Trois nouveaux tombeaux ont été aperçus dans le prolongement méridional de la rangée inférieure: l'un, de type bourguigno-champenois est en pierre (sarcophage 110), les deux autres (sarcophages 111 et 112) sont en plâtre, sans décor. Des fragments de couvercles, apparemment plats, subsistaient sur ces deux derniers. Au-dessus, le sol séparant les deux niveaux n'existait plus. Il avait vraisemblablement été détruit par les fouilles conduites au XIX^e siècle par l'abbé Thiercelin (fouilles de 1869 à 1871). C'est probablement aussi à cet ecclésiastique que l'on doit la fouille de ce qui semble être les restes d'une installation de fonte de cloche. Les minuscules fragments de bronze retrouvés dans cette zone viennent à l'appui de cette assertion de notre devancier.

Au sud de ces sarcophages et des restes d'activité de fonte de cloche, était discernable le mur nord du souterrain 114, de direction ouest-est, dont l'existence avait été reconnue pour la première fois par l'abbé Thiercelin. Ce couloir permettait l'accès aux cryptes sans passer par l'église haute. Certaines pierres le constituant, ayant débordé leur alignement, sont venues s'appuyer contre le sarcophage le plus méridional de la rangée inférieure (sarcophage 112). Sans doute les bâtisseurs du souterrain ont-ils agi de propos délibéré et profité de la présence de ce tombeau pour donner une meilleure stabilité à leur mur. Cette constatation donne une indication de chronologie relative: le couloir souterrain est postérieur au niveau de sarcophages le plus bas. Au-dessus, près du niveau du sol actuel de la place Saint-Paul, s'étendait un petit massif de maçonnerie, sans doute de l'époque médiévale (massif 113). Il recouvrait partiellement un sarcophage de plâtre, décoré sur sa paroi de tête, appartenant au niveau supérieur.

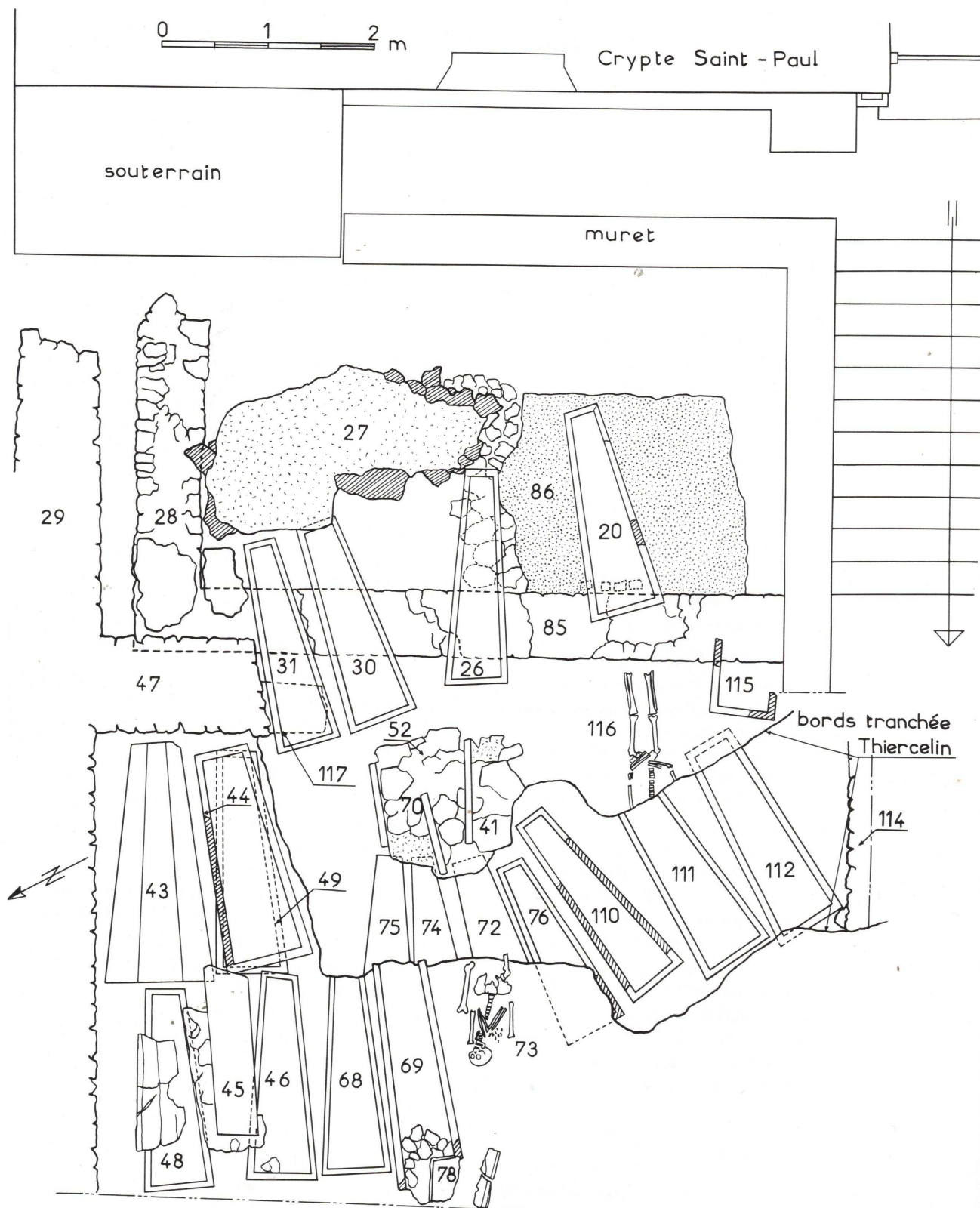
Au-dessus du sarcophage 112, dans l'angle formé par le massif 113 et le souterrain 114, plusieurs fragments de statues avaient été enterrés. Par leur style et leur matériau (calcaire à grain fin), ces vestiges lapidaires ont pu être identifiés comme appartenant à des statues du célèbre groupe de « La mise au tombeau », actuellement conservé dans l'église paroissiale Saint-Pierre de

Jouarre. Cet ensemble sculpté vient de faire l'objet d'une étude historique et stylistique, sous la plume de M^{me} Bresc-Bautier, dans le catalogue de l'exposition *Trésors sacrés, trésors cachés. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne* (3). Il a été attribué par cet auteur à l'atelier de Michel Colombe. Rappelons que ces statues furent amputées de leur moitié inférieure, vraisemblablement pendant le temps où elles furent conservées dans les cryptes et dans la chapelle Saint-Martin (actuel Musée briard, au-dessus des cryptes), entre 1632 et 1862.

A l'ouest de la crypte Saint-Ebrégisile, un mur gallo-romain, orienté sud-nord s'étendait à l'extrémité ouest du mur 100. Il formait un angle avec celui-ci. Quelques micro-sondages, dans les niveaux s'étendant sous les couches gallo-romaines, avaient confirmé la présence d'une occupation antérieure: traces de rubéfaction de sols, tessons de céramique non-tournée. Le sol, vierge d'activités humaines (argile grise compacte renfermant des nodules ferreux et des meulière), a été rencontré vers — 190/— 200 cm.

A une douzaine de mètres de l'angle sud-ouest de la crypte Saint-Ebrégisile, sous une énorme dalle de grès (dalle 33), mise au jour en 1986, avaient aussi été découverts des ossements épars et, plus profondément (vers — 185 cm), une tombe maçonnée constituée de murets de pierres liées au mortier de chaux. Les parois intérieures et le fond étaient enduits au plâtre (4). Il s'agit d'un mode d'inhumation bien attesté au Moyen Âge (5) et dont plusieurs exemplaires ont été trouvés à Jouarre, à l'ouest des cryptes (tombe 45, 57, 58 et 78) (6). Cette trouvaille donne à penser que le cimetière ayant occupé l'emplacement de l'actuelle place Saint-Paul serait, au moins pour une partie, plus ancien que la date de 1552 généralement avancée pour sa fondation.

Enfin, immédiatement au nord du mur 29, considéré depuis les fouilles de l'abbé Thiercelin comme le mur gouttereau septentrional de la basilique mérovingienne prolongeant les cryptes vers l'ouest, une extension de la fouille avait permis de constater que le mur sud-nord 47, situé dans la nef principale, perpendiculairement au mur 29, avait un prolongement (mur 132). Cela suggère



Structures exhumées à l'ouest de la crypte Saint-Paul.

qu'une troisième nef pouvait exister au nord des deux déjà connues (dites respectivement nef Saint-Paul et nef Saint-Ebrégisile, du nom des cryptes dans le prolongement desquelles elles se situent). Cette trouvaille modifie très sensiblement les proportions de la basilique. Il apparaît donc que le mur sud-nord, situé perpendiculairement à ces nefs, du côté ouest, repéré au XIX^e siècle par l'abbé Thiercelin, sous la place Saint-Paul, ne serait peut-être pas le mur de façade mérovingien. Sinon l'édifice serait presque de plan carré, ce qui n'est pas dans les usages architecturaux de l'époque, en Gaule.

G.-R. D.

(1) Voir résumés des précédentes campagnes : **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Eglises mérovingiennes et chapelle médiévale mises au jour à Jouarre (Seine-et-Marne) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 4, 1987, pp. 89-91 ; et « Vestiges gallo-romains et nouvelles sépultures médiévales exhumés autour

des cryptes de Jouarre », dans *ibidem*, n° 6, 1989, pp. 73-74.

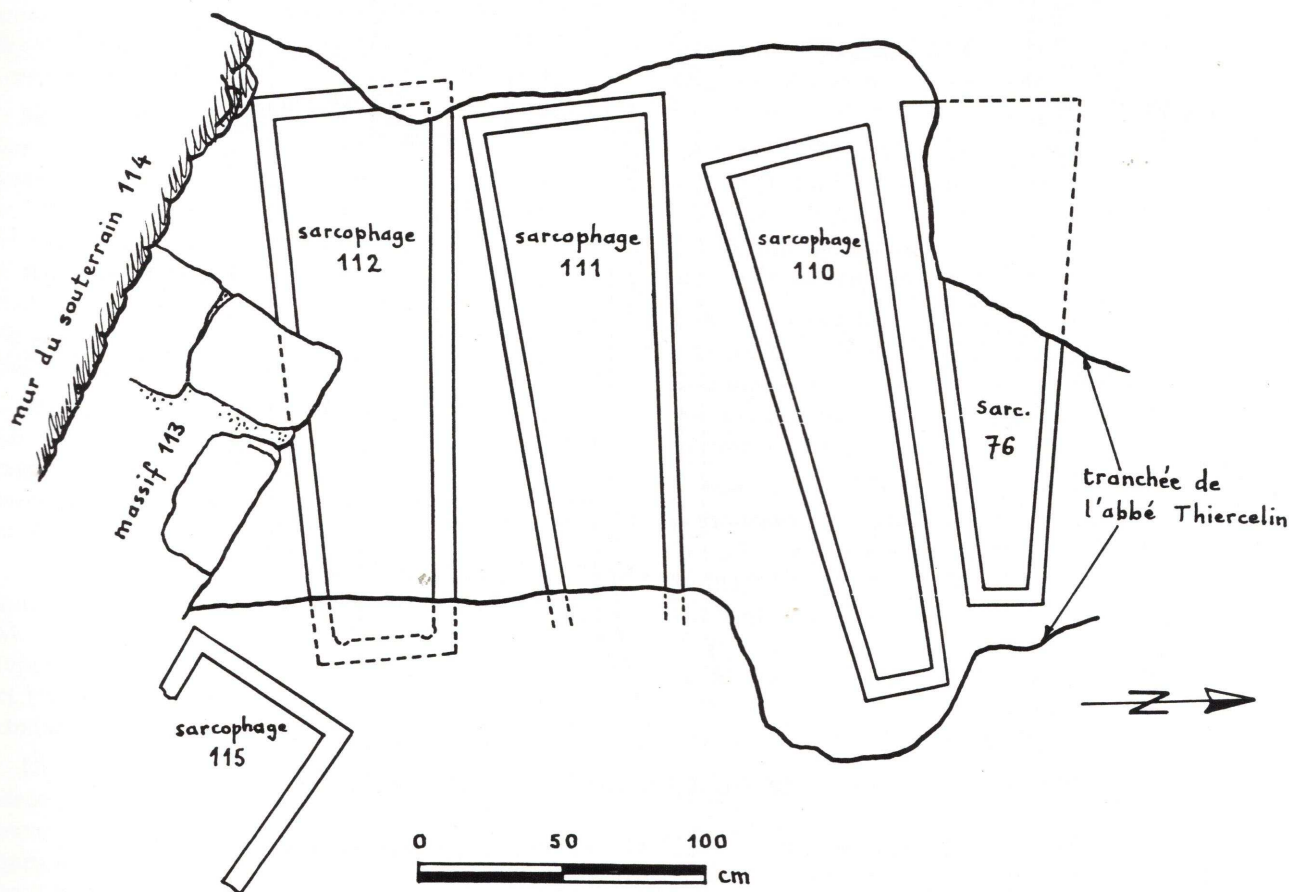
(2) Une relation de ces découvertes a paru dans la presse locale : **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Des fragments de statues d'une « Mise au tombeau » sont exhumés à Jouarre », dans *Le pays briard*, 46^e année, n° 55, vendredi 11 août 1989, p. 10.

(3) **Bresc-Bautier (Geneviève)**, « Christ au tombeau. Jouarre, église Saint-Pierre-Saint-Paul », dans *Trésors sacrés, trésors cachés. Patrimoine des églises de Seine-et-Marne*, catalogue de l'exposition, Paris, Musée du Luxembourg, 10 sept.-30 oct. 1988, notice 78, pp. 198-201.

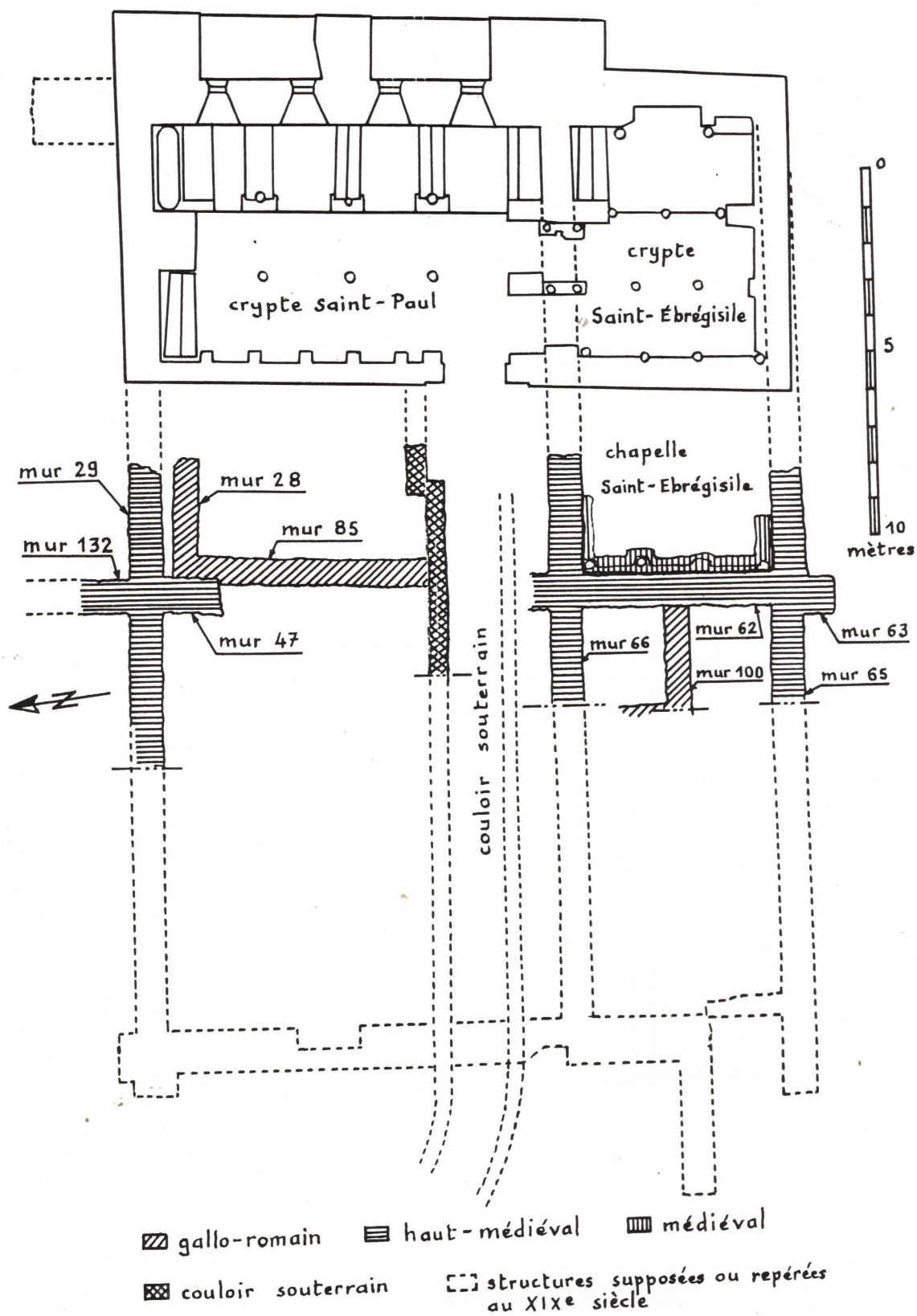
(4) Un compte rendu de ces découvertes a paru dans la presse locale : **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Un cimetière médiéval sous la place Saint-Paul de Jouarre », dans *Le pays briard*, 46^e année, n° 13, vendredi 17 février 1989, p. 12.

(5) Sur le plus récent état de la question et sur la bibliographie, voir : **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Une tombe maçonnée médiévale exhumée à Rosny-sous-Bois », dans *Les Amis du vieux Rosny*, bulletin n° 13, janvier 1988, pp. 3-5.

(6) **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Conjectures sur la chronologie de la basilique Saint-Paul et des cryptes de Jouarre », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 38, 1987, pp. 39-52, voir plans aux pp. 46 et 48.



Détail des structures à l'ouest de la crypte Saint-Paul, montrant le débordement du souterrain 114 qui prend appui sur le sarcophage 112.



Plan des vestiges architecturaux connus à l'ouest des cryptes de Jouarre.

D'une année à l'autre

Les activités et la vie de notre Société

par Jean-Dominique et Monique CARON

Notre année a débuté, comme de coutume, par la séance solennelle de rentrée qui nous réunit traditionnellement en janvier à Paris, au Collège de France. Elle fut présidée par Monsieur Jean-Luc Massy, directeur des Antiquités historiques de la région Paris-Ile-de-France.

Une conférence extrêmement documentée et consacrée au sanctuaire gallo-romain des Vaux de la Celle, fut prononcée par Monsieur Pierre-Henri Mitard, responsable des fouilles de Genainville. M. Mitard travaille sur ce site depuis plus de trente ans et prépare actuellement une publication d'ensemble. Plusieurs de nos collègues ont participé et participent toujours aux travaux.

Situé au fond d'un vallon, il s'agit d'un *conciliabulum*, c'est-à-dire d'un lieu d'assemblée, et non d'un noyau urbain avorté. L'apogée de ce site occupé depuis le V^e siècle avant J.-C. s'est situé au II^e siècle de notre ère. Les deux structures majeures en étaient un temple, à deux *cellae* avec galerie de circulation, flanqué au sud de bassins, et un théâtre, actuellement encore en cours de dégagement. Un « pavillon » et des bâtiments accessoires les accompagnaient.

Par de très nombreuses diapositives, le conférencier sut nous montrer la grande richesse de cet ensemble, tant sur le plan architectural qu'en ce qui concerne le mobilier, la sculpture, les revêtements des sols et des murs.

Une brève projection, consacrée à notre voyage automnal en Alsace et préparée par notre secrétaire, M. Jean-Dominique Caron, termina cette séance. Elle rappela aux uns d'agréables moments passés ensemble et invita les autres à nous accompagner une fois prochaine.

Un dîner réunit ensuite, sous la présidence de Monsieur le professeur Jean-Emile Courtois, une quarantaine de nos collègues au restaurant « Aux trois bourriques », dans l'agréable quartier piétonnier proche du pont Notre-Dame.



A l'occasion de la sortie du bulletin n° 6 de la Société, nous avons pour la première fois organisé une manifestation.

Le matin, une trentaine de nos collègues et quelques autres Auxerrois purent venir non seulement retirer leur bulletin annuel, mais aussi profiter d'une exposition, préparée par MM. Gilbert-Robert Delahaye, Jean-Marc Saur et Jean Roumailhac et consacrée aux travaux effectués depuis trente ans par le Groupe d'Etudes de Saint-Germain, tant dans le domaine des relevés, en particulier métriques qui permirent une étude des édifices successifs construits et des modifications intervenues dans ces cryptes au cours des siècles, que des fresques et des inscriptions. Ces travaux ont fait l'objet de nombreux articles très documentés dans nos précédents bulletins.

L'après-midi fut consacré à la visite de Coulanges-la-Vineuse, préparée grâce à la collaboration de notre collègue Françoise-Magdeleine Martin. Nous y fûmes accueillis par son maire, Monsieur Durand, et son curé.

Sous la conduite érudite et passionnante de Monsieur Marcel Vigreux, viticulteur et maire-adjoint, une cinquantaine de Coulangeois et de membres de notre Société put découvrir ou redécouvrir cette intéressante commune viticole.

Son histoire depuis les premières colonies vineuses gallo-romaines fut marquée par de nombreux feux dont certains sont peut-être en partie légendaires, mais témoignent de l'importance vitale de l'eau dans ce pays où la première fontaine permanente ne fut créée qu'en 1705, grâce aux travaux de Couplet. Auparavant, les habitants ne disposaient que de l'eau recueillie sur les toits, de mares et de modestes puits. En effet, la nature calcaire du sol avait favorisé l'implantation de la vigne mais posait de grosses difficultés de subsistance à la population, ce qui explique le caractère disséminé de l'habitat initial.

De cette implantation en colonies disséminées persiste la tradition de vente directe par les viticulteurs des produits des meilleurs crus de leurs coteaux, dans leurs propres caves. Coulanges reste en effet une commune

essentiellement viticole, avec 70 hectares de vignobles. La culture de la cerise constitue également un atout agricole ainsi qu'une production céréalière intensive ; la première fut l'occasion d'évoquer l'introduction légendaire de la cerise « marmotte » dans la région avec l'histoire du « Père Marmotte ».

Partis de l'église qui a conservé le clocher du XIV^e siècle de l'édifice antérieur et qui fut reconstruite en moins de quatre ans au début du XVIII^e siècle (après le grand incendie qui l'avait ravagée en 1733) sur les conseils de Servandoni, célèbre architecte élève de Soufflot (lui-même originaire d'Irancy), nous suivîmes notre guide à travers le labyrinthe des rues dont les noms marquent la richesse de son histoire : rue d'Aguesseau, rue Couplet, impasse Maurice... Nous pûmes ainsi découvrir de belles maisons anciennes ayant conservé leurs cintres en pierre dont certains sont sculptés, tout particulièrement la maison de Jeanne d'Arc et surtout la maison Renaissance qui abrite actuellement la bibliothèque : outre les cariatides extérieures, le plafond, peint en camaïeu à la peinture à l'eau et à la colle représentant des scènes allégoriques et mythologiques sur le thème de la vigne, retint particulièrement notre attention.

La journée se termina par la visite du Musée du Vieux Pressoir dans lequel la commune a sauvegardé l'un des derniers spécimens de pressoir dit « à abattage ». Celui-ci abrite aussi une magnifique collection d'outils de vignerons et des métiers liés à la vigne, tonneliers, vanniers, etc... ; son annexe repose sur les vastes caves des XI^e et XII^e siècles d'un ancien couvent, qui furent utilisées jusqu'à une date récente par un négociant en vin et ont été transformées en salle des fêtes municipale. C'est là qu'un vin d'honneur nous fut offert pour clore très agréablement cette rencontre fort appréciée par tous les participants.



Le congrès annuel de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes s'est tenu à Clamecy les 2, 3 et 4 juin. La Société y était représentée par Monsieur Robert Breuiller, secrétaire-adjoint. Le thème d'étude était cette année : « L'eau, les forêts et les bois ».

Les participants, hôtes de la Société scientifique et artistique de Clamecy, purent suivre une communication sur le flottage du bois pour l'approvisionnement de Paris, visiter la Médiathèque, établissement tout récent dans lequel la Société de Clamecy a installé ses collections, admirer les salles du musée de la ville et participer à une croisière sur le canal du Nivernais et l'Yonne jusqu'à Coulanges-sur-Yonne et retour.



Dans le courant du mois de juin, une trentaine de nos collègues purent découvrir la Champagne rémoise et chalonnaise au cours d'un week-end prolongé. Ce voyage, préparé par notre trésorier Monsieur Jean-Marc Saur, a bénéficié du concours de Madame Anne Prache, professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne, qui a largement contribué à son succès en présentant avec beaucoup d'érudition mais aussi de passion la basilique Saint-Remi et les petites églises fort peu connues de la verdoyante vallée de l'Ardre, véritables chefs-d'œuvres d'art rural.

Nous ne saurions tout citer, mais comment passer sous silence la cathédrale Notre-Dame et les deux exceptionnels musées du Tau et de Saint-Remi qui nous ont permis d'approfondir la découverte du passé archéologique de Reims, ou la visite des caves de la cuvée « Comtes de Champagne » de la Maison Taittinger, installées dans des anciennes carrières romaines et les restes de l'abbaye Saint-Nicaise, malheureusement disparue après la Révolution faute d'avoir pu conserver, pour des raisons financières, les deux abbayes Saint-Remi et Saint-Nicaise.

Après une soirée à Notre-Dame de l'Epine, alliant les charmes d'une hostellerie de qualité, à l'auberge « Les Armes de Champagne », et le plaisir culturel avec la visite de sa magnifique basilique gothique à la façade flamboyante (construite pratiquement en plein champ sur les lieux de la découverte d'une statue miraculeuse de la Vierge et qui reste un grand centre de pèlerinage), Châlons-sur-Marne nous accueillit sous le soleil.

La cathédrale Saint-Etienne, l'église Saint-Alpin, mais surtout la basilique Notre-Dame-en-Vaux et son musée du cloître retrouvé retinrent particulièrement notre attention. La qualité du travail effectué par Monsieur et Madame Pressouyre sur ce site et la beauté des restes de cet ensemble architectural et sculptural nous firent encore plus regretter sa destruction volontaire par les chanoines du XVII^e siècle qui voulaient aménager leurs propres logements...

Vertus et sa vaste crypte bâtie au-dessus d'une source, déjà lieu de culte païen et les restes de l'abbaye royale d'Orbais, dont le chœur de l'abbatiale est considéré comme le prototype de celui de la cathédrale de Reims, terminèrent notre périple qui laissa à tous les participants de nombreux souvenirs émerveillés.

On peut lire un compte rendu détaillé de ce voyage par les mêmes auteurs dans le présent bulletin.



Comme chaque année, Monsieur et Madame Tollard ont organisé pendant l'été une exposition temporaire dans notre musée de Saint-Père. Elle était consacrée à

Bibracte, ville gauloise située sur le Mont Beuvray. Elle avait été prêtée par le Parc naturel régional du Morvan et mise en œuvre par la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne.

Elle était composée d'une série de grands panneaux avec textes explicatifs et photographies, de quatre maquettes sur socle et de plusieurs moulages de divers objets trouvés pendant les fouilles.



Dans le cadre des VII^e Entretiens d'Auxerre — consacrés cette année à sa très florissante Ecole carolingienne du IX^e siècle et organisés par notre collègue Monsieur Dominique Iogna-Prat, chargé de recherche au C.N.R.S. — aux côtés de très nombreux érudits et universitaires français et étrangers, M. le chanoine Jean Marilier et notre président Jean Roumailhac présentèrent leur travail sur « Mille ans d'épigraphie dans les cryptes de Saint-Germain ». Celui-ci a fait l'objet d'une étude très documentée dans notre précédent bulletin.

Leur communication fut en particulier très brillamment illustrée par la reproduction en vraie grandeur et dans son intégralité de l'inscription d'Alodius, exécutée par notre collègue Mademoiselle Françoise-Magdeleine Martin. Cette œuvre fut présentée à notre Société lors des journées de septembre et une reproduction photographique devrait prendre place dans les cryptes à l'avenir.

Un certain nombre de nos membres ont participé aux travaux de ce colloque de très grande qualité, date capitale pour l'étude du passé auxerrois.



Nos journées de septembre ont été reportées cette année à la fin de ce mois en raison des nombreuses manifestations icaunaises et plus particulièrement auxerroises de cet automne. La plupart étaient en relation avec la célébration du bicentenaire de la Révolution, dont la session auxerroise, organisée sous les auspices de nos confrères de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, eut lieu les 16 et 17 septembre sur le thème « Les hommes de la Révolution dans l'Yonne », complétée par un second volet sénonais quinze jours plus tard. En revanche, les VII^e Entretiens d'Auxerre, évoqués par ailleurs, intéressaient particulièrement notre Société cette année et se tinrent début septembre. Ceci explique également que nous ayons renoncé à organiser un voyage d'études, initialement prévu pour l'automne.

C'est donc les 23 et 24 septembre que nous nous sommes retrouvés pour deux journées consacrées aux

découvertes archéologiques récentes faites à Sens et dans le Sénonais. Celles-ci avaient été organisées en liaison avec la Société archéologique de Sens et la Société des Sciences de l'Yonne.

Après l'assemblée générale, au cours de laquelle il fut procédé au renouvellement triennal du Conseil d'administration, l'après-midi du samedi permit à trois archéologues sénonais d'introduire l'excursion du lendemain. Monsieur Etienne Dodet, président de la Société archéologique de Sens et maire-adjoint de cette ville chargé de la culture, présidait cette séance.

Monsieur Yves Prampart, originaire de Pont-sur-Yonne et qui fouille depuis plus de trente ans, essentiellement dans le nord Sénonais, avait axé son exposé sur la période de passage entre le Bronze Final et les Ages du Fer. En effet, cette région est particulièrement riche en vestiges préhistoriques et protohistoriques en tout genre, mais tout particulièrement de cette période. Certes il évoqua le très riche trésor de Villethierry où plus de 900 bijoux datés du Bronze Final ont été découverts, mais il s'attarda surtout sur un certain nombre de sites où des éléments de l'Age du Bronze et des Ages du Fer se trouvent mêlés, comme c'est le cas à Pont-sur-Yonne, Michery ou Villeperrot. Il insista en particulier sur le gisement de Villeneuve-la-Guyard où l'on a pu suivre parfaitement le passage d'une période à l'autre ; ce dernier témoigne d'une installation progressive de l'Age du Fer avec ses sépultures par inhumation alors que des éléments de l'Age du Bronze sont encore utilisés (vases à incinération et bijoux caractéristiques venant se surimposer, voire association dans le même vase d'éléments en fer et en bronze). Il semble donc y avoir une certaine coexistence plus qu'une invasion. D'ailleurs très souvent des cimetières gaulois se sont développés sur les mêmes sites, avec agrandissement des enclos ou utilisation des fossés de ceux-ci, recoupe-ment d'enclos d'âges différents (circulaires et carrés), traces de palissade descendue dans un fossé préexistant.

Monsieur Didier Perrugot lui succéda pour nous parler des nouvelles données en matière d'archéologie et d'urbanisme antique à Sens. La ville existait dès l'époque romaine et était très étendue. Elle fut très tôt l'objet de recherches, en particulier lors de la destruction de son rempart au XIX^e siècle qui incita à la création des sociétés archéologiques dans le but de sauvegarder les blocs antiques ainsi mis au jour. Mais surtout au cours de ces dernières années a été mis en place un système permettant de surveiller tous les travaux et d'effectuer à cette occasion des sondages et des fouilles que le contexte urbain rend très difficiles. C'est ainsi que la muraille est actuellement datée plutôt du III^e siècle — et non du V^e comme on l'avait fait jadis ; elle aurait donc largement précédé les grandes invasions. A quelque distance du centre-ville, un vaste îlot avec des activités artisanales et commerciales proche d'un po-

dium de temple et d'un édifice basilical fait supposer que le forum se trouvait peut-être à cet emplacement ; sa situation au voisinage de la place de la cathédrale, qui avait prévalu à une période, paraît actuellement devoir être éliminée. D'ailleurs de très importants travaux effectués sous le marché couvert et dans le secteur avoisinant ont fait découvrir des thermes et une chaussée dont l'implantation ne laisse pas une place suffisante pour le forum d'une ville aussi étendue que l'Agedincum antique. L'identification de divers segments de chaussée ont également remis en question le plan initialement établi vers 1900 pour la ville romaine. L'étude des matériaux de destruction et de remblaiement a pu permettre également de dater la disparition de certains édifices.

Enfin, Monsieur Yves Roumegoux, aujourd'hui archéologue municipal à Nevers mais qui a dirigé les fouilles de la cour de l'archevêché, est venu exposer les résultats de celles-ci. En effet, lorsqu'au début des années 1980 on envisagea l'installation des collections du musée dans l'ancien archevêché et que l'on projeta la construction d'une salle souterraine, on découvrit un mur massif coupant la cour de part en part et des vestiges gallo-romains. Diverses époques s'imbriquaient de façon extrêmement étroite. Un premier édifice gallo-romain probablement thermal fut abandonné au III^e siècle. Récupéré sans doute par des artisans, il fut agrandi et à nouveau délaissé au V^e siècle. Des éléments carolingiens et médiévaux vinrent s'installer sur l'arasement des structures anciennes, avec en particulier une glacière, entaillant les éléments anciens et contenant des matériels des XII^e et XIV^e siècles. Le grand mur fut construit à la fin du XV^e siècle et séparait probablement la cour de l'archevêché et celle des communs. Il se terminait sur le transept sud de la cathédrale et portait une petite tour au sud. Au XVIII^e siècle, un puits vint se plaquer contre lui. Des faïences, grès et déchets alimentaires évoquent une relation probable avec les dépendances de l'archevêché.

La séance se termina par une courte présentation de diapositives de notre voyage en Champagne du mois de juin, par notre collègue Jean-Dominique Caron.

Monsieur Etienne Dodet nous accueillit dans sa ville le lendemain matin. Il était accompagné de Monsieur Bernard Brousse, secrétaire de la Société archéologique de Sens dont le président nous traça un bref historique et évoqua les activités.

Dans la cour de l'archevêché, il évoqua l'aménagement progressif du nouveau musée. L'ancien archevêché, longtemps occupé par le lycée de jeunes filles, et le palais synodal qui bordent la cathédrale au sud vont en effet accueillir l'ensemble des collections sénonaises dispersées jusqu'alors entre différents lieux et propriétaires (Etat, ville, clergé et Société archéologique). En

l'absence de Madame Lydwine Saulnier-Pernuit, conservateur, souffrante à cette période, c'est en suivant M. Dodet que nous pûmes découvrir les salles déjà aménagées, admirablement présentées par lui-même et plusieurs de ses collaborateurs de la Société archéologique.

L'entrée du musée, sous les voûtes du passage Moïse à l'extrémité de l'aile François-I^{er}, permet d'accéder aux deux salles d'accueil qui ont conservé leur structure du XVI^e siècle, mais furent redécorées au XIX^e par Monsieur Ardin. L'ancienne cuisine et les deux salles suivantes sont consacrées à la préhistoire et la protohistoire, très riches dans la vallée de l'Yonne, et tout particulièrement en sites néolithiques, habitats, sépultures et matériel de très grande qualité (armes, parures, céramiques...).

Dans l'aile Henri-II, le rez-de-chaussée et le sous-sol sont consacrés à la période gallo-romaine avec la façade des thermes, pièce maîtresse, ensemble de 35 blocs sculptés remontés en présentation archéologique. De nombreuses sculptures monumentales et des mosaïques évoquent la richesse des édifices publics sénonais, mais aussi un art plus local avec les stèles funéraires donnant des images du disparu dans sa vie et ses activités quotidiennes (familles, société, artisans, commerçants, etc.). La vaste salle souterraine permet de présenter encore quelques pièces majeures des collections gallo-romaines de Sens et, en particulier, la mosaïque des cerfs et une très grande inscription à Magilius Honoratus ; elle constitue une sorte de crypte archéologique où a été conservé le bâtiment thermal mis au jour lors des fouilles : grande pièce rectangulaire et baignoire chauffée par hypocauste. Parmi l'abondant matériel recueilli, il faut au moins citer une série exceptionnelle de peignes en os.

Le trésor, installé dans trois salles à la jonction de la cathédrale et de l'aile Henri II, termina notre visite. Le trésor d'en haut, où l'on conservait les reliques les plus précieuses, communique directement avec la cathédrale et ce depuis toujours. Une porte a été créée secondairement pour conduire à l'ancienne chapelle privée des archevêques et à une pièce annexe, qui formait tribune et par laquelle les prélats suivaient les offices de la cathédrale. Le trésor de Sens reste l'un des plus riches de France après celui de Sainte-Foy de Conques. Les tapisseries sont parmi les pièces majeures. Quant aux tissus anciens qui enveloppaient autrefois les reliques, ils forment une des collections les plus importantes d'Europe. Ce sont pour la plupart des soieries byzantines ou iraniennes du haut Moyen Age. De magnifiques ornements liturgiques, dont la chasuble de saint Ebbon et les vêtements sacerdotaux de saint Thomas Beckett et de saint Edme, des œuvres d'orfèvrerie, des émaux et des ivoires complètent les collections.

Après un vin d'honneur offert par la Municipalité dans les locaux de l'ancien musée, qui fut l'hôtel de l'intendant général du bailliage puis l'hôtel de ville de Sens où fut proclamé la troisième République en septembre 1870, un excellent déjeuner (au cours duquel Monsieur Etienne Braun, maire de Sens, vint nous saluer) nous fut servi dans la magnifique salle voûtée de la Poterne de Garnier des Prés; il réunit environ 80 participants. Construite sur la muraille gallo-romaine qui reste bien visible à ce niveau avec son appareil cyclopéen surmonté par le petit appareil alternant avec des arases de briques, elle date du début du XIII^e siècle et permettait au propriétaire d'accéder au petit hôpital situé à l'emplacement actuel des promenades. Un logement fut édifié à la partie supérieure au XVII^e siècle.

La visite du chantier de fouilles, à proximité immédiate du centre-ville, sous la conduite de Monsieur Didier Perrugot, ne pouvant s'effectuer que par petits groupes, certains purent voir le trésor auquel les impératifs horaires avaient interdit l'accès dans la matinée, tandis que d'autres découvraient la cathédrale et ses phases successives de construction grâce à la remarquable et agréable érudition de Monsieur Bernard Brousse. Il est à noter que Sens est une des premières cathédrales de cette région à avoir eu recours à la croisée d'ogives et des arcs en plein cintre persistent en particulier dans le déambulatoire. Le transept fut construit au XIV^e siècle et des chapelles furent ajoutées au XVI^e. Cependant, elle a conservé quelques beaux vitraux du XIII^e et sa nef et la chapelle absidiale ont conservé leur aspect d'origine.

Au niveau des trois sondages effectués sur le chantier de fouilles, Monsieur Perrugot put nous montrer certains éléments évoqués au cours de son exposé de la veille, avec l'intrication du rempart gallo-romain et surtout de sa fondation dans la zone de craie, de trois inhumations à l'extérieur de celui-ci, de vestiges gallo-romains très certainement antérieurs au rempart avec conduits de chaleur, hypocauste et *praefurnium*, de restes du rempart médiéval et d'un mur circulaire du XIV^e siècle, correspondant peut-être à un déplacement secondaire du mur de défense des chanoines, et, enfin, d'une maison de chanoine.

Notre journée se termina avec la visite de l'église Saint-Savinien sous la conduite de notre collègue Mademoiselle Geneviève Roche, conservateur-adjoint du musée de Guiry-en-Vexin et qui, en 1980, a consacré à cet édifice sénonais son mémoire de maîtrise. Cet édifice a un double intérêt car il est bien daté par les chroniques des XI^e et XII^e siècles et s'est implanté en un lieu où serait née la chrétienté à Sens. La grande abbaye Saint-Pierre-le-Vif, fondée par Théodechilde, petite-

filles de Clovis, au VI^e siècle, était située à proximité immédiate. Elle est par ailleurs un excellent témoin du mode de construction des églises rurales avec utilisation de matériaux divers noyés dans un bain de mortier.

Monsieur l'abbé Jacques Leviste en fit un rapide historique et tenta de la replacer dans l'histoire religieuse de Sens et tout particulièrement des origines chrétiennes de la cité sur lesquelles de nombreuses questions persistent. Saint Savinien fut longtemps considéré comme l'un des 72 disciples du Christ; il paraît plus probable que la première communauté structurée avec un évêque se soit constituée à la fin du III^e siècle au voisinage d'un ancien cimetière gallo-romain et qu'elle se soit particulièrement développée à la période mérovingienne avec la construction de l'église Saint-Sauveur sur la chapelle-tombe de saint Savinien, à laquelle succéda la première église Saint-Savinien en 847. L'actuelle église romane commença en 1068 sous l'impulsion de Baudouin et de son épouse Pétronille; un auteur anonyme du XI^e siècle, témoin oculaire des travaux (et recopié au XVI^e siècle), nous apporte les résultats d'une « fouille archéologique » effectuée à cette période et témoigne de la présence d'inhumations *ad sanctos* dont la datation est par contre difficile. Des fouilles récentes ont confirmé ces constatations. Terminée seulement au XIII^e siècle pour ce qui concerne la partie supérieure de la tour, incendiée par les Huguenots, elle n'a retrouvé son volume initial qu'après les restaurations du XIX^e siècle.

La hauteur de sa construction initiale est bien attestée par l'importante différence d'appareil entre la nef, assez fruste avec ses grandes arcatures sur piliers rectangulaires et ses fenêtres hautes à faible ébrasement, antérieure peut-être même aux travaux du XI^e siècle, et le chevet et le chœur beaucoup plus soignés, dont les arcs sont bien appareillés et le transept qui recèle de beaux éléments sculptés dont les motifs rappellent ceux des miniatures avec fleurettes et feuillages.

Dans la crypte, quelques inscriptions remontant aux premiers siècles selon la tradition, aux VIII^e-IX^e siècles selon certains historiens, mais dont l'épigraphie évoque plutôt une recopie (XI^e siècle) de textes anciens, notamment les martyrs saint Savinien, Potentien et Eodald, alors que saint Sérotin est dans une autre basilique à proximité. Monsieur Jean Michaud, de l'Université de Poitiers, y voit des formules de consécration d'autel se rapprochant de textes du IX^e siècle.

A l'issue de ces deux très riches journées, qu'il nous soit permis de remercier encore ici nos confrères sénonais, particulièrement Monsieur Etienne Dodet, pour la qualité de leur accueil.

J.-D. et M. C.



Tête polychrome de la statue du roi Lothaire (954-986),
réalisée vers 1140 – Musée Saint-Remi de Reims.
(photo J.-D. Caron)

La Champagne rémoise et châlonnaise

du 9 au 12 juin 1989

par Jean-Dominique et Monique CARON

Une trentaine de nos collègues se sont retrouvés le vendredi 9 juin au petit matin, porte de Charenton, à Paris, pour ce nouveau voyage de notre société, à proximité de l'autoroute A4 qui nous conduisit directement à Dormans, après nous avoir permis d'admirer au passage le site de Château-Thierry, patrie de Jean de La Fontaine, et autrefois couronné par un imposant château dont il ne reste, hormis la porte Saint-Jean (XIV^e s.), que les soubassements de l'enceinte et du donjon.

L'église Saint-Hippolyte de Dormans, dont la nef remonterait au XI^e s., présente à la croisée du transept une audacieuse tour carrée ornée de gargouilles à tête de cheval, qui semblent narguer le visiteur mais rappellent le martyr du saint dédicataire.

A peu de distance, Damery possède un bel édifice roman du XII^e s., Saint-Georges, église d'un ancien prieuré de Saint-Médard de Soissons ; aux angles de la croisée du transept, s'élèvent des piles composées dont les chapiteaux ornés ne peuvent être comparés qu'à ceux des grands monuments de Soissons et de la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Quant à Epernay, grand pôle de la région champenoise et réelle capitale du vin de Champagne (Dom Pérignon a inventé le procédé à la fin du XVII^e s., à l'abbaye d'Hautvillers toute proche), nous pûmes en visiter le très intéressant musée archéologique, d'une grande richesse de matériels, produits des nombreuses fouilles effectuées dans la région. Nous avons été particulièrement intéressés par le mobilier provenant de la nécropole des Jogasses (premier âge du fer : 750 à 500 ans avant Jésus-Christ, pratiquement contemporain des découvertes effectuées à Vix) et par l'importante collection de bijoux mérovingiens. La bibliothèque municipale, attenante au musée, conserve quelques manuscrits, entre autres le fameux évangélaire d'Ebbon, du XI^e s., dont les quelques reproductions photographiques entrevues nous rappelèrent le rôle important qu'eut dès le IX^e s. le scriptorium de l'abbaye d'Hautvillers, fondée en 650 par saint Nivard, neveu de Dagobert.



C'est sous la conduite de Madame Anne Prache, professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne, que l'après-midi, à Reims, nous visitâmes la basilique Saint-Remi et le musée installé dans les anciens locaux abbaciaux. Notre guide ayant consacré sa thèse (1) à l'édifice, la visite fut plus que passionnante : passionnée...

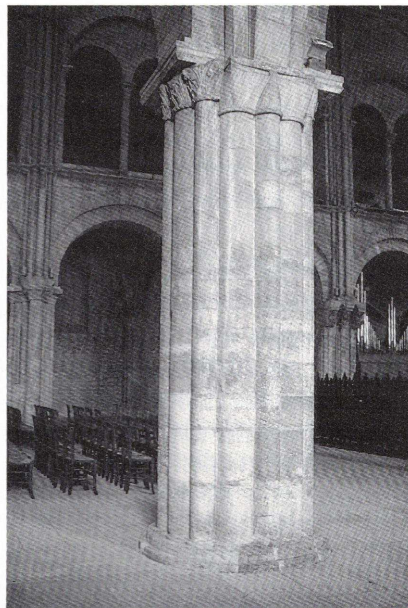


Fig. 1. — Saint-Remi de Reims. Une des piles fasciculées à base heptagonale de la nef (bas-côté sud, XI^e s.).

Saint Remi, évêque de Reims décédé en 533, fut inhumé dans le faubourg méridional de la ville romaine, sur la route menant vers la Bourgogne et Rome. La présence d'une basilique est évoquée au VI^e siècle et celle-ci se développa notablement au VIII^e s. sous l'influence de l'archevêque Tilpin (le Turpin de la chanson de Roland). L'édifice sera l'abri de la sainte Ampoule qui était utilisée pour les sacres royaux, à la cathédrale, jusqu'à la Révolution. Quant au saint, il veille toujours sur l'édifice dans le tombeau érigé dans le chœur en 1847, mais qui a conservé les très belles statues du XVI^e s. provenant du précédent mausolée.

Les premiers travaux de l'église romane débutèrent vers 1007 et l'édifice fut dédié en 1049 par le pape Léon IX (2). Embelli au XII^e s. par l'abbé Odon, ami de Pierre le Vénérable de Cluny, il fut repris par Pierre de Celle qui fit voûter la nef et le transept à la fin du XII^e siècle. Au XVII^e s., la façade nord dut être reconstruite à la suite de l'effondrement d'un petit clocher. En piteux état après la Révolution, la basilique ne dut son salut, grâce aux soins des architectes du XIX^e s., qu'à la présence de la sainte Ampoule. Incendiée en 1918, sa restauration, modèle de probité, fut entreprise par l'architecte H. Deneux.

La nef de treize travées, très claire, donne l'impression d'une prodigieuse longueur et surprend par le contraste du style roman du XI^e s. avec des voûtes d'ogives retombant sur des faisceaux de colonnettes. Le chœur, probablement le plus ancien modèle de style ogival champenois, conserve de très anciens vitraux, dont une superbe crucifixion de la fin du XII^e siècle.

Le musée Saint-Remi est installé dans les bâtiments abbaciaux et abrite les collections d'art rémois couvrant la période allant des origines à la fin du Moyen Age. Du cloître, conçu par Jean Bouhour au XVIII^e siècle, le visiteur jouit d'une belle vue sur les deux séries d'arcs-boutants superposés du mur nord de la basilique, dont la partie inférieure est occupée par la galerie elle-même.

De l'ancienne abbaye du XII^e s. ne subsiste que la salle capitulaire, actuellement en cours de restauration. Le petit réfectoire abrite une maquette de la ville du III^e siècle, riche alors de 50 000 habitants; chacune des quatre portes, situées aux quatre points cardinaux, était défendue par un arc monumental. Seul subsiste aujourd'hui l'arc septentrional, dite Porte Mars, que nous admirerons en gagnant notre hôtel en fin de journée.



Fig. 2. — Eglise Saint-Martin de Lagery.

Le grand réfectoire est consacré aux religions et aux rites funéraires gallo-romains. Quant à la cuisine, avec

son passe-plats, on y évoque la société, avec des scènes de la vie quotidienne de cette période.

L'ancien dortoir réunit les dix tapisseries de la vie de saint Remi; commandées au XVI^e siècle par l'évêque Robert de Lenoncourt, elles sont sans doute d'origine flamande et caractéristiques du style Renaissance, avec des dessins assez chargés laissant peu de place au ciel.

Une partie du premier étage est consacrée à la reconstitution de la façade de la « Maison des Musiciens » (avec ses cinq statues grandeur nature), à une riche section de sculpture romane et à une section mérovingienne qui permet d'admirer, notamment, une très belle série de cinq sarcophages.



La seconde journée devait nous permettre d'étudier la vallée de l'Ardre et ses nombreuses églises romanes sous la direction de Madame Prache (3).

Le soleil de la veille avait fait place à un temps maussade et pluvieux, ce qui gâcha quelque peu le plaisir de ce passionnant itinéraire. Il serait fastidieux de citer tous les édifices visités; la vallée de cette rivière du nord-ouest de Reims, affluent de la Vesle, elle-même affluent de l'Aisne, étant une région fertile, on s'explique l'implantation de nombreuses grandes abbayes.

Poilly est un ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutier. Sa petite église à clocher carré et chevet plat présente une nef non voûtée à deux étages.

Lagery, sur le plateau calcaire au-dessus de la vallée, conserve de belles halles du XVIII^e s. et un château ayant appartenu à la famille du pape Urbain II. L'église fut donnée à l'abbaye de Saint-Denis de Reims au début du XII^e siècle; elle est construite dans le style gothique rural, là encore avec une grande nef à deux étages et un chœur à fond plat.

L'autel de l'église de Crugny relevait lui aussi de Saint-Remi de Reims, dès 1040. Sa nef romane est une des plus anciennes de la région; en particulier, au niveau des trois premières travées éclairées par de petites fenêtres plus étroites, le chaînage de bois soutenant le mur en arête de poisson au-dessus des arcs est encore visible.

Après un déjeuner à Fismes, ville qui fut très endommagée lors des combats de la Grande Guerre, nous visitâmes les restes du château de Fère, première forteresse en France conçue sans donjon; elle fut construite au XIII^e s. par le fils de Robert, frère du roi Louis VII. Il revint *in fine* à Philippe-Egalité qui le fit en grande partie détruire. Le château est remarquable par l'appareil de ses tours, lisses à la partie supérieure, hérissées de redents à la partie inférieure pour dévier

les boulets, le tout élevé sur un tertre pavé de grès, et par la monumentale galerie Renaissance jetée au-dessus des douves par Anne de Montmorency en 1560.

L'église de Rosnay présente une nef romane rurale s'ouvrant sur un ravissant petit chœur gothique du début du XIII^e siècle, très élevé et clair, avec de beaux chapiteaux à tailloirs à bec, assez caractéristiques de la région. On y remarque également une cuve baptismale du XII^e siècle, en pierre calcaire bleue mosane, ornée, le long du rebord supérieur, de petites colonnes en relief portant une arcature, ainsi que de quatre têtes saillantes.

L'après-midi de cette journée bien remplie se termina sur le plateau de Saint-Thierry, dont les villages d'Hermonville, de Cauroy-lès-Hermonville et de Saint-Thierry possèdent de charmantes églises rurales, toutes trois caractérisées par de très beaux porches champenois romans, du XII^e siècle, ornés de chapiteaux, soit historiés, soit à crochets.

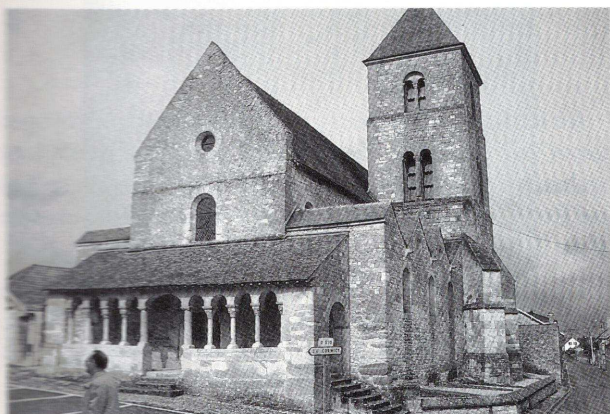


Fig. 3. — Eglise de Cauroy-lès-Hermonville. Porche champenois de la première moitié du XII^e s.

Jeanne d'Arc est fêtée à Reims le 11 juin!... ce qui a quelque peu perturbé les visites prévues le dimanche matin. Une partie de la matinée fut consacrée à la visite de la cathédrale Notre-Dame, construite en un siècle à partir de 1211. Tous les rois de France furent sacrés à Reims à partir de 1027, sauf Henri IV et Louis XVIII.

C'est Monsieur Bruno Decrock, qui prépare actuellement une thèse sur les porches champenois des XII^e et XIII^e siècles, qui nous fit visiter l'intérieur de la cathédrale et le musée du Tau qui lui est attenant.

Fortement endommagé par les 287 obus reçus lors du premier conflit mondial et, de ce fait, très restauré, l'édifice actuel date du XIII^e siècle. Il avait été précédé par deux autres, le premier élevé sur les lieux du supplice de saint Nicaise, décapité en 407, le second construit à l'époque carolingienne par Ebbon et totalement détruit par l'incendie du 6 mai 1210.

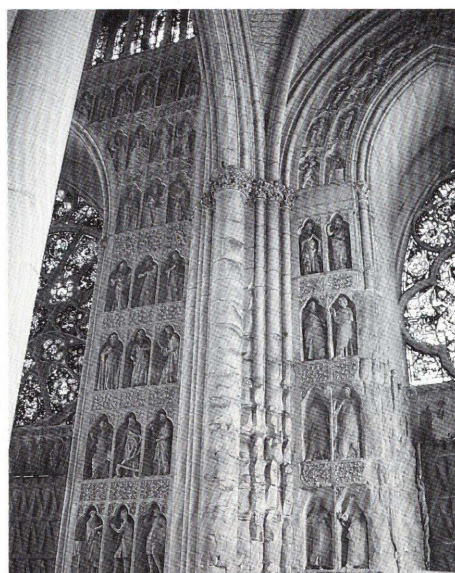


Fig. 4. — Cathédrale Notre-Dame de Reims. Revers de la façade (XIII^e s.).

Un bel ensemble de vitraux l'éclaire, en particulier les grisailles du XIII^e s. du transept nord et les verrières réalisées en 1974 par Marc Chagall pour la chapelle d'axe et représentant notamment le Christ en croix et la Vierge à l'enfant.

Le revers de la façade est unique au monde : son ensemble de statues, collées à la paroi en très haut-relief, date de 1260-1270 et se rapporte à différentes scènes de l'Écriture. Quant au chœur, terminé en 1241, il a été voûté en 1250.

Nous avons, ensuite, pu admirer, à l'extérieur :

le croisillon sud, avec sa grande rose et la galerie des prophètes ;

la façade occidentale du XIII^e siècle, avec ses cinq divisions inégales : au centre le grand portail, consacré à la Vierge ; de chaque côté, deux portails latéraux, le droit étant orné des plus belles statues de l'édifice, dont le célèbre « Ange au sourire », et enfin deux gâbles latéraux aux extrémités, malheureusement très altérés ;

le triple portail nord qui comporte, à gauche, le magnifique portail du Jugement Dernier, avec son « Beau Dieu » et, à droite, un petit portail roman consacré à la Vierge ;

le chevet enfin, flanqué de la chapelle de l'archevêché et gardé par tout un cortège d'anges aux ailes déployées.

Deux « apéritifs » nous furent ensuite offerts avant le déjeuner à Ambonnay : les caves Taittinger et les Faulx de Verzy.

Les champagnes Taittinger sont installés dans les anciennes carrières romaines du IV^e s. et sur les restes de l'abbaye Saint-Nicaise, dont la crypte voûtée du XV^e s. (encore visible) était reliée à Saint-Remi et à la cathédrale par une série de souterrains. Un intéressant diaporama explique l'histoire et la fabrication du champagne et la promenade dans les innombrables galeries complète les données numériques: 12 millions de bouteilles, dont 3 millions de la prestigieuse cuvée « Comtes de Champagne ».

La promenade aux Faulx de Verzy nous permet d'assimiler le très remarquable « blanc de blancs » qui nous fut offert en fin de visite par la maison Taittinger. Curiosité naturelle, ces hêtres tortillards forment d'agréables tonnelles de par le jeu de leurs anastomoses — et ce sur plus de 300 hectares.

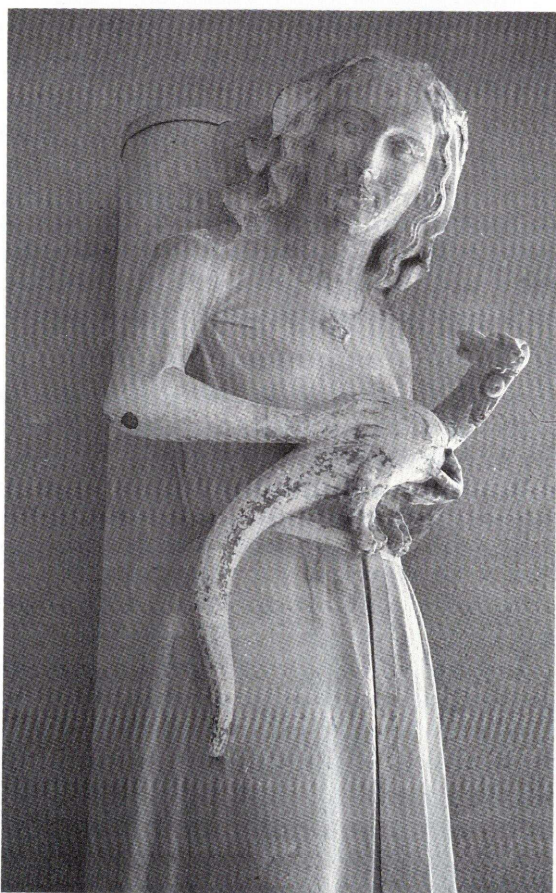


Fig. 5. — Musée du Tau. Eve, une des sculptures déposées de la cathédrale (transept nord).

Le Palais du Tau doit son nom à sa forme d'origine et communiquait autrefois avec la cathédrale. C'est le palais archiépiscopal; il abrite aujourd'hui le musée lapidaire et conserve le trésor de la cathédrale.



Fig. 6. — Basilique Notre-Dame de l'Epine (XV^e-début XVI^e s.).

Au long des différentes salles le visiteur peut voyager parmi la statuaire de Notre-Dame, tout en contemplant également les belles tapisseries du XVI^e s. commandées par Robert de Lenoncourt et représentant des scènes de la vie de Marie.

La grande salle du Tau, ou salle du sacre, date de 1490 et a été agrandie au XIX^e s. par Viollet le Duc. Restaurée, les murs tendus de bleu fleurdelysé, elle permet d'admirer les tapisseries de la Maison de Bourgogne prises dans les malles de Charles-Quint en 1552 et apportées à Reims par le cardinal de Lorraine qui fut un de ses archevêques.

Le trésor est présenté dans deux chambres fortes: parmi de nombreux objets on peut y admirer les ornements du sacre de Charles X, en vermeil, et le célèbre talisman de Charlemagne, reliquaire de la vraie Croix, orné d'un éblouissant saphir bleu clair et daté du IX^e siècle.

Un radieux soleil couchant nous accueille, enfin à l'Epine. Ce petit hameau, situé à 8 km à l'est de Châlons-sur-Marne serait resté dans l'ombre sans la présence de son admirable basilique de style gothique flamboyant, église de pèlerinage qui doit son origine à une statue de la Vierge trouvée par un berger dans un buisson. Sa construction s'échelonna de 1410 à 1527; elle possède en particulier un élégant jubé avec deux escaliers, l'un gothique et l'autre Renaissance, et deux tours de taille inégale dont la plus basse, abattue en 1798 pour permettre... l'installation du télégraphe de Chappe, fut heureusement reconstruite à l'identique en 1868.

La dernière matinée fut consacrée à Châlons-sur-Marne, l'antique Catalaunum. Cette ville souffrit beaucoup des deux derniers conflits mondiaux, mais conserve encore quelques maisons anciennes et, bien entendu, deux édifices religieux majeurs : la cathédrale Saint-Étienne et Notre-Dame-en-Vaux.

La cathédrale gothique, de la seconde moitié du XIII^e s. et d'une longueur de 96 mètres, conserve de l'édifice antérieur une superbe tour du XII^e siècle. Elle attire particulièrement par un bel ensemble de vitraux : ceux du bas-côté sud sont du XVI^e siècle, alors que les verrières du chœur et la très belle rose (très restaurée) du croisillon nord remontent au XIII^e siècle.



Fig. 7. — Musée du Cloître Notre-Dame-en-Vaux. Pilier sculpté (XII^e s.).

L'ancienne collégiale Notre-Dame-en-Vaux est, quant à elle, un des plus beaux édifices du XII^e siècle ; elle offre un aspect très imposant avec sa façade sévère flanquée de deux tours carrées à flèches aiguës, hautes de 65 mètres ; à l'intérieur (66 m de long et 21 m sous voûte), on peut tout à loisir admirer, de part et d'autre de la nef à sept travées, un ensemble de vitraux du XVI^e siècle, dont une Dormition et une Compassion de la Vierge.

Il ne reste rien du cloître du XII^e s. accolé au nord de l'église, puisqu'il fut totalement détruit en 1759... par les chanoines ! Il servit alors de carrière pour construire les maisons canoniales. Sa redécouverte et sa restauration sont dues à Monsieur Léon Pressouyre, qui sé-



Fig. 8. — Musée du Cloître Notre-Dame-en-Vaux.

journa à Châlons pendant son service militaire et qui y travailla ensuite, aidé de son épouse, pendant plus de vingt ans pour aboutir au musée admirablement présenté qui restitue diverses parties du cloître. Il est ouvert au public depuis 1978 et fait regretter amèrement la bêtise du clergé local de l'époque qui nous prive de ce qui fut un joyau de la statuaire du premier art gothique (4).

Enfin, Madame Schultz, conférencière des Monuments historiques, nous présenta l'église Saint-Alpin, en partie romane. Edifiée dès 1136, elle fut agrandie au début du XVI^e s. par la construction du chevet et l'édification de la tour carrée et des chapelles du bas-côté sud ; ancienne paroisse des marchands, maintenant en partie enserrée dans les maisons avoisinantes, elle devait être assez riche, comme l'attestent les belles grisailles des chapelles latérales du XVI^e s., le tympan vitré du XV^e s. et les importants vitraux de la fin du XV^e s. qui ornent le déambulatoire dépourvu de chapelle absidiale.

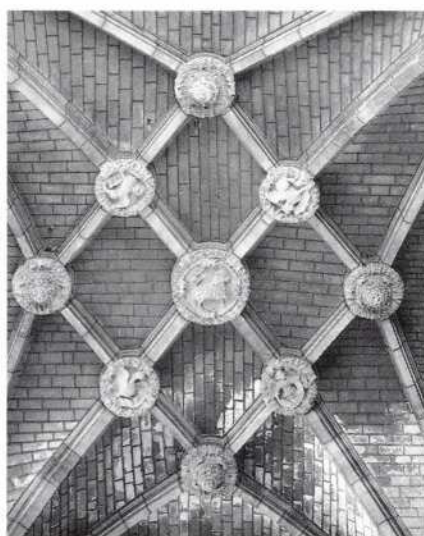


Fig. 9. — Châlons-sur-Marne. Eglise Saint-Alpin, voûte de la chapelle latérale.

Le chemin du retour nous mena à Vertus, dans le sud du vignoble d'Epernay ; son église dédiée à saint Martin se reflète dans le bassin alimenté par la source qui naît sous l'édifice et sort de la crypte. Celle-ci est formée de trois salles avec une petite cella s'ouvrant à l'ouest de la salle centrale, ce qui permet de penser qu'il s'agissait à l'origine d'une crypte avec couloir de circulation et cella centrale, dite cella *more romano* (à la manière de Rome). L'édifice actuel du XII^e s. s'élève probablement sur un ancien lieu de « culte de source » païen qui précéda la première église mérovingienne.

Orbais fut la dernière étape de notre périple. Petite ville de la vallée du Surmelin, elle conserve des restes importants de l'ancienne abbatale Saint-Pierre. L'édifice actuel donne une pâle idée de l'importance de la grande abbaye bénédictine, fondée en 615 et vendue comme bien national à la Révolution. Une maquette permet de se représenter l'importance de l'abbaye qui était très célèbre et attira de nombreux érudits dont le



Fig. 10. — Crypte de l'église Saint-Martin de Vertus.

moine Godescalc, connu pour sa doctrine sur la prédestination, doctrine qui lui valut de passer les seize dernières années de sa vie en « résidence surveillée » à l'abbaye d'Hautvillers.

La visite de l'église, où nous fûmes accueillis par Monsieur l'abbé Pierre Géraudel, curé du village, nous fut commentée par Monsieur Morand, érudit local passionné par ce remarquable exemple de la première période du gothique. La nef, en partie effondrée en 1651, fut rasée en 1804 et ne conserve que sa première travée sur les huit initialement existantes. Le chœur imposant, archétype du cœur gothique, donne une idée de la majesté que devait revêtir l'ensemble de l'édifice, d'autant que la chapelle d'axe et le transept sont ornés de vitraux du XII^e s., dont une verrière représentant l'Eglise et la Synagogue encadrant une Crucifixion.

J.-D. et M. C.



Fig. 11. — Abbatale d'Orbais. Vitrail du XII^e siècle.

En conclusion à ce voyage dont la densité et l'intérêt culturel n'ont pas empêché les participants d'apprécier à plusieurs reprises la gastronomie champenoise — ainsi que, sur une idée d'Alain Labbé et une réalisation de Jean-Marc Saur, le savoir-faire de Rossini dans « Le voyage à Reims »,

qu'il soit permis au président d'adresser des remerciements à tous ceux qui ont œuvré pour le concevoir et faire qu'il se soit passé dans des conditions très agréables :

à Madame le professeur Anne Prache qui a bien voulu nous consacrer deux journées entières malgré les sessions d'examen de juin,

à nos confrères archéologues de Reims et à l'archevêché qui nous ont accueillis et ont facilité l'ouverture d'édifices ordinairement fermés,

à Monique et Jean-Dominique Caron dont les relations rémoises (et aussi le travail épistolaire) nous ont été précieux, enfin, bien sûr, à Jean-Marc Saur sur les épaules duquel reposaient, comme en Alsace quelques mois plus tôt, la totale responsabilité de la conception du voyage, de la réalisation du livret de documents, du minutage de l'itinéraire et du guidage du car.

(1) **Prache (Anne)**, *Saint-Remi de Reims. L'œuvre de Pierre de Celle et sa place dans l'architecture gothique*, Bibliothèque de la Société française d'Archéologie (8), Paris, 1978.

(2) Les membres de notre société qui ont participé au voyage précédent, consacré à Colmar et ses environs (*Bulletin S.F.A.Y.*, n° 6, pp. 85-90), n'ont certes pas oublié que Léon IX, le pape « alsacien », naquit en 1002 au château d'Eguisheim ; ils ont pu en apercevoir les derniers vestiges lors de la visite de cette charmante cité ; évêque de Toul, c'est en 1049 qu'il fut désigné pour occuper le siège pontifical.

(3) **Prache (Anne)**, « Eglises romanes de la vallée de l'Ardre », revue *Zodiaque*, n° 157, juillet 1988.

(4) **Pressouyre (Sylvia)**, *Images d'un cloître disparu, Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne*, Editions Joël Cuenot, 1976.

Les photos illustrant cet article sont des auteurs.

◆ BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU VEXIN FRANÇAIS, année 1985 [1988], n° 21. — 3, rue Madame, 95 Guiry-en-Vexin.

Outre les comptes rendus de la vie du Centre, de la bibliothèque et du musée, les informations et une bibliographie archéologique régionale des années 1986 et 1987, ce bulletin publie sept intéressantes études consacrées en particulier aux découvertes préhistoriques de La Tène moyenne et finale, aux villas gallo-romaines de Guiry-Gadancourt, ainsi qu'au cimetière mérovingien de Chaudry.

Nous signalerons particulièrement les travaux de nos collègues: N. Jobelot, *La céramique de la villa gallo-romaine des « Terres-Noires » de Guiry-Gadancourt: la fosse « E » (suite et fin)*; *La céramique commune de la cave de « La Garenne » à Guiry-en-Vexin (Val d'Oise)*. — B. Hoffmann, *Examen d'un lot de céramique sigillée et de types s'y rattachant en provenance du site de « La Garenne » à Guiry-en-Vexin*.

◆ BULLETIN ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU TONNERROIS (S.A.H.T.), 1988 [1989], n° 41. — 5, rue du Prieuré, Tonnerre.

Outre le compte rendu de la vie de cette société au cours de l'année 1988, ce bulletin publie un certain nombre de travaux originaux dont un M. Robert Biton consacré au *Cimetière mérovingien de Cry-sur-Armançon*, cimetière d'environ 5 000 m² s'étalant en croissant à la base d'une colline escarpée, dont la quasi-totalité a été détruite sans aucune observation. Onze tombes faiblement creusées dans le substrat, bordées de pierres prises sur place, le composent. Un autre cimetière mérovingien à sarcophages ayant déjà été repéré autour de l'église de Cry, celui-ci correspond sans doute à un autre habitat.

◆ BULLETINS ET MÉMOIRES, Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême. — 1988, n° 4 — J. Dumont, *La terre et les hommes à Les-terps en 1743*. — B. Lossky, *L'œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Vallin de La Mothe à travers les collections de la S.A.H.C. (1728-29/1800)*. — J. Giraud, *Les Jacobins de Confolens*. — J. Baudet, *Monseigneur Cousseau, évêque d'Angoulême de 1851 à 1873: ses relations avec la Société archéologique et historique de la Charente*.

1989, n° 1 — J.-M. Bouvier, M. Crémades, L. Duport, *Contribution de l'étude de l'art mobilier à la structuration du magdalénien aquitain: le cas de l'abri Paignon à Montgaudier*.

◆ PROVINS ET SA RÉGION, bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, 1988, n° 142. — 1, rue Max-Michelin, Provins.

Une part importante est consacrée à la *Vie de la Société*, mais l'histoire, du Moyen Âge à nos jours, occupe la moitié de ce numéro. Quant à l'archéologie et à l'art, ils ne sont pas oubliés.

S. Lefèvre, *Destruction d'une villeneuve illicite près de Forges*. — P. Lacroix, *Claude Haton, chroniqueur briard au temps des guerres de Religion*. — G.-R. Delahaye, *Moulins à vent d'Echouboulains (XV^e-XVIII^e siècles)*. — J. Philippe, *Un vase de type Délechelette 72 découvert à Châteaubateau*. — J.-P. Fournier, *Fouille à Rampillon*. — L. Forgeard, *Un saint insolite dans le canton de La Ferté-Gaucher: saint Siméon stylite l'Ancien. Etude iconographique*. — etc...

◆ ACADÉMIE DU MORVAN, n° 27, 1988 [1989] — B.P. 44, Château-Chinon.

L'Académie, qui s'efforce de préserver la culture de cette région bourguignonne, a pu se réjouir d'avoir acquis cette année la bibliothèque régionaliste de son regretté chancelier fondateur et de disposer ainsi d'un ensemble exceptionnel par sa richesse et son homogénéité.

◆ ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES. Actes du 58^e congrès. Semur-en-Auxois, 15-17 mai 1987.

Publié avec le concours du Conseil régional de Bourgogne, cet ouvrage de 150 pages rapporte les quatorze communications de ce congrès dont le thème était *Les préliminaires et les débuts de la Révolution en Bourgogne*, ainsi qu'un résumé des interventions sur l'histoire des droits et des institutions et une bibliographie complète des congrès de l'A.B.S.S. depuis 1914.

On peut y lire entre autres des relations aussi diverses que: F. Vignier, *La fortune de Jean-Charles Filsjean de Sainte-Colombe*. — L. Pialachapelle, *L'évolution d'une bibliothèque publique fondée, avant 1789, dans une petite ville de Bourgogne: Saulieu*. — C. Lagrange, *Madame de Chastenay et les élections de son père comme député de la noblesse de Châtillon-sur-Seine aux Etats-Généraux*. — Parmi les varia, nous citerons: M. Mangin, *Paysans et forgerons du Haut-Auxois gallo-romain: recherches pluridisciplinaires sur la carte archéologique régionale*. — M. Meunier, *Une singularité du relief de l'Auxois: le « Cirque de Collenot »*.

◆ CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU BERRY, 4, place des Quatre-Piliers, Bourges.

Le numéro 98 de septembre 1989 est entièrement consacré à l'archéologie antique et médiévale: Y. Rialland, *Une enceinte culturelle 4 000 ans avant J.-C. à Bruère-Allichamps (Cher) et La détection des sites en milieu alluvial: l'exemple de la rocade ouest de Bourges, commune de Saint-Doulchard* — G. Coulon et D. Dufour, *Une représentation gallo-romaine de béliet marin à Bommiers (Indre)*. — M. Baillieu et U. Cabezuolo, *La nécropole de Bruère-Allichamps (IV^e-XVIII^e s.)*. — O. Ruffier, *L'opération archéologique de la rue Barbès à Bourges: premiers résultats*. — B. Tahon, *L'église Saint-Martin de Graçay*. — P. Bailly, *Fragments de grès du Haut-Berry découverts à Québec (Canada)*.

Il compte de plus un long et très intéressant éditorial signé du président, notre collègue le professeur Christian-E. Roth, qui explique comment « la S.A.H.B. s'est efforcée d'accompagner [...] et de prendre en compte les données actualisées de l'archéologie berrichonne ».

◆ EN AULNOYE JADIS. Publication de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye, 1989, n° 18, Hôtel de Ville, Le Raincy.

Après un éditorial du président intitulé *La poésie* n'est jamais loin, les nombreuses et très diverses communications de cette revue se succèdent. Le Raincy y occupe une place importante avec l'article de J.-J.-A. Bourgon consacré à *Louis Valère Lefèvre*, grainetier bienfaiteur de la ville au XIX^e siècle, et un recueil sur l'église Notre-Dame, œuvre des frères Perret, dont les principes établis et démontrés servent de base à de nombreux nouveaux enseignements de l'architecture contemporaine.

Mais les autres communes n'en sont pas pour autant oubliées et nous citerons en particulier pour Villemombe: G.-R. Delahaye, *Deux stèles exhumées sur le site du cimetière mérovingien médiéval et post-médiéval, Superpositions de sépultures mérovingiennes, L'ancien chantier de fouilles saccagé*. — J.-C. Le Blay, *Etude anthropologique de la sépulture 827*.

SIGNALEMENTS

♦ Archives du département de l'Yonne.

Actes originaux conservés dans le département de l'Yonne, Michèle COURTOIS, Marie-Christine DUCHENNE, Michel PARISSE éd., A.R.T.E.M., Presses Universitaires de Nancy, 1989, 136 p. Collection Diplomatica: textes et études, 1).

Cette publication — qui a été menée à bien, dit M. le professeur Michel Parisse, « sous l'impulsion de Dominique IOGNA-PRAT » — propose aux chercheurs (et aux érudits curieux) une nouvelle approche de la documentation diplomatique. Elle constitue le premier volume de la collection « Diplomatica »; il est consacré aux 24 actes originaux (antérieurs à 1121) conservés dans l'Yonne. Le programme de travail envisagé concerne au total près de 4 500 actes.

Le texte de chaque acte est précédé d'une « fiche documentaire » dont la composition est très clairement exposée, comme le sont les principes d'édition.

Viennent ensuite « Analyse du corpus » par M. Parisse, une bibliographie et une série d'« instruments lexicographiques » (dont une partie sous forme de microfiches). Enfin, les actes eux-mêmes sont mis à la disposition du lecteur grâce aux microfiches 4 à 7.

Cet ouvrage, qui est parfaitement accessible même à qui n'est pas spécialiste, est une très belle réussite qui fait grand honneur à l'A.R.T.E.M. (Atelier de Recherche sur les Textes Médiévaux et leur traitement assisté). Cet « atelier » est en fait une équipe de recherche associée C.N.R.S./Université de Nancy II, dirigée par M. Michel Parisse, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Nancy II, directeur de la Mission historique française à Göttingen. Il n'est que justice d'associer à ce *satisfecit*, comme le fait M. Michel Parisse dans l'introduction, les noms de MM. Claude HOHL (qui y a collaboré en tant que directeur des services d'archives de l'Yonne), et Guy LOBRICHON, maître de conférence au Collège de France, ainsi que ceux de MM. les professeurs Yves SASSIER (université de Rouen) et Paul TOMBEUR (université de Louvain).

Cet ouvrage, d'un intérêt capital pour qui s'intéresse à l'histoire de la Bourgogne et de la Champagne, est édité par les Presses Universitaires de Nancy (ISBN 2-86480-403-4). Précision agréable: son coût est seulement de 100 F.

J. ROUMAILHAC.

♦ VII^e Entretiens d'Auxerre.

Organisés par notre collègue Dominique Iognat-Prat, chargé de recherche au C.N.R.S., l'Association « Auxerre, culture et société » et la Conservation des Musées d'Art et d'Histoire d'Auxerre, les VII^e Entretiens d'Auxerre, consacrés à « L'Ecole carolingienne d'Auxerre de Murethach à Remi (830-908) » se sont tenus à l'abbaye Saint-Germain du 6 au 9 septembre 1989. Répondant à l'initiative de l'équipe de recherche « Auxerre, culture et société (840-1100) » associant le Collège de France et le C.N.R.S. sous la direction de M. le professeur Georges Duby, de l'Académie française, et avec le concours de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et du Centre de Recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age de l'Université de Paris X-Nanterre, ces journées étaient placées sous la responsabilité scientifique de MM. les professeurs Georges Duby, Collège de France, Louis Holtz, Directeur de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, et Jean-Charles Picard, Université de Paris X-Nanterre.

Pendant ces quatre journées, les spécialistes français et étrangers les plus autorisés ont tour à tour situé la place d'Auxerre dans l'histoire politique et culturelle de l'Empire carolingien, étudié l'activité du *scriptorium* et analysé les différents aspects de l'œuvre des maîtres de l'Ecole d'Auxerre, Murethach, Haymon et Remi. Ces communications ont permis de mieux mesurer l'étendue et la richesse de cette œuvre, notamment dans les domaines de la théologie, de l'exégèse, de l'histoire et de la grammaire. Les études consacrées à la métrique et aux techniques littéraires des maîtres d'Auxerre ont éclairé de façon pénétrante l'importance de la forme dans les modes d'acquisition et de transmission du savoir. L'histoire monumentale de Saint-Germain à l'époque carolingienne a été également évoquée.

M. le professeur Robert Favreau, directeur du Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers, a présenté le dossier épigraphique de Saint-Germain. Nos collègues Jean Marilier et Jean Roumailhac, qui ont publié dans le dernier numéro du *Bulletin* de notre Société le *corpus* des inscriptions des cryptes, ont exposé les résultats de leurs travaux en une communication illustrée par une projection de documents photographiques. Notre président d'honneur, le professeur René Louis, assistait à cette séance.

Les Entretiens ont été également marqués par un concert de chant grégorien donné dans l'abbatiale par l'Ensemble Organum, sous la direction de Marcel Péres; les pièces choisies, *repons* et *alleluia* pour les matines et la messe de l'Assomption, étaient tirées d'un manuscrit auxerrois. Favorisées d'un temps pleinement estival, ces journées ont réuni à Saint-Germain un large public qui comptait en ses rangs de nombreux membres de notre Société et de la Société des Sciences de l'Yonne. Tous ont pu apprécier l'accueil souriant et chaleureux des organisateurs, M. Dominique Iognat-Prat et Mme Micheline Durand, conservateur des Musées d'Art et d'Histoire.

Bilan des recherches accomplies, les VII^e Entretiens d'Auxerre ont été également riches de perspectives d'avenir. Lors du dîner offert aux auteurs de communications dans le cellier de l'Hôtel Ribière, M. Jean-Pierre Soisson, ministre-maire, a formulé dans son allocution le souhait de voir les travaux de l'équipe « Auxerre, culture et société » et les Entretiens d'Auxerre trouver leur prolongement dans la création à Auxerre d'un Centre de recherches sur le Moyen Age. Dans sa réponse, M. Louis Holtz a exprimé un avis pleinement favorable à cette idée.

On ne peut qu'éprouver une profonde satisfaction à voir, comme on a pu le faire au cours de ces journées, la vocation d'Auxerre comme terrain privilégié pour l'étude de l'art et de la culture de l'Occident médiéval toujours plus largement reconnue. La longue tradition de l'érudition auxerroise, qui remonte à l'abbé Lebeuf et qu'incarnent aujourd'hui, côte à côte, la Société des Sciences de l'Yonne et notre Société, se trouve ainsi perpétuée dans un cadre élargi en s'enrichissant au contact de chercheurs venus de tous les horizons. Dès à présent, nos travaux ont part à la construction de ce grand programme scientifique; ils y apporteront dans l'avenir leur contribution attentive à toutes les formes du dialogue et de l'échange.

Alain LABBÉ.

◆ R. FAVREAU, « Fonctions des inscriptions au Moyen Age », dans *Cahiers de civilisation médiévale*, XXXII, 1989, pp. 203-232. Résumé :

« Etudier les fonctions des inscriptions, c'est mieux comprendre leur rôle et mieux cerner ce que peut être leur apport à l'histoire. Les épitaphes, catégorie la plus importante, ont pour fonction de garder la mémoire du défunt, demander pour lui des prières, rappeler la vanité de ce monde. Par là elles nous apportent des renseignements sur les vies, la foi, l'attitude devant la mort. De nombreuses inscriptions ont pour fonction d'assurer la publicité d'actes publics ou privés, de commémorer des événements, de faire passer à la postérité les noms de ceux qui ont commandé l'œuvre ou l'ont réalisée. D'autres ont une fonction liturgique, rappeler la dédicace d'une église, la consécration d'un autel, une translation de reliques, l'octroi d'indulgences, des fondations de messes ou d'anniversaires. Certaines ont pour rôle d'expliquer, de commenter un programme iconographique et doivent être replacées dans un contexte exégétique et théologique. Enfin certaines inscriptions constituent une véritable prédication à l'intention de fidèles. »

Depuis 1974, M. le professeur Robert Favreau, directeur du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers, et M. Jean Michaud, ingénieur au C.N.R.S., publient, à raison d'un fascicule par an, le *Corpus des inscriptions de la France médiévale (VIII^e-XIII^e s.)*. Le dernier paru est consacré aux inscriptions de la ville de Vienne. Aux VII^e Journées d'Auxerre, la parution de celles du département de l'Yonne a été annoncée pour les prochaines années. La diffusion en est faite par les Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris.

J. ROUMAILHAC.

◆ Une enquête historique et scientifique sur les reliques de Chelles, par Jean-Pierre LAPORTE.

Intrigué par l'apparition, en 1908 (1), dans la collection d'objets archéologiques de l'abbé Alfred Bonno, curé de Chelles (Seine-et-Marne) de 1899 à 1911, d'une tunique brodée, connue depuis sous les dénominations de « chasuble de Chelles » ou de « tunique de Chelles », notre confrère, spécialiste entre autres de l'histoire du haut Moyen Age seine-et-marnais, obtint de l'évêque de Meaux, en 1983, qu'il soit procédé à une reconnaissance des reliques de l'église paroissiale Saint-André provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de la même localité.

Il put ainsi vérifier la justesse de son hypothèse, à savoir que cette étoffe constituant le devant d'une tunique avait été extraite de l'une des châsses de l'église, hors de la procédure canonique, par l'abbé Bonno, au cours de l'hiver 1906-1907. Dès lors, mettant à profit cette reconnaissance de reliques, M. Laporte en entreprit l'étude systématique. Il concentra d'abord son attention sur la tunique portant des broderies figurant des bijoux. Ceux-ci avaient déjà été identifiés comme d'influence byzantine par M. Jean Hubert (2), Mme Michèle Beaulieu (3) et M. Hayo Vierck (4). L'apport de M. Laporte fut surtout de montrer que ce vêtement n'avait pas eu, comme le pensaient les précédents chercheurs, un usage funéraire, mais était un vêtement porté de son vivant par une femme riche. En la circonstance, celle-ci ne pouvait être que la reine Bathilde, femme de Clovis II, fondatrice de l'abbaye de Chelles, dont la *Vita Eligii*, la Vie d'Eloi, rapporte qu'elle se dépouilla de sa parure de bijoux pour la transformer en ornements d'or et d'argent qui furent déposés sur la tombe du saint évêque de Noyon, qui avait été longtemps son conseiller. Les bijoux brodés rappelaient vraisemblablement ceux qu'elle avait abandonnés (5).

Pour cette étude de l'ensemble des reliques contenues dans les châsses de Chelles, M. Laporte s'est fait aider par divers spécialistes. C'est ainsi que les « authentiques », étiquettes sur parchemin identifiant les reliques et datant, pour les plus anciennes, du haut Moyen Age, ont bénéficié de l'érudite attention de MM. Jean Vezin et Hartmut Atsma (6). Pour les tissus, M. Laporte a obtenu notamment le concours de Mme Naomi Moore (7). La fouille en laboratoire de certains « paquets » de reliques a été pratiquée par M. l'abbé Raymond Boyer et ses collaborateurs du Laboratoire de Restauration Archéologique de Draguignan.

Quand furent rassemblées les expertises techniques et scientifiques, M. Laporte aborda par une série d'articles et de conférences la présentation globale de l'histoire et de la description des reliques de Chelles (8). Cette enquête minutieuse et érudite a enfin connu, avec le concours financier de la ville de Chelles, son aboutissement sous la forme d'un ouvrage de 292 pages, constituant le n° 8-9, nouvelle série, du *Bulletin de la Société archéologique et historique de Chelles*. Sous le titre *Le trésor des saints de Chelles*, M. Laporte y livre une histoire extrêmement détaillée des reliques. Il les inventorie, les décrit et les classe (reliques corporelles de saints, objets du haut Moyen Age, reliques et documents carolingiens, médiévaux, des XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles). Treize siècles de tribulations, translations, élévations et parfois destructions et disparitions sont ainsi évoquées minutieusement, scientifiquement. Quelque huit cent notes infrapaginales, une bibliographie de 262 titres et un lexique des termes techniques utilisés dans la description des tissus donnent une idée de l'étendue des patientes recherches auxquelles s'est livré M. Laporte.

Un tel livre, même si nous avons pu en retracer la genèse, ne se décrit pas, chaque page est trop lourde d'érudition. Disons seulement qu'il s'agit d'un ouvrage que tous les amateurs d'art haut-médiéval et médiéval se devront désormais d'avoir dans leur bibliothèque. Gageons aussi qu'il ouvrira la voie à une nouvelle branche de la science archéologique, la fouille scientifique des reliquaires. Il peut être acquis en s'adressant à la Société archéologique et historique de Chelles, B.P. 31, 77500 Chelles.

Gilbert-Robert DELAHAYE.

(1) Bonno (Abbé Alfred), « Fragment de vêtement liturgique », dans *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1908, pp. 383-384, p. LXXXIX et pl. XLII, séance du 22 avril 1908; du même auteur, « Une chasuble du X^e siècle », dans *La semaine religieuse du diocèse de Meaux*, 1909, pp. 44-45; du même auteur, « Présentation d'une chasuble du VI^e-VII^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins*, année 1908, c.r. de la séance du 10 septembre 1908.

(2) Hubert (Jean), « Les grandes voies de communication en Gaule vers le VII^e siècle », dans *Actes du VI^e Congrès international d'Etudes byzantines*, Paris, 1948, Paris, 1950, t. II, pp. 93-94; du même auteur, « Les grandes voies de circulation à l'intérieur de la Gaule mérovingienne », dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1948-1949, pp. 169-190.

(3) Beaulieu (Michèle), « La tunique du Musée de Chelles », dans *Musées de France*, 1950, pp. 17-20.

(4) Vierck (Hayo E. F.), « La chemise de sainte Bathilde à Chelles et l'influence byzantine sur l'art de cour mérovingien au VII^e siècle », dans *Centenaire de l'abbé Cochet, Rouen, 1975. Actes du colloque international d'archéologie*, 1978, pp. 521-564; du même auteur, « Imitatio Imperii et Interpretatio Germanica vor der Wikinger Zeit », dans *Les pays du Nord et Byzance. Acta Universitatis Uppsaliensis Figura, Nova Series*, 19, Uppsala, 1981, pp. 64-113.

(5) Laporte (Jean-Pierre), « La chasuble de Chelles », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n°23, 1982, pp. 1-30,

suivi de « La vie de sainte Bathilde », texte traduit du latin par **Duchet-Suchaux (Gaston)**, pp. 30-36.

(6) **Atsma (Hartmut) et Vezin (Jean)**, « Authentiques de reliques provenant de l'ancien monastère Notre-Dame de Chelles (VII^e-VIII^e siècles) découvertes par Jean-Pierre Laporte », dans *Chartae Latinae Antiquiores*, t. XVIII, Zurich, 1985, pp. 84-108, n° 669.

(7) **Laporte (Jean-Pierre)**, « Tissus médiévaux de Chelles et de Faremoutiers », dans *Tissu et vêtement, 5 000 ans de savoir-faire*, publication réalisée à l'occasion de l'exposition du même titre, au Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 25 avril-30 novembre 1986, pp. 153-172 et pl. hors texte XI-XIV.

(8) **Laporte (Jean-Pierre)**, « Reliques du haut Moyen Age à Chelles », dans *Revue d'Histoire et d'Art de la Brie et du Pays de Meaux*, n° 37, 1986, pp. 45-58; du même auteur, « Les reliques de Chelles, une sépulture royale mérovingienne », communication, le 4 novembre 1987, à la Société nationale des Antiquaires de France, c.r. dans *Bull. de la Soc. nat. des Antiqu. de Fr.*, 1987, pp. 290-302. Autre c.r. de cette communication par **Delahaye (Gilbert-Robert)**, « Les reliques de Chelles: une archéologie du textile », dans journal *La Marne*, édit. Chelles-Lagny, n° 2215, 12 nov. 1987, p. 9.

♦ **J.-P. LAPORTE**, *Un tissu sassanide enveloppant des reliques de saint Prix*.

Sous le titre « Le tissu aux faisans nimbés de Jouarre. Description et étude stylistique » (1), M. Jean-Pierre Laporte vient de publier la description d'une prestigieuse étoffe conservée dans une des châsses de l'église paroissiale de Jouarre (Seine-et-Marne), propriété de l'abbaye Notre-Dame de la même localité, jusqu'en 1792.

L'auteur décrit d'abord cet objet orné de deux rangs de trois ocelles renfermant chacune un faisan nimbé. Chaque animal porte au cou un *pativ*, bande flottante à laquelle sont suspendus trois pendentifs. Après avoir expliqué que nimbe et *pativ* sont des symboles royaux, l'auteur propose de voir dans ce tissu une production du territoire de l'empire sassanide datant d'une époque postérieure à la chute de celui-ci. Il suggère qu'il pourrait s'agir d'une fabrication d'un atelier proche du pouvoir omeyyade ou abasside, attribuable à la seconde moitié du VIII^e ou au IX^e siècle.

Dans une perspective icaunaise, on retiendra que cette étoffe enveloppait des reliques de saint Prix, martyr honoré à Saints-en-Puisaye (2), et accessoirement de saint Hilaire. A ce propos, M. Laporte note très judicieusement: « Le saint Hilaire qui lui (saint Prix) est associé pourrait être une erreur de lecture. En effet, dans la *passio* de saint Prix, ses bourreaux jettent le corps du saint dans une citerne *cum hilaritate* ».

G.-R. DELAHAYE.

(1) Dans *Bulletin du Centre international d'étude des tissus anciens*, n° 66, 1988, pp. 15-25.

(2) **Breuiller (Robert)**, « Saints-en-Puisaye et le culte de ses martyrs », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 49-52.

♦ **Marianne CORNEVIN**, *La véritable Madame Roland*, Pygmalion, Paris, 1989, 120 F.

L'auteur: Marianne Cornevin-Réau, mère de six enfants, docteur en médecine, épouse et collaboratrice de Robert Cornevin (décédé en décembre 1988), spécialiste de l'histoire africaine, est une des fondatrices de « Défense de la France », mouvement de résistance créé en 1941. Elle est elle-même l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Afrique et d'un livre remarquable sur le problème de l'apartheid traduit dans presque toutes les langues.

L'œuvre: « Liberté, que de crimes on commet en ton nom », phrase prononcée par Madame Roland, juste avant d'être guil-

lotinée en septembre 1793, est aujourd'hui, sans doute, ce qui demeure en nos mémoires, sans toujours connaître la vie et l'itinéraire extraordinaires d'une des femmes les plus brillantes du XVIII^e siècle.

Cette biographie de « l'égérie des Girondins », si injustement jugée par tant d'historiens, vient à point, pour nous faire découvrir une femme exceptionnelle, ayant en son temps su concilier ses devoirs de mère et d'épouse, ses activités professionnelles et sa condition féminine. Prodigieusement en avance sur son temps, Madame Roland sut vivre et mourir avec une grande dignité.

Née à Paris en 1754, la même année que Louis XVI, Marie Jeanne Phlipon, fille unique d'un graveur, raconte sa vie: son enfance studieuse et dévote, son ardeur à l'étude (Plutarque, Tacite, les grands poètes anglais), la mort prématurée de sa mère, son mariage à 25 ans avec Jean Marie Roland, sieur de la Platière, inspecteur des manufactures, de vingt ans son aîné. Une seule enfant, Eudora, naîtra de ce couple uni par la même passion du drame vécu au cœur de la Révolution. Cette femme d'exception sera finalement victime de l'immense tourmente qu'elle-même et ses amis contribuèrent à déchaîner à travers la France tout entière. Elle sut monter à l'échafaud avec une extraordinaire sérénité, animée d'un « souffle de joie et d'espérance » pour les générations à venir.

A partir des « Mémoires particuliers » de Madame Roland, rédigés en prison, et de son énorme Correspondance, Marianne Cornevin fait admirablement revivre cette femme exceptionnelle, bien plus proche des femmes d'aujourd'hui que de ses contemporaines.

Ce livre enrichissant et captivant, écrit à la première personne, dans la superbe langue du XVIII^e siècle témoigne de l'érudition d'historienne de l'auteur. Document précieux sur l'époque révolutionnaire, l'ouvrage est doté d'une chronologie par chapitre, évoquant les grands événements historiques, toile de fond de la vie de l'héroïne, en cette seconde moitié du XVIII^e siècle.

Suzanne LOUIS.

♦ **Présentation des fresques d'Auxerre à Saint-Malo et à Paris Sorbonne.**

A deux reprises, nos collègues **Alain Labbé** et **Mireille Mentré**, maîtres de conférence à l'Université de Paris Sorbonne-Paris IV, ont contribué à la mise en valeur du patrimoine monumental auxerrois. Commissaire de l'exposition « La Bible dans l'art médiéval », présentée à la cathédrale de Saint-Malo de juillet à septembre 1989, Mireille Mentré a consacré, sous le titre de « La Bible d'Auxerre », une importante section à trois grandes œuvres témoignant, à trois époques différentes, de la créativité des artistes auxerrois dans l'expression plastique de l'exégèse scripturaire: les fresques de la passion d'Etienne des cryptes de Saint-Germain, le Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne et les bas-reliefs de la Genèse du portail de gauche de la façade occidentale de la cathédrale. Le texte liminaire et les deux premières notices ont été rédigés par Alain Labbé, et la troisième par Mireille Mentré. Le bulletin de notre société a été présenté avec succès à cette exposition.

En décembre 1989, l'exposition annuelle du Centre d'Etudes juives de l'Université de Paris Sorbonne « Bible, Mémoire, Regards », sous la direction de Mireille Mentré, a également consacré une section aux fresques de Saint-Germain avec une notice d'Alain Labbé, « Peinture et exégèse à Saint-Germain d'Auxerre. Les fresques de la passion de saint Etienne et la tradition judaïque », à paraître en 1990 dans le catalogue de cette exposition.

En ces deux occasions, les fresques de Saint-Germain ont été présentées grâce aux documents photographiques de notre collègue Jean-Marc Saur.

J. ROUMAILHAC.

◆ LE PAISSIAU, Conservatoire de la Nature Paul-Bert, 5, boulevard Vauban, Auxerre.

Sous la direction de notre collègue D. Charlot, cette revue consacrée à l'art, au patrimoine et la culture des pays de l'Yonne, publie quatre numéros annuels. Décembre 1989 — M. Hahn, *La Pré-Révolution en France en 1787*. — A. Ythier, *Buffon*. — A. Gauthier, *Les chauves-souris dans l'Yonne*. — P. Haasé, *A Vézelay, en 1790, les derniers jours du grenier à sel...* — R. Gallois, *Trucy-sur-Yonne et son église qui se sentait mourir*.

◆ J.-C. LOUTY, *La pécheresse*. — 4, rue de la Croix-Verte, Saint-Paul, 87260 Pierre-Buffière.

L'auteur, historien, ancien séminariste, s'attache par cet ouvrage, qui a obtenu le deuxième prix du concours international des Arts et des Lettres de France 1988, ainsi que la Médaille de la ville de Toulouse, à retrouver la vie des tous premiers chrétiens.

Au côté de Marie Madeleine, il recrée l'atmosphère et la vie quotidienne en Palestine et en Gaule provençale.

ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE

La revue *Archéologie médiévale* publie une « Chronique des fouilles médiévales en France ». Nous avons relevé, dans la livraison de 1989 :

Alésia-Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). — Les travaux menés en 1988 sur le site de la basilique dite mérovingienne ont contribué à découvrir des parties non encore connues de cet édifice incomplètement fouillé en 1906. Aux parties exhumées au début du siècle, il convient donc d'ajouter maintenant un chœur, à l'est (campagne 1985), et un collatéral nord (campagne 1986-1987). Le responsable de la fouille, M. Patrice Wahlen, propose une chronologie relative composée de quatre états successifs. La fouille de 1988, dans le secteur ouest/nord-ouest, a conservé des vestiges des deux états extrêmes. Il est ainsi apparu que la façade occidentale (état I), attribuable à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle, repose directement sur la voie antique sous-jacente et réutilise, en les chevauchant, trois bases de piles antiques appartenant vraisemblablement à un portique bordant la voie. A 3 m au nord de l'angle nord-ouest de l'église, des locaux de l'état IV attestent une occupation entre le XI^e et le XIII^e siècle, alors que le village était déjà installé sur les flancs de la colline (P. Wahlen).

Saint-Moré (Yonne). — Les travaux des fossoyeurs dans le cimetière, des fouilles pratiquées au début du siècle et des travaux de voirie avaient mis au jour des sarcophages. Cela donnait à penser qu'une grande partie du village était construite sur une nécropole mérovingienne. Mettant à profit de récents travaux dans le parc du château, M. P. Guilleré a pu vérifier cette hypothèse en mettant au jour de nouveaux sarcophages. Trois d'entre eux notamment avaient été aménagés et assemblés pour former un ensemble à trois places, fermé et sans paroi intermédiaire (P. Guilleré).

Michery (Yonne). — Au hameau de Sixte, près du confluent de l'Yonne et de l'Oreuse, une chapelle Saint-Sulpice, détruite au XIX^e siècle, a livré des sarcophages. D'autres ont été découverts vers 1910 et 1960. C'est à proximité que M. J.-Y. Prampart a procédé à une intervention archéologique préventive avant la construction d'un pavillon. Cette fouille a révélé la présence de deux silos, d'un foyer et d'un tronçon de fossé où l'on a recueilli des tessons peut-être attribuables au XII^e s. L'auteur de la fouille y voit une implantation agricole afférente au prieuré. Par ailleurs, cinq squelettes, bien conservés et enterrés peu profondément, ont été exhumés. Aucun objet ne les accompagnait mais, par comparaison avec d'autres décou-

vertes faites dans la région, ils semblent plutôt attribuables à l'époque médiévale. Le cimetière, qui paraît vaste, s'étend sur une centaine de mètres, de part et d'autre d'une voie ancienne. Il pourrait avoir débuté à l'époque mérovingienne et avoir été utilisé jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles (J.-Y. Prampart).

Autun (Saône-et-Loire). — Sur l'emplacement de l'ancien cloître de la cathédrale Saint-Nazaire, M. C. Sapin a achevé la fouille de la galerie sud et de la partie connue de la galerie ouest. Il a aussi poursuivi des recherches sur le site de l'ancien préau. Un abondant mobilier concernant la vie quotidienne du XII^e au XIV^e siècle a été mis au jour. Un puits, contemporain de cette période, a livré, en plus du mobilier courant, un chapiteau pré-roman bien conservé, provenant de l'une des galeries. Les étapes de l'histoire du cloître ont pu être précisées : première construction à la fin du IX^e s. ; celle-ci perdue avec des reprises au moins jusqu'au XIV^e s. où l'on abandonnera l'aile occidentale.

Dans la partie nord-est du préau d'origine, un niveau de sépultures d'enfants, datant peut-être du haut Moyen Âge, a été atteint.

Dans la même zone s'est trouvée confirmée la présence de grandes fosses ayant probablement servi de silo et contenant des objets du I^{er} s. (C. Sapin).

Mâcon (Saône-et-Loire). Sur le site de l'ancienne église Saint-Clément, la troisième campagne a porté sur la nef, le bas-côté sud et le chevet. La façade de la première église (fin VI^e-VII^e s.) est en relation avec une nef et une abside flanquées au sud d'annexes funéraires. A l'est, la fouille de sépultures en sarcophages ou sous dalles sera difficile du fait de la présence des chevets romans et gothique encore en élévation. Contre la façade primitive, les couches médiévales et modernes descendent profondément.

L'abside romane du début du XI^e siècle est visible sous le chevet gothique ainsi que les absidioles nord et sud. Dans les niveaux fouillés à l'extérieur de l'abside romane, une quinzaine de tombes d'enfants inhumés entre le XI^e et le XIV^e s. ont, par ailleurs, été découvertes (C. Sapin).

Pailly (Yonne). — Dans la rue Blanche, une des principales artères du village, une petite aire de stationnement est aménagée sur l'emplacement d'une mare dans une ancienne carrière de craie. Des ossements humains dépassant de la paroi ont motivé une intervention archéologique conduite par M. J.-Y. Prampart. Six sépultures bordant la carrière ont été fouillées. Bien qu'elles n'aient livré aucun objet, le fouilleur pense, à la lumière de son expérience des découvertes locales, qu'elles « ne seraient pas incompatibles avec l'époque mérovingienne » (J.-Y. Prampart).

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1825
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet Yves CAHUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

M. le Professeur René LOUIS
Commandeur des Palmes Académiques

Composition du Bureau :

Président : M. Jean ROUMAILHAC
Vice-Présidents : MM. Jean-Raymond DURAND, Gilbert-Robert DELAHAYE,
Alain LABBÉ
Trésorier : M. Jean-Marc SAUR; *adjoint* : M. France LE TURNIER
Secrétaire : M. Jean-D. CARON; *adjoint* : M^{me} Anne-Marie DUCROT
Secrétaire des publications : M. Pierre MARIOTON; *adjoint* : Mme Monique CARON
Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Jean BRIS,
Pierre CAMPAGNE, Renée CAUSSE, René DESOURTIS, POL DUCROT,
Christian FOURNIER, Jacques LEFEBVRE, René LOUIS, Jacques RICHARD,
Pierre ROUSSEAU, Albert SAINT-JURE, Professeur Philippe SERINGE.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
la S.F.A.Y., 67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1990, incluant le service des bulletins :

membre donateur 220 F

membre adhérent 165 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite à 35 francs.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de
la S.F.A.Y. et d'un montant de 110 F (port et emballage inclus), à

M. Pierre MARIOTON, Secrétaire des publications,
67, avenue Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

L'ensemble des numéros des années 1984, 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989 peu-
vent être envoyés contre un chèque de 600 F (port recommandé inclus)
libellé au nom de la S.F.A.Y.

Tous ces prix sont valables jusqu'à la fin de 1990.

Comité de rédaction : Jean-Dominique et Monique CARON,
Gilbert-Robert DELAHAYE, Jean ROUMAILHAC et Jean-Marc SAUR

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1990.